

«L'Economie» : un contrat pour l'agriculture

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14953 – 7 F

MARDI 23 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le poisson de la discorde

L'EFFONDREMENT des cours du poisson et le mouvement de colère qui en résulte chez les pêcheurs vient aggraver un sentiment de crise généralisée. Une fois de plus, ces événements mettent en évidence les défis auxquels est confrontée la construction communautaire.

Le marasme actuel est dû à la combinaison de causes multiples, notamment le désordre monétaire au sein de la Communauté et l'entrée sur les marchés d'Europe occidentale des producteurs d'Europe de l'Est.

Les débarquements massifs par les navires russes, dans des ports de la CEE, de Norvège ou d'Islande, de cabillauds et de lieus noirs, vendus autour de 5 F le kilo, alors que le prix normal se situe entre 10 F et 15 F, ne peuvent être freinés par l'application d'un simple droit de douane de 15 %.

A ces attaques extérieures s'ajoutent celles qui ont leur origine dans la Communauté même. La dévaluation de la livre sterling de près de 20 % depuis septembre rend le poisson britannique beaucoup plus compétitif sur les marchés français. Celles de la peseta et de la lire menacent les exportations françaises vers l'Espagne et l'Italie.

La Communauté cherche à se mobiliser pour juguler une crise qui, si elle frappe plus durement la France, affecte l'ensemble des Etats membres. M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, qui se trouvait lundi 22 février à Lorient, pourrait déjà annoncer un premier train de mesures.

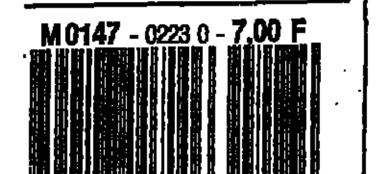
Celles-ci, qui seront en principe décidées par un «comité de gestion» (où siègent des représentants de la Commission et des Etats membres) convoqué le 25 février, consisteront probablement à fixer des prix minima à l'importation en provenance des pays ou armements extérieurs à la Communauté. Les experts des Douze, qui se sont déjà réunis dimanche à Bruxelles, s'efforcent de rassembler les données statistiques (concernant la progression des débarquements, la chute des cours...) qui leur permettront de justifier, aux yeux du GATT, de telles mesures de sauvegarde.

PROLONGEMENT de ces mesures défensives, la Communauté s'efforcera de convaincre ceux qui, tels les Russes, par leurs pratiques anarchiques, désorganisent le marché, d'agir avec elle de manière concertée. Que ce soit pour l'acier, les textiles, la viande ou le poisson, l'accès aux marchés des Douze, revendiqué par les anciens pays communistes comme le moyen le plus sûr de les aider à redresser leur économie, doit avoir comme contrepartie le respect de disciplines, indispensables si l'on veut éviter le chaos.

Sur le plan interne, l'épisode actuel illustre la difficulté de vivre en marché unique sans stabilité monétaire. Pour inévitables qu'elles étaient, les évaluations auxquelles se sont livrés en septembre les Britanniques et les Italiens ont atteint, surtout en ce qui concerne la livre, des niveaux injustifiés qui gênent le fonctionnement harmonieux du grand marché. La dégringolade des cours du poisson n'est malheureusement pas un exemple unique : ainsi la crise qui frappe les producteurs français de moutons, submergés par les importations en provenance d'Angleterre, est tout aussi grave.

Lire nos informations page 18

M 0147 - 0223 0 - 7,00 F



Les difficultés de Boeing

M. Clinton accuse Airbus de «concurrence déloyale»

A Seattle (Etat de Washington), où se trouve le siège de Boeing et où il commence lundi 22 février sa tournée de soutien à son programme économique, le président des Etats-Unis a une nouvelle fois accusé Airbus de «concurrence déloyale». En s'adressant aux employés de l'avionneur américain, M. Bill Clinton pourrait leur annoncer des mesures de représailles à l'encontre du consortium européen.



Lire page 18 l'article d'ALAIN FRACHON

Souhaitant un congrès du PS en juin

M. Rocard veut accélérer la rénovation de la gauche

M. Rocard souhaite l'avancement au mois de juin prochain du congrès ordinaire du PS, destiné à assurer sa «rénovation». S'exprimant dimanche 21 février sur TF 1, l'ancien premier ministre a précisé qu'il envisage une forme «fédérale» pour le rassemblement qu'il avait appelé de ses vœux le 17 février. M. Fabius a indiqué, lundi matin, sur RTL, qu'il juge «intéressante» la proposition d'avancer la date du congrès.

Les habits neufs du candidat

par Jean-Marie Colombani

Michel Rocard veut donc aller vite, obtenir au plus tôt – il parle d'un congrès au mois de juin – que ses amis socialistes ratifient non pas une évolution souhaitable, mais une véritable mutation de leur propre parti. C'est aux yeux de leur «candidat naturel» la première condition de la réussite d'une campagne présidentielle. Il a raison. Car il y avait, et il y a toujours, péril en la demeure. Michel Rocard devait donc sortir du bois pour montrer qu'il ne suffirait pas, après la défaite législative, de compter sur la seule force du président, avec pour seul slogan la défense des acquis sociaux ; mais qu'il faudrait aussi s'organiser, préparer une recomposition politique qui en soit une, et dont chacun sait – Raymond Barre le rappelle opportunément dans un entretien au *Point* – qu'elle n'a de chance de surgir qu'à la faveur d'une élection présidentielle. Le problème de Michel Rocard était donc de revendiquer et de s'assurer un *leadership* à gauche pour l'après-mars 1993.

Cette démarche a évidemment eu l'immense mérite de redonner à la gauche une perspective d'espoir.

Lire la suite page 10
et nos informations page 24

Jean Lecanuet est mort

Symbole de l'opposition de la droite modérée au gaullisme depuis sa candidature à l'élection présidentielle de 1965, Jean Lecanuet, qui vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans, aura contribué, sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, à unifier les deux grandes familles de la droite non gaulliste – libéraux et centristes – par la création de l'UDF, dont il fut le président pendant dix ans. La construction de l'Europe fut son principal combat politique.

Lire page 8 les articles d'ETIENNE BANZET et de PIERRE SERVENT

L'ÉCONOMIE

Un contrat pour l'agriculture

Disparition des exploitations, baisse des revenus, réforme de la politique agricole européenne, négociations du GATT accentuent le malaise paysan en France. Avant les élections, les partis politiques cherchent la réponse dans l'aménagement rural.

Lire aussi : l'effondrement du KIO en Espagne, les pages Actualité, Mode d'emploi, Conjoncture, Opinions, avec la chronique de Paul Fabra et l'interview de Lord Skidelsky, le biographe de Keynes.

Pages 25 à 34

La guerre du Rif

Le roi du Maroc entend employer les grands moyens pour éliminer la culture et le trafic du cannabis

CHEFCHAOUEN

de notre envoyé spécial

Voyageurs sans bagages, ils avaient pris le chemin de Chefchaouen et de Kétama au cœur du Rif, comme d'autres, avant eux, celui, plus périlleux et plus lointain, de Pokhara et de Katmandou, au pied de l'Himalaya. C'était autour de 1975. Les rudes montagnards du cru avaient observé, d'un œil à la fois moqueur et amusé, ces drôles de touristes goûter, parmi les produits du terroir, ce fameux kif – mélange de tabac et de cannabis – dont eux bourraient, depuis toujours, leur pipe de bois.

Le pittoresque de la chose, très vite, s'estompa. Accrochés à des bouts de terres pauvres et pentues, les paysans rifains comprirent le profit qu'ils pouvaient tirer de cette situation.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

Les cadres déçus par l'entreprise

Aucune catégorie n'échappant désormais au chômage, un divorce s'esquisse entre les gestionnaires et l'opinion

par Alain Lebaube

Il était jusqu'à présent de bon ton de créditer les socialistes d'un succès paradoxal. Dans les années 80, ils étaient parvenus, disait-on, à réconcilier les Français et l'entreprise. Ironie du sort ! Au moment même où ils s'apprêtent à quitter le pouvoir, voilà que tous les signes s'accumulent qui laissent à nouveau présager un divorce possible. Comme si une parenthèse devait être refermée, et une boucle bouclée... Bien entendu, l'augmentation irrépressible du chômage serait la cause première de cette désaffection, voire de cette suspicion, aujourd'hui renforcée dans l'opinion publique. Vivre avec trois millions de chômeurs, et craindre d'en voir le nombre s'accroître sans limite, ne pouvait qu'aboutir à la menace d'une séparation qui plane désormais sur les esprits.

Lire la suite page 19

Ouverture en Afrique du Sud

Deux Métis et un Indien vont entrer au gouvernement

Lire page 4 l'article de GEORGES MARION

L'élection présidentielle au Sénégal

Des violences ont fait 28 morts en Casamance

Lire page 4 l'article de MARIE-PIERRE SUBTIL

L'aide à la Bosnie

Reprise des opérations humanitaires

Lire nos informations page 6

La tournée de M. Christopher au Proche-Orient

De premiers résultats encourageants

Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX

Le terrorisme au Nicaragua

Un entretien avec le chef des «escadrons de la mort»

Lire page 7 l'article de BERTRAND DE LA GRANGE

La vitrine du monde arabe

Cinq ans après sa création le rôle de l'IMA reste toujours aussi flou

par Michel Guerrin

«Eléphant blanc», «bel écrin vide», «coquille déserte», «Titanic», «paquebot ensablé», «vaisseau fantôme». L'Institut du monde arabe (IMA) vient de fêter son cinquième anniversaire et on ne compte plus les métaphores assassines – souvent navales – qui ont accompagné la croissance difficile du majestueux édifice situé en bordure de Seine, au bout du boulevard Saint-Germain. A se demander comment la façade de verre et d'acier, avec ses fameuses fenêtres en forme de moucharabiehs, tient encore debout.

Rarement bâtiment aura été autant admiré. Rarement centre culturel aura été si critiqué. Le contraste est saisissant. En ce sens, l'IMA est bien une construction des années 80, la décennie qui a promu «le geste architectural» sans toujours maîtriser les programmes. Le restaurant qui «coiffe» le navire, au neuvième étage, est exemplaire : le cadre a de l'allure, la vue est imprenable, la décoration raffinée, le service de qualité. Mais la cuisine n'est pas à la hauteur.

En d'autres termes, voilà un bâtiment de 26 900 mètres carrés, qui a coûté 500 millions de francs (financé pour un tiers par les États arabes) et qui soulève les mêmes questions que le jour de son ouverture : un Institut du monde arabe est-il opportun quand l'«unité arabe» est une formule aussi généreuse que creuse ? Quelle est sa place à côté des centres culturels des pays membres ? Quel projet doit-il porter ? Avec quels moyens financiers peut-on le faire fonctionner ?

M. Edgard Pisani vient, à l'âge de soixante-quinze ans, d'être prolongé pour trois ans à la présidence de l'Institut. D'aucun pensent que cet ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle a su remettre sur les rails une machine qui faisait fausse route.

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN : Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Elie Cohen

« Mondialisation de l'économie et crispation identitaire vont de pair »

« En France, la réussite de grands groupes comme Alcatel ou Thomson doit beaucoup à la main de l'Etat. Cette spécificité va de pair avec un patriotisme industriel, que la mondialisation de l'économie bat de plus en plus souvent en brèche. Cette évolution est souvent perçue comme une atteinte inquiétante à la souveraineté nationale...

– Il y a effectivement un malaise dans la nation et une interrogation sur le pouvoir des gouvernants. Un bouc émissaire est désigné, l'Europe, dont le développement échapperait à tout contrôle et dont la logique purement juridique amplifierait le rôle du marché, achevant ainsi de déposséder les gouvernements de la maîtrise de leurs économies nationales. Une confusion s'est ainsi progressivement installée entre intégration européenne, effets de la mondialisation et crise de l'Etat-nation. Or, comme l'ont montré Ernest Gellner, Alain Touraine ou Paul Thibaut, la nation comme entité unitaire réalisant l'adéquation entre un territoire, un espace public, une société, une économie, une culture, n'est plus. Les aires pertinentes d'action, de délibération et d'identification sont désaccordées.

» Cette évolution est parfaitement illustrée par l'épuisement du modèle français d'intervention dans l'industrie. La croissance industrielle française d'après-guerre (1954-1974) – on ne le répétera jamais assez – n'est pas le produit du despotisme éclairé de l'Etat (le Plan, l'économie concertée, les nationalisations). Elle est le résultat d'un environnement international porteur (énergie bon marché, technologie cédée par les Etats-Unis) engendrant un développement extensif de l'industrie (production de masse, main-d'œuvre sous-qualifiée, mobilité externe, faible recherche et développement privé). Cette croissance est aussi le fruit d'un projet d'indépendance nationale partagé par les élites politico-administratives, source de développement du complexe stato-industriel. Elle est enfin le fait d'une double stratégie étatique, celle de l'économie de financement administré et du compromis social inflationniste dont la forme institutionnelle a été l'Etat national-rationnel-équitable.

» Le « colbertisme industriel » est la forme historique qu'a prise l'intervention de l'Etat-nation, armé du monopole de l'intérêt général dans sa relation aux industries dites de pointe, de l'après-guerre à nos jours. Les grands projets nucléaire, spatial, pétrolier, ferroviaire, de télécommunication, d'aéronautique civile et militaire illustrent cette modalité particulière d'intégration des politiques industrielles, technologiques, de la concurrence et de la commande publique. C'est ce caractère d'attribut de souveraineté de l'industrie nationale qui lui a permis de bénéficier du soutien constant de la droite étatiste (de de Gaulle à Chirac en passant par Debré, Barre et Giscard d'Estaing) ainsi que de celui de la gauche productiviste (de Marchais à Mitterrand en passant par Chevènement et Fabius).

– Le grand projet a été le modèle d'intervention étatique privilégié...

– Précisément, et il est d'abord basé sur un pari technologique porté par une agence (Centre national d'études spatiales, Centre national d'études des télécommunications, Commissariat à l'énergie atomique, Bureau de recherche pétrolière...). Sa réalisation n'est pleinement fructueuse que parce que l'Etat pratique le protectionnisme offensif, préfinance le développement industriel, transfère les résultats de la recherche publique, assure les débouchés par la commande publique, permet l'amortissement des investissements par les longues séries, facilite le développement en mettant les moyens de l'Etat régalien au service du champion national public ou privé.

Directeur de recherche au CNRS, économiste et sociologue, Elie Cohen, quarante-deux ans, réfléchit depuis plus d'une décennie aux résultats et à la signification des politiques industrielles. Auteur de plusieurs livres, dont l'Etat brancardier *(Calmann-Lévy, 1989) et* le Colbertisme « high tech » *(Hachette, 1992), il est de ceux qui pensent que l'Etat doit réviser ses modes d'intervention si la France veut rester une grande puissance industrielle.*

Mondialisation de l'économie et intégration européenne : une certaine forme de colbertisme a vécu, à laquelle ont longtemps sacrifié la droite et la gauche. Pour autant, explique Elie Cohen, la puissance publique a encore un rôle à jouer, ne serait-ce que pour inciter les entreprises créatrices de valeur ajoutée à choisir de s'installer en France ou à y rester.



« Les entreprises globales : une ère nouvelle »

» Le grand projet ne réussit que lorsqu'une élite homogène (souvent issue des grands corps et cumulant les fonctions d'expertise, de contrôle et de direction) est capable de mobiliser un salariat pourvu d'un statut autour des valeurs du progrès, de l'Etat entrepreneur et de l'indépendance nationale. Mais la consécration ultime est conférée par le marché international. Ce modèle a fait son temps pour des raisons qui tiennent au succès et à l'épuisement du projet initial marqué par la fin des grands plans d'équipement ; qui tiennent aussi à la croissance, à la mondialisation et à l'émancipation des champions nationaux comme Alcatel ou Thomson ainsi qu'aux limites déjà évoquées de l'espace national comme champ privilégié des grandes aventures technologiques.

» Le succès d'Alcatel, pour ne prendre qu'un exemple, incite à la réflexion : voilà une entreprise française nourrie de technologies, de financements et de commandes publiques qui, aujourd'hui, après avoir racheté ITT Telecom Europe, développe la technologie ITT en Allemagne (le central téléphonique SI2), fabrique lesdits centraux dans l'ensemble des pays européens mais réserve à la France la technologie initiale en voie d'obsolescence.

– Le colbertisme est-il praticable à l'échelle de l'Europe faute de l'être, désormais, en France? Les Français ne doivent-ils pas, plutôt, se faire à l'idée qu'une certaine forme d'interventionnisme industriel a vécu?

– Le modèle à l'œuvre dans la construction européenne, dont l'acte majeur de la décennie qui vient de s'écouler est le marché unique, est libre-échangiste dans son inspiration. Il privilégie l'échange et la satisfaction du consommateur plutôt que la création d'une base industrielle européenne. Il est davantage fondé sur les catégories du droit que sur l'expression d'une volonté de la puissance publique. Il crée un espace formellement homogène mais où les particularismes réglementaires nationaux biaisent la concurrence. Enfin, pour la Commission de Bruxelles, la politique industrielle, c'est le marché unique plus la recherche précompétitive, la politique des champions nationaux étant le contre-modèle absolu. Un exemple permet de voir ce dispositif à l'œuvre : le projet communautaire de télévision à haute définitition.

» La volonté de maîtriser des technologies duales dans les composants, les écrans plats, le traitement du signal, de résister à l'hégémonie industrielle japonaise, de préserver les chances de l'électronique grand public européenne et de promouvoir les industries culturelles ont conduit à mettre en place des dispositifs d'intervention permettant le contrôle de la chaîne de l'image du futur. L'Europe a réussi à défaire les Japonais dans la bataille des normes, elle a été capable de faire coopérer les industriels dans le cadre du projet Eurêka 95, elle a même décidé de rendre obligatoire une norme de diffusion et de prévoir des fonds pour la production de programmes.

» Et pourtant, à l'arrivée, l'échec est patent, la Communauté a abandonné en catimini tous ses objectifs initiaux. Les raisons sont variées. Le Conseil européen n'est capable que d'une volonté politique épisodique, la fragmentation du processus décisionnel dans la Commission et notamment les querelles entre les directions chargées de l'industrie, de la concurrence, de la recherche, de l'information, des technologies de l'information interdisent toute démarche intégrée, enfin la faible expertise de la Commission en fait la proie rêvée pour les lobbies de toute nature. Une conjonction d'intérêts hétéroclite entre Américains, Luxembourgeois et Canal Plus a fait avorter la télévision à haute définition européenne. Après avoir disparu de la scène nationale, les grands projets ne sont pas près d'émerger sur la scène européenne. Détail caricatural : la Commission a engagé, en vertu de l'article 85 du traité de Rome, une enquête sur la construction d'une usine d'écrans plats commune à Philips, Sagem et Thomson, alors que les Japonais jouissent d'un quasi-monopole !

– L'avenir de l'industrie française est-il en Europe ou bien la globalisation de l'économie va-t-elle faire éclater les ensembles régionaux – CEE, Amériques et Japon – en cours de structuration?

– Dans sa version nippo-américaine, je pense à Kenichi Ohmae et à Robert Reich, la globalisation signifie que l'ère du monde fini a commencé et que l'idée même d'économie nationale ou européenne n'a plus de sens car les flux mondiaux de connaissances, de capitaux, de biens sont tels que seule la firme triadique globale, présente sur les trois grands marchés américain, européen et japonais, est capable d'intégrer les facteurs de production et d'une gestion optimum. Cette approche est contestable à un double titre, elle comporte toutefois une part de vérité. D'abord les Etats-nations n'ont pas disparu et l'expérience montre qu'aucun pays développé ne se désintéresse de l'évolution des activités sur son sol, ni de l'action des entreprises autochtones. La position de Susent Strange, qui parle d'entreprises et d'Etats en concurrence dans le système international des échanges, me semble plus juste.

» Ensuite, il n'est pas prouvé que la stratégie de globalisation s'impose dans tous les secteurs. Elle est assurément indispensable dans l'électronique et l'aéronautique, certainement pas dans l'agro-alimentaire. Mais une ère nouvelle a bien commencé avec les entreprises globales.

» Pour bien comprendre la nouveauté, il faut partir de l'exemple des firmes multinationales. Dans les années 60, le mouvement d'internationalisation de la firme obéissait au cycle du produit. Un objet nouveau apparaissait dans la métropole du capitalisme, là où était concentrés le savoir et le pouvoir d'achat. Il était, dans un premier temps, exporté en Europe, puis, dans un deuxième temps, dans les pays de la périphérie. Entre ces deux phases, commençait un autre cycle, celui des investissements directs, d'abord en Europe puis dans la périphérie. La diffusion d'un bien nouveau pouvait prendre dix ans. Aujourd'hui, on assiste à un triple mouvement ; d'une part le temps de passage du laboratoire au marché a été considérablement raccourci, d'autre part une innovation est commercialisée simultanément sur les trois grands marchés et enfin le processus de production est éclaté au niveau mondial.

» L'Europe n'est donc pas nécessairement le cadre le plus adéquat pour le déploiement d'une stratégie de firme. Il reste que l'Europe est à la bonne taille pour la coordination des politiques macro-économiques et pour penser aux infrastructures, à l'effort de recherche, à la formation. L'Europe est irremplaçable pour les négociations commerciales internationales, elle peut constituer une zone de stabilité monétaire, elle est notre meilleure garantie contre une déréglementation sociale brutale.

» Ma conviction est que plus l'économie mondiale s'intégrera, plus les firmes se détacheront de leur espace national d'origine et plus on assistera à des réveils de souveraineté en même temps qu'à des crispations localistes. Pour limiter la dérive, il faut poursuivre trois politiques apparemment contradictoires : réussir les négociations du GATT car le libre échange est nécessaire et fragile, développer les zones régionales type CEE ou NAFTA [*North American Free Trade Agreement* (accord de libre échange nord-américain)] car elles créent plus de commerce qu'elles n'en détournent, et mener des politiques de consolidation de la base industrielle car elles préparent à une économie ouverte. Une Europe qui se déliterait face à une Amérique affaiblie ferait resurgir les vieux démons du commerce administré et du protectionnisme.

« Les nationalisations ont été un échec idéologique et une réussite capitaliste »

– S'il est trop tard pour défendre une industrie nationale, peut-on, au moins, miser sur l'industrialisation du territoire français?

– Entendons-nous bien. Ce n'est pas l'industrie nationale qui est condamnée mais une forme d'intervention. La contrainte budgétaire grandissante, l'Europe qui interdit les aides dissimulées par le biais des augmentations de capital d'entreprises publiques et les stratégies des firmes ont rendu obsolètes ces interventions. On pourrait donc passer d'une défense de l'industrie nationale à une défense de l'industrie sur le territoire national. La nationalité du capital, du management, des technologies ne serait plus décisive. Seule la localisation de la valeur ajoutée le serait. Une telle orientation passerait par la mise en valeur du tissu industriel, des politiques de diffusion technologique, une moindre concentration des aides sur les seuls secteurs de l'électronique et de l'aéronautique, un Etat moins initiateur et plus catalyseur.

» Mais si l'attractivité d'un territoire passe par la qualité des infrastructures et du capital humain, ce qui est le cas de la France, elle passe aussi par la performance comparée des administrations, des réglementations et des fiscalités.

» Le choix de l'attractivité peut se justifier aisément dans le contexte européen, encore faut-il en tirer toutes les conséquences. En refusant l'implantation d'une usine automobile japonaise en France pour ne pas chagriner Renault et Peugeot, tout en autorisant l'importation de voitures nipponnes fabriquées au Royaume-Uni, nos gouvernants ont, en fait, importé du chômage. A l'inverse, les politiques de délocalisation des entreprises nationales n'ont pas à être encouragées par l'Etat actionnaire. Est-il indispensable que, pour ses téléviseurs, Thomson fasse ses recherches aux Etats-Unis, développe ses technologies en Allemagne, fabrique ses produits haut de gamme en Italie et bas de gamme en Asie du Sud-Est?

– Peut-on, pour autant, renoncer totalement à l'idée d'une industrie nationale en faisant l'impasse sur la question des secteurs dits stragégiques?

– Si l'Europe venait à se faire, il serait raisonnable de viser en commun la maîtrise des technologies de l'information (matériaux, réseaux hard et soft). Pour nos industries militaires, cela signifierait le dur apprentissage du choix, du partage et de la coresponsabilité. Maîtriser une technologie ne signifie pas nécessairement produire mais être capable de le faire. La production, au besoin à perte, ne s'impose que lorsqu'il y a risque de monopole. Pour le reste, on peut établir des listes de technologies critiques ou génériques à maîtriser mais on ne peut atteindre partout la taille critique dans l'industrie civile, même en nouant des alliances. L'important, là aussi, est de favoriser la concurrence sur les marchés plutôt que de rechercher une chimérique autosuffisance.

» Mais le débat ne se situe guère sur ce terrain, l'opinion publique est apparemment plus sensible au sort des Caves de Roquefort qu'aux impasses de nos industries de défense et à la crise des sociétés de services informatiques. J'y vois la manifestation du retour de la question de l'identité, de cette crispation localiste que j'évoquais et de l'incapacité de nos dirigeants à se forger une nouvelle doctrine stratégique et industrielle.

– La perspective des élections législatives a accentué le débat sur les privatisations. Qu'y a-t-il à défendre des nationalisations et comment privatiser intelligemment?

– La nationalisation a été un échec idéologique et une réussite capitaliste. Dans le capitalisme sans capitaux à la française, la nationalisation a permis de socialiser les pertes et les coûts de la reconversion, elle a offert une protection anti-OPA efficace, elle a préservé la France des effets ravageurs de la spéculation et elle a même favorisé une stragégie audacieuse d'investissements français à l'étranger.

» La privatisation est dans la logique de la modernisation capitaliste réussie par les socialistes. Elle s'impose car les groupes concurrentiels n'ont plus besoin de béquilles et que l'Etat est un très mauvais actionnaire par temps calme. Du reste, les engagements européens et la crise des finances publiques à venir ne nous laissent guère le choix. Comment donc réussir les privatisations, et éviter qu'on substitue à un capitalisme sans capitaux un capitalisme politiquement orienté (modèle Havas)? Il faut renoncer à la technique des noyaux durs friables, à la privatisation administrée, à la restauration des anciens dirigeants. Il faut tenir compte de la faible capacité d'absorption de la Bourse de Paris, se doter d'un cadre juridique adapté permettant la sanction des dirigeants et conférant des droits aux minoritaires, bref prohiber la filière inversée du capitalisme français où le dirigeant nomme le conseil d'administration qui, à son tour, choisit les actionnaires.

» Tant que l'Europe sera ce qu'elle est encore, une mosaïque de réglementations et une collection d'arrangements spécifiques banque-industrie, patronat-syndicats, Etat-capital, il ne faut pas craindre d'affirmer que les holdings de tête du capitalisme français – l'UAP, les AGF, la BNP, Suez, etc. – doivent rester sous contrôle national. Une solution permet d'atteindre ces objectifs : le Fonds de garantie des retraites. Il permet d'écrêter la bosse de l'année 2005, de geler des participations publiques dans les holdings de tête, de faire des retraités potentiels, dûment représentés, des garants de l'indépendance et de la bonne gestion des entreprises. Michel Rocard a lancé l'idée du Fonds de garantie, Pierre Bérégovoy a prévu d'y affecter des actifs publics, Alain Madelin y est favorable, l'espoir est permis. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

Cohen

ÉTRANGER

La relance du processus de paix au Proche-Orient

Les premiers résultats de la tournée de M. Christopher sont encourageants

Lors de sa visite en Israël, où il était attendu lundi 22 février, le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, qui doit aussi rencontrer les négociateurs palestiniens, devrait pouvoir se faire une idée définitive sur les chances de relancer assez rapidement le processus de paix. A ce stade, sa tournée lui a permis de constater que l'Egypte, la Jordanie et la Syrie ne faisaient pas du règlement de l'affaire des Palestiniens expulsés par Israël une condition sine qua non de la reprise de ces pourparlers.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

A l'issue de ses étapes égyptienne, jordanienne et syrienne, le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, a eu la réponse qu'il attendait, c'est-à-dire *« le ferme engagement* (des parties) *à reprendre les négociations de paix aussi tôt que possible »*. *« Le principal message que je retire de mes conversations*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse commune avec son homologue syrien, dimanche à Damas, *est l'opinion partagée par toutes les parties que le temps est venu de reprendre le processus de paix. »*

M. Christopher, qui venait de s'entretenir pendant trois heures et demie avec le président Hafez El Assad, s'est déclaré *« encouragé »* par le *« désir »* de ce dernier *« de voir le processus de paix avancer »*. Selon M. Christopher, M. Assad n'a pas fait du règlement immédiat de l'affaire des déportés la condition de la reprise des négociations bilatérales de paix. *« Le processus de paix a été dissocié des autres questions »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Le président Assad et moi-même sommes d'accord sur le fait que l'importance du processus de paix l'emporte sur les autres questions »*.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, a pour sa part affirmé : *« Nous ne voyons aucune contradiction »* entre la reprise des conversations de paix et l'affaire des expulsés. *« Nous voulons que tous les déportés rentrent chez eux et que les négociations de paix reprennent le plus tôt possible »*, a-t-il dit, ajoutant en substance que le processus de paix, *« qui changera la face de toute la région »*, était beaucoup plus important que l'affaire des déportés. Sans en révéler les détails, le chef de la diplomatie syrienne a ajouté que la Syrie avait formulé des « propositions » pour le retour des déportés.

La situation des bannis

Lors de son étape à Amman, où il avait tenu une conférence de presse avec le roi Hussein, M. Christopher avait clairement laissé entendre que, dans le cadre de l'accord conclu le 1er février entre Israël et les Etats-Unis, il était possible d'accélérer le retour d'un plus grand nombre de bannis que les cent un déjà acceptés par l'Etat juif (*le Monde* du 3 février) et que d'autres pourraient revenir avant la période de bannissement qui expire le 1er décembre.

Mais si l'OLP a fait savoir qu'elle pourrait accepter un retour échelonné sur un maximum de six mois, il ne semble pas en être de même pour les déportés de tendance islamique, qui continuent d'exiger un retour en bloc et immédiat, à moins qu'Israël ne s'engage à cesser définitivement *« sa politique de déportation »*. Or, comme nous l'affirmait un proche de M. Yasser Arafat, *« il ne nous servirait à rien de gagner sur la scène internationale en reprenant les négociations, si nous devons perdre* (la confiance de) *notre peuple à l'intérieur des territoires occupés »*.

D'ores et déjà, toutefois, il paraît clair que les Jordaniens, les Syriens et les Libanais – que M. Christopher n'a pas encore rencontrés – sont disposés à se satisfaire du compromis en cours d'élaboration sur le problème des déportés pour reprendre les négociations de Washington. Qualifiant d'*« obstacle »* la situation des bannis, le roi Hussein a mis en garde contre le danger d'une *« trop longue suspension »* des négociations, soulignant que *« les conséquences d'un échec du processus seraient dévastatrices pour la région »*.

On laisse entendre à Damas que l'affaire des bannis peut, au contraire, être utilisée dans les négociations comme une nouvelle preuve du refus d'Israël de faire la paix et qu'en tout état de cause les Arabes ne doivent pas donner à l'Etat juif le bénéfice d'une rupture des négociations.

Les Etats-Unis partenaires à part entière

Pour son premier voyage dans la région, M. Christopher semble avoir rassuré ses interlocuteurs sur la détermination de la nouvelle administration américaine à poursuivre sur la voie tracée par MM. Bush et Baker. Dès son arrivée à Damas, le secrétaire d'Etat a satisfait la Syrie en réaffirmant *« la détermination américaine à aider les parties à parvenir à un règlement pacifique juste et global basé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. Ce rappel était attendu à Damas, où la Syrie voulait voir réaffirmée la validité de la « lettre d'assurance » reçue du président Bush pour amorcer le processus de Madrid.

Autre satisfaction pour les Arabes : le désir de Washington, souligné par M. Christopher, *« de jouer le rôle d'un partenaire à part entière dans le processus de paix »*, le secrétaire d'Etat ajoutant que *« les Etats-Unis pourraient être plus actifs que par le passé »*.

M. Christopher a exprimé sa satisfaction quant aux progrès réalisés par la Jordanie sur la voie de la démocratisation. A Damas, il s'est contenté de dire que le problème des droits de l'homme et celui du maintien de la Syrie sur la liste des pays soutenant le terrorisme avaient été abordés. Le secrétaire d'Etat s'est également rendu à Ryad et à Koweït.

FRANÇOISE CHIPAUX

Pendant son séjour en Israël

Le secrétaire d'Etat américain tentera de convaincre les Palestiniens de reprendre les négociations

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour les Israéliens, on est bien loin du *« voyage d'étude »* destiné à *« écouter »*, annoncé avant le départ de M. Warren Christopher de Washington le 17 février. Au fur et à mesure des étapes de la tournée du secrétaire d'Etat, on est de plus en plus convaincu que ce dernier est bel et bien venu *« mettre de l'ordre »* dans la région. En cinq jours, il a apparemment réussi à obtenir l'accord des pays arabes pour la reprise des négociations (*voir l'article de Françoise Chipaux*). Il aura sans conteste besoin des prochaines soixante-douze heures prévues pour son séjour en Israël, pour informer les Israéliens du prix à payer et pour tenter de convaincre les Palestiniens de se joindre aux autres négociateurs.

Car les habitants de Cisjordanie et de Gaza restent, à ce jour, irréductibles. Aux prises avec une répression particulièrement dure, ils ont enterré, en deux mois, trente-cinq des leurs tombés sous les balles israéliennes, trois fois plus que l'année dernière à la même période. Ils sont les derniers à marteler leur refus de reprendre les discussions aussi longtemps que tous les Palestiniens expulsés par l'Etat juif n'auront pas été rapatriés.

Le chef de la délégation palestinienne, M. Haïder Abdel Chafi, vient de donner le ton en rejetant *« tout compromis »* dans cette affaire. Quelques heures avant l'arrivée du secrétaire d'Etat, M. Abdel Chafi, dont l'autorité est reconnue par les différentes factions des territoires occupés, a fait savoir qu'il ne prendrait part *« à aucune discussion tant qu'Israël n'appliquerait pas la résolution 799 »* du Conseil de sécurité des Nations unies qui ordonne le retour *« immédiat »* des déportés.

Aussi, les délégués palestiniens remettront-ils au secrétaire d'Etat un document enjoignant les Etats-Unis à faire pression sur Israël pour améliorer les conditions de vie dans les territoires, cesser la répression et surtout rapatrier les expulsés. Et c'est justement ce qui préoccupe les Israéliens. Le premier ministre, M. Itzhak Rabin, qui considère que l'affaire des expulsés est *« close »*, n'envisage pas, officiellement, de nouveaux gestes de *« bonne volonté »*. Officieusement, cependant, le ton est plus mesuré. Une source proche de la présidence du conseil laisse entendre que M. Rabin pourrait aller au-delà de son acceptation de laisser rentrer immédiatement cent un des bannis et d'échelonner le retour des autres dans le courant de l'année. Il serait ainsi question d'autoriser le retour d'une seconde tranche d'une centaine d'expulsés, et de libérer parallèlement près d'un millier de détenus palestiniens à l'occasion du jeûne du ramadan. – *(Intérim.)*

ÉGYPTE : après le vote de la nouvelle loi sur les syndicats

Epreuve de force entre le gouvernement et l'opposition

LE CAIRE

de notre correspondant

Désordre, retards et parfois même paralysie, ont frappé une bonne partie des tribunaux, dimanche 21 février, à la suite de l'appel à la grève lancé par l'ordre des avocats. De leur côté, beaucoup d'ingénieurs ont observé deux heures d'arrêt de travail en réponse à un appel similaire lancé par leur syndicat. Ces grèves font partie des divers mouvements de protestation lancés contre la nouvelle loi générale sur les syndicats qui, à l'image de ceux des anciens pays de l'Est, détiennent un monopole dans chaque profession. La loi votée mardi 16 février par le Parlement vise *« à empêcher la dictature de la minorité dans les syndicats »*. En clair : faire en sorte que les islamistes ne contrôlent pas la direction des syndicats, comme cela était le cas pour les avocats, les ingénieurs et les médecins. Les islamistes mobilisés et motivés ont en effet remporté les élections lors du dernier scrutin, grâce à l'absentéisme des électeurs qui, selon le gouvernement, avait parfois dépassé les 90 %. La nouvelle loi stipule donc que 50 % au moins des électeurs inscrits doivent participer au vote pour que les élections soient valides. En cas d'échec, les élections reprennent avec cette fois une obligation minimale du tiers des inscrits. En cas d'échecs répétés, la direction du syndicat est confiée aux magistrats. La nouvelle loi, qui concerne près de trois millions de professionnels, a provoqué une violente réaction de la part de la direction des syndicats, dominée par les islamistes, et de l'opposition en général. La polémique a pris une ampleur telle que le président Moubarak est personnellement intervenu. *« Pas question de faire marche arrière sur la loi des syndicats, qui sert l'intérêt général »*, a affirmé dimanche le raïs.

La nouvelle loi sera mise à l'épreuve des urnes vendredi 26 février, date à laquelle des élections partielles sont prévues au syndicat des ingénieurs.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **ISRAËL : Jérusalem critique la Commission des droits de l'homme de l'ONU.** – Israël a catégoriquement rejeté, samedi 20 février, la condamnation de sa politique dans les territoires occupés par la Commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* daté 21-22 février). La Commission de l'ONU *« encourage la violence »* dans ces territoires en proclamant *« le droit du peuple palestinien de résister par tous les moyens »* à l'occupation, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

□ **Les deux grands rabbins d'Israël ont été élus.** – Les deux grands rabbins des communautés juives ashkénaze (juifs d'Europe) et sépharade (orientaux) d'Israël ont été élus dimanche 21 février à Jérusalem. Les deux élus sont M. Israël Lau, cinquante-six ans, pour les ashkénazes, et M. Eliahou Bakshi Doron, cinquante-deux ans, pour les sépharades. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Un itinéraire fiévreux

PASSION D'ORIENT
de Jean-Pierre Thieck
(Michel Farrère).
Edition établie et présentée par Gilles Kepel.
Ed., Karthala, 240 pages, 150 F.

Les clichés ayant la vie dure, on oppose souvent la rigueur austère de l'universitaire à la hâte imprécise du journaliste. Il est pourtant, d'un métier à l'autre, des conversions réussies. On peut être agrégé d'histoire et regarder le monde avec l'acuité fiévreuse du reporter. Ainsi fut Jean-Pierre Thieck – alias Michel Farrère – mort en 1990 après avoir assuré pendant quatre ans la correspondance du *Monde* en Turquie.

Passion d'Orient : on ne pouvait trouver titre plus juste pour un livre regroupant les travaux de recherche et les articles d'un homme qui passa l'essentiel de sa trop brève vie d'adulte à découvrir et aimer le monde arabe et musulman, du Caire à Damas, de Beyrouth – où il fut l'ami de Michel Seurat – aux rives du Bosphore. Une étude sur un livre du Palestinien Edouard Saïd donne d'ailleurs à Jean-Pierre Thieck l'occasion de réhabiliter avec équité l'orientalisme, trop dénigré à son goût par ceux qu'il soupçonne de ne pas croire par principe à la possibilité pour une culture *« d'en appréhender une autre »*.

Attiré par les minorités – des communistes d'Egypte, auxquels il avait consacré son mémoire de maîtrise, aux travestis du quartier de Taksim, – Jean-Pierre Thieck s'intéressa beaucoup aux Kurdes de Turquie. Ceux-ci, observe-t-il, entretiennent souvent des rapports ambigus avec un Etat national encore jeune et soucieux de renforcer son unité. Ils vivent une contradiction entre le désir d'affirmer leur identité – en développant notamment l'usage de leur langue – et l'aspiration à la modernité que peut, seul, promouvoir un Etat fort et centralisé, l'*« Etat-papa »*, comme on dit là-bas.

Jean-Pierre Thieck décrit avec bonheur la métamorphose d'Istanbul, terme et enjeu de cette *« ruée vers l'Ouest »* qui vide les campagnes d'Anatolie, et où voisinent – non sans heurts parfois – les élites anciennes et les nouveaux migrants. Peu enclins aux extrémismes, la majorité des Turcs restent attachés à la laïcité qui, loin d'organiser la séparation de l'Eglise et de l'Etat, asservit la première au second. Moins d'un sur dix souhaite voir instaurer la charia – la loi islamique – dans un pays où l'on est bon musulman tout en sirotant le raki, l'anisette nationale.

Qui a connu Jean-Pierre Thieck l'imagine aisément dans ses errances nocturnes à travers une ville qui n'avait pas cessé de l'étonner et dont il fit partager quelques secrets aux lecteurs du *Monde*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

ASIE

CORÉE DU SUD : trois jours avant son entrée en fonctions

M. Kim Young-sam a choisi l'ex-général Hwang In-sung comme premier ministre

Le président élu sud-coréen Kim Young-sam, qui doit prendre ses fonctions le 25 février, a désigné, lundi 22 février, l'ancien général Hwang In-sung pour diriger son gouvernement. M. Hwang, âgé de soixante-sept ans, qui fut ministre des transports puis de l'agriculture du président Chun Doo-hwan dans les années 80, était le stratège du Parti démocratique libéral (PDL) depuis le début de l'année ; il devra constituer son équipe avant le départ du président sortant Roh Tae-woo.

Il aura pour mission de mettre en œuvre le programme de M. Kim afin de faire redémarrer l'économie, a déclaré à la presse un porte-parole du nouveau chef de l'Etat. *« M. Hwang a été choisi parce qu'il a une très bonne connaissance des affaires économiques. Il s'agit de mettre l'accent sur la tâche la plus urgente à laquelle est confronté le pays, stimuler l'économie »*, a ajouté le porte-parole. La principale formation d'opposition, le Parti démocrate (DP), a qualifié le premier ministre désigné d'*« homme du passé »*, incapable de conduire le pays vers une nouvelle ère de prospérité et vers la démocratie. *« [Nous] doutons que le président élu Kim ait la volonté de tenir ses promesses de construire une nouvelle Corée et de réformer la nation »*, a dit un porte-parole du DP. Par ailleurs, la seconde formation d'opposition, le Parti national pour l'unification, est en pleine déconfiture depuis la démission de son chef, M. Chung Ju-yung, fondateur du conglomérat industriel Hyundai, arrivé troisième à la présidentielle.

Avec le départ, samedi, de sept de ses députés, le parti ne compte plus que dix-sept élus à l'Assemblée alors qu'il en faut un minimum de vingt pour former un groupe parlementaire. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : une décision contestée par l'ANC

Deux métis et un Indien vont faire leur entrée au gouvernement

Le président Frederik De Klerk a annoncé, samedi 20 février au Cap, l'entrée prochaine dans le gouvernement de trois ministres «non blancs», deux Métis et un Indien, qui devraient prendre leurs fonctions le 1er avril. Cette décision a été dénoncée par le Congrès national africain (ANC), qui la juge «vide de sens».

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois que des ministres «non blancs» entrent au gouvernement puisque, dans le milieu des années 80, un Métis et un Indien avaient déjà fait partie de l'équipe gouvernementale de M. P. W. Botha. Mais ils étaient alors ministres sans portefeuille, ce qui n'est pas le cas de MM. Jac Rabie, Abe Williams et Bhadra Ranchod, nommés respectivement ministre de la population, du sport et du tourisme.

«Il s'agit de domaines de la plus haute importance, tant du point de vue économique que de la réconciliation nationale», a estimé M. De Klerk en présentant les nouveaux venus. Ce n'est pas l'avis de l'ANC, qui a jugé cette initiative *«vide de sens»*. Qualifiant les trois ministres d'*«individus discrédités»*, elle a souligné que les trois hommes prendraient leurs fonctions le 1er avril, *«ce qui suffit à définir l'importance de l'événement»*.

Cinq ministres quittent le gouvernement, parmi lesquels le général Magnus Malan, qui avait manifesté, fin janvier, son désir de retraite. Puissant ministre de la défense dans les années 80, le général Malan s'était fait connaître comme le théoricien de la «guerre totale» contre l'ANC et le communisme. En 1991, alors que l'Afrique du Sud changeait de politique, le général Malan abandonnait le portefeuille de la défense et devenait ministre des eaux et forêts.

Son départ définitif confirme la perte d'influence de l'armée, dont les affaires seront désormais réglées par le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, lequel devient également ministre de la défense. Significativement, M. De Klerk se réapproprie la responsabilité des services secrets, souvent accusés de vouloir torpiller le nouveau cours politique.

Par souci d'efficacité, la nouvelle équipe comptera sept ministres de moins que la précédente. Outre qu'il répond aux exigences de la réorganisation gouvernementale, consécutive à la disparition des structures héritées de l'apartheid, ce «dégraissage» permet à M. De Klerk de reverser dans l'appareil de sa formation, le Parti national (NP), plusieurs cadres qui dirigeront sa prochaine campagne électorale.

En tout état de cause, le nouveau gouvernement n'aura qu'une durée de vie assez brève. Dans quelques mois, il devrait en effet être assisté d'un Conseil exécutif transitoire (TEC), où seront représentés tous les autres partis. Ce nouvel organisme aura son mot à dire, tant sur l'organisation des élections que sur la gestion du pays. Dès cet instant, le gouvernement de M. De Klerk ne sera plus seul à diriger l'Afrique du Sud.

GEORGES MARION

SÉNÉGAL : le premier tour de l'élection présidentielle

Des violences ont fait vingt-huit morts en Casamance

Le premier tour de l'élection présidentielle a été marqué, dimanche 21 février, par des violences en Casamance, faisant, au total, vingt-huit morts. Lundi matin, des résultats très fragmentaires indiquaient que le président sortant, M. Abdou Diouf, dirigeant du Parti socialiste, arrivait en tête en milieu rural, tandis que son principal adversaire, M. Abdoulaye Wade, dirigeant du Parti démocratique sénégalais, l'emportait à Dakar et à Thiès.

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Une camionnette, transportant des sympathisants du Parti socialiste qui se rendaient aux urnes, a explosé sur une mine, dimanche 21 février dans l'après-midi, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Ziguinchor, capitale régionale de la province de Casamance, dans le sud du pays. Vingt personnes ont été tuées et deux blessées lors de cet incident – qui n'est pas le premier du genre. Le 26 janvier déjà, un véhicule avait sauté sur une mine dans cette même région, quadrillée par l'armée en raison de la rébellion indépendantiste. Six passagers, des secouristes de la Croix-Rouge, avaient trouvé la mort. Des sources sûres avaient alors indiqué qu'il s'agissait d'une *«bavure»* de l'armée.

D'autre part, huit personnes ont été tuées, samedi et dimanche, toujours en Casamance, lors de deux attaques perpétrées par les indépendantistes contre un camion et un autobus. Toutes ces violences ont eu lieu à proximité de Ziguinchor, non loin de la Guinée-Bissau, où les séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), hostiles à l'élection, ont établi leur sanctuaire.

A Dakar, en revanche, le scrutin s'est déroulé dans le calme, après quelques heures de flottement. Les opérations de vote ont dû, en effet, être momentanément suspendues dans de nombreux bureaux, après que des électeurs se furent... lavé les mains : l'encre indélébile – qui évite les doubles votes – disparaissait sous un filet d'eau. Il s'avéra, après moult polémiques, que les flacons devaient être agités avant emploi. Ces joutes verbales, anecdotiques en apparence, sont révélatrices de l'attention portée par l'opposition à la régularité du scrutin.

Bien que des défaillances aient été dénoncées par les partis d'opposition (absence d'isoloirs ou de bulletins de vote dans certains bureaux, etc.), les formations hostiles au président sortant, M. Abdou Diouf, se sont gardées de hurler à la fraude, attendant prudemment qu'une tendance se dégage. Les différents dirigeants politiques s'accordent d'ailleurs à reconnaître que la mise en place d'un code électoral, élaboré par l'ensemble des partis, a garanti une transparence jusqu'alors inconnue au Sénégal.

«Mettre au travail tous les fils du pays»

«Il serait incompréhensible qu'il y ait des troubles après le scrutin, puisque le code électoral a réglé tout ce qui pouvait nourrir un contentieux électoral», a prévenu le ministre des affaires étrangères, M. Djibo Ka. Evoquant d'éventuelles réactions violentes, le ministre de l'intérieur, M. Madieng Khary Dieng, avait déjà lancé un avertissement, une semaine avant le scrutin. *«Nous frapperons vite et fort, très fort même»*, avait-il averti, promettant de faire face *«de la manière la plus vigoureuse»*. Ces propos avaient été, évidemment, très mal perçus par l'opposition.

C'est avec une certaine anxiété que les Sénégalais attendent, en tout cas, les résultats de l'élection. A Dakar, beaucoup ont fait des provisions pour plusieurs jours et pris leurs dispositions au cas où ils seraient immobilisés. Echaudés par les pillages de 1988 (consécutifs à la précédente élection présidentielle) et de 1989 (à l'occasion des affrontements entre Mauritaniens et Sénégalais), les commerçants ont remplacé leurs rideaux de fer par des portes métalliques et ont évité, ces derniers temps, de renouveler leurs stocks.

Si les tendances que révèlent les premiers résultats se confirment, M. Abdou Diouf devrait l'emporter dès le premier tour. Selon le Parti socialiste, le président sortant arrive largement en tête dans les zones rurales et en Casamance. Il obtiendrait, sur la base du résultat de sept des dix régions, environ 57 % des suffrages. Lundi matin, au siège du Parti démocratique sénégalais, on jugeait néanmoins *«impossible qu'Abdou Diouf soit réélu au premier tour»*. La tension risque donc d'être vive dans les villes qui, visiblement, se sont prononcées pour l'alternance.

«Je souhaiterais élargir le rassemblement, car il faut mettre au travail tous les fils du pays», a déclaré M. Diouf, dimanche, après avoir voté. Le président laissait-il entendre que, en cas de victoire, il serait prêt à faire à nouveau appel à M. Wade au sein d'un gouvernement d'union nationale, comme en 1991 ? Et si tel était le cas, celui-ci accepterait-il la proposition ? Bien que M. Wade se soit, pour l'instant, refusé à répondre à cette question, l'hypothèse ne peut cependant être exclue.

MARIE-PIERRE SUBTIL

CAMEROUN

L'opposition dénonce la nomination de Français à la tête d'organismes d'Etat

Pour la première fois depuis l'élection présidentielle d'octobre 1992, l'opposant anglophone John Fru Ndi, président du Social Democratic Front (SDF), a pu s'adresser à la population de Yaoundé, lors d'un rassemblement public, samedi 20 février, sur l'esplanade du stade omnisport, de la capitale. Devant quelque cinq mille personnes, M. Fru Ndi, évoquant les nominations de ressortissants français à la tête d'organismes d'Etat, les a qualifiées d' *«insulte au peuple camerounais»* – qu'il a exhorté à *«lutter pour la seconde décolonisation»* du pays.

«Les Français, les Américains, les Allemands, les Britanniques et autres sont les bienvenus au Cameroun, mais pas comme nos maîtres», a-t-il souligné. Après la nomination, fin 1990, d'un Français au poste de directeur général de la Cameroon Airlines, un autre Français a été désigné, en janvier dernier, comme directeur du Trésor au ministère des finances, rappelle-t-on à Yaoundé. – *(AFP.)*

SOMALIE

La prise de commandement des troupes de l'ONU est retardée

Le général turc Cevik Bir, futur commandant des troupes de l'ONU en Somalie, n'est pas arrivé, lundi 22 février, à Mogadiscio, comme cela était prévu. Ce retard n'a pas été commenté ni expliqué par les responsables des Nations unies, présents dans la capitale somalienne. En revanche, il a été vivement critiqué par l'ambassadeur américain à Mogadiscio, M. Robert Oakley, qui a dressé, devant la presse, un sévère réquisitoire de l'action de l'ONU en Somalie.

Ce contretemps survient alors que les Américains, qui forment le plus important contingent de la force multinationale, manifestent de plus en plus d'impatience devant les lenteurs de la procédure qui les autorisera à passer le relais aux Nations unies. Le général américain Robert Johnston, qui dirige l'opération «Rendre l'espoir», a estimé, samedi, que sa *«mission»* était *«accomplie»* et qu'il ne voyait plus de raison à ce que les «marines» demeurent plus longtemps en Somalie.

ZAÏRE : un voyage surprise en France

«Les maux de dents» du président Mobutu

Le président Mobutu, qui *«souffre périodiquement de maux de dents assez aigüs»*, selon son entourage, est arrivé en France, vendredi 19 février, pour *«un court séjour privé»*, a-t-on indiqué, samedi, au ministère français des affaires étrangères. Arrivé à Nice, dans la soirée de vendredi, M. Mobutu s'est aussitôt rendu, en hélicoptère, jusqu'à sa résidence de Roquebrune-Cap-Martin, a-t-on indiqué, de source locale.

Le président zaïrois devait être soigné *«par un spécialiste français»*, a précisé son entourage, avant de regagner son pays, lundi ou mardi. Ce voyage-surprise intervient alors que les Etats-Unis, la Belgique et la France sont censés travailler de conserve, pour exercer des pressions renforcées sur le chef de l'Etat zaïrois et le convaincre de laisser le pouvoir au gouvernement de transition de M. Etienne Tshisekedi. Parmi les mesures envisagées, figure, selon les informations publiées par le *New York Times* dans son édition de samedi, *«la saisie des biens personnels (avion, yacht et résidences)»*, celle-ci pouvant constituer *«un signal clair à son encontre, qui ne toucherait pas à l'économie zaïroise»*. – *(AFP, Reuter.)*

Après le bornage de leur frontière commune

Tunis et Alger vont coopérer pour «combattre le phénomène terroriste»

TUNIS

de notre correspondant

Le bornage de la frontière tuniso-algérienne de l'extrême Sud à la côte méditerranéenne, dont le dossier était ouvert depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, est terminé. Il a été officialisé par un échange de lettres signées par les deux ministres des affaires étrangères, lors de la visite *«de fraternité et de travail»* que M. Ali Kafi, président du Haut Comité d'Etat algérien, a effectuée samedi 20 et dimanche 21 février à Tunis.

Le problème de la délimitation de la frontière a souvent pesé sur les relations entre Tunis et Alger jusqu'à la signature, en 1983, d'une convention délimitant sur le papier le tracé complet. Plus tard, une commission technique mixte a été chargée de la matérialiser sur le terrain : un long travail, émaillé de quelques frictions dues davantage à des difficultés techniques – nées de la nécessité de garantir les droits des ressortissants des deux pays déjà installés dans ces zones, – qu'à des revendications d'ordre territorial.

Le règlement qui vient d'intervenir a été qualifié d'*«historique»* par MM. Ben Ali et Kafi, qui ont exprimé leur *«volonté de faire des zones frontalières des ponts de fraternité et des espaces favorisant davantage d'interaction, de coopération et de co-développement»*.

Depuis l'agitation islamiste qu'a connue la Tunisie en 1990-1991 et le déclenchement en Algérie des actes de terrorisme des fanatiques religieux, la frontière est déjà étroitement surveillée. Le bornage définitif des quelque 1 000 kilomètres de cette zone permettra-t-il de renforcer et de mieux coordonner les contrôles ? Les deux présidents ont, en tout cas, souligné leur intention de coopérer *«pour combattre le phénomène terroriste»*, et ont exprimé leur *«souci de renforcer la marche des deux pays sur la voie de la démocratie et des droits de l'homme»*.

MICHEL DEURÉ

□ **TOGO : tentative de médiation d'une délégation pontificale.** – Une délégation pontificale de médiation, conduite par le cardinal Roger Etchégaray, poursuivait, lundi 22 février, une série d'entretiens avec les principales personnalités politiques du Togo pour tenter de trouver une solution à la violente crise actuelle. Le cardinal Etchégaray, président du Conseil pontifical pour la justice et la paix, avait célébré, la veille, la messe à Lomé avant de rencontrer les responsables de la Commission togolaise des droits de l'homme. Il est porteur d'un message du pape à la classe politique togolaise. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : tandis que le couvre-feu est allégé

Les cours spéciales ont commencé à siéger

ALGER

de notre correspondant

Le premier procès antiterroristes devant une cour spéciale s'est ouvert dimanche 21 février, à Oran. Les douze prévenus sont accusés de *«crimes, assassinats, complot contre la sûreté de l'Etat et constitution de bandes de malfaiteurs»*.

Parmi eux figurent les assassins présumés d'un gendarme, d'un soldat et d'un policier. Ce groupe d'islamistes, démantelé dans la région oranaise (Ouest algérien), aurait, selon des sources policières, des ramifications dans l'Algérois. Les inculpés risquent la peine capitale.

Trois cours spéciales ont été créées dans le cadre de la loi antiterroriste promulguée le 30 septembre 1992. Ces juridictions d'exception qui siègent à Alger, Constantine et Oran prennent le relais de la cour de sûreté de l'Etat de Médéa, supprimée en 1989. En un an, les tribunaux algériens, notamment militaires, ont prononcé quarante-sept condamnations à mort, dont six ont été appliquées.

«Actes subversifs»

Les cours spéciales ont à traiter des *«actes subversifs et terroristes»* au sens le plus large du terme. Les juges et leurs assesseurs sont nommés par décret présidentiel ou par arrêté ministériel non publiable. La divulgation de leur identité expose ses auteurs à des peines de deux à cinq ans de prison.

Par ailleurs, le couvre-feu, qui a été instauré le 5 décembre 1992 sur l'Algérois et les six départements limitrophes, a été repoussé d'une demi-heure en raison du mois de ramadan, qui doit commencer mardi en Algérie.

Ce léger aménagement du couvre-feu risque d'être fraîchement accueilli par une population qui espérait sinon sa suppression, du moins son report à une heure plus avancée de la nuit. Le mois de jeûne rituel est en effet traditionnellement l'occasion de longues veillées nocturnes et de visites familiales. – *(Intérim.)*

□ **KENYA : vingt-sept personnes tuées par des voleurs de bétail.** – Vingt-sept personnes, dont douze enfants, ont été tuées par des voleurs de bétail, samedi 20 février, dans le district de Pokot (ouest du Kenya). Deux voleurs ont été abattus par un gardien, mais le reste du groupe a pris la fuite avec mille têtes. D'autre part, un organisme humanitaire français, Action Nord-Sud, a suspendu ses opérations en faveur des victimes de la famine à Garissa (nord-est) après l'agression et le vol dont ont été victimes ses représentants dans cette région. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

RWANDA

La France a envoyé deux compagnies militaires supplémentaires

Deux compagnies supplémentaires de soldats français ont été envoyées *«d'urgence»* au Rwanda, *«pour assurer la sécurité des ressortissants français et des autres étrangers»*, a annoncé, samedi 20 février, à Paris, le ministère des affaires étrangères.

Ces quelque deux cent quarante militaires (une compagnie du 6e bataillon d'infanterie de marine, basée à Libreville, au Gabon; une compagnie des Eléments français d'assistance opérationnelle, installée à Bangui, en République centrafricaine) ont rejoint, dès samedi, les deux compagnies déjà présentes dans ce petit pays de l'Afrique des grands lacs, où les ressortissants français sont environ quatre cents.

Rumeurs alarmistes

Cette décision est survenue alors que les combats se poursuivaient, vendredi, dans le nord du pays, opposant les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les troupes gouvernementales. La récente offensive du FPR, lancée le 8 février contre plusieurs villes du Nord, a poussé des milliers de paysans à fuir leurs villages pour trouver refuge autour de Kigali ou hors de leur pays. Ces déplacements de population, qui ont commencé dès novembre 1990, au lendemain du début de la guerre civile, affecteraient, au total, près de trois cent cinquante mille personnes.

Si elles ont été prises au sérieux par la France, les rumeurs alarmistes selon lesquelles les troupes du FPR étaient, vendredi soir, sur le point d'attaquer la capitale rwandaise n'ont pas été confirmées, à ce jour, par le gouvernement rwandais. Le FPR a même, pour la deuxième fois en moins de quinze jours, annoncé, dimanche après-midi, de Bruxelles, la proclamation d'un *«cessez-le-feu immédiat»* et demandé aux *«forces du gouvernement rwandais»* de hâter la reprise des négociations de paix. – *(Reuter.)*

Maroc : la nouvelle guerre du Rif

Suite de la première page

Ils le comprirent d'autant mieux qu'à l'époque la sécheresse mettait à mal les cultures traditionnelles. Les trafiquants entrèrent alors dans la danse pour organiser par tous les moyens – de la bête de somme à l'avion-taxi – la collecte du cannabis (autrement dit, du chanvre indien), «valoriser» cette herbe sous forme de pâte, le *chira*, et accessoirement d'huile, puis commercialiser le produit fini sur les marchés extérieurs, notamment européens. *«A partir de 1980, les gens ne nous ont plus écoutés»*, avoue M. Ahmed Chbicheb, directeur du Développement économique rural du Rif occidental (DERRO), qui avait reçu mission, dès 1961, de s'intéresser au sort de ces provinces du Nord trop longtemps oubliées.

Politique de Gribouille : pendant que M. Chbicheb et les siens s'employaient à reboiser la région, à y planter des arbres fruitiers, à y ouvrir des pistes, à y réintroduire le petit élevage, d'autres esprits moins avisés s'activaient à mettre en place, autour du cannabis, les structures d'un *«développement sale»* à tel point que les surfaces consacrées à la culture du chanvre indien sautèrent de 5 000 à 50 000 hectares, souvent pris sur la forêt. Pourtant mal rémunéré par ses clients, le paysan rifain trouvait son compte dans ce *«business»* – comme on dit du côté de Kétama – puisque cette spéculation agricole lui rapportait, sans grand effort, au bas mot, dix fois plus de dirhams que le blé et l'orge, l'amandier et l'olivier.

Le seul commerce du cannabis en gerbe, avant toute transformation, avait fini par représenter un chiffre d'affaires de quelque 18 milliards de dirhams par an, soit environ 11 milliards de francs. L'équivalent des transferts des travailleurs marocains à l'étranger ou le tiers des recettes d'exportation du pays! L'importance du défi lancé par les seigneurs de la drogue et leurs acolytes n'était plus à la mesure des maigres moyens dont disposait le DERRO et des quelques *«projets bonne conscience»*, comme celui d'Issaguen, près de Kétama, imaginés pour gommer, du paysage rifain, les champs de cannabis. D'un pays qui négocie son amarrage à l'Europe, ce commerce clandestin lié au cannabis donnait une image très négative.

Et, pour l'effacer, Hassan II comprit l'urgence d'y mettre bon ordre, d'autant plus vite que le Maroc était en train de devenir une plaque tournante pour la drogue dure – la cocaïne – qui, entre l'Amérique du Sud et l'Europe, transitait *via* Casablanca et Tanger.

Cette situation «précolombienne» commençait, en outre, à avoir des effets dévastateurs sur les structures de la société et, davantage encore, sur celles du pouvoir. La jeunesse dorée en venait à prendre goût aux stupéfiants. Des rixes meurtrières commençaient à opposer des bandes rivales de trafiquants. *«Les valeurs avaient changé dans le mauvais sens,* raconte un Tangérois. *Les barons de la drogue avaient réussi à se faire admirer et envier de certains. Ils savaient se donner le beau rôle, jouer les bienfaiteurs, par exemple parrainer des équipes de football, construire des mosquées, offrir à leurs obligés des pèlerinages à La Mecque...»*

«C'est bien beau de nous montrer du doigt»

Aux élections communales du 16 octobre 1992, l'argent de la drogue avait coulé à flots, notamment dans les provinces «contaminées» du Nord. Quatre cent quarante candidats au comportement douteux, pour l'essentiel membres de partis de la majorité gouvernementale, avaient dû être recalés par l'administration. Ce qui n'avait pas empêché une dizaine d'entre eux de se présenter et... d'être élus.

Hassan II ordonna alors qu'une *«lutte sans merci»* soit menée contre le trafic de la drogue, *«ne prenant en considération que l'intérêt général»*. Trois mille hommes, assistés par quatorze vedettes, deux avions monomoteurs, deux hélicoptères, et un dispositif radar «bouclèrent» la côte, de Larache à Al Hoceima. Un permis de sortie en mer fut mis en place et le vol hebdomadaire Rio-de-Janeiro-Casablanca, suspendu. Facilitée par le limogeage de plusieurs hauts fonctionnaires, cette première offensive aboutit à des saisies-records de *chira* : 8,8 tonnes en un seul mois (47,6 tonnes en 1991) et à l'arrestation de quelques dizaines de dealers.

«L'action répressive doit avoir un accompagnement économique», souligne M. Ahmed Midaoui, gouverneur de Tanger. Le souverain chérifien vient ainsi de dévoiler les grandes lignes d'un programme quinquennal de développement du Rif, qui compensera le manque à gagner du cannabis et de ses dérivés. Terres d'émigration et de contrebande, à quelques encablures des côtes espagnoles, les provinces du Nord devraient donc se voir offrir les moyens de vivre honnêtement, l'objectif étant de les désenclaver, de les reboiser, d'y construire des barrages, d'y relancer les cultures traditionnelles et l'élevage, d'y tisser un réseau de petites et moyennes entreprises. Coût de l'opération, aux dires de Hassan II : *«Au minimum 2 milliards de dollars.»*

«C'est bien beau de nous montrer du doigt, mais cette bataille, nous ne pouvons pas la gagner seuls. La balle est maintenant dans votre camp», lancent les responsables marocains à l'adresse de la communauté internationale, singulièrement des pays européens, dont ils sollicitent le concours financier. Pour ce faire, ils n'hésitent pas – c'est de bonne guerre – à se présenter en victimes innocentes d'un drame dont ils ne sont pas les auteurs puisque, à les en croire, consommateurs et trafiquants sont quasiment tous de nationalité étrangère.

«La bataille ne se gagnera pas au lance-flammes»

Sans nier le sérieux de ces arguments – plus du quart du cannabis marocain est consommé en Europe – et des mesures répressives déjà prises, les bailleurs de fonds, au nombre desquels la Communauté économique européenne, entendent discuter la facture fourre-tout qui leur est présentée, et s'assurer le contrôle du suivi. Hassan II a besoin de ce parrainage international pour convaincre les siens que cette opération spectaculaire relève non pas d'un simple caprice de sa part mais d'une volonté d'aller au bout de ses ambitions.

De tempérament frondeur, les Rifains, qui ont toujours entretenu avec le pouvoir central, sous l'occupation espagnole comme après l'indépendance, des relations peu amènes – ils n'ont pas oublié la féroce répression que Hassan II, alors prince héritier, conduisit, en 1959, chez eux, en compagnie de feu le général félon Mohamed Oufkir, – ne sont pas prêts à relâcher leur méfiance. *«Les gens d'ici en ont assez des discours,* avoue un responsable local. *Ils veulent du concret. Ce programme de développement économique n'a de chance de réussir que si les ordres ne tombent pas d'en haut, que si l'on sait gagner la confiance des intéressés et les associer très étroitement à la mise en valeur de leur terroir. La bataille ne se gagnera pas au lance-flammmes.»*

Pour l'heure, au pays d'Abd el-Krim, on ne voit encore que le mauvais côté des choses. Les paysans vivent sur l'argent du cannabis, mais leur bas de laine se rétrécit. Déjà, dans les souks villageois, autour de Chefchaouen, les transactions se font plus rares et les marchandages plus âpres. Des criées ont été faites sur les marchés et des réunions de sensibilisation organisées à l'intention des élus locaux pour annoncer à tous que les temps avaient changé. Mais les planteurs de chanvre indien se laisseront-ils convaincre d'abandonner si vite la culture de cette herbe-miracle alors qu'approche la saison des semailles?

Dans les provinces du Nord, l'activité économique pâtit du coup d'arrêt qui a été porté au trafic de la drogue. N'estime-t-on pas qu'au moins un quart des faramineuses recettes tirées de ce commerce illicite demeurent au Maroc ? A Tétouan comme à Tanger, des banques souffrent d'un manque de liquidités, les dealers ayant prudemment vidé leurs comptes. Le secteur de l'immobilier dans lequel se blanchissait cet argent sale, connaît des jours difficiles et, du coup, le carnet de commandes des artisans se dégonfle. Le marché de l'occasion des voitures de luxe bat de l'aile. Même les agences de voyages se plaignent d'une conjoncture maussade. *«Nos fournisseurs de kif pour l'Europe ont sorti beaucoup de gens de la misère et je suis obligé de les applaudir,* osait récemment écrire un lecteur à l'hebdomadaire tangérois, *les Nouvelles du Nord. L'Etat n'a jamais pu faire ce que ces gens ont fait...»*

«Ils vont se lasser», ricanent sous cape les trafiquants qui, aujourd'hui, font le dos rond. *«Nous les avons maté»*, se vantent les autorités locales. A les en croire, dans les provinces du Nord, il n'y a pas eu de saisies importantes de stupéfiants depuis le début de l'année, et il n'y aurait même plus de stocks à écouler. Certains colporteurs de cannabis se seraient-ils reconvertis dans la banale contrebande? Parole de douanier : *«Mieux vaut un trafic de fromages et de petite électronique que de drogue.»*

Cette partie de bras de fer sera-t-elle aussi facile à gagner qu'on le prétend en haut lieu? En désespoir de cause, certains trafiquants tenteraient, peut-être avec la complicité d'agents d'autorité chichement payés, d'écouler les plaquettes de *chira*, à travers la montagne et à dos de mulet, vers les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla. D'autres, comme l'ont montré les importantes saisies faites, au début du mois de février, dans le port de Casablanca, testent des sorties, moins éclairées que celles du Nord par les projecteurs de l'actualité.

Où est passé le «roi du chocolat»?

Les «gros bonnets» de la drogue marocains se tireront-ils d'affaire? C'est un secret de Polichinelle : cette mafia dispose de protecteurs hauts placés dans les structures du pouvoir. *«Pas de pitié pour les actes répréhensibles,* affirme M. Midaoui, *mais pas question d'agir sur la base de rumeurs.»* Pourtant, de Tanger à Tétouan, tout le monde connaît l'identité des gros trafiquants – de Dib, «le loup», à Abdeslouhed Meziane, «le roi du chocolat» – et feint de s'étonner qu'ils soient passés à travers les mailles de la justice.

Des trafiquants – et leurs complices – arrêtés, inculpés et durement condamnés, il y en a eu, bien sûr. Mais beaucoup de Marocains demandent à un pouvoir qui, selon eux, *«ne peut rien ignorer du monde de la drogue, de cesser de choisir ses victimes»*. Afin que soient brouillées, à jamais, les pistes qui mènent à Chefchaouen et à Kétama.

JACQUES DE BARRIN

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Menaces sur la trêve à Kaboul

Le trêve appliquée depuis le 16 février à Kaboul par les forces du président Rabbani et deux groupes rebelles a été rompue, dimanche 21. Des affrontements ont eu lieu dans les quartiers ouest de la capitale, contrôlés par le Wahdat, une alliance de factions chiites. Au sud de la ville, les combats ont aussi repris entre gouvernementaux et Hezb-i-Islami, le parti fondamentaliste de M. Hekmatyar. Un soldat a été blessé, selon le ministère de la défense. Le chef des miliciens ouzbeks naguère procommunistes, le général Rashid Dostom, a annoncé qu'il tentait de négocier un cessez-le-feu durable. Les Nations unies, de leur côté, ont demandé aux factions d'interrompre les hostilités pendant quarante-huit heures consécutives au moins, afin de permettre une évacuation des quelque mille blessés actuellement soignés dans les hôpitaux civils, ainsi que celle des derniers étrangers se trouvant encore à Kaboul. Les combats commencés le 19 janvier auraient fait de 3 000 à 5 000 morts. – *(AFP, AP.)*

CANADA

M. Joe Clark va se retirer de la vie politique

L'ancien premier ministre canadien et ancien ministre des affaires étrangères Joe Clark a annoncé samedi 20 février qu'il se retirait de la vie politique à partir des prochaines élections législatives, qui doivent se dérouler d'ici novembre prochain. M. Clark, leader du Parti conservateur, était devenu en 1979 le plus jeune premier ministre de l'histoire du Canada, à l'âge de quarante ans, après la défaite surprise des libéraux de M. Pierre Trudeau. Il ne devait toutefois conserver ce poste que neuf mois.

Sa rivalité ancienne avec le premier ministre actuel, M. Brian Mulroney, qui lui a ravi la direction du Parti conservateur en 1983, s'est ravivée quand son nom à circulé il y a quelques semaines comme candidat possible à la succession de celui-ci. Le premier ministre a cependant affirmé son intention de rester en place et de tenter de mener les conservateurs à la victoire pour un troisième mandat consécutif. Depuis l'échec retentissant du référendum constitutionnel du 26 octobre dernier, le départ de M. Clark, qui avait consacré toute son énergie pendant dix-huit mois à la réforme de la Constitution canadienne, était attendu. M. Clark est âgé aujourd'hui de cinquante-trois ans. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Arrestations massives avant une manifestation du Parti nationaliste Hindou

Des centaines de personnes ont été arrêtées en Inde, dimanche 21 février, annonce l'agence UPI. Le gouvernement de M. Rao entend ainsi contenir la grande manifestation annoncée pour le 25 février par le parti nationaliste hindou BJP. Cette formation, la plus importante de l'opposition, entend obtenir des élections anticipées après les graves événements consécutifs à la destruction de la mosquée d'Ayodhya, début décembre, par des éléments hindouistes fanatisés. M. Rao, qui est le chef du Parti du Congrès, a interdit cette manifestation, et des ordres stricts, incluant la possibilité d'ouvrir le feu, ont été donnés aux policiers. La semaine pourrait être très agitée dans la capitale de l'Inde, où un discours du chef de l'Etat devait ouvrir, lundi, la session budgétaire. Le BJP a annoncé son intention de boycotter la séance. La politique d'ouverture sur le marché à laquelle M. Rao a attaché son nom est menacée par la convergence de l'opposition du BJP, des partis de gauche et du Front national (centre-gauche), ces derniers contestant la remise en cause de l'économie dirigée pratiquée durant près d'un demi-siècle.

EUROPE

DANEMARK : selon un sondage

59 % des électeurs pour le « oui » à Maastricht

59 % des Danois voteraient en faveur du traité modifié de Maastricht sur l'Union européenne lors du prochain référendum prévu le 18 mai. C'est le résultat d'un sondage Vilstrup publié dimanche 21 février par le quotidien libéral *Politiken* (il a été réalisé du 14 au 16 février auprès de 983 personnes). 27 % des Danois voteraient contre, 11 % se montrent encore indécis et 3 % penchent pour l'abstention. Au dernier sommet européen d'Edimbourg, le Danemark avait obtenu d'importantes dérogations, notamment sur la monnaie et la défense.

D'autre part, le secrétaire au Foreign office, M. Douglas Hurd, a mis en garde, samedi 20 février, les *« eurorebelles »* britanniques tentés par un rejet du traité de Maastricht. Il a dressé la liste des conséquences d'un tel *« sabotage »*. Cela *« saperait irrémédiablement l'influence de la Grande-Bretagne au sein de la CEE »*, a-t-il déclaré au cours d'une réunion tenue par le Parti conservateur. Il a également estimé qu'un tel rejet *« serait interprété par les investisseurs internationaux comme une marginalisation de la Grande-Bretagne au sein de l'Europe »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : Salman Rushdie demande à rencontrer M. John Major.** – L'écrivain britannique Salman Rushdie a dénoncé, dimanche 21 février, le *« terrorisme international financé par l'Iran »* dont il est victime, en ajoutant : *« Ce que je voudrais vraiment, maintenant, c'est une rencontre officielle avec le premier ministre britannique John Major pour montrer à l'Iran que la Grande-Bretagne ne plaisante pas et protège ses ressortissants. »* Par ailleurs, selon l'agence officielle IRNA, le président iranien, M. Abkar Ashemi Rafsandjani, a réaffirmé, dans une lettre adressée à la CEE, que l'arrêt de mort contre l'auteur des *Versets sataniques* ne peut pas être levé. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : pour renforcer l'autorité de son gouvernement

M. Giuliano Amato a procédé à un remaniement ministériel limité

ROME

de notre correspondante

Après la démission, vendredi 19 février, de deux ministres, tout était possible : crise de gouvernement, ouverture, changement radical. L'affaire s'est soldée en un temps record pour que tout soit prêt lundi, à l'ouverture du marché boursier, et éviter à la lire de nouveaux avatars par un simple replâtrage. Un *rimpasto*, un remaniement très limité, qui a permis, dimanche en fin de matinée, au gouvernement Amato d'accoucher, non sans douleur, d'un gouvernement «Amato *bis*». L'essentiel des ministres reste en place. Le socialiste Franco Reviglio, jusqu'ici ministre du budget, passe aux finances, retrouvant au passage un poste qu'il a déjà occupé précédemment durant trois gouvernements. Il remplace le ministre démissionnaire Giovanni Goria. De même, à la santé, portefeuille laissé vacant vendredi par le libéral Francesco De Lorenzo, est nommé un autre libéral, avocat spécialisé dans les questions de jurisprudence, Raffaele Costa, qui, jusque-là ministre sans portefeuille, traitait le dossier des politiques communautaires et des régions.

Un ministère des privatisations

Trois nouveaux visages font leur apparition dans l'équipe gouvernementale : le démocrate-chrétien Beniamino Andreatta, qui fut le conseiller économique d'Aldo Moro avant d'être celui de l'actuel président de la démocratie-chrétienne, M. Martinazzoli. Brillant économiste, M. Andreatta veillera sur le budget – poste qu'il occupa déjà il y a pratiquement quatorze ans – ainsi que sur le dossier du Mezzogiorno.

Deuxième nouveau venu : un autre libéral, spécialiste de droit constitutionnel, le professeur Gianfranco Ciaurro, qui reprend le poste de ministre sans portefeuille des politiques communautaires et des régions. Enfin, grande et seule nouveauté, est créé de toutes pièces un dossier spécial consacré aux privatisations et confié à Paolo Baratta, un technicien des banques et de la finance, proche des milieux socialistes, qui devient ainsi ministre sans portefeuille, chargé des *privatisations*. Spécialisé de surcroît dans les problèmes du Mezzogiorno, M. Baratta fut, entre autres, le président du consortium de crédit pour les travaux publics, le CREDIOP.

A l'origine, au cours des discussions qui ont duré une bonne partie de la nuit de samedi à dimanche, M. Amato s'était décidé à profiter de l'occasion pour renforcer et donner plus de cohésion à son équipe, en tentant d'écarter notamment le ministre de l'industrie, le démocrate-chrétien Giuseppe Guarino, ouvertement hostile au programme de privatisations qu'il a tout fait pour retarder; mais M. Guarino, refusant obstinément le portefeuille de l'éducation qu'on lui offrait «en compensation», pour se cramponner à son fauteuil, le président du conseil n'a eu d'autre ressource pour contourner l'obstacle que de lui enlever le dossier privatisations, un des plus brûlants, et de nommer à la hâte un ministre pour s'en occuper.

Pour le reste, aucun changement de ligne politique, seulement un changement d'hommes. A cela près que les «techniciens» proprement dits l'emportent sur les nominations politiques parmi les derniers arrivés, redonnant un peu plus de crédibilité à un gouvernement affaibli, lui aussi, par les scandales liés à la corruption, qui ont déjà eu raison de trois ministres. Pour faire bonne mesure et «nettoyer» encore davantage, M. Amato a déjà fait part de son intention de discuter du sort des cinq sous-secrétaires d'Etat objets d'enquêtes judiciaires, lundi après-midi, lorsqu'il devait rencontrer une nouvelle fois le chef de l'Etat.

Le problème reste entier : même un peu plus crédible, le gouvernement ne bénéficie toujours pas d'une vraie majorité, et la peur du vide politique ne pourra peut-être pas toujours tout justifier. Nombreux sont ceux qui déplorent cette simple opération de survie et regrettent que M. Amato n'ait pas réussi à ouvrir, une fois encore, la porte au PDS (ex-PCI) ou aux Républicains, voire à la Ligue, qui s'est prononcée pour un gouvernement de *« techniciens à durée limitée »* pour faire la transition avant de nouvelles élections. Parmi les commentaires les plus acérés, on remarquera celui de l'ex-président de la République, M. Francesco Cossiga : *« En dépit de la présence de personnalités éminentes*, a-t-il déclaré, *nous avons affaire à un petit gouvernement d'hypocrisie nationale, aux objectifs de plus en plus confus, si ce n'est celui de défendre à tout prix le statu quo. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Arrestation du directeur général des autoroutes.** – Le directeur général de la société des autoroutes italiennes (ANAS), Mariano Del Papa, a été arrêté, samedi 20 février à Milan, dans le cadre de la vaste enquête sur la corruption en Italie, a-t-on appris de source judiciaire. M. Del Papa est accusé de concussion aggravée et continue, a-t-on précisé de même source. Il aurait perçu d'importants dessous-de-table en échange de faveurs dans l'exercice de ses fonctions. Les magistrats le soupçonnaient *de vouloir quitter clandestinement* l'Italie pour se soustraire à l'enquête, après que son épouse eut retiré vendredi une importante somme d'argent dans une banque milanaise. – *(AFP.)*

La situation en Bosnie-Herzégovine

Le HCR annonce la reprise de ses opérations humanitaires

GENÈVE

de notre correspondante

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, dimanche 21 février, la reprise totale de ses opérations en Bosnie, *après avoir* reçu des trois belligérants l'assurance qu'ils n'entraveraient plus l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire. Excédée par les barrages serbes qui empêchaient les secours destinés aux enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie de passer, aussi bien que par l'entêtement des autorités de Sarajevo à bloquer, par mesure de représailles, les vivres destinés à la population de la ville, la présidente *du HCR, Mme Sadako Ogata, avait* décidé de renoncer, la semaine dernière, à presque toute activité humanitaire dans la région (*le Monde* du 19 février).

Mais les belligérants ont finalement *cédé. Les Serbes* ont assuré le HCR et la présidence de la CEE qu'il n'y aurait plus de blocage de leur part pour la livraison d'aide humanitaire vers l'est de la Bosnie. Les Croates ont donné de leur côté, par écrit, leur soutien total au libre passage des convois humanitaires et demandé la reprise du ravitaillement. Enfin, le gouvernement bosniaque a recommandé la fin du boycottage des livraisons à Sarajevo et demandé la reprise du pont aérien aussitôt que possible, rappelle le HCR.

La décision unilatérale du HCR de suspendre l'aide humanitaire avait été fortement contestée au siège de l'ONU à New-York, mais cette querelle et les rumeurs de démission de Mme Ogata ne semblent plus être qu'un mauvais souvenir. Dimanche, le haut-commissaire pour *les réfugiés s'est* entretenu par téléphone avec le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Le dialogue aurait été, dit-on, des plus amicaux, et le HCR a publié *un communiqué* pour annoncer qu'un convoi de dix camions transportant 72 tonnes de secours était parvenu dans l'enclave de Zepa, ville de 35 000 habitants située dans l'est de la Bosnie et assiégée depuis le 17 janvier. *« Je suis soulagée*, a déclaré Mme Ogata, *que nous ayons pu reprendre nos activités après moins de quatre jours... Il semblerait que notre décision de les suspendre temporairement ait déjà produit les résultats souhaités. »*

I. V.

□ **GÉORGIE : raid aérien sur Soukhoumi.** – Un avion militaire russe a bombardé, samedi 20 février, un quartier de Soukhoumi (capitale de l'Abkhazie, aux mains des forces géorgiennes qui affrontent les autonomistes abkhazes), faisant un mort et huit blessés, dont le journaliste Tenguiz Pachkoria, *travaillant notamment* pour l'AFP. M. Chevardnadze s'est rendu, dimanche, sur place et a déclaré que la Géorgie ripostera *« de façon appropriée »*. Le ministère de la défense russe a indiqué *que son aviation avait « neutralisé des points de tir contre une zone de stationnement de parachutistes russes à Etchery »*, une localité voisine où sont aussi déployées des forces abkhazes. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : un Tupolev détourné vers la Suède.** – Parce qu'il n'avait pas les *« 50 à 100 mois de salaire »* que coûte un billet pour les Etats-Unis, Tamerlan Moussaev, un Azerbaïdjanais de vingt-sept ans, armé de deux grenades et accompagné de son épouse Marina et de leur bébé de huit mois, a détourné, samedi 20 février, un Tupolev-134 qui effectuait le vol Tioumen (Sibérie)-Saint-Petersbourg avec 80 passagers à bord. Après une escale à Tallinn, en Estonie, où la plupart des passagers ont été libérés, le pirate de l'air s'est rendu aux autorités à Stockholm, où il a été inculpé. *Des passagers*, de retour dimanche à Saint-Petersbourg, ont déclaré que le pirate *« avait l'air malade et très malheureux »* et qu'ils *« comprenaient »* les mobiles de son action. – *(AFP.)*

EUROPE

et la tournée du président de la Turquie dans les Balkans

M. Turgut Ozal a offert une coopération économique à quatre pays de la région

Le président de la Turquie, M. Turgut Ozal, a achevé, dimanche 21 février, à Zagreb, une tournée d'une semaine dans quatre pays des Balkans (Bulgarie, Macédoine, Albanie et Croatie). Il a tenté de dissiper les malentendus sur le rôle de la Turquie dans la région et souligné qu'Ankara n'avait pas l'intention de contrôler les Balkans. *«La Turquie,* a-t-il déclaré, *n'est pas à la poursuite d'une mégalo-idée ottomane.»*

ISTANBUL

de notre correspondante

Les propos rassurants tenus par M. Ozal s'adressaient en particulier à la Bulgarie. Les relations entre Sofia et Ankara se sont réchauffées au cours des deux dernières années, mais les Bulgares craignent l'influence grandissante des Turcs, d'autant que la position des deux pays sur le conflit de Bosnie-Herzégovine diffère. Contrairement à la Turquie, la Bulgarie est hostile à toute intervention militaire en Bosnie. Ses dirigeants estiment que, si une telle action s'avérait nécessaire, les pays balkaniques devraient s'abstenir d'y participer, alors que les Turcs ont à plusieurs reprises indiqué qu'ils étaient prêts à envoyer des troupes – si l'ONU le souhaitait.

La visite de M. Ozal en Macédoine, qui ne pouvait que compliquer les relations déjà difficiles avec la Grèce, était naturellement controversée. M. Ozal, accompagné par de nombreux hommes d'affaires, a lancé un appel à la communauté internationale pour la reconnaissance de la Macédoine et promis aux dirigeants macédoniens l'aide de son pays en matière de formation militaire ainsi qu'une assistance économique.

A Tirana, M. Ozal a promis de soutenir l'Albanie *«quelle que soit sa situation»*. Il a évoqué un plan de coopération économique, prévu sur une période de quinze ans, qui ferait de l'Albanie un *«paradis fiscal»*. Le président turc a également exhorté les dirigeants albanais à normaliser leurs relations avec la Macédoine. *«La stabilité en Macédoine est très importante, pour vous comme pour nous,»* a-t-il déclaré.

En Croatie, dernière étape de sa tournée, M. Ozal a visité un camp de réfugiés musulmans de Bosnie et rencontré son homologue croate, M. Franjo Tudjman. Affirmant que les Croates chrétiens et les Bosniaques musulmans sont des alliés naturels, le président turc a répété que le conflit de Bosnie-Herzégovine n'était pas une guerre de religion.

Le guerre en Bosnie a évidemment dominé les entretiens du président Ozal au cours de sa visite. *«J'espère que le monde trouvera un moyen d'arrêter cette tragédie et punira les coupables,»* a-t-il déclaré. Cependant cette tournée avait également des buts économiques. M. Ozal a mentionné un projet d'autoroute qui relierait la Turquie, la Bulgarie, la Macédoine et l'Albanie, dans le cadre d'une coopération économique et politique à long terme avec les pays des Balkans.

NICOLE POPE

□ **MACÉDOINE : manifestations contre l'installation d'un camp de réfugiés à Skopje.** – De nouveaux affrontements se sont produits, dimanche 21 février, entre la police et quelque trois mille habitants du quartier Djorce, situé à l'ouest de Skopje, qui manifestaient pour la deuxième journée consécutive contre la construction dans leur zone d'un camp destiné à des réfugiés de Bosnie-Herzégovine. Sept policiers ont été blessés, dont trois assez grièvement, ainsi que deux pompiers. Du côté des manifestants, six personnes ont été légèrement blessées. Un cameraman de la télévision de Skopje a également été blessé et sa caméra détruite.

AMÉRIQUES

NICARAGUA : un entretien avec le lieutenant-colonel Frank Ibarra

Le chef des «escadrons de la mort» sandinistes annonce que des dirigeants politiques vont être «exécutés»

Les escadrons de la mort sandinistes, qui avaient revendiqué l'assassinat du principal animateur de la lutte pour la récupération des biens confisqués entre 1979 et 1990, Arges Sequeira, le 23 novembre, ont opté pour l'escalade de la violence en annonçant, dimanche 21 février, qu'ils *«exécuteraient»* les dirigeants politiques favorables à la restauration des *«privilèges»* en vigueur à l'époque de la dictature de la famille Somoza. C'est du moins ce que leur chef, Frank Ibarra, a affirmé au cours d'un entretien au *Monde*.

SANTA-CARMELA
(Nord du-Nicaragua)

de notre envoyé spécial

On savait qu'ils existaient sous le nom inquiétant de Forces punitives de gauche (FPI, selon le sigle espagnol), mais ils n'avaient encore jamais montré leurs visages. C'est désormais chose faite à l'issue d'une rencontre inattendue dans les montagnes du département de Jinotega, à 150 kilomètres au nord de la capitale Managua.

L'homme officiellement le plus recherché du Nicaragua, le lieutenant-colonel Frank Ibarra, accusé d'avoir assassiné Arges Sequeira, nous attend à quelques kilomètres à peine de la route reliant les villes de Matagalpa et de Jinotega. Une vingtaine d'hommes en treillis, équipés de kalachnikovs, de mitrailleuses et d'un lance-roquettes russe RPG-7, assurent sa sécurité sur la colline boisée, entre les champs de maïs et de haricots noirs. Tous portent un foulard noir couvrant le visage. Seul Frank Ibarra se découvre, mais il garde sa casquette noire décorée d'un portrait du chanteur jamaïcain Bob Marley. Cet ancien commandant de la Sécurité de l'Etat, âgé d'une quarantaine d'années, barbu, sûr de lui et s'exprimant avec détermination, se présente comme le *«chef d'état-major des FPI»*.

«Nous ne sommes pas des terroristes, dit-il, *mais nous voulons en finir avec les bourreaux du peuple qui cherchent à lui enlever les terres, les usines et les maisons que la révolution lui a données. Le peuple a élu un gouvernement bourgeois* (les sandinistes ont été battus aux élections du 25 février 1990), *mais nous ne permettrons pas que les acquis de la révolution soit remis en question.»* Frank Ibarra se veut le défenseur des lois 85 et 86, qui ont permis aux sandinistes, avant de remettre le pouvoir à la présidente Violeta Chamorro, de se répartir les biens confisqués au secteur privé à partir de 1979. En préconisant le retour de ces biens à plus de cinq mille anciens propriétaires, Arges Sequeira était donc devenu un ennemi mortel, d'autant qu'il avait obtenu quelques succès dans ses démarches.

«Contrairement à ce que dit la police, ce n'est pas moi qui ai tué Sequeira», affirme le chef d'état-major des FPI, sans faire grand cas des nombreux témoignages et des preuves apportés par l'enquête, menée en collaboration avec des inspecteurs espagnols. Il dément que le capitaine Javier Espinoza, qui se tient derrière lui, soit également impliqué. Il reconnaît, en revanche, avoir ordonné *«l'enlèvement de Sequeira pour l'obliger à dire publiquement qu'il travaillait pour l'ambassade des Etats-Unis». «Malheureusement, il a réagi violemment au moment de son interception, et il a été tué»*, ajoute-t-il sans grand regret.

«Nous ne sommes pas des assassins mais les justiciers du peuple», dit-il pour justifier les autres *«condamnations à mort»*, que ses *«commandos urbains»* devront mettre à exécution dès que possible. Le premier sur la liste est un député démocrate-chrétien, Humberto Castilla, accusé d'avoir fait des déclarations en faveur des anciens rebelles de la Contra qui ont contribué à la défaite électorale des sandinistes et ont commencé à reprendre les armes pour assurer eux-mêmes leur protection (selon l'Organisation des Etats américains, qui vérifie l'application des accords de paix, 173 ex-contras, y compris leur principal dirigeant, Enrique Bermudez, ont été assassinés depuis juillet 1990, en toute impunité, puisque la police et la justice, comme l'armée, sont toujours contrôlées par les sandinistes).

Des liens avec l'armée?

Sans aller, *«pour l'instant»*, jusqu'à les menacer de la peine de mort, Frank Ibarra met en garde le maire de Managua, Arnoldo Aleman, le vice-président de la République, Virgilio Godoy, et les *«autres dirigeants de droite comme Alfredo Cesar»*, l'ancien président de l'Assemblée nationale. *«Ils veulent retourner à l'époque de Somoza en appliquant une politique néo-libérale qui rend les pauvres de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches.»*

Ces «gardiens de la révolution», qui ressemblent beaucoup aux sinistres escadrons de la mort du Salvador et du Guatemala, ont-ils un lien avec l'armée et son chef, le général Humberto Ortega, maintenu dans ses fonctions par la présidente Chamorro au nom de la «réconciliation» nationale? Le lieutenant-colonel Ibarra s'en défend, affirmant qu'il a quitté l'armée en juin 1992 et qu'il est en désaccord avec *«l'attitude molle des hauts dirigeants militaires, disposés à appuyer la politique néolibérale du gouvernement»*. Il reconnaît pourtant qu'il a commencé à mettre en place, avec d'autres militaires, les structures des FPI *«il y a deux ans»*, alors qu'il était encore dans l'armée.

Comment expliquer qu'il se déplace avec tant de facilité à l'intérieur du pays, mais aussi à l'étranger? Trois semaines après l'assassinat de Sequeira, il a voyagé au Mexique, où il a passé près d'un mois, jusqu'au 9 janvier. Comment est-il sorti du Nicaragua et y est-il entré de nouveau? *«Par l'aéroport de Managua, comme tout le monde»*, dit-il avec un sourire entendu.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **Nouveaux combats dans le nord du pays** – Quatre anciens contras ont été tués et quatre autres blessés à la fin de la semaine dernière dans le village d'El Guabo, à 160 km au nord de Managua, a-t-on appris, samedi 20 février, de source officielle. Des combats entre l'armée nicaraguayenne et des bandes armées d'anciens contras et d'anciens sandinistes, reprochant chacun au gouvernement d'être les laissés-pour-compte de sa politique de «réconciliation nationale», ont fait soixante-dix morts depuis la fin décembre dans le nord du Nicaragua, a-t-on ajouté au ministère de l'intérieur. – *(Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : le juge Gerhard Gesell est mort.** – Le juge Gerhard Gesell, qui s'était rendu célèbre lors des affaires du Watergate et de l'Irangate, est mort vendredi 19 février d'un cancer du foie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Durant ses vingt-cinq ans d'activité, le juge Gesell a eu à traiter plusieurs dossiers très sensibles, comme celui des papiers du Pentagone pendant la guerre du Vietnam, l'affaire du «Watergate», et le procès du colonel Oliver North à propos du scandale de l'Irangate. – *(AP.)*

POLITIQUE

Mort de Jean Lecanuet

Un centriste d'opposition puis de pouvoir

M. Jean Lecanuet, sénateur (Union centriste) de Seine-Maritime, maire de Rouen, est mort des suites d'un cancer dans la nuit du 21 au 22 février à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il aurait eu soixante-treize ans le 4 mars. Il avait été, en 1965, le candidat des centristes d'opposition à la présidence de la République contre le général de Gaulle et M. Mitterrand. Il avait été ministre de la justice dans le gouvernement de M. Chirac de 1974 à 1976, puis ministre du Plan et de l'aménagement du territoire dans celui de M. Barre de 1976 à 1977. Président du Centre démocrate, puis du CDS de 1966 à 1982, il avait été président de l'UDF de 1978 à 1988.

M. Jean Lecanuet aura connu très tôt – trop tôt, pensaient certains de ses amis – son heure de gloire. C'était face au général de Gaulle, lors de l'élection présidentielle de 1965, la première au suffrage universel direct depuis la réforme constitutionnelle de 1962. Lors du premier tour, le 5 décembre 1965, il était arrivé en troisième position (derrière M. Mitterrand qui avait recueilli 32,23 % des suffrages exprimés), obtenant en métropole 3 767 404 voix, soit 15,85 % des suffrages exprimés. Plusieurs personnalités pressenties s'étant récusées, il s'était porté candidat, le 19 octobre, avec l'appui du MRP, dont il avait quitté la présidence pour être *« au-dessus des partis »*. Son succès fut inespéré. Avec lui, le centre semblait prendre corps.

Durant la campagne, il avait transformé en publicité ce qui n'était encore que de la réclame politique... Ce que l'on n'appelait pas encore le « look », sourire éclatant et allure sportive, fut utilement mis en valeur par une télévision qui commençait à prendre sa place dans le débat politique français.

Adversaire du pouvoir gaulliste

Le général de Gaulle, délaissant dans un premier temps cet instrument, *ne se risquera plus à le négliger*, après avoir été mis en ballottage au premier tour. Après six ans de présidence gaulliste, les Français ont été sensibles au charme, à la vitalité, au style « américain » de ce sénateur centriste de quarante-cinq ans. Ses brochures de campagne vantaient alors cet *« homme de demain »* qui sera parmi *« les pilotes de la nation » : « par l'âge, l'« étiquette » démocrate, l'humanisme chrétien, les idées et le regard posé lucidement sur les affaires du monde, voilà bien le style Kennedy »*. Les deux hommes *pour* lesquels il avouait alors une admiration sans borne sont Robert Schuman, le père de l'Europe, et John Kennedy.

Les Français avaient eu quelques semaines pour faire la connaissance de ce fils de représentant de commerce, agrégé de l'Université à vingt-deux ans. En feuilletant ses tracts et plaquettes électorales, ils avaient découvert les grands traits de sa carrière. Il avait fait partie de l'un des réseaux de sabotage de la Résistance. Arrêté par la Gestapo, il était parvenu à s'évader. Peu après la Libération, il était appelé par M. Pierre-Henri Teitgen à l'état-major du *MRP. De 1945 à 1951*, il participait à huit cabinets ministériels, tous MRP. Elu de justesse député de Seine-Maritime, en 1951, grâce au système des « apparentements » qui avait tant desservi les gaullistes du RPF et le PCF, il était battu en 1956 et en 1958 malgré les désistements des poujadistes et des radicaux. En 1959, il était entré au Sénat pour représenter le même département. Il *devenait également premier adjoint* au maire de Rouen. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat (tour extérieur), il sera chargé de mission de M. Pierre Pflimlin, qui fut ministre des finances en 1957-1958 puis président du conseil en mai 1958. Il demeurera son directeur de cabinet dans le gouvernement de Gaulle, le dernier de la IVe République.

Dans les premières années de la Ve République, le sénateur de Seine-Maritime s'était affirmé comme un adversaire de *plus* en plus *résolu* du pouvoir gaulliste, sans pour autant *ménager ses flèches contre* les communistes. De 1960 à 1963, il avait été le président du groupe sénatorial du MRP (en mai 1963, il avait été élu président de ce mouvement). Il avait participé activement à l'action du *« cartel des non »* qui s'opposait à la réforme constitutionnelle de 1962, introduite par le biais référendaire par le général de Gaulle afin de permettre l'élection du président de la *République au suffrage universel* direct. En 1964, il avait été élu à la *présidence du « Comité des démocrates »* qui regroupait les représentants du MRP, du Parti radical et des indépendants non gaullistes (CNI). Mais quand il se présenta à l'élection présidentielle, c'était encore pour le grand public un inconnu.

Le jeune sénateur de la Seine-Maritime proclamait gravement dans ses discours que *« les partis actuels correspondent à des conflits périmés »*. Il cherchera, en vain, à tracer une troisième voie entre le gaullisme et le marxisme. Le rêve de création d'une grande fédération démocrate-socialiste associant le MRP et la SFIO fera long feu le 18 juin 1965, *faute d'avoir obtenu, comme le* souhaitait Jean Lecanuet, que les socialistes *rompent clairement* avec les communistes et assouplissent leur attachement au principe de la laïcité de l'enseignement. L'ambiguïté de la SFIO due à la rivalité entre Guy Mollet, le secrétaire général, et Gaston Defferre, candidat pour quelques jours encore à l'élection présidentielle de la fin de l'année, fera en réalité l'affaire de Jean Lecanuet et de François Mitterrand, qui se trouveront en compétition six mois plus tard contre le général de Gaulle. Le président du *MRP avouera, plus tard, son scepti*cisme quant aux chances de faire bouger les frontières politiques tant le corset des institutions de la Ve République – et le mode de scrutin majoritaire – lui semblait trop étroit pour laisser un centre autonome s'épanouir.

Aux élections législatives de mars 1967, la campagne des centristes avait contribué à empêcher les gaullistes d'emporter la majorité absolue. Mais en quinze mois le centre avait perdu près de 800 000 voix (les candidats du Centre démocrate n'étaient pas présents partout). Lors de l'élection présidentielle de 1969, provoquée par la démission du général de Gaulle, les formations centristes se présentaient en ordre dispersé : tandis que Jacques Duhamel, président du groupe Progrès et Démocratie moderne, soutenait l'ancien premier ministre du général, Georges Pompidou, Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, se retrouvait avec deux autres formations de « l'entente centriste » (le Centre républicain de M. André Morice et le Centre national des indépendants de M. Camille Laurens) dans le camp du candidat Alain Poher, président par intérim. Auparavant, il avait pris une part active à la campagne référendaire en appelant à dire « non » au général de Gaulle. *« Une fois de plus, le général de Gaulle interprète les événements à sa manière. Les problèmes auxquels sont confrontés les Français (...) sont présentés comme la conséquence d'une vaste conjuration contre la nation et le régime. Il n'y a d'autres conjurations que celles des erreurs accumulées par le pouvoir au cours des dernières années. »*

Ministre de M. Giscard d'Estaing

Au début des années 70, il continue pourtant le même combat pour la constitution d'un centre solide qui n'ait à *« compter ni sur la majorité, ni sur les partis de gauche »*. Il se bat sur le terrain de la décentralisation et de l'Europe. Le président du Centre démocrate proposait alors *« l'alternative sans l'aventure »*. En 1968, lui, *pourtant étranger à la bonne bour*geoisie rouennaise, devient le premier édile de Rouen. En *novembre* 1971, une partie de l'opposition se mobilise au sein du Mouvement réformateur, tandis que socialistes et communistes préparent leur rapprochement. Le Parti radical (alors dirigé par le député de Meurthe-et-Moselle, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), le Centre démocrate, le Centre républicain et le Parti de la démocratie socialiste se mettent d'accord, à Saint-Germain-en-Laye, pour lancer ce nouveau mouvement. L'entreprise *suscite, ici ou là, quolibets* et sourires. Le secrétaire général de l'UDR, M. René Tomasini, raille l'alliance des *« deux rebouteux »*, MM. Lecanuet et Servan-Schreiber. Les radicaux et les centristes figurent, à égalité, dans le bureau national du Mouvement réformateur (décembre 1971).

En juin 1972, le maire de Rouen clamait, peut-être un peu vite : *« L'heure du centre arrive ! »* Mais dans le même temps, il prenait position à plusieurs reprises pour Georges Pompidou : en mars 1972, il reprochait même à certains gaullistes de ne pas soutenir la politique européenne du chef de l'Etat ; *au mois* d'avril, au grand dam des socialistes, il se prononçait pour le « oui » au référendum sur l'Europe et en septembre, il proposait, au nom des réformateurs, un pacte de législature. Certains le suspectaient de préparer un ralliement à la majorité. Aux élections législatives de mars 1973, il retrouvait les bancs de l'Assemblée nationale (première circonscription de Seine-Maritime).

Au lendemain du premier tour, il avait eu des *conversations* avec le premier ministre, M. Pierre Messmer. Certains de ses amis lui reprochèrent de chercher à sauver la majorité. Un poste ministériel lui fut même proposé. Il le refusera, faisant taire les rumeurs sur son ralliement. Le débat sur *« l'ouverture »* à des ministres venus du centre avait, déjà, été *amorcé* à l'époque. *Il* tournera court. Un groupe réformateur, fort de trente-deux députés, sera créé au Palais-Bourbon. Mais l'entreprise « réformatrice » a du mal à mordre réellement sur le débat politique français. Des tensions apparaissent entre centristes et radicaux, M. Lecanuet refusant notamment la fusion *des deux partis. Il tenait à* ce que le centre conserve son identité et ne soit pas fondu dans une entité multiforme. Les centristes étaient agacés par la personnalité bouillante de M. Servan-Schreiber. Les radicaux suspectaient M. Lecanuet et ses amis de vouloir flirter avec la majorité. La situation des centristes était décidément toujours aussi inconfortable. Ils étaient obligés de faire de l'équilibrisme *en pratiquant*, à la fois, *« l'opposition et le dialogue »*. Difficulté que *rencontrera, bien plus tard*, M. Pierre Méhaignerie en fondant, en juin 1988, un groupe centriste autonome à l'Assemblée nationale : l'Union du centre (UDC).

L'élection présidentielle de 1974, consécutive au décès du président Pompidou, va faire basculer M. Lecanuet dans le camp de M. Valéry Giscard d'Estaing, avec lequel il a de *« très larges convergences de vues »*. Le 10 avril 1974, le président du Centre démocrate faisait entériner par le conseil politique de sa formation sa décision de soutenir l'ancien ministre des finances. Avec Pierre Abelin, il participe à l'élaboration du programme social du candidat. *« Je suis convaincu qu'une phase d'histoire entièrement nouvelle s'ouvre et qu'il nous appartient de rechercher ce que nous avons de commun pour regarder ensemble l'avenir du pays »*, déclarait-il en accueillant le candidat Giscard d'Estaing à Rouen le 22 avril. Huit jours plus tard, dans les colonnes du *Monde*, il en appelait au *« changement » : « Valéry Giscard d'Estaing portera les espoirs d'une majorité nouvelle pour un renouveau politique de la France. La percée de sa candidature, prélude à son succès, est certaine. »* Il ne se trompait pas. Il avait fait *« le bon choix »*.

Le premier gouvernement de M. Giscard d'Estaing comptera quatre ministres réformateurs : Jean Lecanuet, ministre de la justice, Jean-Jacques Servan-Schreiber, éphémère ministre des réformes, Pierre Abelin, ministre de la coopération, et Michel Durafour, *ministre du travail*. *« Nous sommes l'aile gauche de la majorité »*, proclamait-il. Neuf ans après sa spectaculaire percée présidentielle, Jean Lecanuet avait enfin trouvé un point d'arrimage. Mais la Ve République n'avait-elle pas eu raison du rêve d'indépendance du centre ? Noël-Jean Bergeroux écrivait alors dans *le Monde* : *« Au bout du compte, ce grand ennemi de la bipolarisation a tout de même fini par plier devant la bipolarisation. (...) Reprochera-t-on à M. Lecanuet d'avoir enfin renoncé au rôle de gardien vigilant, mais sans avenir, de la pureté centriste ? »*

Au mois de juin, le nouveau garde des sceaux faisait adopter l'abaissement à dix-huit ans des majorités électorale et civile. Les difficultés commençaient avec les graves mutineries de Clairvaux au mois de juillet. Le nouveau ministre de la justice affirmait qu'il fallait tenir à l'opinion publique le double langage de l'ordre et des réformes. Dans la foulée, il créait des « missions d'urgence » pour les prisons. La crise pénitentiaire se révélera particulièrement dure. Jean *Lecanuet tentera de l'enrayer en* réformant notamment la condition *pénitentiaire* (suppression de fait du casier judiciaire, parités de salaires entre surveillants et policiers, remise en cause des courtes peines de prison). Dans la bataille parlementaire sur le projet de loi concernant l'interruption de grossesse, il se déclarait *« entièrement solidaire du gouvernement : la loi de 1920 n'est plus applicable : voilà la dure vérité »* dira-t-il, dans une ambiance houleuse au Palais-Bourbon, à ceux qui tentaient de le mettre en opposition avec ses *convictions de chrétien. Son passage* place Vendôme sera également mar*qué par la réforme du divorce, votée* à l'Assemblée nationale en juin 1975.

C'est également en juin de cette année que les centristes feront un pas *important vers l'unité du centre*. Les assises des réformateurs ont lieu à Paris les 14 et 15 juin en présence des formations contractantes : le Centre démocrate, le Parti radical, le Centre républicain, le Mouvement démocrate socialiste de France et le Centre Démocratie et Progrès. En février 1976, le processus de fusion des deux plus importantes formations centristes (le Centre démocrate de *M. Lecanuet, le Centre Démocratie* et Progrès de Jacques Duhamel) est *amorcé*. Le CDS *est en voie de* constitution.

*Après le départ fracassant de Mati*gnon de M. Jacques Chirac, en août 1976, Jean Lecanuet *prend* dans le premier gouvernement Barre le portefeuille du Plan et de l'aménagement du territoire. Il est l'un des trois « poids lourds » du gouvernement, ministre d'Etat tout comme MM. Michel Poniatowski (RI) et Olivier *Guichard (UDR). Les tensions* au sein de la majorité s'aggraveront, tout particulièrement après la création, en décembre 1976, du RPR, perçu comme une machine de guerre anti-giscardienne. Le premier ministre, M. Raymond Barre, qui souhaitait avoir les coudées franches, écartait en mars 1977 les trois ministres d'Etat.

La sortie du gouvernement de Jean *Lecanuet relancera, au sein du CDS*, le débat du positionnement du centre. Lors du conseil politique du CDS, le 14 mai 1977, il était accusé, à mots couverts, d'avoir trop étroitement lié le sort du centre à celui des RI. Le CDS acceptera pourtant d'entrer dans le cartel électoral que représente l'UDF, dont M. Lecanuet deviendra le premier président (il le restera jusqu'en 1988). Les élus centristes siégeront *dans* un groupe parlementaire commun aux formations *de l'UDF. Le président de l'UDF* s'engageait résolument aux côtés de M. Giscard d'Estaing dans la campagne présidentielle, dénonçant *« les périls de la politique aventureuse »* de M. François Mitterrand. Après la victoire du candidat de la gauche, il tentera avec *M. Jacques* Chirac de faire front pour les élections législatives *consécutives* à la dissolution de l'Assemblée nationale, en regroupant *le RPR et l'UDF*, au sein d'une alliance baptisée *« Union pour une nouvelle majorité »*. Dans la foulée du succès de M. Mitterrand, les socialistes *obtiendront* la majorité absolue à l'Assemblée. Jean Lecanuet se *retrouvait* une nouvelle fois dans l'opposition. Son scepticisme quant aux chances de modifier en profondeur les lignes de clivage de la vie politique française ne fera, au fil des ans, que se renforcer.

« Cela me paraît très difficile, pour ne pas dire impossible », répondait-il en septembre 1985 à ceux qui l'interrogeaient sur les chances de « décrisper » la vie politique française comme M. Giscard d'Estaing avait souhaité le faire lors de son septennat. Il se refusera à entrer dans le gouvernement Chirac de cohabitation, en *1986, jugeant* que M. Mitterrand n'était pas *« cohabitable »* (il *acceptera toutefois*, comme d'autres personnalités de l'opposition, d'être l'un des envoyés du chef de l'Etat lors des tensions dans le Golfe pour expliquer la position de la France (en Inde et en Turquie, au mois d'août 1990)). *« Les socialistes n'ont pas changé*, disait-il en 1988 après la constitution d'un gouvernement d'ouverture autour de M. Michel Rocard. *Ils veulent simplement plumer la volaille centriste* [pour fabriquer] *un gros oiseau socialiste avec une petite aile communiste et une petite aile centriste... »* Eternel dilemme ! En 1982, au terme d'un bail de six ans, il abandonnait la présidence du CDS, qui revenait à M. Pierre Méhaignerie, perçu, à l'époque, comme « l'homme de Giscard ». Douloureuse séparation. Mais ce passionné de politique rêvait à une autre conquête : celle de la présidence du Sénat. Les mandats et fonctions ne lui manquaient pourtant pas, et il ne cachait pas qu'il était très difficile pour un homme politique d'accepter de *« mourir un peu »* en préparant sa succession. S'il quittait la direction du CDS, il restait toutefois patron de l'UDF (jusqu'en juin 1988, M. Giscard d'Estaing lui succédant alors après l'avoir poussé doucement vers la porte). La loi sur le cumul des mandats n'ayant pas encore frappé, il était alors maire de Rouen (avec les différentes présidences qui s'y rattachent), *sénateur*, président d'une importante commission, député européen et président du conseil général de la Seine-Maritime. Il devra petit à petit abandonner certains de ses mandats.

En 1988, dans son vaste bureau sénatorial de président de la commis*sion des affaires* étrangères, de la défense et des forces armées, il *confiait qu'il* lui avait sans doute manqué la rage de vaincre et l'obsession du pouvoir indispensables pour transformer son bel essai de 1965. Chez lui, le politique n'était jamais parvenu totalement à effacer le philosophe (il fut, en 1942, le plus jeune agrégé de France dans cette matière). D'où un léger décalage, une distance intellectuelle que certains prenaient pour une forme de dilettantisme de bon aloi ; un dilettantisme préjudiciable à qui veut gravir les marches du pouvoir suprême. Lors des traditionnelles rencontres d'été des jeunes centristes, il savait, avec talent et verve, mêler l'analyse politique et les références littéraires. L'Europe – son grand combat – était souvent au cœur de son propos. Il aimait séduire son auditoire. Il ne l'ignorait pas et en jouait avec un plaisir non dissimulé. Et pour tous, après plus de quarante ans de combat politique, il faisait figure de père du centrisme, même s'il avait pris quelques distances avec le mouvement lui-même. Il aura disparu sans avoir vu son grand rêve d'un centre autonome se réaliser.

PIERRE SERVENT

Des successions difficiles

ROUEN

de notre correspondant

Dirigeant politique tout-puissant d'une ville, d'un département et d'une région, Jean Lecanuet n'aura pas su organiser sa succession. Si son siège au Sénat doit être occupé par M. Roger Fossé, ancien président du conseil régional, ancien député RPR, qui était le premier non élu de la liste conduite par Jean Lecanuet aux élections sénatoriales de 1986, la présidence du conseil général de Seine-Maritime et surtout le fauteuil de maire de Rouen faisaient l'objet de tractations délicates avant même le décès de leur titulaire.

Au conseil général, que Jean Lecanuet présidait depuis 1974, la situation serait presque limpide s'il n'y avait, pour les prétendants à la succession, le handicap de l'âge. La place pourrait revenir à M. André Martin, soixante-six ans, premier vice-président depuis que M. Antoine Rufenacht, député RPR, a abandonné, en avril 1992, l'assemblée départementale, pour la présidence du conseil régional de Haute-Normandie. *Pour M. Martin*, ce serait l'avènement d'un ancien *de la SFIO, qui anime aujour*d'hui le Parti social-démocrate *en Seine-Maritime, avec une* bonne poignée d'élus munici*paux, maires, conseillers géné*raux et conseillers régionaux.

La pression des « indépendants »

L'approche des échéances cantonales accentue cependant le caractère provisoire de la fonction et laisse une chance à M. Paul Caron, soixante et onze ans, sénateur CDS, très proche de Jean Lecanuet. Derrière *MM. Martin et Caron*, les candidats sont trop jeunes et déjà *brisés par la « mécanique »* Lecanuet, comme M. Jean-Pierre Deneuve, *énarque, conseiller* général de Fécamp.

La bataille est encore plus vive pour la mairie de Rouen. *Jean Lecanuet avait pourtant* multiplié les tentatives pour *mettre en avant un successeur* potentiel. Le dernier en date *était M. Claude Bébéar, patron* d'Axa Assurances, second de la *liste du maire sortant aux muni*cipales de 1989. L'homme d'affaires a abandonné la mairie un an plus tard, officiellement pour des raisons de santé. Ces derniers mois, Jean Lecanuet avait reporté ses espérances sur M. François Gauthier, CDS, énarque, adjoint chargé des finances. *Mais ce dernier, élu* conseiller régional de Haute-*Normandie, n'a pas su occuper* le devant de la scène publique à *Rouen. Et surtout, il doit faire* face au retour des « indépen*dants » qui s'étaient fait voler la* place en avril 1968 par le jeune candidat centriste des présidentielles de 1965.

L'arrivée à Rouen, au début de 1992, de M. Claude Heurteux, président-directeur général du groupe immobilier Auguste Thouard, en était un signe. Il voulait l'investiture pour les législatives. Mais malgré le soutien d'adjoints PR au maire, cet ami de M. Alain Madelin, membre du bureau politique du Parti républicain, a été habilement contré par Jean Lecanuet.

C'est ainsi que Mme Jeanine Bonvoisin, soixante-six ans, premier adjoint au maire, *militante* fervente de la démocratie chrétienne, est devenue l'héritière désignée. Elue efficace chargée des affaires sociales, elle bénéficie d'une image très positive dans la ville. Investie personnellement par Jean Lecanuet, on la dit favorite aux législatives face au sortant socialiste, Michel Bérégovoy, frère du premier ministre.

Le fauteuil du maire, elle reconnaissait peu de temps avant la mort de son titulaire qu'elle en appréhendait la charge et souhaitait retrouver, si elle était élue député, un mandat de simple conseillère municipale. Cette modestie pourrait *être sa chance contre son gré*. Conscients qu'ils ne sont pas *encore en position de force, les* « indépendants » d'hier la laisseraient volontiers occuper les lieux, retardant ainsi la réussite de M. Gauthier.

Il restera enfin à la droite à se *trouver un « patron » en Seine*-Maritime. Le président RPR du *conseil régional, M. Antoine* Rufenacht, paraît tout désigné *pour jouer ce rôle. Il lui faudra* cependant convaincre, et surtout *réussir ce que le centriste* Jean Lecanuet, partisan acharné de l'union de la *droite, avait su* faire avec le RPR dans son département : *maintenir l'ordre* au sein de la famille UDF et la diriger à distance.

ÉTIENNE BANZET

Après de violentes émeutes

Le calme est revenu à Mayotte

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Après les violentes émeutes qui ont secoué, vendredi 19 février, la capitale Mamoudzou (*le Monde* daté 21-22 février), le calme était revenu à *Mayotte, lundi 22 février. L'arrivée* sur place de cent cinquante gendarmes en provenance de la Réunion et d'une centaine de gardes mobiles de Montpellier a quelque peu rassuré les habitants encore sous le choc de cette explosion de violence, la plus grave qu'ait jamais connue cette collectivité territoriale de l'Océan Indien depuis le référendum de 1976, date à laquelle l'île a décidé de rester française alors que le reste de l'archipel des Comores avait opté pour l'indépendance dès 1974. Une douzaine de membres de forces de l'ordre ont été blessés lors de ces troubles et les dégâts se chiffrent à plusieurs millions de francs.

Lundi matin, le travail avait repris dans la *plupart* des entreprises mahoraises, et les enfants ont pu rejoindre sans difficultés leurs établissements scolaires. Selon le député centriste de Mayotte, *M. Henry Jean-Baptiste*, *« tout cela a été organisé et ciblé »*. *M. Jean-Baptiste souligne* qu'ont été visés en priorité par les émeutiers *« les instruments du progrès »* sur la collectivité locale : la société immobilière de *Mayotte*, la Caisse de prévoyance sociale, la Chambre professionnelle et l'Office du tourisme.

Selon M. Jean-Baptiste, la présence *« de nombreux Comoriens »* parmi les manifestants montre bien qu'il y a eu *« un ciblage »* des opérations. Sur la collectivité territoriale, la rumeur publique met en cause le Front démocratique comorien (FDC), mouvement indépendantiste minoritaire ainsi que certains éléments du RPR local. *« Ca se dit dans le pays »*, indique le député de Mayotte.

Pour sa part, dans un communiqué rendu public samedi à la Réunion, M. Mansour Kamardine, secrétaire du RPR à Mayotte, s'interroge *« sur la responsabilité de ces actes de violences »*. *« Dès le 10 février*, indique M. Kamardine, *j'ai demandé la tenue d'une réunion extraordinaire du conseil général. Les autorités ont répondu par un mur de silence. Pourquoi le préfet n'a-t-il pas pris les mesures adéquates pour renforcer les dispositifs de sécurité dont il a la charge ? On a l'impression que Mayotte n'est plus administrée ! »* Candidat « indépendant » aux *élections* législatives contre M. Jean-Baptiste, investi par l'UPF, le secrétaire du RPR à Mayotte a reçu le soutien du journal indépendantiste *Uhuru*, qui signifie « indépendance » en swahili mahorais.

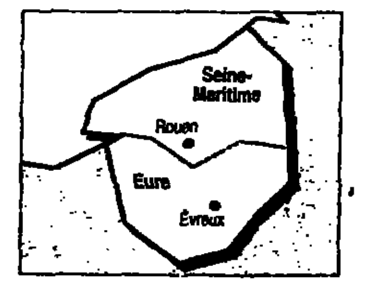
ALIX DIJOUX

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Haute-Normandie : retour annoncé à l'équilibre gauche-droite

Après l'étonnante razzia de 1988 – treize sièges sur dix-sept – les socialistes espèrent conserver la moitié des circonscriptions



ROUEN

de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis plus de quarante ans, le maire de Rouen, M. Jean Lecanuet – décédé lundi 22 février *(lire page 8)* – n'aura pas assisté à la campagne des élections législatives. Le 28 mars pourtant, au soir du second tour, le retour à l'équilibre politique entre la droite et la gauche, en Seine-Maritime et dans l'ensemble de la Haute-Normandie, sera, de beaucoup, sa propre victoire. Dès l'été dernier, avant sa maladie, *«le roi Jean»*, comme on appelle parfois M. Lecanuet à Rouen, s'était entendu avec le nouveau président du conseil régional, M. Antoine Rufenacht (RPR), pour aboutir à une candidature unique et à un partage parfait des douze circonscriptions de Seine-Maritime entre les deux grandes familles de l'actuelle opposition. Et, en dépit des velléités des appareils parisiens du RPR et du Parti républicain pour le remettre en question, l'accord a résisté.

Dans sa ville même, le maire de Rouen a dû tenir bon face à la véritable pré-campagne lancée, dès avant les élections régionales, par le président du groupe immobilier Auguste-Thouard, M. Claude Heurteux, membre du bureau politique du Parti républicain et proche de M. Alain Madelin. *«Vous n'êtes guère connu»*, aurait dit, dans un premier temps, M. Lecanuet au prétendant. Le chef d'entreprise en tira spontanément la conclusion qu'il lui fallait donc se faire connaître. Mais lorsqu'il découvrit, peu après, les affiches de l'impatient M. Heurteux sur les murs de Rouen, l'ancien président de l'UDF, qui avait fait lui-même une entrée fracassante sur la scène politico-médiatique lors de l'élection présidentielle de 1965, se dit que l'heure de sa succession n'avait pas encore sonné. Il commanda un sondage, réunit ses proches et fit promettre à chacun d'eux d'en respecter les enseignements.

C'est ainsi qu'aujourd'hui le roi de l'immobilier de bureau a dû céder le pas à une ancienne secrétaire des papeteries de la Chapelle-Darblay. Présidente de l'important office d'HLM de Rouen – *«une fonction qui vous épuise un bonhomme»*, dit-elle, – puis premier adjoint au maire, Mme Jeanine Bonvoisin a été investie par l'UPF, dans la première circonscription de Seine-Maritime, face au député sortant, M. Michel Bérégovoy, qu'elle a toujours battu depuis dix ans aux élections cantonales.

De tous les députés socialistes sortants, le frère du premier ministre est considéré, dans le département, comme le plus menacé. Elu pour la première fois en 1981, il avait été réélu en 1988 avec 51,25 % des suffrages seulement face à M. Jean Allard, le président-directeur général de *Paris-Normandie*, dont Mme Bonvoisin était alors la suppléante. Comme deux autres députés sortants, MM. Jean-Claude Bateux dans la cinquième circonscription (Maromme) et Paul Dhaille dans la sixième (Lillebonne) – élus l'un et l'autre, en 1988, avec près des deux tiers des suffrages, – M. Bérégovoy a été battu en 1992 aux élections cantonales, à l'occasion, il est vrai, d'une triangulaire où le candidat des Verts s'était maintenu. Ce n'est généralement pas de bon augure.

Les tribunes de Mme Bredin

Parmi les élus de 1988, deux autres socialistes sont engagés dans des combats à l'issue incertaine. Ministre de la jeunesse et des sports et maire de Fécamp, Mme Frédérique Bredin fait l'admiration de ses voisins du Havre, aussi bien M. Rufenacht que M. Daniel Colliard, premier adjoint au maire et candidat à la succession de M. André Duroméa, le seul député communiste sortant du département, qui, âgé de soixante-quinze ans, a décidé de ne pas se représenter. Le jeune ministre a enrôlé pour sa campagne nombre de sportifs et de membres du gouvernement. Elle distribue médailles et ballons et, bien sûr, l'autre jour, elle assistait, dans les tribunes, au match de football Le Havre-Marseille. *«On peut dire qu'elle se démène»*, commente M. Colliard. *«Mais elle en fait peut-être un peu trop pour les Cauchois»*, ajoute un proche de M. Laurent Fabius. Elue en 1988 avec moins de neuf cents voix d'avance sur M. Charles Revet, alors député (UDF-PR) sortant, Mme Bredin va retrouver le même adversaire, mais dans un contexte évidemment moins favorable à la gauche.

Ancien président de l'université de Rouen, M. Dominique Gambier se trouve également dans une situation rendue plus difficile par le reflux socialiste. Après un échec aux élections municipales à Déville-lès-Rouen, il retrouvera son adversaire de 1988, M. Pierre Albertini, maire (UDF) de Mont-Saint-Aignan, qu'il n'avait battu que de 154 voix. Son atout principal réside dans les dégâts que pourrait causer la candidature «sauvage» de M. Gérard Simon, ancien secrétaire départemental du RPR et conseiller général de Mont-Saint-Aignan.

Les autres députés socialistes sortants ne sont pas pour autant à l'abri d'une mauvaise surprise. Selon les pires prévisions de certains responsables de la fédération de Seine-Maritime du PS, le nombre de réélus pourrait se limiter à quatre : le premier secrétaire, M. Laurent Fabius, pour lequel la seule incertitude serait d'être mis ou non en ballottage à l'issue du premier tour de scrutin ; M. Pierre Bourguignon, maire de Sotteville-lès-Rouen, qui avait éliminé le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, en 1988 ; MM. Bateux et Dhaille qui, malgré leur échec aux dernières élections cantonales, sont élus dans des circonscriptions très à gauche, où M. François Mitterrand avait obtenu plus de 65 % des suffrages en 1988.

Confiant dans la bonne étoile de l'opposition, le président de la région, M. Rufenacht, se rappelle qu'il y a cinq ans, avec de meilleurs candidats, la droite n'aurait d'ailleurs jamais dû perdre des circonscriptions qu'elle avait su conserver en 1981 au plus fort de la marée rose : la dixième, celle d'Yvetot, où M. Jean-Marie Leduc, maire de Tôtes, avait battu le président du conseil régional de l'époque, M. Roger Fossé (RPR), et la douzième, où, parachuté du Petit-Quevilly, M. Alain Le Vern, aujourd'hui maire de Saint-Saëns, avait éliminé un autre député sortant RPR, qui se refusait presque à faire campagne.

A Dieppe, dans la onzième circonscription, M. Rufenacht ne désespère pas que, discrètement, le tandem formé par les deux maires communistes de Dieppe et du Tréport vienne finalement donner *«un petit coup de main»* à son candidat, M. Edouard Leveau (RPR), contre le socialiste sortant, M. Jean Beaufils, dans l'espoir de mieux se prémunir pour les prochaines élections municipales. Lui-même désireux d'entrer, un jour, par la grande porte à la mairie du Havre, l'ancien secrétaire d'Etat de M. Raymond Barre attend enfin, avec intérêt, les conséquences de la candidature de trois adjoints de M. Duroméa, M. Colliard pour le PC, M. Joseph Menga, ancien député, pour le PS, et M. Bernard Despierre, conseiller régional, pour Génération Ecologie, face à Mme Agathe Cahierre (UDF-CDS), qui lui a succédé dans son propre canton.

Les quatre fils de l'Eure

Dans le département voisin de l'Eure, les deux députés sortants de l'actuelle opposition, MM. Jean-Louis Debré (RPR) et Ladislas Poniatowski (UDF-PR), n'ont pas davantage de soucis. Faisant référence à l'accident de voiture dont ce dernier a été récemment victime, certains de ses adversaires se laissent même aller à le jalouser : *«Assuré d'être réélu, il lui suffit dans cette campagne de répondre aux centaines de messages de sympathie qu'il a reçus.»* Il n'en va pas de même pour les socialistes, dans ce département où, curieusement, deux d'entre eux ont préféré ne pas se représenter.

Dans le nord, le directeur du cabinet de M. Delors à Bruxelles, M. Pascal Lamy, tente ainsi de reprendre la succession de M. Freddy Deschaux-Beaume, face à M. Jean-Claude Asphe, maire (RPR) de Vernon *(lire l'encadré)*. A Evreux, le suppléant de M. François Loncle, secrétaire d'Etat au plan, M. Alain Bureau, a pu glisser d'une circonscription à l'autre, grâce au retrait de M. Alfred Recours. Il compte surtout sur l'imbroglio qui règne ici à droite. La deuxième circonscription de l'Eure est, en effet, la seule de la région à devoir arbitrer une primaire entre deux conseillers généraux de l'opposition : M. Bernard Blois (UDF-PR) et Mme Catherine Nicolas (RPR).

A ces deux candidatures, s'ajoutent encore celle de Mme Anne Mansoureh, qui avait déjà conduit une liste aux dernières élections régionales, et surtout celle de M. Victor-François de Broglie, conseiller général de Rugles – et *«le quatrième fils»* de l'Eure, après MM. Debré, Poniatowski et Bernard Tomasini, candidat suppléant de M. Asphe à Vernon –, dont le nom conserve tout son prestige, notamment dans les zones rurales.

Dans la quatrième circonscription enfin, celle de Louviers, la plus à gauche du département, M. François Loncle a longtemps hésité, après son échec aux élections cantonales de 1992 à Pont-de-l'Arche. Il pouvait espérer, lui aussi, une division au sein de l'opposition, mais son concurrent de 1988, Mme Odile Proust, maire (RPR) de Louviers, a préféré s'effacer au profit d'un chef d'entreprise du Vaudreuil, M. Bernard Leroy, premier vice-président (UDF) du conseil régional de Haute-Normandie.

Dans les dix-sept circonscriptions de la région, l'élection devrait ainsi se résumer à un très classique affrontement droite-gauche. Le Front national ne paraît en mesure de troubler le jeu que dans la cinquième circonscription de l'Eure, celle de Vernon, où il a devancé le PS aux dernières élections régionales. Quant aux écologistes, à moins d'une surprise à Rouen (1re) et au Havre (8e), les états-majors des Verts et de Génération Ecologie n'ont recensé aucune circonscription de Haute-Normandie parmi la centaine de secteurs électoraux, dits *«cent cibles»*, où leurs représentants seraient susceptibles de peser sur les résultats du second tour.

JEAN-LOUIS SAUX

► Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne et en Corse (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18 et 19 *février*).

Un «eurocrate» dans la campagne

VERNON (EURE)

de notre envoyé spécial

«Chut!» Le candidat s'impatiente. Le directeur de cabinet du président de la Commission des Communautés européennes, M. Pascal Lamy, ne comprend plus comment on peut passer autant de temps sur le projet de la déviation voisine, tant attendue par cet ouvrier de Renault-Flins, qui ne cesse de l'interrompre. *«De toute façon, le problème de la vitesse des poids lourds dans la descente du village, ce n'est pas moi qui pourrais le régler.»* On l'interroge sur l'emploi ? Il répond par le *«télé-travail»*, cette méthode d'avenir, peut-être encore un peu trop subtile, qui permettra, un jour, à bien des habitants du Vexin normand – et à d'autres – de travailler, sans être contraints de perdre leur temps de vivre dans les transports.

Le député sortant, M. Freddy Deschaux-Beaume, a pourtant fait les choses comme il faut, pour une réunion d'appartement. Sitôt passée, sur le magnétoscope familial, la vidéo qui présente astucieusement son successeur potentiel, «Freddy», le pied-noir, offre l'apéritif, à la bonne franquette, façon Roger Hanin : *«Tu l'as vu, Jacqueline ? C'est une grosse tête, mais qui n'a pas la grosse tête. Mes amis, vous allez vérifier maintenant que l'original est bien conforme au film. Sophie, tu veux pas aller nous chercher des verres, pour Jacqueline ?»*

Après douze ans de mandat, M. Deschaux-Beaume a préféré raccrocher, pour voir enfin grandir sa petite dernière. Mais jusqu'au 28 mars au moins, il fera tout ce qu'il faut pour transmettre le témoin à la *«grosse tête»* venue de Bruxelles, cet ancien camarade de la section socialiste de Gisors, devenu depuis lors le «sherpa» de M. Jacques Delors pour les sommets mondiaux. *«Après la campagne pour Maastricht, je me suis rendu compte que l'on avait peut-être perdu le contact,* reconnaît M. Lamy. *Et puis, devant la chronique de la défaite annoncée, je me suis dit qu'il faudrait un dernier carré, pour tenir. Ma candidature repose sur des raisons beaucoup plus passionnelles que rationnelles. Elle s'explique un peu par un principe moral.»*

Après un temps de réflexion, à la fin du mois d'octobre dernier, c'est décidé : Pascal Lamy sera le candidat socialiste de la cinquième circonscription de l'Eure. Et la tranquille mécanique de ce brillant fonctionnaire, à l'allure militaire, capitaine de corvette en réserve mais marathonien d'active, que, partout, l'entreprise privée s'arracherait à prix d'or, se met en marche, pour le service public : campagne de notoriété par voie d'affiches, lancement d'un questionnaire, réunions, chaque dimanche, dans la propriété familiale, du comité de pilotage pour établir le programme des jours à venir, accueil de neuf ministres de sa génération – *«pas un seul éléphant»*, précise-t-il, – sans compter M. Delors lui-même, finalement empêché de venir, à la mi-février, par une manifestation d'agriculteurs.

Soirée crêpes, soirée potée et bal

«Ils représentent moins de 5 % des actifs dans la circonscription. Mais ils occupent encore plus de la moitié des mairies. La France a le cul plombé par le découpage communal et sa tradition rurale», note le candidat, un rien rageur. Ecrasée entre Rouen et l'Ile-de-France, la circonscription a voté à 55 % pour le «non» à Maastricht : une manière d'avouer sa peur de l'Europe. *«Le seul atout d'un député normal, ce sont ses relations politiques. Dans un régime plus libéral, Pascal, lui, aura en plus les relations économiques. Notre circonscription sera connue à Washington, à Tokyo, à Berlin.»* C'est Freddy Deschaux-Beaume qui l'assure, devant les électeurs.

Mais en attendant de devenir le député *«efficace»* qu'il promet d'être M. Lamy doit d'abord emprunter l'itinéraire obligé d'un quelconque candidat : soirée crêpes à Hacqueville, soirée potée à Château-sur-Epte, puis bal du 517e régiment du train à Vernon, dans le propre fief de son adversaire RPR, M. Jean-Claude Asphe, ardent défenseur du «non» à Maastricht. Celui-ci revient justement, ce soir-là, du bal de la Saint-Valentin, aux Andelys, la commune de M. Deschaux-Beaume.

«Face à un grand personnage de l'Etat socialiste, je me considère comme l'outsider», dit cet ancien boxeur, reconverti dans le commerce. Lui reproche-t-on de ratisser, en compagnie de son suppléant, M. Bernard Tomasini, le plus à droite possible ? *«J'ai été le premier maire à prendre des sanctions – contre l'un de mes adjoints, beau-père de Carl Lang, quand il est passé du RPR au Front national»*, se défend-il. Puis, tout aussitôt après, M. Asphe ajoute cet autre titre de gloire : *«J'ai été condamné bien avant M. Baudis, le maire de Toulouse, à marier une Algérienne en situation irrégulière.»* A Evreux, pendant ce temps, dans le petit local de la fédération du PS, on se dit ravi des audaces du nouveau candidat de la cinquième. Le lendemain, on se ravise : n'en ferait-il pas trop ? On espère surtout qu'entre la droite musclée et *«l'eurocrate parfait»* il y aura, fin mars, suffisamment de *«déchets au centre»*, pour profiter à *«l'ami Pascal»*.

J.-L. S.



La préparation des élections législatives

Les habits neufs du candidat Rocard

Suite de la première page

Dans un contexte où elle semblait devoir chaque jour davantage courber l'échine sous le poids de la sanction électorale annoncée, la gauche était désemparée. Les socialistes avaient besoin d'autre chose que d'une invitation à former le dernier carré de la garde autour de la citadelle présidentielle : les voilà sans doute rassurés. D'autant que Michel Rocard a mis à profit sa prestation à «7 sur 7» pour lever les ambiguïtés nées de son discours de Montlouis-sur-Loire : non, il ne s'agit pas de liquider le PS, mais bien de dessiner les contours d'une *majorité présidentielle ; non, il ne* s'agissait pas de débaucher les états-majors centriste et écologiste, mais bel et bien de s'adresser à leurs électeurs. Mais, isolés, les socialistes ont d'abord besoin de s'assurer qu'ils seront la force dominante de la prochaine opposition. S'ils creusent l'écart avec les écologistes, il leur sera posible, dans la préparation de la présidentielle, de négocier avec eux en position de force. S'ils sont trop faibles, *le congrès que Michel Rocard* souhaite ne sera pas consacré à la rénovation, il sera celui des règlements de comptes, chacun se renvoyant la responsabilité du désastre ; et les écologistes seront confortés dans leur attitude «ni gauche, ni droite», qui n'est jamais que la justification d'une présence autonome, de démarches personnelles, en vue du scrutin présidentiel.

La condition majeure du rebond que Michel Rocard voudrait donc organiser après mars 1993 réside bien dans le résultat législatif du PS. Or, c'est là que le bât blesse. A *ce jour, le maire de Conflans n'a* pas encore su établir clairement un lien entre la recomposition, qu'il souhaite, et le vote socialiste des 21 et 28 mars. Laurent Fabius lui a certes permis d'éviter que sa démarche n'apparaisse comme une relance de la guerre des courants ; là où François Mitterrand n'était pas loin de suggérer que Michel Rocard, une fois de plus, divisait les siens. Mais cet obstacle-là étant franchi, encore fallait-il montrer en quoi le fait de voter socialiste dans un mois peut aider à la constitution du vaste mouvement que l'ancien premier ministre appelle de ses vœux. Avant que l'espoir, à gauche, se réincarne en Michel Rocard, avant de mettre sur pied un projet mobilisateur, il fallait, et il faut toujours, donner une raison simple et claire de voter socialiste, celle-ci étant la condition d'une recomposition ultérieure. A ce stade, ce lien nécessaire n'apparaît pas.

L'impossible explosion

Or, si l'opération lancée à Montlouis-sur-Loire n'est pas un levier qui permette aux socialistes de se rapprocher, dans la meilleure des hypothèses, du seuil maximal fixé par François Mitterrand (25 %), Michel Rocard sera considéré lui aussi comme perdant. Et il perdra, en effet, le moyen de faire aboutir son projet. A sa décharge, force est de reconnaître que les deux interventions présidentielles ne lui ont été d'aucun secours : signe des temps, il y a peu de chance que les prestations télévisées du chef de l'Etat fassent progresser les intentions de vote en faveur des socialistes. Il convient aussi de ne pas oublier que nous vivons une situation inédite sous la Vᵉ République : celle d'une opinion stable dans sa détermination de sanctionner un pouvoir depuis au moins un an ; celle aussi d'élections préparées par tout ce qui n'est pas la droite comme s'il s'agissait d'un scrutin proportionnel à un tour ; si bien que seuls le RPR et l'UDF ont un comportement organisé qui s'accorde aux nécessités du scrutin majoritaire, les autres allant à la bataille dispersés et isolés.

Pour redresser une opinion durablement hostile et pallier les inconvénients d'un tel éclatement de forces, il eût fallu, non pas l'annonce d'un «big bang», mais bel et bien une explosion immédiate hors de portée de quelque acteur politique que ce soit.

En outre, si «l'union de la gauche» chère au président de la République ne représente plus, en France, que 30 % du corps électoral, ce n'est pas – pas seulement – parce que le PS tel qu'il est, comme d'ailleurs le PC, sont à ranger parmi les *«oripeaux»* énoncés par Brice Lalonde. C'est aussi et surtout parce que le pays condamne un bilan, celui des trois millions de chômeurs, et un système de pouvoir, celui qui a permis que naissent tant d' «affaires». Dans ces conditions, il n'était pas inutile, pour Michel Rocard, de tenter de poser les fondations de la nouvelle maison qu'il veut bâtir, précisant son analyse de la société, en traçant les contours des nouvelles frontières de la vie politique à partir desquelles celle-ci pourrait être organisée.

La nation et l'Etat

Les deux thèmes qu'il met en avant – la nation et l'Etat – sont de ce point de vue inégalement pertinents. La nation ? Il faut qu'elle soit «ouverte» ou «fermée», dirait le sociologue Alain Touraine : le débat sur la ratification du traité de l'union européenne a bien montré qu'il y avait en effet une nouvelle frontière politique, séparant deux visions de l'avenir du pays, et constituant, pour peu que les acteurs politiques mettent leurs actes en conformité avec leurs pensées, le levier de vraie recomposition. L'Etat ? Celui que Michel Rocard voudrait restaurer continue en fait d'opposer de façon classique une droite qui affirme que là où l'on peut se dispenser d'Etat mieux cela fonctionne, et une gauche qui voudrait bien au contraire refaire de l'Etat «l'incarnation d'une volonté».

Pour la cohabitation qui vient et la question urgente des acquis sociaux, ce devrait là être l'occasion d'une bataille politique ordinaire, nullement porteuse, au contraire, de recomposition. Mais le mérite principal de Michel Rocard est d'avoir cette fois mis le doigt sur la plaie sociale. Ce qui a disparu dans ce pays, pour le plus grand nombre, c'est un espoir social. La gauche s'est contentée, notamment lorsque Michel Rocard était premier *ministre*, d'un «affichage de gauche», selon des normes classiques : on a frappé les riches, avec l'impôt sur la fortune, et protégé les exclus, avec le RMI. Moyennant quoi, on a pu faire tranquillement du libéralisme quand ce n'était pas du monétatisme : peu importe, croyait-on, du moment que l'affichage de gauche était préservé ! Or le problème français, celui que Michel Rocard premier ministre a proposé, est bien celui de ces classes moyennes suburbaines, de celles et ceux qui subissent en cascade tous les problèmes de la société française largement concentrés dans les banlieues qu'elles habitent : qu'il s'agisse de la sécurité, des problèmes de transports, de logement, de l'école, etc.

Sachant que nous ne sommes déjà plus, comme le dit Michel Rocard, dans une société de lutte de classes, mais que nous glissons inexorablement vers une société de ségrégations, il n'est que temps, en effet, de s'en préoccuper, de tenter d'accorder l'action publique et l'état réel de la société et d'inciter la gauche à forger l'idéologie «progressiste» des classes moyennes qui leur fait défaut. La première étape de ce très long parcours était sans doute que le candidat «naturel» des socialistes laisse au vestiaire son costume de technicien de l'action gouvernementale et remette des habits neufs : ceux d'un homme politique capable d'un diagnostic et d'une volonté. Pour ce qui concerne au moins cette étape-là, cela semble chose faite.

JEAN-MARIE COLOMBANI

◻ **Alpes-Maritimes : MM. Pasqua et Séguin soutiennent M. Asso (RPR) contre le sortant UDF.** – MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin viennent d'apporter leur *«total soutien»* à M. Bernard Asso, conseiller général (RPR), qui a décidé de maintenir sa candidature dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes contre le député sortant (UDF-PR), M. Ruddy Salles, conseiller municipal de Nice, auquel, pourtant, l'UPF a accordé son investiture. M. Jean-Marie Le Pen est lui-même candidat dans cette circonscription. *«Pour participer à la majorité de demain,* estiment MM. Pasqua et Séguin, dans une lettre adressée à M. Asso, *nous avons besoin d'hommes de conviction, courageux, déterminés, refusant la fatalité et profondément attachés aux valeurs républicaines.»* – *(Corresp. rég.)*

PROPOS DE CAMPAGNE

M. DUMAS (PS)

«Les abus de la justice»

Au cours d'un meeting, samedi 20 février, dans la banlieue de Périgueux, a affirmé : *«La justice en France est sortie de son lit. Il serait temps que l'on mette fin aux agissements des juges politiques qui s'en prennent au pouvoir (...). Je respectais la justice, dont j'ai été l'auxiliaire pendant suffisamment longtemps, pour pouvoir dénoncer aujourd'hui ses abus, lorsqu'ils se passent au mépris de la présomption d'innocence, du respect du secret de l'instruction et qu'à chaque fois cela atteint l'un des nôtres. Je dis «oui» à la transparence, «non» à la déviation de la justice devenue instrument de la vengeance politique.»*

«Que restera-t-il, a souligné M. Dumas, *d'un Etat républicain si demain la justice est dévoyée, la police est complice, les rouages de l'Etat sont entre les mains de factions ou de factieux.»* Le ministre des affaires étrangères a aussi dénoncé un climat, qu'il a qualifié de *«préfasciste»*, *«où l'on s'en prend aux personnes, à leur honneur, à leur réputation. Un peu comme en 1934, en 1936».*

M. LALONDE (GE)

«Le RPR dominant et arrogant»

«Nous avons connu le Parti socialiste dominant et arrogant, nous risquons de connaître le RPR dominant et arrogant», a affirmé M. Brice Lalonde, invité, dimanche 21 février du «Forum de Radio-J», avant de préciser que *«maintenant, l'affaire du PS étant faite, il faut faire celle du RPR».* Le président de Génération Ecologie, tout en estimant que les récentes déclarations de M. Rocard constituaient *«du miel pour un écologiste»*, a jugé que *«l'acteur principal de la restructuration, totalement muet, ce sont les centristes, le CDS, l'UDF ou une partie de l'UDF».*

M. MAUROY (PS)

«Maccarthysme antisocialiste»

Lors d'une conférence de presse, samedi 20 février à Lille, M. Pierre Mauroy a déclaré : *«La France mérite mieux qu'un maccarthysme antisocialiste. Personne n'y retrouvera son compte.»* Affirmant que les inculpations d'élus visaient autant la droite que la gauche, le maire de Lille a demandé : *«Pourquoi le silence pour les uns et le tintamarre pour les autres ? Arrêtons, cessons de pourrir le climat.»* Il a ajouté, a propos de l'affaire ORCEP : *«C'est une diversion organisée par la droite, une orchestration et une véritable machination.»*

L'ancien premier ministre a aussi annoncé qu'il était décidé à s'engager *«dans la bataille pour diminuer le temps de travail à trente-cinq heures»*, assurant : *«Nous devrions d'ailleurs reprendre ce qui fut l'un des plus beaux slogans socialistes : changer la vie.»* Il a ajouté : *«Nous devons défendre notre bilan social – meilleur qu'en 1936, – qui est bon, et un bilan économique que l'on n'attendait pas de la part de la gauche»*, estimant que *«la droite et la réforme constituent en fait un couple aussi bien assorti que Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.»*

M. MARCHAIS (PCF)

Une force politique pour se défendre

M. Georges Marchais a jugé, dimanche 21 février, à «L'heure de vérité», sur France 2, que les déclarations de M. Michel Rocard sur la nécessité d'un *«big bang»* politique constituent un *«événement extrêmement important dans la campagne électorale». «Les Français doivent se poser une question nouvelle,* a précisé le secrétaire général du Parti communiste : *si le Parti socialiste disparaît en tant que parti, renonce au terme socialiste, et s'engage dans le mouvement dont* [M. Rocard] *a parlé, sur quelle force politique vais-je pouvoir m'appuyer pour me défendre, face à la politique de la droite, qui sera extrêmement mauvaise pour notre peuple et pour notre pays ?»* La seule réponse possible, selon M. Marchais, est de voter pour le Parti communiste. Le secrétaire général du PC a cependant affirmé qu'au second tour des élections législatives son parti *«fera barrage à la droite, sur la base de la réciprocité».*

M. LÉOTARD (UDF)

Ni juges de droite ni juges de gauche

Commentant dimanche 21 février, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», les propos de MM. Roland Dumas et Pierre Mauroy sur la justice et les «affaires» *(lire par ailleurs)*, M. François Léotard a notamment déclaré : *«Ce n'est pas de la gauche que l'on peut aujourd'hui attendre de leçon (...). L'esprit de la République était menacé quand on parlait de policiers de droite et de policiers de gauche ; il l'est quand on parle d'enseignants de droite et d'enseignants de gauche ; il l'est a* fortiori *quand on parle de juges de droite et de juges de gauche.»* Le maire de Fréjus a confirmé qu'il avait déposé un pourvoi en cassation contre le non-lieu partiel dont il a récemment bénéficié. *«Il est important pour moi d'avoir un non-lieu clair»*, a-t-il dit.

M. Léotard, qui a qualifié de *«non-événement»* l'initiative de M. Rocard, a estimé que la droite devrait elle-même *«vérifier ses propres structures, sa composition, son organisation»* afin de *«redéfinir à l'intérieur de l'opposition d'aujourd'hui et de la majorité de demain une force entraînant davantage les Français».* Evoquant la revendication écologiste, qui n'est ni *«une mode»* ni *«un caprice»*, il a précisé : *«Il ne faudra pas que la future majorité se referme sur elle-même.»*

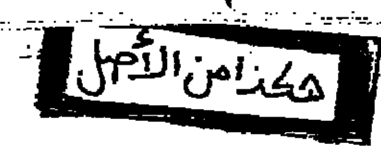
Enfin, M. Léotard a souhaité que le prochain gouvernement mette la réforme institutionnelle à son ordre du jour. Il s'est prononcé pour une évolution *«vers un système un peu présidentiel».*

M. LE PEN (FN)

Viol de la séparation des pouvoirs

Invité du «Forum RMC-*l'Express*», dimanche 21 février, M. Jean-Marie Le Pen a accusé le président de la République et le gouvernement de violer *«en permanence la séparation des pouvoirs».* Le président du Front national a jugé *«scandaleux»* que M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, reproche à la justice *«d'être sortie de son lit».* Préconisant *«une reconstruction institutionnelle et morale de l'Etat»*, M. Le Pen a estimé *«indispensable que les affaires soient purgées à fond et que suffisamment de juges, pourquoi pas un par département, puissent faire toute la clarté».* Le chef de file de l'extrême droite a demandé au *«premier ministre de la prochaine législature»* de *«prendre l'engagement solennel d'ouvrir toutes les possibilités aux magistrats de façon que l'on puisse vider l'abcès après l'avoir débridé».*

Après avoir réaffirmé que *«la droite ne devrait pas cohabiter»*, M. Le Pen l'a appelé à mettre fin à son attitude d'*«ostracisme»* à l'égard du Front national. Interrogé sur le *«big bang»* politique prôné par M. Michel Rocard, il a déclaré *«préférer Adam et Eve au choc des neutrons». «M. Rocard a profité du PS et il s'en va maintenant sur la pointe des pieds au moment où le navire coule, et où les rats s'en vont»*, a dit M. Le Pen.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Cité dans le rapport parlementaire sur la Mafia

M. Giacomo Pagano a été remis à la police italienne

M. Giacomo Pagano, mis en cause par la commission d'enquête parlementaire sur les activités de la Mafia en France, a été interpellé samedi 20 février à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) sur ordre du ministère de l'intérieur. Il a été aussitôt reconduit à la frontière pour être remis aux autorités italiennes. Depuis plusieurs mois, celles-ci souhaitaient l'entendre afin de le confronter à deux mafieux siciliens «repentis», Leonardo Messina et Antonio Calderone, qui l'ont accusé d'être le représentant de Cosa Nostra à Grenoble.

GRENOBLE

de notre correspondant

M. Giacomo Pagano avait souhaité, il y a quelques jours, prendre quelques distances avec le «milieu» grenoblois qui l'incommodait. Toujours étroitement surveillé par la police malgré les affirmations du procureur général de Grenoble, M. Michel Albarède, qui avait déclaré le 2 février (1) avoir fait stopper les enquêtes dès la publication du nom de ce résident italien dans la presse, et très sollicité par les journalistes qui souhaitaient le rencontrer, M. Pagano s'était donc réfugié chez des amis installés sur la Côte d'Azur.

C'est là que les policiers l'ont interpellé, samedi 20 février, avant de le reconduire à la frontière franco-italienne. Depuis une condamnation pour proxénétisme et une autre pour recel de bijoux datant de 1981, M. Pagano faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion qui fut à l'époque exécuté. Il avait alors abandonné le bar qu'il possédait à Grenoble et regagné sa ville natale de Sommatino en Sicile. Mais il était revenu vivre en France en 1991 auprès de son épouse française, sans alors éveiller les soupçons de la police.

L'homme, âgé de cinquante-neuf ans, qui semble vivre très modestement, disait avoir été employé, jusqu'à ces derniers mois, dans une entreprise de déménagement. Aujourd'hui au chômage, il prétendait vivre grâce à la pension d'invalidité versée à son épouse, d'un montant de 3 400 francs, et des revenus issus d'un des deux modestes appartements qu'il possède à Grenoble et dont le loyer s'élève à 2 100 francs.

«Plaque tournante»

Lors des rares entretiens qu'il a accordés, M. Pagano, qui parle avec de grandes difficultés le français, a vigoureusement écarté les accusations portées contre lui. Il n'a, affirme-t-il, aucun lien avec la Mafia, même s'il reconnaît avoir fréquenté le chef présumé d'une des grandes familles mafieuses de son village, Calogero Pulci. *«Sommatino est une petite ville* [elle compte 8 000 habitants], *il est donc naturel que tout le monde se connaisse. Mais je suis convaincu que mon ami n'a rien à voir avec la Mafia.»* Les policiers italiens en doutent comme ils s'interrogent sur le rôle précis joué par M. Pagano qui figure sur une liste de 267 personnes soupçonnées d'appartenir à cette organisation et dont 265 ont déjà été arrêtées.

M. Bertrand Galley, député PS, rapporteur de la commission parlementaire sur la Mafia en France que préside M. François d'Aubert (UDF), se fonde sur des informations fournies par la police italienne mettant en évidence le rôle joué par M. Giacomo Pagano, pour avancer plusieurs hypothèses. Ce dernier outre *«un travail mafieux notamment à base de racket sur le département de l'Isère»* serait également *«la plaque tournante entre l'Allemagne et l'Italie d'un trafic où il pourrait être question de vente d'armes, de circulation d'argent sale et d'utilisation de la zone grenobloise comme base arrière logistique pour la Mafia italienne et notamment sicilienne»*, déclare M. Galley.

Cette dernière hypothèse avait été récemment avancée par certains magistrats du parquet de Grenoble. L'un d'eux affirme, *«Des sociétés comme la Casa Nostra fonctionnent comme celles issues du grand banditisme avec des bases arrières où l'on se montre relativement discret. Grenoble, grâce à sa forte et très soudée communauté italienne, peut parfaitement exercer ce rôle. Des correspondants* de *«l'honorable société» ont pu investir certains milieux.»* Depuis quelques jours, les policiers du SRPJ Rhône-Alpes ont accru le nombre de leurs investigations dans la ville et son agglomération. Elles portent notamment sur les secteurs de l'immobilier et la restauration dans lequels l'influence des représentants de la communauté italienne est forte.

M. Bertrand Galley s'est pour sa part étonné, dimanche 21 février, du peu d'empressement mis par la police et la justice grenobloise pour traiter les affaires relatives à la Mafia. *«La véritable enquête confiée à la police judiciaire a commencé à la suite de notre rapport. On est en droit de s'interroger sur cette espèce de semi-impunité dont jouissait, depuis un certain temps, Pagano. J'ai des doutes très sérieux sur le travail fait par la police et la justice du département de l'Isère. Les déclarations tout à fait ahurissantes du procureur général montrent que cette affaire n'est pas claire. Il prétend qu'il y a des années que l'on fait des enquêtes. C'est faux. Si nous n'avions pas sorti notre rapport, Pagano continuerait à se pavaner à Grenoble.»*

CLAUDE FRANCILLON

(1) *Le Monde* du 3 février.

Plus de cinq ans après l'attentat meurtrier du supermarché Hipercor

Arrestation à Toulouse d'un membre présumé du commando Barcelone d'ETA

Les enquêteurs de la police judiciaire ont arrêté samedi 20 février, dans un café du centre de Toulouse, M. Rafael Caride-Simon, quarante-sept ans, présenté comme un responsable de l'organisation clandestine basque ETA. Recherché depuis dix ans, tant en Espagne qu'en France, il aurait dirigé plusieurs mois durant à la fin des années 80 un commando en Catalogne qui serait l'auteur d'un des plus sanglants attentats perpétrés outre-Pyrénées.

BAYONNE

de notre correspondant

Vingt et un morts et quarante-deux blessés : l'engin qui explose le 19 juin 1987 dans le supermarché Hipercor de Barcelone secoue par sa gravité toute l'Espagne alors en pleine campagne pour les élections municipales. Cet attentat est rapidement attribué par les autorités à l'organisation clandestine basque ETA et, plus précisément, à son commando Barcelone. Ce groupe avait pris pour cible des objectifs susceptibles, selon ses responsables, d'amener le gouvernement de Madrid à négocier avec l'ETA sur ses revendications, en agissant notamment en Catalogne, région alors en pleine préparation des Jeux olympiques de 1992.

Vivement condamné de toutes parts, cet attentat avait même suscité la réprobation de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (Unité populaire), habituellement identifiée comme le bras politique d'ETA. Celle-ci avait soutenu avoir prévenu la police suffisamment tôt avant l'explosion pour que le magasin pût être évacué. Toujours est-il qu'à la suite de cette opération le groupe armé était revenu à des actions dirigées presque uniquement contre la police, la *guardia civil* ou l'armée espagnoles.

Ainsi, ce même commando Barcelone de ETA aurait signé, en décembre 1990, dans la ville catalane de Sabadell un attentat contre une fourgonnette de la *guardia civil* où six fonctionnaires avaient trouvé la mort. Puis, en mars 1991, une voiture piégée explosait contre une caserne de la même *guardia civil* à Vic, à 80 kilomètres au nord de Barcelone : neuf personnes avaient péri, dont quatre enfants. Finalement, les unités spéciales de la police avaient réussi à localiser le commando et, après un assaut meurtrier, à le démanteler.

M. Rafael Caride Simon avait jusqu'à présent échappé aux recherches. Les Jeux olympiques se sont déroulés dans le calme l'an passé en Catalogne, mais l'ombre de cet activiste encore en liberté hantait l'esprit de bien des responsables espagnols. Avec sa capture, c'est donc tout un pan de l'actualité récente de l'action d'ETA qui revient en pleine lumière avec l'un de ses épisodes les plus sanglants : l'explosion d'une bombe au supermarché Hipercor.

Survenant après la découverte, le dimanche 14 février 1993, de la cache-atelier de Bidart, en Pays basque français (*le Monde* des 17 et 18 février), l'arrestation de M. Rafael Caride Simon est saluée dans les médias espagnols comme un coup très dur porté à ETA. Celui que certains d'entre eux qualifient de *«mercenaire naïf de Galice»* ne serait pas une figure de proue de l'organisation mais au moins le responsable d'un de ses commandos les plus déterminés.

Interpellé sur une commission rogatoire lancée par le juge d'instruction parisien Mme Laurence Le Vert, dans le cadre de l'enquête sur la triple arrestation en mars 1992 à Bidart des chefs présumés d'ETA, M. Rafael Caride Simon a été transféré à l'antenne de la police judiciaire de Bayonne où il était encore en garde à vue lundi matin.

MICHEL GARICOIX

La découverte d'un déficit de 35 millions de francs

La directrice du centre héliomarin de Berck-sur-Mer est inculpée d'escroquerie

LILLE

de notre correspondant

M. José Thorel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, a inculpé, mercredi 17 février, d'escroquerie et abus de confiance, la directrice du centre héliomarin de Berck-sur-Mer, Mme Michèle Sadoulet. Celle-ci a été placée sous mandat de dépôt et écrouée à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Cette inculpation est l'aboutissement d'une instruction, déclenchée en juillet dernier par le dépôt d'une plainte contre X, à l'initiative du préfet du Pas-de-Calais, M. Jean-Claude Marzin. Cette plainte faisait suite à une enquête administrative menée par les directions régionale et départementale de l'action sanitaire et sociale, qui avaient mis en lumière une évasion de fonds au centre héliomarin pour un montant estimé alors à quelque 35 millions de francs.

Etablissement privé géré par une association, l'Union des établissements héliomarins de Berck, dont le siège est à Bordeaux, le centre a dû déposer son bilan. En déficit depuis plusieurs années, il était régulièrement en désaccord avec son autorité de tutelle, la DDASS, sur le montant de son budget annuel. Il faisait d'ailleurs régulièrement appel depuis 1989 devant la commission interrégionale de tarifications sanitaires et sociales de Nancy et avait, explique-t-on au centre, obtenu satisfaction : 8 millions supplémentaires en 1989, onze en 1990. 16 millions étaient espérés pour 1991. Pour 1992, le préfet a, une nouvelle fois, refusé d'augmenter le budget, reconduisant purement et simplement celui de l'année précédente, arguant des conclusions de l'enquête administrative et de son dépôt de plainte.

Notamment spécialisé dans l'accueil et la rééducation des polytraumatisés de la route, le centre héliomarin de Berck dispose de quatre cent quarante lits et emploie sept cent cinquante salariés. Un administrateur judiciaire devrait très rapidement être nommé par le tribunal de grande instance d'Arras.

JEAN-RENÉ LORE

A la suite de plusieurs faits divers violents en Grande-Bretagne

M. Major appelle à une «croisade» contre la criminalité

Une succession de faits divers odieux impliquant des adolescents a provoqué une mobilisation des hommes politiques contre la violence. Le gouvernement britannique envisage l'ouverture d'établissements de rééducation pour jeunes adolescents, et le premier ministre appelle à une «croisade» contre le crime.

LONDRES

de notre correspondant

Le climat de violence engendré par une succession d'affaires particulièrement odieuses et la psychose d'insécurité dans les grandes villes sont responsables d'une mobilisation médiatique et politique en Grande-Bretagne. Le meurtre du petit James Bugler, âgé de deux ans, à Liverpool (*le Monde* daté 21-22 février), sert de prétexte pour justifier une action plus ferme de la justice et davantage de répression. Deux enfants de dix ans devaient comparaître, lundi 22 février, devant un tribunal de Liverpool, sous l'inculpation d'enlèvement et de meurtre perpétrés sur la personne du petit James.

Que fera-t-on des jeunes inculpés s'ils sont condamnés ? C'est cette question, avant même que la justice se soit prononcée, qui est au centre de la controverse actuelle sur la criminalité. M. Major a fait dimanche des déclarations très fermes sur le sujet : *«Je voudrais que le public lance une croisade contre le crime et change son attitude, passant de l'indulgence pour le crime à la considération pour la victime. Je pense fortement que la société doit condamner un peu plus et «comprendre» un peu moins»*, a ajouté le premier ministre. Le ministre de l'intérieur, M. Kenneth Clarke, a estimé souhaitable que les tribunaux aient à l'avenir des pouvoirs *«pour envoyer des petits délinquants juvéniles réellement mauvais et récidivistes, quelque part où ils seront mieux surveillés et où ils seront éduqués»*.

Actuellement, a-t-il indiqué, il existe un vide juridique, puisque les tribunaux pour enfants ne peuvent condamner à une quelconque forme d'incarcération les enfants de moins de quinze ans. Le gouvernement envisage donc la création de nouveaux établissements de rééducation pouvant accueillir, pendant une période de six mois à deux ans, des enfants âgés de douze à quinze ans. Le Parti travailliste est également partisan de renforcer la législation dans ce domaine, tout en étant hostile aux établissements spécialisés. Dix ans est l'âge minimum auquel un enfant peut être condamné pour un délit en Grande-Bretagne. Avant cet âge, la loi considère qu'il n'est pas responsable de ses actes. Entre dix et quatorze ans, on estime que l'enfant ne peut faire la différence entre le bien et le mal et, en cas de jugement, c'est à l'accusation de prouver que le jeune accusé a agi en pleine connaissance de cause.

Record européen de jeunes délinquants

A partir de quinze ans, en revanche, la loi est applicable dans toute sa rigueur : un adolescent de quinze ans, coupable de viol (avec circonstances aggravantes), a été condamné, lundi 15 février, à une peine d'emprisonnement à vie. La Grande-Bretagne est le pays de la Communauté européenne qui incarcère le plus de jeunes délinquants : selon une récente étude, 20,7 % des prisonniers en Angleterre et au pays de Galles ont moins de vingt et un ans, contre 10,8 % en France, 7,8 % au Portugal et 5,6 % en Espagne. La plupart des experts dressent cependant un bilan critique des établissements de rééducation pour enfants, estimant que leurs pensionnaires ont deux fois plus de risques de commettre un nouveau délit ou crime que les enfants placés en garde dans un cadre municipal. 65 % des adolescents qui ont fréquenté un tel établissement ont été de nouveau condamnés dans les cinq années suivant leur libération.

LAURENT ZECCHINI

Le juge Thierry Jean-Pierre continuera à instruire le dossier Heulin

La cour d'appel d'Angers a rejeté, vendredi 19 février, la requête du juge Thierry Jean-Pierre qui souhaitait être dessaisi du dossier des fausses factures qui l'a récemment conduit à s'intéresser au prêt sans intérêt consenti par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* daté 4-5 février).

Le magistrat manceau continuera donc à instruire, contre son gré, l'affaire des fausses factures de l'entreprise de travaux publics Heulin. Une affaire dont les ramifications politico-financières l'avaient successivement conduit à s'intéresser à l'entreprise de travaux publics Campenon-Bernard, au promoteur Christian Pellerin, à Roger-Patrice Pelat et au prêt sans intérêt que cet ami intime de M. François Mitterrand avait consenti, en 1985, à M. Pierre Bérégovoy. Ce dernier aspect du dossier échappe désormais à la curiosité du magistrat manceau. Sur ordre du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, qui estimait que Thierry Jean-Pierre était sorti des limites de sa saisine, le juge a été prié récemment de ne plus s'intéresser à la partie du dossier concernant les modalités du prêt consenti à M. Bérégovoy.

□ **Inculpation des agresseurs du délégué de France Plus en Corse.** – Deux frères, Philippe et André Cannas, âgés respectivement de vingt-cinq et vingt-quatre ans, ont été inculpés et écroués samedi 20 février à Ajaccio (Corse-du-Sud) à la suite de l'agression commise le 15 février contre le délégué régional de France Plus en Corse, M. Mohamed Zouïr. Le chef d'inculpation n'a pas été précisé. Selon les enquêteurs de la gendarmerie, il ne s'agirait pas d'une agression raciste, mais d'une expédition punitive liée à une dette que le responsable de France Plus refusait de payer. Sur son lit d'hôpital, M. Mohamed Zouïr avait expliqué aux enquêteurs avoir été pris en auto-stop par deux jeunes gens qui l'avaient déposé sur une route déserte avant de tirer plusieurs coups de feu dans sa direction. Blessé au cou le jeune homme était parvenu à prendre la fuite. Il reste hospitalisé à Ajaccio mais on indique de source médicale que ses jours ne sont pas en danger.

□ **Condamnation confirmée pour les parents du petit Yoann.** – La cour d'appel de Rennes a confirmé, jeudi 18 février, un jugement du tribunal correctionnel de Rennes, en date du 16 juillet 1992, qui avait condamné les parents du petit Yoann, adeptes de la secte Sahaya yoga, à trois mois de prison avec sursis. Les parents mariés dans la secte avaient choisi, en avril 1990, d'envoyer leur fils dans une école internationale de la Mère divine (Shri Mataji, une Indienne de soixante-neuf ans, vénérée dans son pays), construite à Dharmsala. Il avait fallu l'intervention des grands-parents pour mettre fin à cette éducation dont l'enfant se plaignait. Retenant, comme les premiers juges, les griefs de manque de direction nécessaire et d'abandon du devoir éducatif, la cour d'appel a considéré que les parents avaient gravement compromis la santé et la sécurité de l'enfant. – *(Corresp.)*

L'affaire de Bruay-en-Artois

La plainte de la famille Dewèvre déclarée recevable

La plainte déposée le 4 février dernier par la famille de Brigitte Dewèvre, assassinée en avril 1972 à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), a été déclarée recevable par Mme Marie-Hélène Valensi, doyen des juges d'instruction de Béthune. Un arrêt de la Cour de cassation du 20 mars 1981 ayant interdit aux époux Dewèvre d'agir seuls, une nouvelle plainte ne pouvait émaner que du ministère public. Me Gonzalez de Gaspard, l'avocat de la famille, a porté plainte contre X... en écartant le notaire de Bruay et Jean-Pierre F., qui avaient bénéficié de non-lieu.

M. et Mme Dewèvre avaient décidé de déposer une nouvelle plainte à la suite d'un courrier envoyé par un détenu de la maison d'arrêt d'Evreux. Ce dernier aurait enregistré des confidences recueillies à l'époque du meurtre. La santé mentale du détenu ayant été mise en cause, une expertise psychiatrique a été demandée.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Après la publication d'un rapport parlementaire

Mme Royal lance un ultimatum aux professionnels de la santé pour l'élimination des déchets hospitaliers

A l'occasion de la publication du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques sur les déchets hospitaliers et médicaux, présenté le 19 février à Grenoble par M. Michel Destot, député (PS) de l'Isère, le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a lancé un ultimatum aux professionnels de la santé et aux élus locaux pour qu'ils prennent mieux en compte la collecte et l'élimination de déchets qui peuvent être dangereux.

GRENOBLE

de notre correspondant

L'élimination des déchets produits par les hôpitaux, les laboratoires et les cabinets médicaux commence à mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics, notamment depuis la découverte de l'importation illégale de déchets hospitaliers allemands durant l'été 1992. Le problème a fait l'objet d'un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques qui vient d'être rendu public.

Les auteurs de ce document estiment à 700 000 tonnes la production annuelle des établissements hospitaliers ou pharmaceutiques français, dont la moitié est directement liée aux activités de soins ou de recherche médicale. Sur cette moitié, 70 000 tonnes environ sont jugées «à risques», en raison de la présence de sang et de ses dérivés, de résidus des blocs opératoires, de seringues et de tubes à essais...

Le volume des déchets médicaux et hospitaliers apparaît faible si on le compare aux ordures ménagères (20 millions de tonnes) et aux résidus industriels (150 millions de tonnes dont 18 millions de déchets spéciaux). Les dangers que présentent les déchets issus des activités de soins sont difficiles à évaluer, mais ils évoquent pour le public le risque du sida ou de l'hépatite, ce qui a un impact psychologique certain, affirme le signataire du rapport, M. Michel Destot.

Celui-ci met en évidence l'insuffisance des recherches sur le comportement de ces déchets dans l'environnement et sur la capacité de résistance des germes pathogènes. Les principaux risques de contamination résulteraient essentiellement des possibilités de blessures. En revanche, il ne semble pas que l'on puisse craindre *«en l'état actuel des connaissances, une épidémie provoquée par un épandage – illégal – de déchets contaminés dans une décharge»*, note le rapporteur.

Des incinérateurs vétustes

La réglementation en vigueur oblige aujourd'hui les établissements hospitaliers et assimilés à procéder à l'incinération de leurs déchets. Le rapporteur qualifie celle-ci d'*«imprécise»* et de *«vieillotte»*. Selon lui, les incinérateurs hospitaliers sont souvent vétustes et polluants. Ils ne parviendraient pas à détruire tous les germes. Cinq à dix pour cent d'entre eux demeureraient «actifs» dans les cendres, parce que le temps de chauffage n'est pas suffisamment long ou que la température n'a pas été portée à plus de 1 200 °C, comme pour l'élimination des déchets industriels les plus toxiques. En outre, ces installations sont rarement équipées de filtres pour le traitement des fumées et peuvent donc relâcher dans l'atmosphère des produits toxiques. Une douzaine d'usines de traitement des ordures ménagères sont aujourd'hui autorisées à accepter des déchets hospitaliers. Mais elles ne disposent pas toujours des équipements nécessaires pour le traitement des fumées les plus toxiques, qui exigent de coûteux investissements, de l'ordre de 30 à 60 millions de francs (1).

Le rapport de l'Office parlementaire relève que d'autres techniques permettent d'éviter l'incinération : l'utilisation des produits désinfectants (les déchets médicaux peuvent alors rejoindre le circuit normal d'élimination des ordures ménagères); le bombardement électronique, la vitrification, l'utilisation de micro-ondes ou de torches à plasma. Le rapporteur s'interroge d'autre part, sans pouvoir apporter de solution définitive, sur la dissémination des déchets médicaux, en raison de la dispersion des praticiens dans les villes et les campagnes.

M. Destot réclame, par ailleurs, une plus grande implication des collectivités locales dans la collecte et le traitement des déchets médicaux. Cela ne décharge nullement de leur responsabilité, juridique mais aussi morale, les producteurs (hôpitaux, pharmaciens, médecins, laboratoires), qui devront supporter une partie de la charge financière qui en résulte.

Le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a donné un délai de dix mois à l'industrie pharmaceutique pour faire ses propositions de financement, faute de quoi sera créée une taxe comparable à celle des ordures ménagères. Les régions, elles, ont dix-huit mois pour mettre en place des plans d'élimination.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le prix du traitement des déchets hospitaliers est d'environ 1 500 francs la tonne.

Livraison de drogue à domicile aux Pays-Bas

Le haschisch par coursier

AMSTERDAM

de notre correspondant

Difficile de ne pas le voir ! Imprimé en lettres vert criard sur fond jaune, l'autocollant est plaqué sur une boîte aux lettres rouge vif, à l'entrée de la zone commerciale piétonnière Le Sabot, à Zeist. Cette ville moyenne du centre des Pays-Bas est au milieu de la toile d'araignée que tisse alentour Softexpress. Une société de messageries? Le texte de l'autocollant est moins parlant que son logo : une feuille dentelée de cannabis. Softexpress fait du portage à domicile de haschisch.

Les commandes se passent par téléphone *«de midi à minuit du lundi au vendredi, de midi à 2 heures du matin le week-end»* et le service est rapide : le téléphone sonne dans la voiture du coursier. Son échoppe roulante est bien approvisionnée : de l'afghan, du *wiet* néerlandais, du marocain, du spoutnik. Le poids des doses varie (de 1,5 gramme à 1,9 gramme), mais leur prix est immuable : 25 florins (1). C'est plus facile pour rendre la monnaie, et c'est le montant minimum d'une commande, au prix du carburant...

Les «coursiers de l'herbe» sont de plus en plus nombreux et de moins en moins discrets. Un dépliant est dernièrement tombé dans certaines boîtes aux lettres de La Haye. Son illustration grossière montre un homme à la coiffure rasta en train d'allumer son «joint» à la flamme qui jaillit d'une Harley-Davidson pétaradante : livraison des clients à domicile *«sept jours sur sept, 24 heures sur 24»*.

Ces forains du haschisch sont-ils des petits entrepreneurs indépendants ou les VRP de commissionnaires bien organisés? Quel est leur nombre? Le phénomène est encore trop récent pour être saisissable. Il a pris son essor après un procès original, en avril dernier, qui valut une belle publicité au fondateur d'un «taxi du haschisch» à Eindhoven (*le Monde* du 22 avril 1992). L'idée n'a visiblement pas tardé à faire des émules.

«Il y avait un filon, l'esprit commerçant national a fait le reste», explique-t-on au ministère de la justice, non sans grincer des dents. C'est en effet au moment même où les Pays-Bas ont entrepris de lutter contre les excès de la tolérance dont jouissent depuis une quinzaine d'années les désormais célèbres *coffee-shops* (2) que leur version roulante se développe. Bien sûr, la loi prohibe ce type d'initiatives. Plus précisément, elle interdit que les services de livraison à domicile fassent de la publicité ; d'ailleurs, le «taxi» d'Eindhoven avait reçu le feu vert de la justice parce que son numéro de téléphone circulait sous le manteau. De la nuance subtile à l'hypocrisie...

La culture du chanvre s'est développée

De quoi nourrir les réflexions de l'assemblée des procureurs généraux qui présentera en avril un plan de répression des dérives de la politique des *coffee-shops*. Leur nombre aurait doublé sur le plan national, passant de 1 000 à 2 000, et parfois triplé, comme à Bois-le-Duc (de 5 à 15 en dix-huit mois). Cause ou effet? La culture d'un chanvre national d'excellente qualité s'est en tout cas simultanément développée, devenant même, avec quelque 25 tonnes par an, la sixième production maraîchère néerlandaise.

Après celui de la commission sénatoriale française Larcher, en décembre dernier, un rapport de l'Organisme international de contrôle des stupéfiants, dépendant de l'ONU, vient de dénoncer la situation aux Pays-Bas, qui seraient en passe de devenir le plus important producteur européen de cannabis. Piqué au vif, La Haye a réagi en faisant valoir que la répression était déjà en marche : les descentes de police dans les *coffee-shops* se multiplient, de même que les mesures de fermeture administrative. Les agriculteurs du «hasch» ne peuvent plus cultiver tranquillement leur jardin : 54 exploitations ont été démantelées en 1991, aboutissant à la destruction de 68 000 pieds de cannabis et à la perte, pour les producteurs, de plus de 600 millions de francs.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Environ 75 francs.

(2) Cafés dans lesquels la vente du haschisch et de la marijuana est tolérée à certaines conditions : pas de drogues dures, pas de clients mineurs, des quantités limitées et pas d'affichage ostensible.

MÉDECINE

Le dépistage du sida

Une mise en garde contre le mélange des sérums sanguins

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a rendu publique, le vendredi 19 février, une étude réalisée par le Laboratoire national de la santé sur les conséquences du «poolage» (mélange) des sérums sanguins des personnes chez lesquelles on recherche les traces de l'infection par le virus du sida. L'association Act Up avait révélé, fin janvier, qu'un laboratoire parisien d'analyses médicales avait recours à une telle pratique (*le Monde* du 2 février). Selon les conclusions du Laboratoire national de la santé, celle-ci est dangereuse, dans la mesure où elle fait courir le risque de ne pas diagnostiquer des cas de séropositivité.

La révélation de la pratique du «poolage» par le laboratoire d'Artois (XVIe arrondissement de Paris) avait conduit M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et M. René Teulade, ministre des affaires sociales, à demander, le 29 janvier, à la direction de l'action sanitaire et sociale de Paris un contrôle *«de toute urgence»*. Le laboratoire faisait par ailleurs l'objet d'une *«suspension temporaire»* d'exercice d'une durée d'un mois par arrêté préfectoral (*le Monde* du 3 février). Entre autres questions soulevées par cette affaire, figure au premier chef celle des conséquences d'une telle technique quant à la fiabilité des résultats fournis.

Les docteurs Philippe Gascon et Philippe Tombeck, directeurs du laboratoire d'Artois, reconnaissent avoir recours, depuis 1991, à un «poolage» (*pool* de quatre sérums de quatre personnes différentes) et précisent également avoir recours, pour l'examen, à deux tests dits «rapides», tests fournissant une réponse beaucoup plus rapide que les tests habituels (1). *«Les tests que nous employons sont parmi les plus performants de ceux utilisés sur le marché»*, expliquent-ils, fournissant par ailleurs une série de références scientifiques pour démontrer que la méthode du poolage a fréquemment établi son intérêt et son efficacité.

Pour les spécialistes internationaux de virologie, les arguments avancés par les responsables de ce laboratoire sont contestables. Ces spécialistes soulignent notamment que la plupart des références scientifiques concernent des tests dits de première génération qui imposaient une dilution préalable des sérums, ce qui n'est plus le cas avec les techniques modernes.

Le risque d'un résultat faussement négatif

La publication de l'étude menée par le Laboratoire national de la santé mettra-t-elle un terme à ce débat (2)? Signée du docteur Alain Leblanc et de Mme Laurence Mouillot, cette étude a porté au total sur quatre cents tests. Il s'agissait là d'étudier l'influence du «poolage» des sérums sur la fiabilité des résultats obtenus dans la détection des anticorps dirigés contre les virus (HIV 1 et HIV 2) du sida. Le protocole de cette étude reproduisait la méthode mise en œuvre au sein du laboratoire d'Artois à partir des tests Abbott et Ortho. *«Au terme de cette étude, au cours de laquelle près de quatre cents tests rapides unitaires ont été effectués, il apparaît que l'utilisation de deux tests rapides pour la détection des anticorps anti-HIV entraîne une perte de sensibilité importante puisque, dès le mélange de deux sérums, on court le risque de rendre un résultat faussement négatif»*, concluent les responsables du Laboratoire national de la santé. En d'autres termes, le «poolage» des sérums peut conduire à affirmer qu'un sujet est séronégatif alors même qu'il est contaminé par le virus du sida.

Les auteurs de l'étude estiment d'autre part que l'association d'un test «rapide» et d'un test «classique», *«bien que conforme au libellé de la nomenclature»*, n'est pas plus utilisable pour examiner des sérums après «poolage». Une conclusion qui pourrait avoir rapidement d'importantes conséquences, dans la mesure où elle sous-entend que les contraintes imposées par la nomenclature aux laboratoires d'analyses biomédicales ne sont pas en adéquation avec les intérêts de la santé publique.

L'autre aspect de cette affaire concerne sa dimension financière. On indique, dans l'entourage de M. Kouchner, que le laboratoire d'Artois – ou, demain, d'autres, convaincus d'avoir des comportements similaires – pourrait faire l'objet d'un déconventionnement par la Sécurité sociale.

J.-Y. N.

(1) *«Les tests rapides sont des tests unitaires qui n'ont pas été conçus pour être des tests de laboratoire*, soulignent les responsables du Laboratoire national de la santé. *Ils n'ont ni la sensibilité ni la spécificité des tests classiques et les notices d'utilisation de ces produits précisent bien qu'ils ne doivent pas être utilisés seuls ni associés à un autre réactif du même type.»*

(2) Dans une assignation en référé, délivrée le 17 février devant le tribunal de grande instance de Paris, les responsables du laboratoire d'Artois réclament la constitution d'un collège d'experts chargés notamment d'évaluer la fiabilité des résultats fournis par ce laboratoire en matière de dépistage de l'infection par le virus du sida. Les deux médecins directeurs de ce laboratoire font d'autre part l'objet d'une procédure disciplinaire devant le conseil de l'ordre des médecins après plainte de la direction de l'action sanitaire et sociale.

Mme Jeanne Calment, doyenne des Français

118 printemps

Sur le gâteau d'anniversaire trois chiffres en nougatine qui ne permettent plus à Mme Jeanne Calment de fêter les 21 février dans l'intimité : 118. Les journalistes se sont bousculés pour honorer cette Arlésienne de cent dix-huit ans qui, en 1991, a été sacrée doyenne mondiale par le *Livre Guinness des records*. Vaine quête du secret de longévité.

Le docteur Victor Lèbre, le médecin traitant de «Manzane», surnom que lui avait donné son petit-fils, évoque une famille où l'on meurt vieux, mais parle aussi d'un humour et d'un mental solide qui lui ont permis de ne jamais se laisser écraser par le stress et de surmonter au mieux les épreuves. Enfant de la haute bourgeoisie, elle n'a jamais eu de gros soucis financiers, mais a tout de même connu des jours sombres : la mort accidentelle de sa fille unique à trente-six ans, puis celle, avant la trentaine, du fils que cette dernière lui avait laissé à charge.

Depuis plusieurs mois, Mme Calment participe à une recherche sur la mémoire menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale de Montpellier. Elle raconte ses souvenirs, sa rencontre avec Vincent Van Gogh alors qu'elle avait quatorze ans et que le peintre venait acheter ses pinceaux dans la boutique de ses parents, son mariage... Mais inutile d'essayer de lui faire parler des sujets qu'elle estime inconvenants : *«Elle commente volontiers la cérémonie de son mariage, mais refuse de parler de son accouchement !»*, explique le docteur Lèbre.

«Manzane» entend difficilement et une cataracte l'empêche de voir. Elle se déplace en fauteuil roulant, mais son esprit demeure vif, et la courtoisie qui la pousse à accepter les photographes ne l'empêche pas d'avouer : *«La photographie me fatigue.»* Quand l'assistance lui demande de chanter, elle y consent pour, l'esprit critique aidant, s'exclamer aussitôt : *«Cette chanson est idiote.»*

RELIGIONS

Le nonce apostolique convoqué par le ministre néerlandais des affaires étrangères

Polémique entre La Haye et le Vatican à propos de l'euthanasie

L'*Osservatore romano* a réagi vivement, samedi 20 février, à la convocation par le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas du nonce apostolique à La Haye, Mgr Henri Lemaître. Cet incident diplomatique fait suite au commentaire d'un responsable de la Curie romaine après le vote par les députés néerlandais d'un projet de loi autorisant, à des conditions strictes, l'euthanasie (*le Monde* du 12 février).

LA HAYE

de notre correspondant

Un ministre protestant sermonnant officiellement un diplomate catholique : ce face-à-face devait avoir lieu en début de semaine à La Haye, où le chef de la diplomatie néerlandaise, M. Pieter Kooijmans, a *«invité»* le nonce apostolique aux Pays-Bas, Mgr Henri Lemaître, à lui rendre visite. *«Inviter. Comprenez : convoquer»*, a précisé le chef du gouvernement, M. Ruud Lubbers, en annonçant, vendredi 19 février, cette mesure sans précédent dans les relations diplomatiques entre La Haye et le Saint-Siège.

Les autorités des Pays-Bas ont très mal reçu les propos tenus, jeudi 18 février sur Radio-Vatican, par le secrétaire du conseil pontifical pour la pastorale de la santé, Mgr Elio Sgreccia. Le prélat avait comparé la nouvelle législation sur l'euthanasie récemment adoptée par les députés néerlandais aux pratiques du Troisième Reich hitlérien. Ce genre de propos *«dépasse les bornes»*, avait commenté M. Lubbers, lui-même catholique convaincu. Le cardinal Simonis, archevêque d'Utrech, avait lui-même qualifié de «douteux» la déclaration du prélat romains.

Au lendemain du vote parlementaire, déjà, le Saint-Siège avait été le seul Etat à dénoncer le projet de loi sur l'euthanasie comme *«une grave atteinte à la dignité de la personne humaine»*. Mais La Haye n'avait pas réagi. En revanche, Mgr Sgreccia a enfreint les limites de la tolérance néerlandaise : sa comparaison a été qualifiée de *«choquante»* par les ministères de la justice et de la santé et d'*«indigne»* par le chef du gouvernement.

En réaction à la convocation du nonce, l'*Osservatore romano* a accusé, samedi 20 février, les Pays-Bas, *«autrefois creuset de missionnaires et d'humanisme intégral»*, d'avoir emprunté *«les chemins de la culture de la mort»*.

Ch. C.

SCIENCES

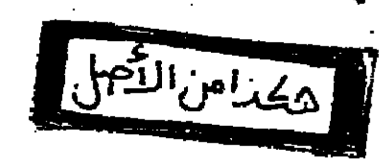
□ *Mort de Bernard Feld*, **l'un des pères de la bombe A.** – Le chercheur américain Bernard Feld est mort à New-York, vendredi 19 février, à l'âge de soixante-treize ans. Collaborateur d'Enrico Fermi et de Leo Szilard à l'université de Chicago et au laboratoire de Los Alamos (Nouveau-Mexique), il avait participé, pendant la guerre, à la mise au point de la première bombe atomique. Devenu militant antinucléaire après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, il contribua au lancement du mouvement Pugwash, fondé à l'initiative d'Albert Einstein et Bertrand Russell pour alerter les populations sur les dangers d'une guerre nucléaire. Professeur de physique au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1990, Bernard Feld s'était opposé publiquement, dans les années 80, au programme militaire du président Reagan.

□ **Japon : lancement d'un satellite d'observation astronomique.** – Un satellite scientifique japonais destiné à étudier l'évolution de l'univers a été lancé, samedi 20 février, de la base spatiale de Kagoshima (île de Kyushu). D'une valeur de 10 milliards de yens (460 millions de francs), Asuka – «Oiseau volant» – est équipé de quatre télescopes conçus pour capter les rayons X émis dans l'espace. Mis au point en coopération avec les Etats-Unis, cet engin de 420 kilos est le quatrième du genre à être lancé par le Japon depuis 1979. Son prédécesseur, Ginga, avait fonctionné en orbite de février 1987 à novembre 1991. – *(UPI, AFP, AP.)*

Début du ramadan au Proche-Orient dans le Maghreb et en France

Le ramadan, mois de jeûne pour les musulmans, a commencé lundi 22 février dans douze pays arabes du Proche-Orient : en Egypte, en Libye, en Jordanie, au Liban, en Arabie saoudite, en Irak, aux Emirats arabes unis, à Bahreïn, au Qatar, dans le sultanat d'Oman, au Koweït et au Yémen. Les musulmans d'Israël et des territoires occupés sont logés à la même enseigne. En revanche, c'est seulement mardi que le jeûne commencera en Tunisie, au Maroc et en Algérie ainsi qu'en Iran.

Le début du jeûne du ramadan, en France, a également été fixé au lundi 22 février par une commission nationale, réunie, à la Grande Mosquée de Paris, à l'initiative du docteur Dalil Boubakeur, recteur. Cette commission, regroupant les principaux responsables des organisations musulmanes et des scientifiques, s'était réunie à la Grande Mosquée, dimanche soir 21 février, pour la «nuit du doute» qui précède rituellement le début du jeûne et consiste à observer l'apparition de la nouvelle lune.



Industrialiser,
moderniser,
globaliser,
informatiser,
les entreprises
ont déjà
beaucoup fait
pour leur
organisation.
Mais qu'ont-elles fait
pour générer
et fidéliser
une clientèle...

SPORTS

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Les ailes coupées du jeu français

L'équipe de France de rugby a battu celle d'Irlande, 21-6, samedi 20 février à Dublin. Au cours d'une partie perturbée par un vent violent, les Français se sont imposés difficilement dans les dernières minutes de jeu, grâce à deux essais de Philippe Saint-André et Philippe Sella. Ils prennent ainsi la tête du classement du Tournoi des cinq nations à égalité avec les Ecossais, nets vainqueurs des Gallois à Edimbourg, 20-0, grâce à la botte de leur capitaine Gavin Hastings. Le Quinze de France disputera la dernière rencontre du Tournoi contre les Gallois, le 20 mars au Parc des Princes.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Le principal événement de la rencontre venait d'avoir lieu. A la mi-temps, comme prévu, Français et Irlandais avaient changé de côté. Dans la bourrasque de Lansdowne Road, cela devait largement suffire à faire basculer le cours d'une partie sans suspense. Adossé aux rafales, le *french flair* n'avait plus qu'à bouter le *fighting spirit* hors du terrain. Tout occupé à souffler sur la flamme vacillante de son équipe, le public irlandais s'est-il alors rendu compte qu'un jeu étrange naissait sous ses yeux ? Une sorte de mouvement perpétuel dont le schéma tactique pourrait se résumer comme suit : touche en faveur des bleus ; remise en jeu ratée d'Aubin Hueber ; ballon récupéré par les verts qui le transmettent à leur demi d'ouverture ; coup de pied en touche. Et ainsi de suite pendant plus de trente minutes, avec quelques variantes, mêlées à cinq mètres ou attaques avortées, qui ne faisaient que retarder le coup de pied salvateur.

Après avoir inventé le jeu alternatif contre les Ecossais – tout derrière puis tout devant, malheureusement pas toujours dans le bon ordre – le Quinze de France venait de créer le rugby en circuit fermé. Il fut un temps, pas si lointain, où les tricolores n'avaient pas besoin de s'enfoncer si profondément ni de camper si longtemps en terre hostile pour faire jaillir des étincelles. Un seul court-circuit inspiré pouvait suffire à électrocuter les défenses adverses.

Le panache de Saint-André

Il fut un temps où les pires conditions atmosphériques n'érodaient pas à ce point leurs bonnes intentions, ne creusaient pas un tel gouffre entre les ambitions affichées et la réalité de leur jeu. Depuis le début de ce Tournoi des cinq nations, les attaquants français peuvent certes se réfugier derrière les éléments pour justifier leur impuissance. Au Parc des Princes, la pelouse se transformait en tapis roulant. A Twickenham, le vent secouait les poteaux, et à Lansdowne Road il avait redoublé de violence. Mais tant que le rugby se pratiquera l'hiver, dans des contrées dont les cieux déclinent toutes les nuances de gris, ces excuses masqueront mal un vrai malaise.

« Le vent est un élément perturbateur mais il fait partie du jeu », constatait Pierre Berbizier, qui ne se voulait pas dupe. Pour qualifier ces ballons tombés, ces erreurs de placement, ces mauvais choix tactiques, l'homme de terrain de l'équipe de France emprunte volontiers un mot au jargon sportif : le « déchet ». Samedi, quinze Verts ne pouvaient pas faire moins que de souligner les difficultés du jeu français à se débarrasser de ces déchets encombrants. Face à un système défensif qui ne brillait guère par d'autres qualités que la vaillance, les trois-quarts français ne semblaient plus savoir à quel saint se vouer.

Heureusement, il leur reste un Saint-André. Pour bien signifier qu'il relevait quasiment à lui seul le panache de l'attaque, l'ailier montferrandais avait poussé le zèle jusqu'à s'enturbanner de blanc. Et son sens du devoir l'a conduit à passer trois fois la ligne adverse pour s'assurer de marquer un essai. Il y a deux ans, à Twickenham, une seule tentative lui avait suffi pour conclure une cavalcade de cent dix-mètres, le dernier frisson offert par les Français aux esthètes. *« Moi aussi j'aimerais continuer à faire rêver*, expliquait-il, après son match contre l'Ecosse. *Mais le jeu a évolué. Avant on créait le décalage et l'on ne revoyait plus d'adversaire. Aujourd'hui, quand tu as franchi ton vis-à-vis, ce n'est pas fini. D'autres joueurs reviennent en travers pour te barrer la route. »*

Comme lassé d'attendre que Didier Camberabero daigne donner son ballon, comme fatigué de voir ses partenaires s'emmêler dans des combinaisons impossibles, Philippe Saint-André semble donc avoir décidé de se débrouiller tout seul. Samedi, il s'est inventé ses meilleures occasions en chipant la balle aux Irlandais, en flânant derrière ses avants. Ou en se livrant à sa nouvelle spécialité : la récupération de chandelles. L'ailier paraissait avoir fait son deuil des passes et du jeu de ligne. Et ce n'est pas l'exemple de son *alter ego*, à l'autre bout de l'alignement tricolore, qui l'encouragera à compter sur ses camarades.

Au bout de huit sélections en équipe de France, Pierre Hontas semble toujours aussi surpris de recevoir un ballon que d'attirer l'attention d'un journaliste. Jadis, les lignes de trois-quarts français ressemblaient à une addition de vedettes. Avec l'ailier de Biarritz, elles sont entrées dans l'ère de l'anonymat.

Samedi, l'ailier passe-partout, a démontré qu'il ne parvenait pas à jouer les perce-muraille au sein de la sélection. Comme tétanisé par l'héritage de ses glorieux aînés, il s'est encore fracassé avec constance sur le mur adverse. L'ailier ne manque pourtant pas de défenseurs. Serge Blanco, son ancien coéquipier de Biarritz clame ainsi qu'il l'a vu réussir des courses foudroyantes, et même des cadrages-débordements, en championnat. C'est sans doute tout aussi véridique que le décalage qui existe entre la compétition nationale et un match du Tournoi. Et les sélectionneurs, qui se sont déjà penchés sur le cas Hontas après France-Ecosse, rechigneront peut-être une nouvelle fois à lui faire payer les errements de l'attaque française. Après tout, en jouant la prudence à outrance et en s'obstinant à refuser d'envisager l'avenir, ne sont-ils pas en passe de s'imposer dans le Tournoi des cinq nations ?

Les vraies questions sur les difficultés à jouer de cette équipe de France peuvent être encore évacuées un moment. Jusqu'à ce que sa route croise celle d'une des vraies puissances du jeu, venue de l'hémisphère Sud.

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE : Tour du monde en quatre-vingts jours

L'écueil des « quarantièmes rugissants »

Alors que six des sept concurrents encore en course dans le Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale, ont doublé le cap Horn et entamé leur régate finale dans l'Atlantique jusqu'aux Sables-d'Olonne, les trois équipages lancés dans le défi du Tour du monde en quatre-vingts jours quittent l'Atlantique et abordent les « quarantièmes rugissants ». Avant même d'entrer dans l'océan Indien, deux d'entre eux ont pu mesurer les dangers de cette navigation au milieu des icebergs et des trains de dépressions *(voir l'encadré ci-dessous)*.

Charal a été le premier touché. Alors qu'il progressait, de nuit, à plus de 20 nœuds, à quelque 1 000 milles au sud-ouest du cap de Bonne Espérance, le grand trimaran d'Olivier de Kersauson a sans doute heurté un *growler*, un bloc de glace détaché d'un iceberg, indétectable au radar. Sous le choc, le flotteur tribord a été déchiré depuis l'étrave jusqu'au premier bras de liaison, sur près de neuf mètres. Après avoir essuyé une dépression avec des vents à plus de 50 nœuds et des creux de huit mètres, l'équipage de *Charal* profite d'une accalmie pour tenter de rallier l'Afrique du Sud.

Un remorqueur, affrété par l'équipe d'assistance, a déjà quitté Le Cap pour l'escorter. Si la mer défonçait d'autres cloisons d'étanchéité du flotteur, le trimaran risquerait, en effet, de chavirer. Olivier de Kersauson n'avait pas écarté l'hypothèse d'une escale technique dans sa tentative. L'importance des travaux à effectuer condamne désormais son défi.

La dépression qui a malmené le trimaran d'Olivier de Kersauson aurait pu être fatale au catamaran de Bruno Peyron. Malgré ses résolutions de rester au nord des « quarantièmes rugissants », dans lesquels aucun catamaran ne s'était jamais aventuré, le skipper baulois n'a pas résisté à la tentation de gagner quelques milles en descendant dans le sud. Le 17 février, *Commodore-Explorer* était pointé par 42°12' de latitude sud. Dès le lendemain, son équipage vivait l'enfer avec des coups de vent atteignant 60 et même 70 nœuds dans les grains et des vagues de près de vingt mètres.

Ces conditions de navigation extrêmes ont, certes, déjà été vécues par les solitaires du Vendée Globe, qui ont traversé les océans Indien et Pacifique dans les « cinquantièmes hurlants », et ont même pour certains, comme Philippe Poupon, Yves Parlier ou Jean-Yves Hasselin, dépassé le 60e sud. Mais, si les monocoques pouvaient chavirer et se redresser grâce au lest de leur quille, le chavirage d'un multicoque est sans recours. Comme il le racontait ensuite dans un télex, Bruno Peyron a cru vivre plusieurs fois cet incident au cours de quarante heures de chaos.

Revenir sains et saufs

« Comme dans un cauchemar, la vague à une face arrive. Pourquoi une face ? Parce que, une fois arrivé tout en haut, je vois avec effroi que cette montagne n'est en fait qu'un gigantesque tremplin et qu'il n'y a aucune pente à redescendre, mais bien dix à douze mètres de vide. Le bateau bondit dans ce vide à près de 30 nœuds. La moitié avant, soit près de treizze mètres, plonge avec violence. La moitié arrière s'envole et commence à monter, emportée par l'inertie et la mousse de la déferlante. Dans un dernier sursaut, avant le crash, j'ai le temps de basculer à gauche avant que les safrans ne s'envolent, dans l'espoir qu'au moins une des deux coques puisse ressortir et faire basculer le tout. C'est ce qui se passe... »

Impressionné par cette mésaventure et par l'avarie de *Charal*, l'équipage de *Commodore-Explorer* a, semble-t-il, décidé de quitter les « quarantièmes rugissants » pour se rapprocher de la route suivie par *Enza-New-Zealand*, l'autre catamaran de ce défi, qui progresse par 38° de latitude sud. Un nouveau train de dépressions est, en effet, annoncé pour mercredi 24 février. Or, plus que jamais, Bruno Peyron et ses quatre équipiers ont deux priorités : revenir sains et saufs et ne pas casser le bateau.

GÉRARD ALBOUY

L'inégalité des deux hémisphères

Les conditions très difficiles de la météorologie et de la navigation sont dues à la configuration très particulière de l'hémisphère Sud. Celui-ci est essentiellement maritime, puisque ne s'y avancent – et encore pas très au sud – que la très grande Australie et la petite Nouvelle-Zélande, les pointes de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. En outre, la zone polaire est occupée par le continent antarctique, très grand (13 millions de kilomètres carrés), isolé des autres continents par de vastes étendues océaniques et recouvert sur 98 % de sa surface par une énorme calotte de glace, épaisse en moyenne de 2 000 mètres. Cette calotte glaciaire tombe directement dans la mer sur de très longues portions des côtes et donne ainsi naissance aux innombrables icebergs qui infestent l'océan austral.

Ne jamais oublier la rotation de la Terre

Beaucoup plus gros et plus nombreux que leurs confrères de l'Arctique, les icebergs de l'Antarctique peuvent être hauts de 200 mètres (dont 1/8 seul émerge) : certains sont longs de 150 kilomètres et larges de 40 kilomètres ! Rien d'étonnant donc à ce que ces icebergs monstrueux, et aussi ceux qui sont moins gros au départ, mettent très longtemps à fondre et qu'on en voie, de taille encore imposante, jusqu'aux alentours et même sensiblement au nord du 50e parallèle sud.

Aux latitudes moyennes (du 40e au 60e parallèle) des deux hémisphères, la rotation de la Terre impose à la circulation atmosphérique de se faire grossièrement d'ouest en est. Dans l'hémisphère Sud, cette circulation n'est pas gênée, puisque l'océan Austral forme un anneau large et complet autour du continent antarctique. Ce continent, où se conjuguent les effets refroidissants de la latitude et de l'altitude, est surmonté d'un air extrêmement froid, donc lourd. Il y a ainsi au-dessus du continent un anticyclone quasi permanent dont l'air s'écoule forcément vers les basses pressions caractérisant les latitudes moyennes des deux hémisphères.

Mais la Terre tourne. Ce qui dévie tous les mouvements des fluides (air et eau) vers la gauche dans l'hémisphère Sud (vers la droite dans l'hémisphère Nord). Il existe donc le long des côtes du continent antarctique (qui suivent grossièrement le 70e parallèle sud) un mince anneau de vent d'est et un courant côtier allant lui aussi approximativement d'est en ouest. Mais, très vite, les masses d'air et d'eau, continuant leur chemin vers le nord, sont prises dans la « grande dérive » générale d'ouest en est des latitudes moyennes. D'où les tempêtes qui se succèdent entre les 60e et 40e parallèles sud. D'où les sobriquets inquiétants donnés à ces parages très difficiles par les premiers navigateurs qui s'y sont risqués : *« Roaring Forties »* (les « quarantièmes rugissants »), *« Howling Fifties »* (les « cinquantièmes hurlants »), *« Screeching Sixties »* (les « soixantièmes stridents »).

Bien entendu, la surface de l'océan Austral est entraînée par ces vents extrêmement violents. A ceci près que la direction des courants superficiels est déviée sur la gauche – toujours la rotation de la Terre – par rapport à celle des vents. Cette déviation, qui est de l'ordre de 45°, ne gêne en rien la formation de très grosses houles quasi permanentes ni celle de vagues monstrueuses lors des tempêtes, très fréquentes et très violentes.

YVONNE REBEYROL

TENNIS : Open féminin de Paris

Monica Seles à plat

L'Américaine Martina Navratilova a gagné dimanche 21 février le premier Open féminin de Paris face à la numéro 1 mondiale Monica Seles (6-3, 4-6, 7-6). A trente-six ans, l'Américaine enlève ainsi le 163e tournoi de sa carrière et conforte son record absolu des victoires, messieurs et dames confondus.

A l'issue de la partie, Martina Navratilova est fraîche comme une rose. A trente-six ans, l'Américaine semble revenir d'une promenade vivifiante dans les rues de Paris. Les épaules voûtées, Monica Seles, de dix-sept ans sa cadette, accuse en revanche une grosse fatigue. Les cernes qui lui mangent le visage ne sont pas à mettre sur le compte de sa défaite.

Certes, la partie a été éprouvante : deux heures quinze d'un tennis acharné où la numéro un mondiale n'a pas arrêté de courir vers le filet pour tenter de rattraper les amorties de sa rivale, ou de reculer derrière la ligne de fond de court pour contrer, en vain, ses attaques profondes. Seles a été battue à son propre jeu, prise de vitesse quand elle est réputée pour sa tenacité. *« Je suis crevée »*, explique la Yougoslave.

Monica Seles se livre depuis dix mois à un marathon quasi inhumain. Dimanche, elle disputait à Paris sa quatorzième finale consécutive depuis sa défaite en quarts de finale à Key Biscayne, en mars 1992. Au total, elle aura passé près de six mois sur les courts. Sur les trente-six compétitions qu'elle a disputées depuis deux ans, elle est parvenue trente-cinq fois en finale, enlevant vingt-quatre titres. C'est la rançon de sa domination : parce qu'elle est numéro un, elle doit défendre son titre quand ses adversaires sont à ses trousses. Elle doit aussi se plier aux exigences de ses sponsors ou de son agent qui lui confectionne son calendrier.

Après chaque rendez-vous, elle saute dans le premier avion, parcourt quelques milliers de kilomètres, franchit une poignée de fuseaux horaires pour aller chercher une autre victoire. Les programmes des deux finalistes parisiennes sont édifiants. Dimanche 14 février, Seles battait Navratilova à Chicago avant de la retrouver à Paris. Auparavant, elle avait remporté les Internationaux d'Australie, le 30 janvier. Quarante-huit heures avant de visiter Chicago, Navratilova remportait elle la 162e victoire de sa carrière à Tokyo.

« Je ne comprends pas comment Martina fait pour supporter aussi bien trois étapes aux climats et aux heures différents. Elle doit être plus résistante que moi », estime son adversaire. L'explication est plus simple. Aujourd'hui, Martina Navratilova ménage ses artères. Depuis l'Open des Etats-Unis, en septembre, elle ne s'est alignée que dans huit tournois sur surfaces rapides qui conviennent mieux à son jeu de service-volée. Les rencontres y sont plus expéditives et elle peut espérer battre la nouvelle génération avant de s'essouffler.

Elle ne dispute plus que deux tournois du Grand Chelem. Elle ignore l'Australie, en début de saison. Cette année encore, elle ne s'alignera pas à Roland-Garros où elle n'est plus venue depuis 1988. La terre battue lui coupe les jambes et il lui faut désormais plusieurs semaines pour s'accoutumer au gazon. En juillet, elle tentera de ravir son dixième titre londonien.

La victoire de l'Américaine sur la Yougoslave, dimanche, est donc une victoire de la lucidité sur la fatigue. Plus affûtée et détendue que de coutume, Martina Navratilova a su anticiper les coups-massues de son adversaire, mieux lire ses trajectoires. La vue brouillée, les nerfs à vif, Monica Seles n'a pu compter que sur la force de ses traits frappés à deux mains.

Après sa victoire parisienne, Martina Navratilova va accorder cinq semaines de vacances à ses *« vieux os »*. Loin du tennis, elle va monter à cheval et perfectionner son ski. Monica Seles, elle va prendre une petite semaine de repos. *« Les joueuses sont trop sollicitées*, s'est-elle insurgée. *Même les numéros un ont besoin de répit. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(vingt-sixième journée)

*Marseille b. Lens	2-0
*Nantes b. Monaco	1-0
*Paris-SG et Toulouse	0-0
Bordeaux b. *Strasbourg	1-0
*Saint-Etienne et Le Havre	0-0
*Lille b. Auxerre	1-0
Lyon b. *Montpellier	2-0
*Sochaux et Nîmes	1-1
Metz b. *Valenciennes	2-0
*Caen b. Toulon	2-1

Classement. – 1. Marseille, 37 pts ; 2. Paris-SG et Monaco, 35 ; 4. Nantes, 34 ; 5. Bordeaux, 33 ; 6. Saint-Etienne, 29 ; 7. Strasbourg, 28 ; 8. Auxerre et Lyon, 27 ; 10. Sochaux, 26 ; 11. Montpellier, 25 ; 12. Metz et Toulouse, 24 ; 14. Caen et Lens, 22 ; 16. Le Havre et Lille, 20 ; 18. Valenciennes, 19 ; 19. Nîmes, 17 ; 20. Toulon, 16.

Deuxième division
(vingt-quatrième journée)
GROUPE A

*Valence b. Mulhouse	3-1
*Alès et Perpignan	0-0
*Créteil b. Rodez	3-0
*Cannes b. Louhans-Cuiseaux	3-0
*Nice b. Martigues	2-1
Epinal b. *Sedan	1-0
*Bastia et Charleville	0-0
*Annecy b. Ajaccio	1-0
Istres b. *Nancy	2-0

Classement. – 1. Martigues, 30 pts ; 2. Nancy, 29 ; 3. Cannes, 28 ; 4. Sedan, Bastia et Charleville, 27.

GROUPE B

*Gueugnon et Dunkerque	1-1
*Guingamp b. Red Star	4-0
*La Roche-sur-Yon b. Ancenis	1-0
*Laval b. Lorient	3-2
*Angers b. Rennes	1-0
*Niort b. Le Mans	1-0
*Amiens b. Beauvais	1-0
*Bourges et Châteauroux	1-1
*Rouen b. Tours	4-0

Classement.-1. Angers et Rouen, 34 pts ; 3. Rennes, 31 ; 4. Beauvais et Niort, 30.

ATHLÉTISME

Nouveau record du monde pour Serguei Bubka

Serguei Bubka a battu son trente-quatrième record du monde du saut à la perche en franchissant 6,15 mètres, dimanche 21 février à Donetsk (Ukraine), sa ville natale, lors d'une réunion qu'il avait organisée. L'Ukrainien améliore d'un centimètre le record mondial qu'il avait porté à 6,14 m le 13 février à Liévin. Egalement détenteur du record du monde en plein air avec 6,13 mètres depuis le 19 septembre 1992, il bat ainsi son dix-huitième record mondial en salle contre seize en plein air.

FOOTBALL : à Sully-sur-Loire

Match en eau trouble

ORLÉANS

de notre correspondant

Le vice-président du club de football de Sully-sur-Loire (Loiret), Marcel Léveillé, quarante-sep t ans, a reconnu avoir contaminé les bouteilles d'eau déposées dans le vestiaire de l'équipe visiteuse de Salbris (Loir-et-Cher), lors d'un match de division d'honneur opposant les deux formations, le 14 février dernier.

Quelques minutes avant le coup d'envoi, les joueurs de l'AS Salbris, qui caracolent en tête de leur championnat et affrontaient à Sully l'équipe locale, étaient rentrés au vestiaire après leur échauffement pour se désaltérer et se mettre en tenue. Ouvrant une bouteille d'eau minérale d'un pack qui se trouvait dans le local, l'entraîneur, Farid Boudebza, et un joueur, Jean-Marie Maillard, trouvaient au liquide un goût bizarre et remarquaient que les bouchons des bouteilles avaient été percés. Après le match, les deux hommes se plaignaient de ne pas avoir été bien durant la rencontre – qu'ils avaient néanmoins gagnée par deux buts à un – et, se sentant encore *« dans le brouillard »*, étaient allés porter plainte en compagnie du président de leur club, suivis peu après par le président du club sullylois.

Jeudi 18 février, Marcel Léveillé se présentait à la gendarmerie et indiquait avoir injecté du Valium dans les bouteilles suspectes, mises à la disposition des joueurs de Salbris. Le résultat de nouvelles analyses et les suites éventuelles judiciaires devraient être connus ce début de semaine.

« Il devait être trop amoureux du club. » A Sully, on semble ne pas en vouloir à « Marcel », qui a remis sa démission de son poste de vice-président ainsi que de celui de conseiller municipal, tandis que la ligue de football du Centre, le suspendait de toute fonction sportive. Habitant juste en face du stade, Marcel Léveillé était sans doute possédé par sa passion bénévole. *« C'est une personne excessivement dévouée, qui en faisait beaucoup trop. Il était avec moi depuis la création du club. Je crois qu'il a disjoncté*, plaide son président, Robert Beudet. *Dans ce championnat, nous sommes cinquième sur douze, ce n'était pas la première place qui était en jeu et nous n'étions pas préoccupés par un maintien. Salbris, c'est un club ami, je connais son président depuis longtemps. »*

La pelouse du stade Lionel-Jourdain est restée déserte ce week-end. a côté, à La coupe d'Or, où l'on vient boire un coup après les matches, la patronne se désole : *« Le foot dans les petits pays, c'est plus ce que c'était dans le temps ! »*

RÉGIS GUYOTAT

... jusqu'à aujourd'hui?

customerize \kœstəmərajzə\ n. m. **1**. Ensemble de moyens pour optimiser l'organisation d'une société, afin de réagir plus vite à l'attente de ses clients et d'être mieux à même d'en attirer de nouveaux. **2**. Customerizer la stratégie d'information d'une entreprise, exemple: étendre tout le potentiel de son système informatique aux succursales, agences, bureaux de réservation et de façon générale à tout point de contact de l'entreprise avec ses clients. **3**. Ce que fait Unisys pour un nombre croissant de sociétés et d'organismes publics dans le monde entier. **syn: satisfaction client, avantage concurrentiel, applications vitales, source de profits.**

UNISYS

Nous voulons votre réussite.

CULTURE

THÉATRE

Shakespeare et la sainte diablesse

De la guerre de Cent Ans à la guerre des Deux-Roses en passant par Jeanne d'Arc... et un dessin de Plantu

HENRY VI
à Poitiers

La ville de Poitiers est le «théâtre» d'un événement rare : la présentation des trois tragédies en cinq actes de Shakespeare qui forment la trilogie de *Henry VI*. Stuart Seide marque ainsi, par un coup d'éclat, l'avènement du Centre dramatique Poitou-Charentes dont il est le directeur. Il y avait à Poitiers un organisme appelé Théâtre-scène nationale, dirigé par Denis Garnier, qui organisait, d'ailleurs au mieux, les venues de spectacles créés à paris et dans les régions. Il n'a pas disparu et joue encore son rôle. Mais Poitiers ne disposait pas d'un lieu autonome de vraie création. C'est à présent chose faite, et les débuts du Centre dramatique Poitou-Charentes, cet *Henry VI*, resteront dans les mémoires des Poitevins : plus de huit heures de grand spectacle dans la version continue.

La trilogie *Henry VI* est la première œuvre dramatique de Shakespeare. Il avait vingt-sept ans. Cette pièce, d'un dynamisme et d'une énergie qu'il n'a pas toujours atteints, a été l'objet d'un barrage en France, sous le prétexte que Shakespeare y place sur la scène Jeanne d'Arc, et qu'il la présenterait comme une sorcière et une prostituée. Une sorcière, oui en effet, parce que les soldats anglais, à Orléans, à Patay, virent en elle un suppôt de Satan : l'apparition de Jeanne d'Arc sur son «palefroi» avec son étendard, même vue de loin, suscitait l'effroi dans les rangs anglais. Et le duc de Bedford lui-même, lorsqu'il annonça au roi Henry VI la mort de Salisbury le 24 octobre 1429 sur un rempart d'Orléans (épisode que raconte Shakespeare), annonça officiellement les *«incantations d'une femme diabolique nommée la Pucelle»*, et parla d'*«un disciple et limier du Diable appelé la Pucelle, lequel use de faux enchantements et sorcellerie»*.

Quant à une «Jeanne prostituée», c'est faux : Shakespeare ne dit pas cela. Tout au plus imagine-t-il que Jeanne d'Arc, un moment, afin d'éviter le bûcher, essaie de faire croire qu'elle attend un enfant – seulement l'une des nombreuses inexactitudes historiques de cette pièce. Shakespeare jongle avec les dates, les lieux, invente une entrevue de Jeanne et du duc de Bourgogne, un combat de Jeanne à Bordeaux, ainsi de suite. *Henry VI* est une œuvre d'imagination, et c'est la contraction imaginaire des faits, l'enchaînement imaginaire des choses, qui font de ces huit heures d'aventures, de guerres, de meurtres, un «suspense» irrésistible.

Rencontre curieuse : cette présentation des trois *Henry VI*, fête rare, a lieu à Poitiers, ville qui fut le théâtre de l'un des événements majeurs de la «levée» de Jeanne d'Arc : «l'examen de Poitiers». Jeanne était apparue le 1er mars 1429 à Chinon, et, avant de la mettre à l'œuvre à Orléans, Charles VII l'envoya passer trois semaines dans cette ville, où elle fut interrogée, entre autres choses, sur ses apparitions et ses voix, par des docteurs en théologie (Poitiers était alors la capitale judiciaire de la partie du royaume non occupée par les Anglais, et Charles VII y avait installé son Parlement). Le «trou» majeur de l'histoire de Jeanne d'Arc est que le compte rendu n'a pas été retrouvé.

Le propos des trois *Henry VI* est la célèbre guerre des Deux-Roses, la lutte des York et des Lancastre qui s'arrachent le pouvoir. Guerres fratricides de pères en fils, conduites pour une part par une «Française», l'épouse du roi Henry VI, Marguerite d'Anjou (étrangement, Shakespeare omet de nous dire que Henry VI se fait tenir pour roi de France.)

C'est l'accroissement brusque des guerres intérieures des Républiques

de l'Est de l'Europe, lesquelles se rapprochaient des combats fratricides de Shakespeare, qui orienta Stuart Seide vers une réalisation de *Henry VI*. Puis c'est un dessin de Plantu, paru dans *le Monde* du mardi 19 novembre 1991, qui donna le vrai départ de l'entreprise. Evoquant les combats en Slavonie, le dessinateur présentait trois figures, un *«milicien vengeant son beau-frère tué en 1917»*, un *«soldat vengeant sa petite cousine violée en 1944»*, un *«bébé pensant à venger son père en 2023»*.

Stuart Seide a écrit une adaptation remarquable, vive, claire, chaude. L'appareil décoratif est léger : juste de quoi planter les lieux. Léger, mais beau (décorateur : Charles Marty). Le dynamisme de la mise en scène et le fait que l'assistance soit passionnée sans pause tiennent pour beaucoup à l'entente évidente de tous les comédiens dans cette folle aventure. Ils sont vingt jeunes acteurs sur scène, à se partager cent quinze rôles. Citons Jean-Quentin Chatelain (le duc d'York), Caroline Proust (Jeanne d'Arc), François Loriquet (Charles VII, puis le duc de Clarence), Philippe Demarle (Henry VI), Pierre-Henri Puente (René d'Anjou, puis le si étrange Alexander Iden), Alain Rimoux (le cardinal Beaufort), Thierry Bosc (Gloucester), Cécile Garcia-Fogel (la reine Margaret), Dominique Charpentier (la duchesse de Gloucester)...

MICHEL COURNOT

► *Henry VI* sera repris au Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, métro Gabriel-Péri, à partir du 5 mars jusqu'au 10 avril. Les mardis et vendredis à 20 h 30, 1re partie. Les mercredis et samedis à 20 h 30, 2e partie. Les dimanches à 16 heures 1re partie ; à 20 h 30 2e partie. Tél. : 47-93-26-30.

PATRIMOINE

La vitrine du monde arabe

Suite de la première page

Mais on peut se demander si une personnalité plus jeune – et arabisante – ne pourrait pas, désormais, conduire l'IMA vers une nouvelle définition. Au départ, il y avait un consensus entre les initiateurs du projet pour faire de l'Institut une «vitrine» des pays arabes. Or ces pays, reconnaît-on à la Ligue arabe, n'ont jamais «digéré» que l'IMA soit une fondation de droit français, présidée par un Français, et qu'il fallait alimenter chaque année en argent frais. D'où un problème financier récurrent qui pèse lourdement sur l'établissement depuis sa création. *Grosso modo*, l'IMA devrait tourner avec 100 millions de francs par an : 60 millions alloués par la France, 40 millions par les vingt et un pays arabes. S'appuyant sur le flou des statuts – les subventions sont *«consenties par les Etats fondateurs»*, – ces derniers n'ont versé en moyenne que le quart de leur cotisation annuelle.

Asphyxié par le manque d'argent, paralysé par les pressions politiques, l'IMA a connu deux premières années pénibles. La compétence était loin d'être un critère prioritaire dans le recrutement du personnel (moitié français-moitié arabe). Les premières expositions ont laissé moins de souvenirs que les petits fours des vernissages. Certains pays confondaient d'ailleurs allègrement culture et relations publiques : comme l'Arabie saoudite, organisatrice de l'exposition «Lieux saints», ou l'Irak, qui exigea qu'on retire une caricature syrienne pouvant faire penser à Saddam Hussein...

«Les diplomates jouaient un rôle majeur, et non les gens de culture», reconnaît M. Edgard Pisani. Ce dernier a pris son bâton de pèlerin après sa nomination en 1988 et a fait le tour des capitales arabes. En pure perte. *«Je voulais surtout les convaincre du bien-fondé de cette institution. J'ai été un peu naïf. J'aurais dû aussi leur demander de l'argent.»* Il a essayé de couper le cordon ombilical avec les ambassades. Il a favorisé l'admission de l'Egypte dans l'Institut (boycottée à cause des accords de Camp-David), concrétisée par l'exposition «Egypte-Egypte» en 1989 qui a installé l'IMA sur la scène culturelle parisienne.

Etait-il en revanche judicieux de clore cette exposition par une soirée de gala *«qui a coûté 600 000 F à 700 000 F»*, selon un ancien cadre de l'Institut, *«alors que le trou financier s'aggravait car les pays du Golfe payaient de moins en moins»* ? Pour résorber les 25 millions de francs de dettes, un plan de rigueur a été mis en place en 1990 et le personnel a été réduit de 187 à 155 personnes. L'année suivante, la guerre du Golfe n'a pas arrangé les choses : le bâtiment faisait l'objet de trois à quatre alertes à la bombe par jour. *«La culture arabe n'a déjà pas bonne presse en France...»*, indique M. Thierry Fabre, le responsable de la communication. Résultat : l'Institut perd la moitié de ses visiteurs, 500 000 en 1991 contre 1 million en 1989.

La faiblesse des contributions arabes a au moins un avantage : l'IMA a pu gagner en indépendance. Mais l'équilibre est fragile. *«Nous sommes faits pour vivre dans les tensions*, explique M. Pisani. *C'est l'arbre à palabres, cette maison ; on négocie constamment.»* On négocie au conseil d'administration, au haut conseil, les deux instances dirigeantes où Français et Arabes se retrouvent à parité. On négocie entre le président (français) et le directeur (arabe, M. Mohamed Bennouna, un juriste marocain). Qui dirige ? *«Le premier est un visionnaire, il impulse ; le second gère»*, juge un responsable de l'Institut. Et de rappeler que *«M. Pisani a imposé M. Bennouna, les pays arabes n'ayant pas réussi à s'entendre sur un nom...»* On négocie aussi le contenu des expositions. *«Il y a une impression de désordre, c'est vrai*, reconnaît M. Edgard Pisani. *En venant ici, je savais que ce ne serait pas une retraite dorée.»*

Dès son arrivée, le président a créé un comité culturel consultatif composé d'intellectuels français et arabes pour se protéger du lobby des ambassades. *«Nous avons été réunis une seule fois*, déplore l'écrivain Tahar Ben Jelloun, *les ambassadeurs ont dû protester...»* Censure ? Ryad a fait annuler une exposition de photos historiques qui donnaient de l'Arabie saoudite une image *«trop rétrograde»*... Une grosse manifestation sur le Maroc a dû être annulée après la sortie de *Notre ami le roi*, l'ouvrage de Gilles Perrault. Ce livre a d'ailleurs été acheté pour la bibliothèque, mais après bien des *«hésitations»*, reconnaît son responsable. Et nombre de ses collègues admettent qu'ils doivent *«naviguer»* entre les sensibilités. *«Les hésitations de la politique arabe de la France, depuis quelques années, ont compliqué notre tâche»*, dit-on à l'Institut.

Les mauvais payeurs

Pourtant, *«les Etats ont compris que l'IMA est un acquis important et non un lieu d'opposition»*, note une personnalité proche de la Ligue arabe. Et, de l'hôtesse d'accueil au président en passant par le directeur financier, tous affirment en chœur que *«la crise est derrière nous»*. Le public reprend le chemin de l'Institut : 800 000 personnes l'ont visité en 1992 (chiffre difficile à apprécier car l'entrée est libre). *«Pisani a sauvé le navire»*, indique même Pierre Bernard, le directeur de Sindbad, une maison d'édition spécialisée dans la littérature arabe.

Sauver l'IMA est une chose. L'imposer comme un lieu vivant, respecté et viable à long terme en est une autre. *«Nous ne touchons pas le grand public, encore moins les beurs des banlieues*, résume une hôtesse d'accueil. *Les visiteurs sont rares en semaine, en dehors des habitués de la bibliothèque et des groupes scolaires, surtout quand nous sommes entre deux expositions.»* L'IMA, jusqu'ici, a fidélisé un public de spécialistes. Reste le plus difficile : gagner *«le public gaulois»*, selon l'expression de son président qui rappelle à sa façon l'objectif des statuts. Car on est loin de l'ambition initiale : celle d'être un «petit Beaubourg». Le public, très cultivé, «haut de gamme», est constitué pour moitié d'étudiants et d'intellectuels arabes. *«L'IMA est devenu un lieu de rencontres interarabes comme il n'en existe nulle part ailleurs»*, explique une personnalité syrienne.

Pour désenclaver l'IMA, MM. Edgard Pisani et Mohamed Bennouna doivent résoudre le double dossier financier et culturel. La dette des pays arabes s'élève aujourd'hui à 155 millions de francs. A l'Institut, on refuse de divulguer le nom des mauvais payeurs. Mais comment «faire payer» des pays qui ont également du mal à régler leurs contributions à l'ONU, à l'UNESCO et même à la Ligue arabe ? Une modification des statuts est donc à l'étude, *«avec engagement précis de chaque Etat. Nous devrions aboutir cette année»*, affirme M. Bennouna. Mais les pays accepteront-ils de financer davantage une institution sans avoir un droit de regard sur son projet culturel ? Conscients du danger, les gestionnaires captent désormais d'autres sources de revenus (mécénat, subventions européennes, fonds propres), passés de 3 millions de francs en 1990 à 13 millions en 1992.

Avec des moyens aussi modestes, le bilan culturel, après cinq ans d'activité, est contrasté. Point positif : quasiment plus personne ne remet en cause un centre culturel dont l'existence même était contestée. *«Les progrès sont évidents»*, reconnaît Tahar Ben Jelloun qui affirme *«venir ici surtout pour les expositions»*. Pourtant, sur les 100 millions de francs de budget, la maison n'a pu en consacrer que 11 à la création, en 1992, et 15 cette année. En attendant les hypothétiques 20 millions supplémentaires que M. Pisani espère récupérer chaque année des pays arabes, l'IMA doit d'abord entretenir ses deux secteurs-clés, le musée et la bibliothèque. Le reste est distribué entre les expositions, le cinéma, l'audiovisuel, les conférences, l'édition, les spectacles vivants, les actions éducatives et quelques festivals.

Cet activisme généreux ne correspond pas aux maigres moyens de l'Institut. Et ne s'articule sur aucun projet global rigoureux. Prenons le musée qui occupe une place de choix dans l'IMA. Le visiteur peut s'offrir, pour 25 F, une belle promenade verticale, du septième au premier étage, le long de la façade nord avec vue plongeante sur la Seine. Il peut également essayer de voir les œuvres présentées en dépit des multiples reflets et contrejours. Mais comprendre le propos des responsables du musée relève de l'exploit tant la présentation est chaotique, les légendes hermétiques et réduites au strict minimum. Il n'existe même pas un dépliant pour accompagner la visite. Peu importe, d'ailleurs, puisque la majorité des cinq cents pièces présentées ici ne sont pas d'un intérêt majeur. Le Louvre, qui va ouvrir, en novembre prochain, ses salles d'art islamique, a pour l'occasion récupéré les 215 pièces déposées à l'IMA, entre 1987 à 1990. Dans ces conditions, était-il raisonnable de vouloir créer une collection permanente de haut niveau ? Le maigre budget d'acquisitions (de 200 000 F à 600 000 F par an) n'aurait-il pas été plus utile dans d'autres secteurs ? Pourquoi l'IMA n'a-t-il pas opté pour un musée de civilisation (cartes, plans, décors) mieux adapté à cet espace spectaculaire et plus conforme à sa vocation ?

Pour sa défense, l'IMA rappelle, textes à l'appui, que *«M. Lang s'était engagé à ce que les collections arabo-islamiques du Louvre restent à l'Institut»*. A la direction des musées de France (DMF), on répond qu'il ne s'agissait que d'un prêt. Et on rappelle volontiers que ce musée n'en était pas un, puisqu'il n'avait pas à sa tête de conservateur agréé : *«M. Pisani a refusé des noms de conservateurs que nous lui proposions.»*

Le secteur cinéma : peu de moyens

Derrière cette remarque transparaît une relation pour le moins glaciale entre l'IMA et le Louvre, ce dernier n'ayant pas admis qu'une partie de «ses biens» aient été présentés dans un lieu jugé *«inadapté»*. En attendant de régler cet épineux problème, la DMF refuse même de prêter des œuvres pour des expositions temporaires.

Reste que l'idée même de ce musée n'est pas satisfaisante, et le tandem Pisani-Bennouna le sait bien. D'où la proposition – séduisante – que cet espace devienne «le musée des musées du monde arabe» en y présentant une sélection des collections du Caire, de Ryad ou de Damas. *«C'est une solution plus compliquée que chère»*, reconnaît M. Bennouna, car la plupart des conservateurs arabes ne manifestent pas un enthousiasme débordant à l'idée de voir leurs riches collections quitter, momentanément, leurs établissements.

Autre secteur bancal, les expositions temporaires. Tout le monde est convaincu que seules des «locomotives», attireront le grand public. Mais on n'en compte qu'une seule en cinq ans, «Egypte-Egypte» – venant après vingt-trois expositions mineures – qui a rassemblé 400 000 visiteurs en neuf mois. Si le pire a côtoyé le meilleur, la qualité s'est nettement améliorée depuis deux ans avec des sujets comme «Samarcande», «Les mille et une bulles», «Kilims» ou «Les saint-simoniens en Egypte». *«Nous ne sommes pas arrivés à un degré de programmation égal aux autres musées de Paris»*, reconnaît M. Pisani. L'IMA compte bien renouer avec le succès en présentant «la Syrie», en juin prochain. Même si les expositions de pays sont des *«sujets à risque»* car soumises aux «pressions» politiques.

La revue trimestrielle *Qantara* (8 500 exemplaires vendus) hésite elle aussi entre deux publics. Elle se veut plus qu'un simple journal d'information sur les activités de l'IMA mais, trop élitiste par son contenu, trop modeste par ses moyens, elle est loin d'être le grand magazine du monde arabe et de la Méditerranée. 800 000 F sont engloutis là, chaque année, alors que le secteur cinéma, une des grandes réussites de l'IMA, a trop peu de moyens. Pourtant, grâce à l'imagination de son animatrice, Mme Magda Wassef, les séances hebdomadaires et la Biennale des cinémas arabes (en juin) marchent bien. Autre succès, le Salon euro-arabe du livre, qui rassemble sur le parvis cent cinquante éditeurs de trente pays.

La bibliothèque, qui fait peu de bruit, a également trouvé sa place avec un roulement de 650 personnes par jour pour 150 places disponibles. Elle offre 60 000 titres (spécialisés dans le monde arabe contemporain), auxquels le lecteur peut accéder directement et gratuitement. *«Nous visions le grand public et ce sont les étudiants et chercheurs qui sont venus*, explique M. Farouk Mardam Bey, son responsable.

Une enquête auprès des visiteurs, réalisée par l'IMA en mai 1992, montre le chemin qui lui reste à parcourir : les deux lieux les plus visités sont la terrasse et la librairie, qui *«n'entretiennent pas de liens directs avec le projet culturel»* ; 60 % des personnes qui sortent de l'IMA *«ne connaissent toujours pas ses activités»*, et une grande majorité méconnaissent sa programmation.

MICHEL GUERRIN

Une Rolls-Royce lourde à manier

Sur place, tout le monde en convient. *«L'architecture a fortement contribué au lancement de l'IMA.»* La vocation de ce nouveau temple de la culture était floue ? Peu importe. Les touristes pouvaient apprécier le mariage réussi entre le verre et l'acier, la spectaculaire façade sud avec ses moucharabiehs, l'étonnant ballet des ascenseurs qui rythment la vie de l'Institut. Si l'architecture est impressionnante, la vue sur Notre-Dame, depuis la terrasse du neuvième étage, est incomparable. Et peu importe si le visiteur sortait avec une étrange impression de vide. Le bâtiment imaginé par Jean Nouvel, Architecture Studio et consorts échappe à la critique.

Côté utilisateurs, le jugement est plus contrasté. *«Une Rolls-Royce*, juge un cadre de l'Institut, *mais lourde à manier.»* Le carnet de doléances est en effet épais : circulations compliquées (un vrai dédale entre les deux niveaux inférieurs), signalétique peu claire, entrée inadaptée pour l'accueil en nombre, pas assez d'espaces polyvalents, place perdue dans la salle hypostyle (1 000 mètres carrés de colonnes), parvis sinistre, bureaux bruyants et exigus, plafonds trop bas en certains endroits (2,05 m). Les administrateurs jugent le bâtiment *«rigide, fragile et d'un entretien coûteux»*. Quant aux fameux diaphragmes des moucharabiehs, sur la façade sud, ils ne varient pas en fonction de l'intensité de la lumière, comme prévu. *«Ils s'ouvrent et se ferment toutes les demi-heures, pour les visiteurs, grâce à une commande électronique»*, explique le responsable du bâtiment.

Improvisations nombreuses

Des travaux sont prévus dans le hall, dans le courant de l'année, pour améliorer la circulation et l'accueil. Mais c'est surtout le cruel manque de place qui inquiète la direction. En particulier pour la bibliothèque où des projets d'extension sont à l'étude : *«Ce sera insoluble dans deux, trois ans*, explique M. Mardam Bey. *Nous achetons 4 500 ouvrages par an et nous sommes abonnés à 900 périodiques. On vient du monde entier pour voir notre tour de Babel qui occupe sept étages, mais elle n'est vraiment pas pratique.»*

Jean Nouvel récuse ces critiques : *«J'avais imaginé un Institut plus riche, avec une programmation plus luxueuse. L'IMA est le seul grand chantier qui n'a jamais été terminé, d'où les problèmes de parvis, de patio et de bureaux. Il devait aussi être éclairé la nuit, ce qui aurait constitué un formidable signe d'appel. Si le bâtiment est fragile, c'est qu'il est mal entretenu. Quant au problème de place, j'ai toujours dit que c'était un bâtiment bloqué, sans soupape. En fait, nous sommes en train de payer les improvisations du projet.»*

Improvisation dans l'auditorium, inadapté au spectacle vivant (des travaux sont en cours) et qui compte 365 places au lieu de 600 à cause du volume des sièges, confortables mais inadaptés. Improvisation dans la distribution des lieux : les expositions de prestige (le Koweït en ce moment, la Syrie en juin) sont confinées dans les sous-sols quand les plus beaux espaces (premier et deuxième étages) sont occupés par des collections d'art contemporain qui intéressent moins. Comment accueillir un public plus nombreux dans un bâtiment qui ne se prête guère aux foules ? Le problème est quasi insoluble.

M. G.

CULTURE

DANSE

Ouverture en trio

Eric Martin, Herman Diephuis et Christian Bourigault : trois nouveaux venus dans la jeune chorégraphie

JEUNES CHORÉGRAPHES
au Théâtre de la Bastille

Deux chorégraphes nouveau-nés? On fonce au Théâtre de la Bastille pour le baptême, des dragées plein les poches et le cœur plein d'espoir. Eric Martin et Herman Diephuis dansent tous les deux chez Philippe Decouflé; ils l'ont aidé, notamment, pour la préparation de la fameuse soirée d'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville. Avant? Le premier a brillé sur patins à glace, le second, formé à l'école béjartienne Mudra, est passé chez Régine Chopinot puis chez Mathilde Monnier.

Eric Martin interprète lui-même son *Bonus*. Davantage qu'à Decouflé, c'est à la Compagnie Castafiore et à ses parodies de feuilletons de science-fiction que fait penser cette pièce – en moins drôle. Autour d'une fusée découpée en rondelles que des «techniciens» vont agrémenter de bras articulés et d'hélices, s'affaire un cosmonaute qui fait tourner autour de son casque un mini-avion. Lui-même, attaché à une laisse, décrit des cercles autour de la fusée, s'assouplit à la façon d'un boxeur, souffle dans son gilet gonflable. Entre des bruits de moteur et du rock, la voix suave d'une hôtesse débite les consignes de sécurité. C'est gentil, cela peut amuser les enfants – d'autant plus qu'ils y retrouvent leur chère chanson *Pirouette, cacahuète* – mais c'est un peu insuffisant pour qu'on s'écrie, tel Schumann découvrant Chopin : *«Chapeau bas, messieurs, un génie.»*

Il n'y a pas non plus à ôter sa casquette devant le *Trio à cordes* d'Herman Diephuis, encore que la substance chorégraphique en soit moins ténue. Ces cordes ne sont pas celles d'instruments de musique mais des cordes lisses de gymnastes, qu'utilise le trio (Diephuis et deux filles) pour descendre de ses fauteuils suspendus, y remonter, s'y pendre par les pieds, jouer à Tarzan sur sa liane, amortir assez joliment des sauts et des chutes. Entre ces acrobaties, il y a des duos, pas très originaux, un petit trio enlacé, un peu folklorique. Flotte un parfum pas déplaisant de fête foraine ou de cirque – qui rappelle cette fois Decouflé, dont le cirque fut la première formation.

Solitude des corps désirants

On peut voir ensuite, dans l'autre salle du même théâtre, *Matériau-Désir*, troisième pièce de Christian Bourigault. Il avait débuté par un attachant *Autoportrait de 1917*, inspiré d'Egon Schiele, suivi d'une *Apocalypse* joyeuse, plus confuse. Dédié à Dominique Bagouet, *«qui m'a donné*, dit Bourigault, *le désir de prendre le matériau chorégraphique pour mélanger les couleurs»*, *Matériau-Désir* bénéficie du talent de la costumière fétiche de Bagouet, Dominique Fabrègue : elle a inventé ici de simples mais ravissants justaucorps aux couleurs melon. Des textes extraits de *Quartet*, de Heiner Müller (d'après *les Liaisons dangereuses* de Laclos) traversent la pièce. Il est donc question du désir, cette puissance inconsciente qui nous tourmente jusque dans nos rêves : cela inspire à Bourigault une très belle séquence, au début, où les quatre corps endormis bougent doucement ou violemment pendant leur sommeil, se recroquevillant en fœtus, s'étirent, roulent d'un côté ou de l'autre.

Un grand paravent miroir se déploie en diagonale sur la scène, réfléchit le public, se fait par moments transparent pour dévoiler les danseurs passés derrière, autant de jolis effets. Le chorégraphe sait parfois exprimer la solitude des corps désirants et aussi la permanence du désir de survivre qui les fait se relever obstinément après chaque chute. Malheureusement, cela peut être également perçu, à la longue, comme une incapacité de mettre fin à cette pièce encore mal maîtrisée : le matériau et le désir sont là, encore faut-il construire.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre de la Bastille, jusqu'au 25 février. Bonus et Trio à cordes à 19 h 30 (petite salle); Matériau-Désir à 21 heures (grande salle). Tél. : 43-57-42-14. 100 francs.

MUSIQUES

La nouvelle convention collective de l'Opéra de Paris

La convention collective des personnels artistiques, techniques et administratifs de l'Opéra de Paris, signée la semaine dernière par la CFDT, FO et la CGC, *«revalorise les fonctions artistiques et modernise les conditions de travail des personnels techniques»*, a estimé vendredi, 19 février, M. Jean-Paul Cluzel, directeur général de l'Opéra de Paris, au cours d'une rencontre avec la presse. Il a précisé, par ailleurs, que le refus opposé par la CGT à la signature de cette convention collective ne pouvait la remettre en question dans la mesure où aucune des centrales syndicales représentées à l'Opéra n'atteignait le quota de représentativité nécessaire pour empêcher son application.

La revalorisation des fonctions artistiques se traduit par une amélioration de 10 % en moyenne du traitement des artistes du ballet, du chœur et des musiciens de l'orchestre. La convention comporte également un accord de modulation du temps de travail établi en fonction des exigences du théâtre, avec garantie de compensations financières.

Le cahier des charges de l'Opéra de Paris fixe à 220 représentations les représentations lyriques à Bastille pour la saison 1994-1995, et à 150 celles du ballet à Garnier (130 données par le ballet de l'Opéra de Paris). M. Cluzel a précisé que la subvention de l'Etat, qui était de 1 200 francs par spectateur du temps de Garnier se montait actuellement à 700 francs.

Les problèmes liés à la rémunération due aux artistes lorsque les spectacles sont diffusés à la radio et/ou à la télévision n'ont pas, faute de temps, encore été réglés avec les personnels concernés. Mais un document servant de base aux négociations leur a été communiqué.

A. Lo.

EN BREF

□ **Mort du cinéaste anglais Leslie Norman.** – Le metteur en scène britannique Leslie Norman est mort le 18 février. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Avant la seconde guerre mondiale, il avait débuté comme monteur, avant de réaliser *Too Dangerous to Live*, en 1939. Il tourna ensuite des films de science-fiction, tels que *The Night My Number Came Up* (1955) ou *X The Unknown* (1956), mais son film le plus connu reste un récit de guerre, *la Patrouille égarée* (1961). Leslie Norman avait également été producteur, notamment de *Mer cruelle* (1953), de Charles Frend.

□ **Bacchus à Drouot.** – Une vente aux enchères de livres uniquement consacrés au vin s'est tenue samedi 20 février à Drouot. Plus de 600 «lots» ont été dispersés par Mᵉ Guy Loudmer, pour un total de 3 millions de francs. Parmi les œuvres de cette «bibliothèque bachique», rassemblée par M. Kilian Fristch, un recueil (*Libri de re rustica*) datant de 1533 contenant des textes des «écrivains agricoles» romains, Columelle, Caton, a été adjugé 260 000 F. Un incunable, *Tractatus de vino et ejus proprietate*, premier livre imprimé sur le vin (Rome 1495), est parti à 140 000 F. Le catalogue de la vente avait pris la forme d'un luxueux ouvrage, édité chez Maeght (780 F).

□ **Grève au Centre Pompidou pour le vernissage de l'exposition Matisse.** – Les syndicats autonomes, FO, CGT, CFDT appellent à la grève les membres du personnel du Centre Pompidou mercredi 24 février, jour du vernissage de l'exposition Matisse (qui ouvre au public le lendemain). Les syndicats *«dénoncent la précarisation généralisée de l'emploi au Centre et la dégradation des conditions de travail»*. Ils *«refusent les licenciements des personnels vacataires et exigent des garanties de réemploi et un plan de contractualisation»*.

LOTO — SAMEDI 20 FÉVRIER 1993

19H55 : 6 8 10 32 42 48 — numéro complémentaire : 5 — tirage n° 7

6 [illegible]	0	–
5 [illegible]	14	85 335 F
5 [illegible]	486	8 245 F
4 [illegible]	31 611	166 F
3 [illegible]	640 727	16 F

20H35 : 8 14 17 23 25 45 — numéro complémentaire : 37 — tirage n° 7

6 [illegible]	2	17 795 070 F
5 [illegible]	27	42 495 F
5 [illegible]	857	4 765 F
4 [illegible]	42 494	115 F
3 [illegible]	749 831	13 F

LOTO SPORTIF N° 8 — RÉSULTATS OFFICIELS

[illegible]	4	675 312 F
[illegible]	78	27 809 F
[illegible]	1 000	2 195 F

8

[illegible]	[illegible]	10 801	21 F
[illegible]	[illegible]	7 709	26 F
[illegible]	[illegible]	3 581	58 F

REPRODUCTION INTERDITE

CARNET DU Monde

Naissances

Caroline BRIZARD
et
Xavier MATHARAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 7 février 1993.

59, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

Nathalie et Bruno CRENON
et Elodie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 20 février 1993.

5, rue de Fontenay,
92340 Bourg-la-Reine.

Décès

– Mᵐᵉ Flora Baudinet-Damade,
son épouse,
Françoise Renversez,
Pierre, François et Jacques Baudinet,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses parents,
Et ses amis,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre BAUDINET,

dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 février 1993, à Marcq-en Barœul.

802, avenue de la République,
59700 Marcq-en-Barœul.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mᵐᵉ Hubert Bonnier,
Ses frères, sœur, belle-sœur,
Neveux, petits-neveux,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert BONNIER,
ESSEC,

survenu le 16 février 1993, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Mont-de-Marsan (Landes), le 19 février.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

24, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Michelle et Hanoch Gourarier,
Daniel et Tina Jacoby,
Zeev, Manuella, Laurent, Anne-Carine et Jean-David,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Dinah JACOBY,
née Schilmann,

survenu à Saint-Mandé, le 20 février 1993.

Ses obsèques auront lieu le mardi 23 février, à 17 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Avec elle disparaît la dernière des demoiselles Schilmann, et la seizième enfant de Mardochée et Malka Schilmann.

Béni soit le Juge de vérité.

Saint-Mandé : 48-08-54-87.

– Mᵐᵉ André Lachaut,
M. et Mᵐᵉ Jean-Luc Lachaut,
Thibaut et Juliane,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LACHAUT,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 23 février 1993, à 10 h 30, en l'église de Blismes (Nièvre).

58120 Blismes.
Jovellanos, 5,
28014 Madrid.

– Mᵐᵉ Léon Mistral,
M. et Mᵐᵉ Jacques Mistral
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Ollivier
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Georges Mistral
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon MISTRAL,
ingénieur civil des mines,
ingénieur général honoraire à la SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 19 février 1993, au cimetière du Montparnasse.

20, avenue de Lowendal,
75015 Paris.

– M. et Mᵐᵉ Jean Puech,
M. et Mᵐᵉ Jacques Puech,
M. et Mᵐᵉ Georges Louis Puech,
M. et Mᵐᵉ Marc Puech,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis PUECH,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,

survenu le 9 février 1993.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille, au cimetière marin de Sète, le 15 février 1993.

– Mᵐᵉ Yvonne Slama,
Raphaël et Annie Slama
et leurs enfants,
Myriam et Jean Winghart
et leurs enfants,
Hélyette et Donald Geman
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

Simon SLAMA,
professeur retraité,

leur époux, père et grand-père.

41, rue Anatole-France,
92290 Châtenay-Malabry.

Remerciements

– Simone et Georges Gibbal-Calvat,
Le docteur Mireille Saureil-Gibbal,
Isabelle
Et tous leurs parents,
Alliés et amis,
profondément émus par les témoignages d'affection et de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur cher

Jean-Marie GIBBAL,

remercient bien vivement tous ceux qui leur ont écrit ou qui se sont associés à leur peine, le 16 février 1993.

Mᵐᵉ Gibbal,
9, rue des Lilas,
38240 Meylan.

Avis de messe

– Le 22 janvier 1993,

Albert FLON,

était rappelé à Dieu.

Tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, sont invités à venir prier à la messe qui sera célébrée le vendredi 26 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, où à s'unir d'intention.

Anniversaires

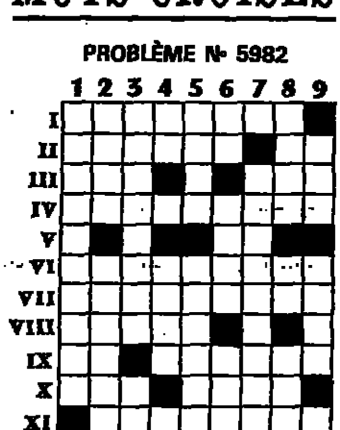
– Le 23 février 1992, disparaissaient tragiquement

Muriel et Denis.

Ils sont présents dans le cœur de leurs amis fidèles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5982



HORIZONTALEMENT

I. Une robe pour celle qui veut être épousée. – II. Bien raffiné. Symbole. – III. Peut passer sous une porte. Vit sur les arbres en Amérique du Sud. – IV. Un spécialiste de la recherche. – V. Un vague sujet. – VI. Comme des questions auxquelles il est difficile de répondre. – VII. Peut être un élément de batterie. – VIII. Bonne, ce n'est pas une femme du monde. – IX. Chef d'équipe. Sa tête n'inspire pas confiance. – X. Se mouilla. En mer, c'est une vraie salade. – XI. Qu'on a commencé à manger.

VERTICALEMENT

1. Des femmes spécialistes de la recherche. – 2. Ville. Vit dans les bois. – 3. Un don qui permet d'être au four et au moulin. Est divisible par douze. – 4. Dans le cirage. Peut être utilisé par celui qui veut faire ses preuves. – 5. Un mauvais pli. Rendit une voix très rude. – 6. Pronom. Les uns et les autres. Sur le Danube. – 7. N'est pas dure de la feuille. – 8. N'est pas un rapide. Quartier de Montélimar. Apparue. – 9. Peut être égaré quand on déménage. Nourriture des « gourmands ».

Solution du problème n° 5981

Horizontalement

I. Immortalité. Die. – II. Ria. Ers. Nord-Est. – III. Relégations. Sec. – IV. Inaperçue. Se. – V. Sen. LER. Us. Ci. – VI. Prenez ! Il. Ronde. – VII. Ors. Remmener. Es. – VIII. Ne. Apreté. S.A. – IX. Mentir. Prénom. – X. Aïe ! Galilée. Ire. – XI. Brut. Ulm. Tchad. – XII. Lob. Urée. Aie. Oc. – XIII. Enlève. Ra. Ruine. – XIV. Iéna. Airs. Rond. – XV. Ré. Alopécie. Née.

Verticalement

1. Irresponsable. – 2. Mie. Erre. Ironie. – 3. Malines. Meuble. – 4. En. Dé. E.N.A. – 5. Régaler. NG. Uval. – 6. Trapèze. Taure. – 7. Aster. Maille. AP. – 8. Ir. Imprimerie. – 9. Inoculer. Arc. – 10. Tonus. Népéta. Si. – 11. Erse. Rétrécir. – 12. Corée. Heur. – 13. Dessin. Nia. Ion. – 14. Isée. Désordonné. – 15. Etc. Sésame. Cède.

GUY BROUTY

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

Les difficultés de la Sécurité sociale

Le temps du pain noir

Les comptes de l'exercice 1992 que vient de publier le ministère des affaires sociales le confirment avec éclat : moins le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy évoquera le dossier de la Sécurité sociale et mieux cela vaudra pour lui.

L'analyse du ministère qui consiste à attribuer au ralentissement de la croissance économique et à l'augmentation du chômage le creusement du déficit à 12,5 milliards de francs, est largement biaisée. En effet, elle consiste à comparer les prévisions établies en juillet dernier avec les réalisations constatées à la fin de l'année 1992, soit un écart de 9,5 milliards de francs.

Or, les prévisions de l'été étaient pour le moins volontaristes, pour ne pas dire totalement irréalistes. Il n'y a guère que le gouvernement qui, en juillet, osait sérieusement tabler sur une croissance de 0,3 % des effectifs salariés pour 1992 ! Dans ces conditions, le ministère a beau jeu de se lamenter sur le recul de 0,9 % effectivement constaté...

Toutefois, la faiblesse de l'économie et la dégradation de l'emploi ont réellement pesé sur les comptes de la « Sécu ». Mais alors, pourquoi aucune mesure de financement – hormis la subvention exceptionnelle de 5 milliards de francs prélevée sur le budget de l'Etat – n'est-elle intervenue lorsqu'il en était encore temps ?

Quant à l'argument selon lequel la protection sociale a joué *« un rôle de stabilisateur conjoncturel »*, il ne peut faire oublier que le gouvernement a mangé son pain blanc et refuse de manger son pain noir : il faudra bien solder une partie des 40 milliards de déficit cumulé par la Sécurité sociale, dont la trésorerie a été dans le rouge pendant deux cent quatre-vingts jours en 1992. L'opposition se chargera de le rappeler. Mais ses représentants – dont la plupart continuent pourtant de prétendre qu'il n'est pas question d'envisager une hausse de la fiscalité ou des cotisations – risquent d'avoir eux aussi à manger sous peu du pain noir.

Sur la forme, la présentation du bilan de la « Sécu » est encore plus critiquable. La Commission des comptes, prévue en décembre, ne s'est toujours pas réunie, ce qui permet au ministère de ne pas souffler le moindre mot des prévisions 1993 (on peut s'attendre à un trou de 10 à 15 milliards). Là n'est sans doute pas le plus grave. Depuis quelque temps déjà, on sait que cette Commission ne sert plus à grand-chose.

JEAN-MICHEL NORMAND

En 1992, le déficit a atteint 12,5 milliards de francs

Le déficit de la Sécurité sociale s'est chiffré à 12,5 milliards de francs en 1992, selon les données communiquées lundi 22 février par le ministère des affaires sociales. Ce besoin de financement est supérieur aux prévisions établies en juillet – qui tablaient sur un solde négatif de 7,2 milliards – malgré le versement par l'Etat d'une subvention exceptionnelle de 5 milliards de francs au profit de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

Selon le ministère, cette différence *« résulte pour l'essentiel d'une moins-value des cotisations encaissées »* imputable au ralentissement économique alors que *« l'évolution des dépenses n'a traduit aucune dégradation notable »*. Ce manque à gagner par rapport aux prévisions de l'été est évalué par le ministère à 9,5 milliards de francs en raison de la dégradation de la situation de l'emploi.

Du côté des dépenses, la branche retraite de la Sécurité sociale, dont les prestations progressent de 7 % en un an, enregistre comme prévu un déficit de 17 milliards malgré l'attribution de 5 milliards de subvention. Bien que globablement déficitaire de 800 millions de francs, l'assurance-maladie voit ses remboursements progresser un peu moins vite (2,3 milliards) que ne l'imaginaient initialement les experts. Les accords de modération des dépenses passés avec les cliniques privées, les infirmières libérales et les biologistes ont visiblement permis de limiter une partie de la consommation médicale alors que certains budgets hospitaliers ont pu être reportés sur 1993. Toutefois, les dépenses de santé prises en charge en 1992 par la « Sécu » auront augmenté un peu plus rapidement que l'année précédente (6,7 % contre 6,5 %).

L'excédent de 1 milliard de francs dégagé par la branche des accidents du travail comble une partie du déficit des autres dépenses d'assurance-maladie, évalué à 1,9 milliard. Enfin, les allocations familiales voient leur excédent traditionnel fondre de moitié par rapport aux prévisions pour atteindre 5,3 milliards de francs.

Au total, le déficit cumulé de la Sécurité sociale s'élevait, fin 1992, à 39,1 milliards de francs. Aux besoins de financement de l'année écoulée, s'ajoutent en effet ceux des années 1989 (395 millions), 1990 (9,6 milliards) et 1991 (16,6 milliards).

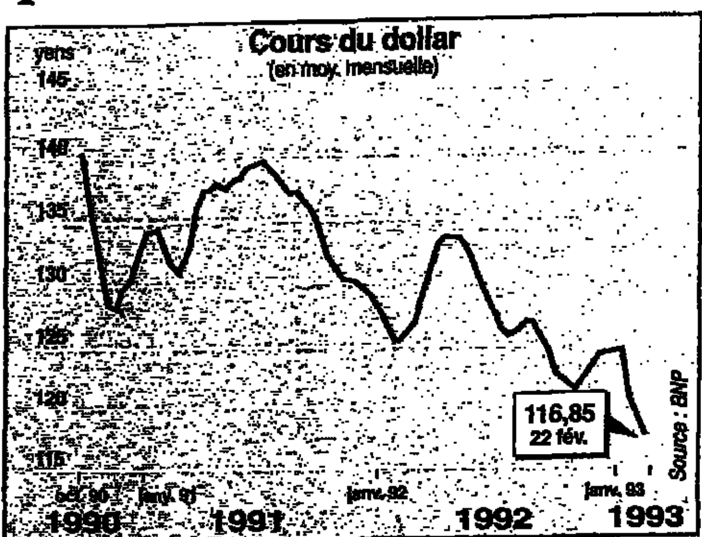
J.-M. N.

Forte poussée de la monnaie japonaise

Le dollar au plus bas vis-à-vis du yen

En l'espace d'une semaine, le yen a franchi un nouveau record historique vis-à-vis du dollar. Lundi 22 février, la monnaie américaine a clôturé à Tokyo à 116,85 yens, son plus bas cours jamais enregistré. Elle enfonce ainsi son record du vendredi 19 février (119,23) et surtout ceux de la fin de septembre 1992. En l'espace de deux semaines, le yen a progressé de 6 % vis-à-vis du dollar. La hausse de la monnaie japonaise est également vive à Paris, puisque lundi 100 yens s'échangeaient à 4,73 francs, contre 4,66 francs vendredi et 4,36 francs au début du mois.

Officiellement, cette poussée du yen est souhaitée par les responsables des principaux pays industrialisés ; l'excédent commercial du Japon continue à augmenter, après une année 1992 record, et l'appréciation du yen est supposée freiner les ventes du Japon à l'étranger. En fait, les responsables nippons n'ont pas caché, ces derniers jours, leur inquiétude devant la poussée soudaine du yen. *« Le yen varie trop rapidement. Ce n'est pas bon »*, a déclaré lundi à la presse japonaise M. Kiichi Miyazawa. Le premier ministre a ainsi repris des critiques déjà formulées par le ministre des finances, tandis que, pour sa part, la Banque du Japon n'a pas caché son intention d'intervenir afin de contenir une hausse trop brutale.



Ces événements sur les marchés des changes se produisent alors que les ministres des finances du groupe des sept principaux pays industriels doivent se rencontrer à Londres samedi 27 février, et pourraient se prononcer en faveur de l'appréciation du yen. La nouvelle administration américaine a fait savoir qu'elle y était favorable. Vendredi, le secrétaire au Trésor, M. Lloyd Bentsen, a déclaré à Washington qu'il *« aimerait voir un yen plus fort »*. D'ailleurs, la tenue d'une réunion, samedi 20 février à Tokyo, des principaux conseillers des gouvernements du G7, a contribué à la flambée de lundi ; selon la presse japonaise, un accord aurait été passé en vue d'encourager la poursuite de l'appréciation de la monnaie nippone. Au cours des dernières années, il est déjà arrivé que le yen s'apprécie en anticipation d'une décision des Sept.

La crise de l'industrie aéronautique

M. Clinton accuse à nouveau Airbus de concurrence déloyale

Le président Bill Clinton devait recevoir les responsables de l'industrie aéronautique américaine, lundi 22 février à Seattle, siège de Boeing, dans l'Etat de Washington, pour leur parler d'éventuelles mesures de « représailles » à l'encontre d'Airbus qu'il a encore accusé ce week-end de concurrence déloyale. Toujours à Seattle, M. Clinton devait s'adresser aux employés de Boeing, qui vient d'annoncer une vague de licenciements.

WASHINGTON

de notre correspondant

Dans les batailles commerciales en cours, et à venir, entre les Etats-Unis et l'Europe, Airbus est en passe d'être à nouveau en première ligne. Depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration démocrate, il ne s'est pratiquement pas passé de semaine sans que les plus hauts dirigeants américains, à commencer par le président, ne s'en prennent aux subventions *« déloyales »* dont bénéficierait le consortium aéronautique européen.

M. Clinton a, une fois de plus, mené la charge, dimanche 21 février, contre sa bête noire. En tournée en Californie, le président a répété ses accusations de concurrence *« déloyale »* à l'encontre d'Airbus, qu'il a rendu partiellement responsable des déboires de l'industrie aéronautique américaine. M. Clinton parlait à Los Angeles. Le thème du discours n'était pas dû au hasard. La Californie héberge une partie de l'industrie aéronautique du pays, notamment celle qui est la plus touchée par les coupes drastiques dans le budget de la défense que prévoit le projet de loi de finances du nouveau président. L'Etat le plus riche et le plus peuplé de l'Union, qui a voté Clinton le 3 novembre dernier, est aussi celui qui a été le plus touché par la baisse de l'activité au cours des deux dernières années. Il connaît un taux de chômage de près de 10 %, alors que la moyenne nationale est de 7,2 %.

En outre, le président prenait la parole au lendemain de l'annonce de 28 000 licenciements chez Boeing. *« Ces dernières années, nous sommes restés sans rien faire,* a dit M. Clinton, *alors que l'Europe investissait 26 milliards de dollars pour construire l'Airbus et chasser les Américains de leur emploi. »* Implicitement, M. Clinton imputait ainsi à Airbus une part de responsabilité dans les 28 000 licenciements chez Boeing. Rarement un dirigant américain aura été aussi direct dans ses accusations à l'encontre du consortium.

Tout au long de la semaine, le président avait préparé le terrain. Lundi, lors d'une réunion publique télévisée à Detroit, il avait déjà stigmatisé le consortium européen, assurant qu'il n'allait *« pas faire le mort »* devant la concurrence d'Airbus. Mercredi, prononçant son discours sur l'état de l'Union devant le Congrès, il avait renouvelé ses attaques contre les fameuses subventions.

Ce discours anti-Airbus coïncide avec les graves difficultés que connaît l'industrie aéronautique américaine. Toujours sous le coup d'une déréglementation qui a bouleversé le marché du transport aérien, celle-ci aurait, selon l'éditorialiste économique du *Washington Post*, perdu l'an passé 8 milliards de dollars.

Et l'accord signé en 1992 ?

Le chef de l'équipe des conseillers économiques du président, la Californienne Laura d'Andrea Tyson, a bâti sa philosophie industrielle autour du cas d'Airbus. Elle avance que le consortium est l'exemple type du secteur de pointe protégé (en l'espèce par les gouvernements européens) dont les Etats-Unis doivent s'inspirer pour, eux aussi, protéger certaines de leurs industries de pointe. S'il le faut, en répliquant subvention pour subvention. Le représentant du président pour les négociations commerciales, l'avocat Mickey Kantor, met aussi l'exemple d'Airbus en avant quand il s'offusque des *« énormes subventions »* que les Etats européens alloueraient à certaines de leurs industries.

M. Clinton a laissé entendre qu'il voulait suivre les conseils de Mme Tyson. Au fond, plus qu'il n'attaque l'Europe, il semble vanter les pratiques européennes en matière de partenariat entre l'Etat et le secteur privé. M. Clinton cite toujours les « modèles » allemand et japonais de politique industrielle. Si Airbus gagne des points, a-t-il affirmé à Los Angeles, ce n'est pas *« parce que les Européens ont gagné la bataille de la concurrence, mais parce que l'Europe a une théorie sur la manière de créer des emplois de haut niveau dans le domaine aéronautique à l'orée du vingt et unième siècle. Et nous, nous étions prisonniers d'une théorie qui disait : ça, c'est de la politique industrielle, on ne fait pas ça »*.

Autrement dit, les Etats-Unis vont se mettre *« à faire ça »*. Le seul petit problème, quand il s'agit d'Airbus, est que l'affaire avait, en principe, été réglée entre Américains et Européens – ce que la nouvelle administration paraissait totalement ignorer en ouvrant ses dossiers. Après de longues polémiques, un accord avait été conclu en 1992 entre les deux parties, réglementant et limitant à 25 % des coûts de production et de développement l'aide à l'industrie aéronautique (les avionneurs et motoristes reçoivent commandes et budgets de recherche du Pentagone...) de part et d'autre de l'Atlantique. Si l'on en croit le *Wall Street Journal*, la nouvelle administration serait sur le point de remettre cet accord en cause, ou, à tout le moins, aurait entrepris de le réexaminer.

ALAIN FRACHON

Alors que les marins bretons manifestent leur colère

La Commission européenne va proposer des mesures pour la pêche

La Commission européenne va proposer dans les prochains jours aux Etats membres des mesures pour faire face à la crise de la pêche, selon des informations de source communautaire recueillies dimanche 21 février à Bruxelles à l'issue d'une réunion d'urgence avec des représentants du secrétariat d'Etat français à la mer.

Cette rencontre s'est déroulée à la demande du président de la Commission, M. Jacques Delors, et du commissaire européen à la pêche, M. Yannis Paleokrassas. M. Delors devait d'ailleurs se rendre, lundi 22 février, à Lorient (Morbihan) soutenir le maire (PS), M. Jean-Yves Le Drian, dans sa campagne.

Parmi les mesures que préconiserait la Commission européenne, il y aurait l'instauration d'un prix minimum aux frontières sur certaines catégories de produits importés de pays tiers comme l'Islande, la Norvège et la Russie. Ces mesures devraient être présentées jeudi 25 février aux directeurs généraux de la pêche des Douze réunis en comité de gestion à Bruxelles.

Auparavant, l'avis des organisations professionnelles aura été pris en compte lors d'une réunion du comité consultatif de la CEE, lundi 22 février Sur le terrain, malgré l'annonce d'un plan d'urgence français de 272 millions de francs qu'ils ont immédiatement qualifié d' *« insuffisant »* (*le Monde* daté 21-22 février), les pêcheurs bretons ont continué de manifester leur colère : dimanche, un petit groupe du pays bigouden (Finistère-Sud) a déversé devant la préfecture de Quimper des caisses de chinchards, réclamé l'exonération de leurs charges sociales, et l'arrêt des importations des pays tiers et de la CEE.

Dans la soirée, 500 marins-pêcheurs du Sud-Finistère ont occupé la gare maritime de Roscoff pour empêcher le débarquement de poisson britannique embarqué à Plymouth sur un ferry de la Brittany Ferries, obligeant la compagnie à dérouter son navire vers Cherbourg (Manche). Auparavant, le magasin d'un mareyeur importateur avait été saccagé, des produits toxiques déversés dans les viviers et des équipements frigorifiques vidés. Lundi, le comité de survie des pêches bretonnes a appelé à une opération « ville morte » à Concarneau (Finistère).

Constructeur de voitures légendaires

Ferruccio Lamborghini est mort

Ferrucio Lamborghini, le créateur italien de légendaires voitures de luxe, s'est éteint à l'âge de soixante-seize ans, samedi 20 février, dans un hôpital de Pérouse, des suites de complications cardiaques et respiratoires.

Ce fils de paysans de Cento, dans la province de Ferrare, s'était formé sur le tas, dans un atelier contrôlant les camions de l'armée à... Rhodes. Démobilisé en 1946, il investit son pécule au pays, où il se lance, d'abord, dans la production de... tracteurs. En 1950, il en sort un par mois ; quarante en 1968, ce qui en fait alors le troisième producteur italien. Grâce, notamment, à ces tracteurs pour les vignerons, pour les maraîchers ou les cultivateurs des terres ingrates de Sicile dont sa société s'est fait une spécialité.

L'usine sera vendue en 1972, et son fondateur ne serait, sans doute, jamais passé à la postérité, s'il ne s'était lancé, entre-temps, dans une activité beaucoup plus lucrative : la fabrication de brûleurs à mazout dont il sera, un temps, le deuxième fabricant de la péninsule. C'est, en effet, avec l'argent gagné dans cette activité qu'il finance son troisième métier et sa seule véritable passion, la fabrication de voitures de luxe. Collectionneur de Ferrari, Maserati, Alfa-Romeo, Lancia, Mercedes dont il affecte de n'être jamais satisfait, c'est, dit-on, à la suite d'une dispute avec Enzo Ferrari qu'il fabriquera son premier moteur « 4 litres ». Plus puissant que ceux du « sorcier de Maranello » !

On est en 1963. Et c'est le début d'une légende dont l'emblème est un taureau furieux et qui répond aux noms de 350 GTV, 350 GT, Islero, Espada et Countach, son dernier modèle fabriqué jusqu'à la fin des années 80. Mais c'est la Muira, ses 12 cylindres et ses 290 km/heure, qui fera sa renommée auprès des stars et des rois. Frank Sinatra en achète une, tapissée de léopard ; Grace Kelly la veut tout en vitres ; le chah d'Iran réclame des « chromes » en argent ; le roi Fayçal en commande une pour chacun de ses quatre enfants, étudiants à Londres.

La *dolce vita* sera pourtant rattrapée par la crise économique. Et le renchérissement du prix du pétrole le conduira à céder sa société, la Lamborghini Auto, à Laimer-Rossetti. Déclarée en faillite en 1980, la firme mythique sera reprise par une famille suisse avant d'être rachetée par l'américain Chrysler (*le Monde* du 25 avril 1987).

Un des derniers établissements familiaux

La banque Martin-Maurel ouvre son capital à la Banca Sella

La banque italienne Banca Sella va prendre une participation de 10 % dans la Compagnie financière Martin-Maurel, holding qui contrôle la banque Martin-Maurel. Cette arrivée va se faire par un reclassement d'actionnaires, les familles Martin et Maurel conservant la majorité du capital aux côtés de la Caisse de dépôts et placements du Québec.

La banque Martin-Maurel reste ainsi un des derniers établissements bancaires français détenu par les familles fondatrices.

L'opération répond avant tout à une logique commerciale puisqu'elle donnera accès pour les clients de Martin-Maurel aux soixante agences du Piémont, de Lombardie et de la vallée d'Aoste de la Banca Sella, elle-même à structure familiale.

Implantée pour l'essentiel dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la banque Martin-Maurel avait besoin d'une ouverture sur l'Italie. Un autre partenaire français ou étranger pourrait prochainement entrer dans le capital de la banque.

Selon M. Jean Peyrelevade

La banque Worms se retirera d'Adidas « dans les meilleurs délais »

Le président de la compagnie d'assurance publique UAP, M. Jean Peyrelevade, a répliqué, samedi 20 février sur Radio Classique, aux accusations de l'opposition, sur les conditions de la vente d'Adidas par M. Bernard Tapie, ministre de la ville, à un groupe de repreneurs où des sociétés françaises publiques jouent un rôle important.

Rejetant les *« amalgames »* et les *« accusations complètement infondées »*, M. Peyrelevade a affirmé n'avoir *« subi aucune pression d'aucune sorte »* pour que sa filiale, la banque Worms, monte de 2 à 5 % dans le capital de la société d'articles de sports. Soulignant que l'UAP n'était pas *« un pilier de la finance socialiste »*, son président a rappelé qu'il avait refusé, naguère, d'engager son groupe dans le raid avorté sur la Société générale, *« position qui comportait plus de risques personnels que l'affaire Adidas »*.

Enfin, M. Peyrelevade a indiqué avoir demandé à ses collaborateurs *« de sortir de cette affaire dans les meilleurs délais possibles et (...) sans pertes financières »*.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Les cadres déçus par l'entreprise

Suite de la première page

Cette hantise n'habite pas *seulement* chez les habituelles victimes des «restructurations», les ouvriers et les employés, les jeunes, les salariés âgés ou les femmes, qui se sont accoutumés à quinze années de «traitement social».

Depuis, il semblerait bien que les évolutions récentes aient aggravé la sévérité du jugement collectif. Surtout, elles ont abouti à une série de prises de conscience qui annoncent certainement des ruptures. Car le paysage économique, comme les logiques sociales, ont fondamentalement changé, à partir de 1990, ainsi que le révèle l'implacable succession des annonces de réduction d'effectifs.

Dès lors que la croissance s'étiole, et que la baisse de l'inflation interdit d'avoir recours aux dangereuses souplesses d'antan, l'équation de l'emploi devient insoluble. Rien ne permet plus de compenser la progression de la productivité, de l'ordre de 3 % l'an, qui pourrait être globalement de 2,4 % en 1993, selon la Banque de France, et que M. Jacques Calvet, pour le groupe automobile PSA, s'est fixé à 8 %. Si l'on y ajoute la nécessité, pour toute entreprise, même en bonne santé, d'avoir à améliorer continuellement sa compétitivité, une machine infernale est amorcée.

Comme le disent crûment certains directeurs des ressources humaines, cela conduit à programmer des «plans permanents» de licenciements. A chaque étape, pour faire face à la concurrence ou gagner des parts d'un marché au maigre développement, il leur faut diminuer la masse salariale, quand bien même celle-ci ne représenterait plus que 20 % des coûts. Par suite, sans être forcément compris, ils récusent l'idée, majoritairement répandue, qui voudrait que les suppressions d'emploi soient dues à des difficultés structurelles ou conjoncturelles.

Avec de tels raisonnements, un décalage par lui-même inquiétant apparaît entre les gestionnaires et les Français moyens. Mais, peu à peu, ces derniers découvrent aussi que la mécanique dans laquelle nous sommes engagés ne peut que broyer des emplois, inexorablement, que le chômage fait partie des conséquences d'une saine gestion, et que le redressement économique se fera fatalement sur leur dos. A leurs dépens, ils apprennent que l'application de la rationalité extrême est source de contradiction : il peut y avoir de moins en moins de postes de travail – et donc davantage de chômeurs – et, en même temps, la puissance économique de la France se renforce. Leur sort, s'aperçoivent-ils progressivement, ne signifie pas que les entreprises ne s'enrichissent pas. *Ils peuvent être laissés pour compte, eux, leurs proches ou leurs enfants, et l'économie globale prospérer.*

Cette terrible déconvenue, qui commence à poindre, est malheureusement étayée par le point de vue des experts. Commentant son rapport pour la préparation du XIe Plan, dont il a présidé l'une des commissions, M. Jean Gandois, PDG du groupe Pechiney, en est arrivé à une conclusion redoutable. Il faut maintenant admettre que les intérêts des entreprises et ceux de la société peuvent diverger, a-t-il expliqué en substance. Autrement dit, et moins encore quand celle-ci est couronnée de succès, la poursuite des objectifs de compétitivité ne coïncide pas toujours avec la nécessité, pour un pays, d'assurer sa cohésion sociale.

Or, les Français avaient fini par croire, ces dernières années, et leur reconciliation avec l'entreprise venait en partie de là, que ce qui était bon pour les entreprises l'était aussi pour l'économie, donc pour la France et la population dans son ensemble. Savoir que cela n'est pas nécessairement vrai oblige à rompre, à peine avait-il été ancré, avec un dogme, lui-même constitutif de l'imprégnation de la société par l'idéologie libérale, selon lequel les profits des uns assurent le bien-être de tous. Sa remise en cause peut créer bien des dégâts.

Parce qu'ils perçoivent un tel danger, une poignée de dirigeants ont, récemment, sonné le tocsin. C'est du moins l'un des sens qu'il faut donner au «manifeste pour l'emploi» publié le 2 juillet dernier par *le Nouvel Observateur*, au «manifeste des entreprises contre l'exclusion» (*le Monde* daté 27-28 décembre 1992) et, dernier signe en date, à l'intervention de M. Michel Albert dans le magazine *l'Expansion* du 18 février. A chaque fois, ces patrons s'inquiètent des désastres que provoqueraient, pour l'équilibre d'une société, des logiques économiques poussées jusqu'à leur terme. Alors qu'ils se demandent si on ne va pas trop loin, faut-il observer, *a contrario*, que le CNPF, dont ce devrait être l'une des préoccupations, se trouve inexplicablement absent de ce débat?

Quelle que soit la bonne volonté affichée par certains, on peut toutefois se demander si les événements ne risquent pas de s'enclencher de manière irréversible, accélérant ainsi un processus de mésentente. Par exemple, quand M. Gandois propose d'inverser la tendance, en avançant le concept de la «performance globale» qui permettrait de réintroduire le social dans l'appréciation de la réussite économique, il pourrait être trop tard. Obligées de se moderniser, les entreprises ont dû opter pour une évolution managériale, par ailleurs justifiée, mais qui présente l'inconvénient d'aller dans l'autre sens, privilégiant les responsabilités intermédiaires, déléguant les pouvoirs et amenant à la conduite des groupes par objectifs déconcentrés. Ainsi, un directeur d'usine ou de magasin est jugé sur ses résultats (parmi lesquels la productivité), et ne le sera pas sur sa «performance globale», faute de critères sociaux individualisés. Au mieux, lui demande-t-on que sa gestion ne provoque pas de grèves ou que l'absentéisme diminue.

Sentiment d'injustice

A l'égard des cadres, qui devraient jouer un rôle, mais qui sont chargés d'appliquer cette politique, le mal est fait d'une certaine façon et la désunion en passe d'être prononcée. De partout, y compris des sphères dirigeantes les plus élevées, les mêmes échos reviennent. Naguère protégés, voire chouchoutés, voilà que les cadres craignent pour eux et se laissent ankyloser par la peur. Maints exemples à l'appui, ils redoutent de n'être plus épargnés. Et, le seraient-ils, ils s'interrogent sur les finalités des opérations qu'ils mènent selon les credos d'aujourd'hui. Non seulement leur motivation se trouve ébranlée, leur dévouement fléchit, mais ils perdent de leur superbe et sont gagnés par le doute. A détruire ainsi, la machine économique serait-elle saisie d'un vertige suicidaire? Jusqu'où irons-nous? s'alarment un nombre grandissant de cadres.

Là aussi, la montée du chômage des cadres gangrène leurs rapports avec l'entreprise. Avec 25 % de progression l'an, depuis près de douze mois, contre 5 % en moyenne pour l'ensemble de la population active, le phénomène est en soi suffisamment important pour modifier les comportements, dont l'attachement à l'entreprise. Mais il y a pis. A la différence de ce qui s'était produit au plus fort des restructurations, en 1984 et 1985, la catégorie des cadres comprend que la vague de fond de la «qualité-zéro défaut» l'atteint à son tour, de façon irrémédiable. Indistinctement, les bons et les mauvais sont touchés, parfois de façon tout à fait aveugle, quand ce n'est pas arbitraire. Parce qu'ils n'y sont pas habitués, les cadres ne supportent pas d'être soumis, comme les autres, *«à la faute à pas de chance»*. Ils en nourrissent d'autant plus un sentiment d'injustice qu'ils se sentaient privilégiés et se voient frappés dans leur statut.

Le diplôme discriminant

Dès lors, par contamination, dans un milieu où l'identification est forte, cette pression aléatoire est jugée intolérable. Avec autant de chômage, tout le monde connaît ou vit à proximité d'un demandeur d'emploi. Que ce soit la famille, les amis, ou les voisins de même origine sociale, dans les meilleurs quartiers de Paris ou dans les résidences de luxe, personne ne peut se considérer à l'abri. Cela va jusqu'aux camarades de promotion, dont l'effondrement professionnel démontre que le malheur n'arrive pas qu'aux autres.

Exagération? Selon l'UNEDIC, les demandes d'indemnisation en provenance de cadres ont augmenté de 20 % en région parisienne, le plus fort taux national. A l'ANPE, sur des chiffres encore modestes, on enregistre une croissance de 40 % du chômage des jeunes diplômés. Plus grave, l'opération «chômeurs de longue durée» a permis de révéler de 65 000 à 86 000 cadres, tous âgés de plus de quarante-cinq ans, inscrits depuis plus d'un an, et à qui aucune proposition ne pouvait être faite. Trop vieux, trop diplômés, avançant souvent des cursus trop brillants, et, par voie de conséquence, affichant des prétentions trop élevées, les employeurs n'en voulaient pas...

Ce bouleversement-là, car il ne s'agit pas d'autre chose, pourrait entraîner une perte de confiance durable *vis-à-vis* de l'entreprise. En même temps qu'il casse un des principes de la table de la loi en France. Pour tout le monde, le diplôme a toujours été regardé comme la meilleure garantie contre le chômage, comme l'assurance d'une vie meilleure. Voilà que cela ne se vérifie plus, et au contraire parfois, puisqu'il pourrait être discriminant! Former, avec un coût exorbitant pour la collectivité, et pour en arriver là, va provoquer des réactions de plus en plus vives.

Au-delà du gâchis humain et financier, les plus meurtris en viennent déjà à douter d'un système qui, de la sortie d'une grande école au licenciement, est capable d'accorder une petite vingtaine d'années de durée utile à un diplôme. Absurde.

L'enchaînement pourrait être fatal. Avec l'éventualité d'un divorce consommé entre les Français et l'entreprise, des cadres désanchantés et sans illusions, et maintenant le diplôme démythifié, il sera difficile de mobiliser. Comment pourra-t-on reconstruire sur de tels décombres?

ALAIN LEBAUBE

EN BREF

□ **Sidérurgie : plus de 100 000 emplois menacés en Europe.** – Ce ne sont pas 50 000 emplois qui sont menacés dans la sidérurgie européenne, chiffre avancé par la Commission de Bruxelles, mais plus de 100 000, selon la Fédération de la sidérurgie allemande. Son président, M. Ruprecht Vondran a précisé que, dans ces conditions, le projet de la Commission européenne de consacrer 240 millions d'écus (1,6 milliard de francs environ) au financement des réductions d'emplois était insuffisant. M. Vondran a par ailleurs demandé à Bruxelles d'obtenir des pouvoirs publics italiens et espagnols qu'ils limitent les subventions accordées à leurs sidérurgistes nationaux. Le président de la Fédération sidérurgique allemande a également plaidé en faveur d'une restriction des importations d'acier en provenance des anciens pays de l'Est.

□ **Condamnation du maître d'œuvre du chantier du tramway de Strasbourg.** – Le directeur général du Groupement d'études pour le tramway de Strasbourg (GETAS), maître d'œuvre du chantier, ainsi que plusieurs chefs d'entreprise ont été condamnés, vendredi 19 février, par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour diverses infractions au code du travail. Sur les sept dossiers examinés, les juges ont ainsi prononcé quatre condamnations, un cinquième entrepreneur ayant été déclaré coupable mais dispensé de peine.

□ **Les tarifs de l'électricité.** – Les tarifs de l'électricité ont augmenté en moyenne de 1,1 % le vendredi 19 février. Cette hausse, qui s'inscrit dans le cadre du contrat de plan conclu récemment entre l'entreprise publique et l'Etat, est modulée selon les clients. Elle atteint 1,3 % en moyenne pour les consommateurs domestiques, 0,7 % pour les artisans commerçants (tarifs bleu), 0,9 % pour les PME-PMI (tarif jaune et vert A) et, enfin, 1,3 % pour la grande industrie (tarif vert B et C).

□ **Hydrocarbures : désaccord entre la Russie et l'Ukraine.** – La Russie ne sera en mesure de livrer en 1993 à l'Ukraine que 104 millions de barils de pétrole brut, soit le tiers des quantités demandées par Kiev, a indiqué le premier ministre russe, M. Viktor Chernomyrdin, au cours d'une visite en Sibérie en milieu de semaine dernière. Conséquence de cette réduction des fournitures, l'Ukraine souffre d'une pénurie de produits raffinés qui perturbe l'acheminement de certaines denrées alimentaires vers les grandes villes. Quant aux avions de la compagnie nationale ukrainienne, ils sont pour la plupart cloués au sol depuis novembre dernier. Les choses ne se passent guère mieux dans le secteur gazier. La Russie a menacé de suspendre à partir de jeudi 25 février ses livraisons de gaz à l'Ukraine si Kiev ne règle pas ses arriérés de paiement (300 millions de dollars, soit environ 1,6 milliard de francs).

Les mutations du système de santé britannique

Le gouvernement Major retarde la fermeture des hôpitaux londoniens les plus déficitaires

Pour remédier à la grave crise financière qui affecte les hôpitaux de Londres, le rapport Tomlinson recommande la fermeture ou la fusion de quinze d'entre eux. Tout en approuvant l'essentiel de ces conclusions, le gouvernement de M. Major a accordé un sursis aux établissements les plus menacés.

LONDRES

de notre correspondant

Le plan de restructuration des hôpitaux de Londres, annoncé, mardi 16 février par Mme Virginia Bottomley, reflète des préoccupations tactiques : le ministre de la santé partage le constat et les conclusions du rapport effectué par Sir Bernard Tomlinson et rendu public en octobre 1992 – la nécessité de fermer ou fusionner quinze hôpitaux londoniens, ce qui revient à supprimer quelque deux mille cinq cent lits en cinq ans, – mais elle estime opportun d'en retarder l'exécution.

Ce sursis doit beaucoup au «syndrome des mineurs» : le gouvernement garde à l'esprit l'ampleur des protestations qui avaient suivi l'annonce de la fermeture de trente et un puits de mines et le licenciement de trente mille mineurs. Au moment où la conjoncture économique est dominée par un chômage croissant, Mme Bottomley souhaite multiplier les précautions avant d'annoncer des décisions impopulaires.

Vingt mille emplois menacés

L'opposition et les syndicats soutiennent que l'application intégrale des conclusions du rapport Tomlinson aurait pour effet de supprimer près de vingt mille emplois. Les décisions ultimes seront donc prises après une nouvelle étude, cas par cas, des établissements menacés, avec le souci de rationaliser leur fonctionnement. Ce bilan devrait être achevé en mai. D'ici là, la campagne d'opinion lancée ces derniers mois, qui associe à la fois le public, les syndicats et les parlementaires pour tenter de sauver les hôpitaux les plus anciens, va reprendre de plus belle.

Les propos du ministre de la santé ne laissent cependant guère d'espoir pour les établissements les plus menacés, y compris Saint Bartholomew's, hôpital prestigieux fondé il y a près de huit cents ans. Le gouvernement souhaite que, contrairement aux dix-neuf études précédentes (qui concluaient toutes sur la nécessité de réorganiser profondément la carte hospitalière de Londres), cette réforme entre rapidement dans les faits.

Les dépenses par malade des hôpitaux de la capitale sont, en moyenne, supérieures de 20 % à celles des établissements des principales villes de Grande-Bretagne. Souvent anciens et vétustes, les hôpitaux londoniens sont trop nombreux, le nombre des lits étant supérieur aux besoins. Les services spécialisés se sont multipliés, alors que les services de médecine générale connaissent de multiples carences.

Inefficacité et gaspillage

La mise en place des réformes introduisant un véritable «marché intérieur» des services de santé s'est effectuée alors que la capitale a connu une forte réduction du nombre de ses habitants depuis plus d'un demi-siècle : les autorités régionales dirigent aujourd'hui leurs malades vers les hôpitaux locaux, moins chers que ceux de la capitale.

C'est cette logique économique et politique qui est à la base du rapport Tomlinson, lequel souligne l'inefficacité et le gaspillage des services hospitaliers de Londres. Une subvention de 50 millions de livres (1) est actuellement nécessaire pour maintenir les *«teaching hospitals»* (l'équivalent de nos CHU ou centres hospitaliers universitaires) en activité. Faute de procéder à des suppressions de lits, cette somme devra être doublée l'année prochaine.

Selon le rapport Tomlinson, une partie des économies réalisées devrait être consacrée à renflouer les budgets des médecins généralistes et les services municipaux dispensant des soins de santé primaires, victimes d'une crise financière chronique. Mme Bottomley a annoncé à ce sujet une enveloppe de 170 millions de livres destinée à améliorer la situation sanitaire de la capitale au cours des six prochaines années.

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling = environ 8,20 francs.

□ **MGM : les décisions concernant le CL-Bank Nederland validées par le tribunal de grande instance de Paris.** – Le tribunal de grande instance de Paris a reconnu la validité des décisions prises contre le financier italien Giancarlo Parretti en faveur de la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais (CLBN) par la justice de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), a indiqué vendredi 19 février la banque française. *«Ces décisions, qui sont devenues définitives, confirment les droits du Crédit lyonnais Bank Nederland sur MGM (Metro Goldwyn Mayer)».* Le tribunal de Paris indique que les jugements rendus aux Etats-Unis contre Giancarlo Parretti comportaient *«tous les éléments de régularité et de respect des droits de la défense nécessaires à leur reconnaissance en France.»*

VIE DES ENTREPRISES

Le constructeur de poids lourds sauvé « in extremis »

DAF a évité le naufrage

AMSTERDAM

de notre correspondant

Grâce à 110 millions de florins (330 millions de francs) apportés par des banques et des investisseurs institutionnels, les administrateurs judiciaires ont bouclé, samedi 20 février, le volet financier du plan de renflouage de DAF. Le constructeur de camions a évité le naufrage : les crédits accordés par le gouvernement néerlandais auraient été épuisés vendredi prochain.

DAF n'en vit pas moins sa dernière semaine : le groupe va être dissous et la totalité de ses 12 600 salariés seront licenciés. Mais, d'ici au 1er mars, une nouvelle société va être constituée. Baptisée DAF Trucks, elle ne poursuivra qu'une partie des activités de l'ancienne – la production des camions de 12 tonnes et plus – et ne reprendra que la moitié des employés : 2 750 aux Pays-Bas, où sont fabriqués les moteurs et assemblés les véhicules, et 750 en Belgique, où sera concentrée la production des essieux et cabines. La société de crédit-bail DAF Finance et la division de matériels militaires Special Products vont disparaître.

Principale victime de cette restructuration : la branche britannique de DAF, qui va être abandonnée à son sort. Le chômage menace les 5 500 employés de *DAF Leyland*. A Eindhoven, on explique cette situation par le désinterêt des pouvoirs publics britanniques pour le plan global de sauvetage.

Etrange ironie du sort : c'est l'assouplissement de la position des trois banques... anglaises de DAF (Nat West, Barclays et Lloyds) qui a finalement permis le bouclage du tour de table salvateur. Elles ont accepté d'apporter une partie de leurs créances (600 millions de francs) dans le capital de DAF Trucks, rejoignant les banques néerlandaises ABN Amro, Rabo et ING, de même que les assureurs Aegon et Nationale Nederlanden. La filiale néerlandaise du Crédit lyonnais fait partie d'un pool bancaire qui va prêter à DAF Trucks son premier milliard de francs. Mais les principaux actionnaires seront l'Etat néerlandais (pour 595 millions de francs) et la Région flamande belge (75 millions de francs). Ce qui fait du sauvetage partiel de DAF un geste politique.

DAF Trucks table sur la production annuelle de 10 000 camions. Mais certains se demandent si la crise que vient de traverser la marque ne va pas décourager les clients potentiels. D'autres relèvent que DAF Trucks doit, pour survivre à DAF, se faire encore plus petite que cette dernière sur un marché où la taille est pourtant gage de survie. Mais avant de faire ses preuves, la nouvelle société doit affronter son premier conflit social : les syndicats néerlandais et belges rechignent à accepter les diminutions de salaires envisagées pour alimenter un fonds de solidarité au profit des salariés licenciés.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONJONCTURE

□ **Delta Airlines économise 500 millions de dollars de commandes d'avions.** – Toujours aux prises avec des difficultés financières et avec la mollesse de la reprise du trafic, la compagnie américaine Delta Airlines a décidé de réduire de 500 millions de dollars (2,7 milliards de francs) ses achats d'avions après avoir annoncé il y a deux mois 1,7 milliard de dollars (9,4 milliards de de francs) d'annulations et de reports de commandes. Delta, qui exploite 551 appareils limitera à 35 la réception de nouveaux avions d'ici à 1995. Ces coupes claires dans les carnets de commandes concerneraient essentiellement les constructeurs américains Boeing et McDonnell-Douglas.

DÉPÔTS DE BILAN

□ **Air Guadeloupe dépose son bilan.** – Avec un endettement de 90 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 210 millions, la compagnie Air Guadeloupe a été contrainte de déposer son bilan, le 12 février. Elle a été placée en redressement judiciaire et limite désormais ses vols aux Antilles. C'est Air France, propriétaire de 45 % du capital d'Air Guadeloupe, qui a demandé l'audit faisant apparaître l'impossibilité de perpétuer les déficits. La compagnie nationale tout comme le voyagiste Nouvelles Frontières étudient un rapprochement avec d'autres transporteurs régionaux, dont la compagnie Air Martinique elle aussi proche de la cessation de paiement.

□ **Redressement judiciaire pour Jet Alsace.** – La compagnie de charters Jet Alsace, basée sur l'aéroport de Mulhouse, a été placée en redressement judiciaire, le 17 février. Elle emploie 38 salariés et a transporté 200 000 passagers en 1992. Rachetée au début de l'année dernière par le groupe Héli-Inter, Jet Alsace aurait accumulé un passif de 20 millions de francs. Le dépôt de bilan a été rendu nécessaire par l'arrêt des négociations avec la compagnie suisse Balair pour une reprise éventuelle. Une autre compagnie de Mulhouse, Alsavia, avait été placée en redressement judiciaire le 3 février.

FERMETURE

□ **Yoplait va fermer son usine d'Ivry.** – La direction de Yoplait a annoncé la fermeture de son usine d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour juin 1993. Sur les 130 personnes travaillant sur le site, 48 seront reclassées dans les autres usines du groupe. Yoplait est une filiale de la SODIAAL qui regroupe sept coopératives laitières régionales. La maison mère a décidé de concentrer sa production sur trois pôles : Ressons-sur-Matz (Oise), Vienne (Isère) et Monéteau (Yonne), dans le cadre d'un plan de spécialisation de ses usines. Installée depuis 1965 à Ivry, l'usine produit 31 000 tonnes de yaourt par an. Elle ne correspond plus aux nouveaux critères établis par la direction de l'entreprise qui ne veut conserver que les sites industriels dotés d'une capacité d'au moins 100 000 tonnes par an, situés au centre de réseaux de voies de communication et sur les lieux de production du lait. La conjoncture n'est pas étrangère à cette décision. Le secteur des produits laitiers frais, après une embellie qui, dans les années 80, l'a vu progresser de 5 à 8 % par an, connaît un tassement de sa progression (entre 0 et 2 %), que la profession s'accorde à estimer durable.

RECENTRAGE

□ **Next Computer se concentre sur les logiciels.** – Next Computer, la société informatique créée par M. Steve Jobs après son départ d'Apple en 1985, va vendre sa division matériel informatique pour se consacrer aux logiciels, selon un article publié mardi 9 février par le *San Francisco Chronicle*. Next Computer négocie la vente avec la firme japonaise Canon, qui a déjà investi 165 millions de dollars (905 millions de francs) dans Next, dont elle détient 17,9 % du capital. Les autres actionnaires de la firme, qui n'est pas cotée en Bourse, sont notamment M. Ross Perot, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, qui en détient 11 %, et M. Jobs (46 %). Selon le journal, la vente entraînerait le licenciement de 300 des 540 employés de Next.

□ **Thomson Consumer Electronics recentre la gestion de ses ventes européennes.** – Thomson Consumer Electronics (TCE), la branche électronique grand public du groupe public Thomson SA, a indiqué, lundi 15 février, qu'elle allait recentrer ses activités européennes de vente et après-vente sur Hanovre, pour l'Europe du nord et de l'est, et sur Paris, pour la France, l'Angleterre, l'Europe du sud et l'Afrique du Nord. En Allemagne, ces activités étaient assurées jusqu'ici par trois sites différents : Hanovre pour la marque Telefunken, Brême pour la marque Nordmende et Villingen pour Saba. L'impact de cette concentration sur les effectifs allemands n'a pas été précisé. Quant à la centralisation à Paris des activités ouest et sud-européennes, elle était déjà quasiment appliquée et ne modifie pas la répartition des effectifs. La gestion des marques européennes est désormais assurée depuis Paris.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 – (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	11 février 1993
Total actif	623 704
dont	
Or	144 992
Disponibilités à vue à l'étranger	82 142
Ecus	50 219
Avances au Fonds de stabilisation des *changes*	14 641
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 275
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	108 992
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	441
Effets privés	76 329
Effets en cours de recouvrement	11 681
Total passif	623 704
dont	
Billets en circulation	251 268
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 833
Compte courant du Trésor public	33 049
Reprises de liquidités	8 202
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 176
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	50 352
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 346

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	12 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	12-2-93	19-2-93
Valeurs franç. à rev. variable	104,1	106
Valeurs industrielles	101,6	102,7
Valeurs étrangères	108,8	106,8
Pétroles-Energie	100,2	99,7
Chimie	99	98,8
Métallurgie, mécanique	109,3	112,3
Electricité, électronique	97,5	98,8
Bâtiment et matériaux	110,4	102,3
Ind. de consom. non alim.	106,5	107,9
Agroalimentaire	97,1	98,5
Distribution	102,8	106,8
Transports, loisirs, services	105	107,6
Assurances	111,3	112,7
Crédit banque	108,4	111,3
Sicomi	102,7	103,6
Immobilier et foncier	104,7	105,3
Investissement et portefeuille	111	114,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 118,2	4 193,3
Valeurs étrangères	3 764,5	3 895,28
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	594,3	605,15
Valeurs étrangères	508,9	499,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	12-2-93	19-2-93
Indice général	500,3	509,7
Produits de base	433	433,2
Construction	436,5	447,5
Biens d'équipement	262,9	271,5
Biens de consom. durables	514,4	526,8
Biens de consom. non durables	880,4	897
Biens de consom. alim.	806,3	819,1
Services	494,9	507,2
Sociétés financières	500,5	512
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	350,6	367,4
Valeurs industrielles	507,9	515,6

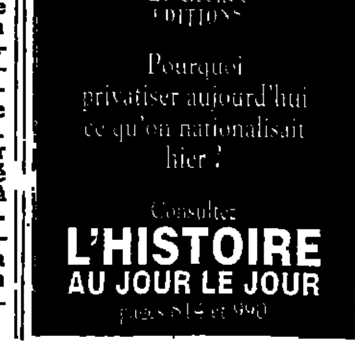
TOKYO, 22 février ⬇

Recul

La Bourse de Tokyo a perdu à nouveau du terrain lundi 22 février dans un marché peu actif. L'indice Nikkei a fluctué en dents de scie pour finir par céder en clôture 189,42 points (1,11 %) à 16 820,61 points, dans un faible volume d'échanges de 200 millions d'actions. Et encore, les achats effectués par les fonds publics d'investissements ont limité la baisse de la cote.

Le marché a notamment souffert de la poursuite de la hausse du yen qui pénalise les sociétés exportatrices. Selon un analyste, les compagnies d'assurance-vie qui orientent le marché, attendent que le Nikkei descende à 16 500 points pour intervenir.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 22 fév.
Ajinomoto	1 230	1 210
Bridgestone	1 150	1 180
Canon	1 350	1 320
Fuji Bank	1 770	1 750
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	1 070	1 080
Mitsubishi Heavy	606	607
Sony Corp.	4 000	3 900
Toyota Motors	1 370	1 340



PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	451 10	454	Ingenit. Computer	130 60	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	35	...
Boiron (Ly)	500	505	Molex	160	.
Boisset (Lyon)	245	....	N.S.C. Schlumberger	750	750
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	740	730	Publ.Filipacchi	702	710
Calberson	255	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	. .
Cardif	863	850	Select Invest (Ly)	96	....
C.E.G.E.P.	183	....	Serbo	158	....
C.F.P.I.	204	....	Sopra	330	....
C.N.I.M.	1176	1182	TF1	470	462 10
Codetour	283	....	Thermador H. (Ly)	318	..
Creeks	110	....	Unilog	195	.
Dauphin	225	....	Viel et Cie	130	. .
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	767	770
Devanlay	1115	1125			
Dolisos	128	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	209 50	210			
Finacor	144 50	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	...			
G.L.M.	404	....			
Gravograph	119	....			
Guintoli	567	582			
I.C.C.	188	...			
Idianova	49	....			
Immob. Hôtelière	1000	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 février 1993
Nombre de contrats estimés : 157 128

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,80	115,80	115,56
Précédent	113,36	115,40	115,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS D'ACHAT Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	OPTIONS DE VENTE Juin 93
114	0,15	2,06	0,37	0,41

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 29 327

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 965	1 988	1 990
Précédent	1 954	1 973	1 976

CHANGES

Dollar : 5,52 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en baisse lundi 22 février, tombant même à Tokyo à un niveau historiquement bas. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,52 francs contre 5,55 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	19 fév.	22 fév.
Dollar (en DM)	1,6360	1,6325
TOKYO	19 fév.	22 fév.
Dollar (en yens)	119,23	116,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (22 fév.)	11 3/16-11 5/16 %
New-York (19 fév.)	2 13/16 %

BOURSES

	18 fév.	19 fév.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	505,71	509,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 926,52	1 937,17
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	18 fév.	19 fév.
Industrielles	3 302,19	3 322,18
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	18 fév.	19 fév.
100 valeurs	2 837,70	2 840
30 valeurs	2 197,20	2 200,80
Mines d'or	93,58	93,50
Fonds d'Etat	96,13	96,32
FRANCFORT	18 fév.	19 fév.
Dax	1 672,26	1 677,39
TOKYO	19 fév.	22 fév.
Nikkei Dow Jones	17 010,03	16 820,61
Indice général	1 294,06	1 283,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5275	5,5295	5,6395	5,6455
Yen (100)	4,7361	4,7400	4,8317	4,8396
Ecu	6,5807	6,5860	6,6110	6,6228
Deutschemark	3,3871	3,3876	3,4120	3,4154
Franc suisse	3,6880	3,6920	3,7407	3,7485
Lire italienne (1000)	3,5450	3,5500	3,5455	3,5539
Livre sterling	8,0604	8,0662	8,1649	8,1778
Peseta (100)	4,7129	4,7187	4,6830	4,6960

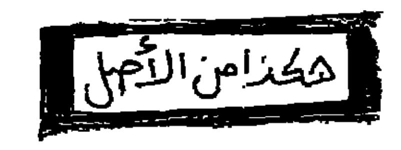
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	9	9 1/8
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 5/16	8 7/16	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/16	5 5/16
Lire italienne (1000)	11 5/16	11 9/16	11 5/16	11 9/16	11 1/16	11 3/16
Livre sterling	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	15	15 1/2	13 3/4	14	13	13 1/4
Franc français	11 1/4	11 9/16	11 5/16	11 9/16	10 7/16	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

La Banque nationale de Pologne assouplit le crédit

La Banque nationale de Pologne a annoncé samedi 20 février la diminution de ses principaux taux directeurs, à partir du lundi 22 février. Le taux de refinancement auquel l'institut d'émission finance des projets de développement a été ramené de 38 % à 35 %. Lors d'une interview accordée samedi soir à la télévision, le président de la banque centrale, Mme Hanna Gronkiewicz-Waltz, a expliqué qu'une telle décision avait été rendue possible par *« une reprise de l'économie polonaise, à un taux d'inflation inférieur par rapport aux prévisions »*. Selon Mme Gronkiewicz-Waltz, *« les banques commerciales polonaises devraient maintenant suivre l'exemple de la Banque nationale »*. Leurs taux sont actuellement compris entre 40 % et 60 %, alors que le taux d'inflation prévu pour 1993 est de 32 %.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5240	5240	5240	....
905	B.N.P. T.P.	906	910	918	+ 1 44
841	Cr.Lyon. T.P.	841	841	841	....
1774	Renault T.P.	1765	1771	1771	+ 0 34
1716	Rhone Poul. T.P.	1716	....	....	....
1080	Saint Gobain T.P.	1073	1093	1095	+ 2 05
820	Thomson T.P.	802	....	....	....
725	ACCOR	724	729	732	+ 1 10
770	Air Liquide	762	785	786	+ 3 15
635	Alcatel-Alsthom	639	646	646	+ 1 10
1640	Ale.Superm.	1683	1700	1700	+ 1 01
300	A L S P I	315	307	301	- 4 44
550	AGF Sté Centrale	551	545	552	+ 0 18
1140	Axa (ex Cie Midi)	1158	1169	1179	+ 1 81
164	Bafip	162 50	166 50	168	+ 3 38
76	Bail-Equipem.	75 75	80 50	79	+ 4 28
715	Bail Investiss.	715	713	720	+ 0 70
485	Bancaire	494 40	481	495	+ 0 12
640	Bazar H.-V.	690	700	720	+ 4 35
1160	Berger (M)	1153	1170	1180	+ 2 34
375	Bertrand Faure	375	379	379	+ 1 07
1140	Bic	1135	1135	1135	....
1100	B.I.P.	1120	1130	1130	+ 0 89
143	BIS	146 90	155	149 90	+ 2 04
480	B N P (CI)	495	506	506	+ 2 22
480	Bollore Tech.	501	546	526	+ 4 99
2800	Bongrain	2955	2950	2950	- 0 17
555	Bon-Marché	563	581	590	+ 4 80
640	Bouygues	631	636	634	+ 0 48
84	BP France	84	85	87 50	+ 4 17
955	B S N	954	959	963	+ 0 94
1250	Canal Plus	1285	1255	1288	+ 0 16
173	Cap Gem.S	178	183 80	182 70	+ 2 64
210	Carnaudmetalbox	208	212 50	214 10	+ 2 93
2580	Carrefour	2583	2590	2610	+ 1 05
160	Casino	161 10	161 50	163 50	+ 1 49
106	Casino ADP	106	106	106	....
530	Castorama D.I.	531	525	543	+ 2 26
235	C.C.F.	238	236 50	239	+ 0 42
30	CCMC Ly.	31 90	32	31 90	....
445	C.D.M.E.	448 40	449	450	+ 0 36
166	C.E.G.I.D.	166	182 60	171 30	+ 3 19
50	Cerneat (Ny)	48 10	54 75	51	+ 6 03
370	C.E.P. Comm.	372	370	370	- 0 54
94	Cerus	93 50	96 80	94 25	+ 0 80
1140	Cetelem	1167	1205	1205	+ 3 26
265	CF Inc	275	....	....	....
300	CSI Info.	299 50	300 20	302	+ 0 83
1080	C G I P	1091	1125	1115	+ 2 20
640	CGP	639	....	....	....
1370	Chargeurs S A	1355	1373	1372	+ 1 26
250	Christian Dior	256 10	260	263	+ 2 69
520	C I C A (M)	532	574	574	+ 7 89
290	Ciments franç.	295	300	304	+ 3 05
540	Clarins	560	570	577	+ 3 04
405	Club Méditer.	407 10	407	417 90	+ 2 65
900	Colas	890	945	944	+ 6 07
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1255	1255	1250	- 0 40
275	CPR (Paris Réa.)	276	285	281	+ 1 81
1090	Créd. Foncier	1090	1100	1110	+ 1 83
380	Crédit Loc France	382 60	383	387 10	+ 1 20
540	Cr Lyon.(CI)	540	530	545	+ 0 93
1240	Crédit Nat.	1292	1300	1335	+ 3 33
530	CSEE	536	535	536	....
3440	Damart	3380	3470	3500	+ 3 24
385	Dassault Aviation	382	389	390	+ 2 09
250	Dassault Electr.	251	267 50	270	+ 7 57
1410	De Dietrich	1434	1435	1415	- 1 32
510	Degremont	512	513	516	+ 0 78
43	Dév.R.d.C.(Li)	43	43	44 50	+ 3 49
83	Dév.R.Sud-Est	83 90	84	84	+ 0 12
295	D M C	304	311	315	+ 3 62
440	Docks France	445	445	449 10	+ 0 92
107	Dynaction	106 50	107	108	- 0 47
2340	Eaux (Gle)	2330	2325	2357	+ 1 16
690	E.B.F.	698	701	708	+ 1 43
425	Ecco	425	425	428 50	+ 0 82
350	Elf Aquitaine	362	368	367 70	+ 1 57
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1001	1002	1014	+ 1 30
250	Erap-Elf (Certif)	257	259	252	- 1 95
645	Eridania-Beghin	647	645	647	....
440	Essilor	457 60	450	455	- 0 61
200	Essil.Inv.(DP)	205	202	205	....
735	Esso	730	735	735	+ 0 68
1520	Eurafrance	1520	1525	1526	+ 0 39
440	Euro RSCG	467	473	475	+ 1 71
73	Eurodisneyland	75 65	75 90	76 95	+ 1 72
1030	Europe 1	1035	1045	1036	....
39	Eurotunnel	39 35	41	40 80	+ 3 68
125	Finextel	125	125	127	+ 1 60
300	Fives Lille	309	334	321	+ 3 88
710	Fougerolle	730	776	776	+ 6 30
3650	Fromager. Bel	3690	3690	3610	- 2 17
1700	Gal.Lafayette	1615	1699	1699	+ 5 20
380	G.A.N.	403 70	418	412	+ 2 06
390	Gascogne (B)	382	386 50	386 50	+ 1 18
1380	Gaz et Eaux	1391	1408	1408	+ 1 22
560	Geophysique	548	560	562	+ 2 55
680	Groupe André SA	670	688	685	+ 2 24
560	Groupe Cité	550	560	560	+ 1 82
410	GTM-Entrep.	410	415	410	....
1490	Guyenne-Gas.	1484	1495	1500	+ 1 08
430	Havas	437 10	445	444	+ 1 58
240	Idia	237	239 50	240	+ 1 27
390	Imétal	390 10	398	396	+ 1 51
143	Immob. Phénix	144 90	141	141	- 2 69
147	Ingénico	144 20	148	144 10	- 0 07
8590	Inst. Mérieux	8700	8790	8750	+ 0 57
450	Interbail	450	452	458	+ 1 78
480	Intertechnique	478	479	482	+ 0 84
1120	J. Lefebvre	1145	1140	1120	- 2 18
490	Klépierre	509	510	511	+ 0 39
570	Labinal	592	651	644	+ 8 78
340	Lafarge	344 20	345 20	349	+ 1 39
89	Lagardère Group.	88 80	91 20	94	+ 5 86
260	Lebon	259	259	262	+ 1 16
4360	Legrand	4493	4440	4500	+ 0 16
2250	Legrand (DP)	2230	2290	2290	+ 2 69
173	Legris Industries	172	177	179 50	+ 4 36
735	Locindus	737	740	742	+ 0 68
3360	L.V.M.H.	3330	3360	3375	+ 1 35
450	Lyon.Eaux/Dumez	453 50	455	458	+ 0 89
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	310	318	327	+ 5 48
117	Matra-Hachette	116 40	117 50	118	+ 1 37
84	Metaleurop	82	85	85	+ 3 66
13 50	Métrologie In.	13 50	13 90	13 90	+ 2 96
181	Michelin	185 70	187 50	188 50	+ 1 51
93	Moulinex	89 50	93 50	92 40	+ 3 24
940	Navig. Mixte	949	970	960	+ 1 16
133	Nord-Est	131	130 50	132	+ 0 76
265	Nordon (Ny)	280	283	279	- 0 36
53	Olipar	53 10	54 90	53 90	+ 1 51
1070	Oréal	1078	1075	1095	+ 1 58
420	Paribas	428 50	430 50	435 50	+ 2 11
230	Pechiney Int.	233 90	231 50	234 50	+ 0 26
295	Pechiney (CIP)	299	299	298	- 0 33
395	Pernod Ricard	391	395	403	+ 3 07
640	Peugeot	635	635	645	+ 1 57
835	Plastic-Omn.	841	850	838	- 0 36
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	290	298	297	+ 2 41
955	Primagaz	954	955	961	+ 0 73
660	Printemps	670	670	675	+ 0 75
620	Promodès	639	649	644	+ 0 78
310	Radiotechn.	310	322	320	+ 3 23
6570	Redoute (La)	6990	6930	6930	- 0 86
147	Rémy Cointreau	146 50	148	146 80	+ 0 89
565	R. Poulenc A	566	575	573	+ 1 24
565	R. Poulenc CIP	562	545	550	- 2 14
42	Rochette(La)	42 50	43 90	43 50	+ 2 35
505	Roussel Uclaf	523	524	530	+ 1 34
2970	R. Impél.Ly.	2960	3000	2995	+ 1 18
160	Sade (Ny)	153	150	150	- 1 96
2890	Sagem	2970	2900	2948	- 0 74
535	Saint Gobain	541	540	543	+ 0 37
1200	Saint Louis	1201	1214	1233	+ 2 68
1500	Salomon Ly.	1510	1510	1530	+ 1 32
320	Salvepar (Ny)	320	325	330	+ 3 13
1560	S A T	1575	1600	1648	+ 4 63
285	Saul. Chât.	283	283	283	....
825	Saupiquet (Ns)	838	884	886	+ 5 73
680	Schneider	695	705	709	+ 2 01
17	SCOA	17 20	17 90	17 60	+ 2 33
525	Scor s.a.	518	522	545	+ 5 21
360	S.E.B.	366	363	367	+ 0 27
480	Selimeg	460	455	455	- 1 09
140	Selectibanque	142	144	145	+ 2 11
176	Sextant A.	179	188	187 40	+ 4 69
685	S F I M	667	675	700	+ 4 95
225	S.G.E.	231	227	231	....
465	Simco	466	465	469	+ 0 64
940	Sk. Rossignol	946	950	950	+ 0 42
440	Sligos	437	460	445	+ 1 83
635	Société Géné.	634	632	634	....
42	Sodexco(B)	38 50	39 50	40	+ 3 90
78	Sodero(Ns)	76	79 50	79 50	+ 4 61
995	Sodexho	1040	1050	1043	+ 0 29
85	Sogenal(Ny)	86 10	85 20	85	- 1 28
1350	Som-Allib.	1370	1371	1388	+ 1 31
415	SOPHIA	410 20	418	409	- 0 29
1120	Sovac	1137	1135	1138	+ 0 09
405	SPEP	405	411 50	410	+ 1 23
350	Spie-Batignol	359	367	369	+ 2 79
575	Staufor Facom	594	580	590	- 0 67
295	Suez	293 70	294	297 60	+ 1 33
1220	Synthelabo	1220	1230	1242	+ 1 80
162	Thomson CSF	164	164	167	+ 1 83
240	Total	244	244	245 20	+ 0 49
150	– (certif.)	151	149 50	154 10	+ 2 05
545	U.A.P.	551	550	557	+ 1 09
265	U F B Locab.	275	302	293	+ 6 55
280	U.G.C. DA (Robur)	253 50	255	245 50	- 3 16
440	U I C	460	470	470 10	+ 2 20
476	U I F	479	474	474	- 1 04
760	U I S	765	765	765	....
330	Unibail	332 50	339	339	+ 1 95
770	Valéo	783	789	783	....
161	Vallourec	162	162	164 20	+ 1 36
245	Vie Banque	246	250	255	+ 3 66
250	Worms et Cie	248	248	248	....
1610	Zodiac	1630	1610	1625	- 0 31
865	Elf Gabon	866	885	900	+ 3 93
103	Amax	103	102 90	103 80	+ 0 78
182	Amer. Barrick	184	185 50	185	+ 0 54
131	Amer. Express	131 10	133 70	133 70	+ 1 98
290	A.T.T.	292	298 80	299 90	+ 2 71
119	Anglo Amer.C.	128	124 80	120 50	- 5 86
210	Amgold	217	224 40	221 60	+ 2 12
215	Banco Santander	222	....	....	....
785	B.A.S.F.	806	773	773	- 4 09
940	Bayer	941	942	950	+ 0 96
46	Blenheim Plc	45 85	....	....	....
28	Buffelsfont.	29 20	31	30 30	+ 3 77
162	Chase Manh.	167	170 20	170 20	+ 1 92
2070	Daimler Benz	2085	2085	2085	....
85	De Beers	87	88 15	87 80	+ 0 92
2320	Deutsche Bank	2344	2350	2350	+ 0 26
1280	Dresdner Bank	1295	1303	1303	+ 0 62
42	Driefontein	43 50	44 50	44 10	+ 1 38
260	Du Pont-Nem.	256	270 80	270	+ 5 47
275	Eastman Kodak	273	278 70	279	+ 2 20
12	East Rand	12 40	12 45	12 50	+ 0 81
30	Echo Bay	30 30	30 50	30	- 0 99
168	Electrolux	165 90	169	169	+ 1 87
161	Ericsson	163	168	169 50	+ 3 99
345	Exxon Corp.	338 50	359 90	358 90	+ 6 32
280	Ford Motor	260 50	259 70	258 70	- 0 31
38	Freegold	39 85	40	40	+ 0 38
11 50	Gencor	11 80	12 20	12 25	+ 3 81
455	Gén. Elect.	460	467 30	460	+ 2 22
215	Gén. Motors	211	218 40	218	+ 3 32
350	Gén. Belgique	352 10	359 60	359 60	+ 2 13
37	Gd. Métropol.	36	37 20	37 10	+ 3 06
37	Guinness	37 60	38 55	38 20	+ 1 60
20	Hanson PLC	20	20 40	20 50	+ 2 50
13 50	Harmony Gold	14 10	15	14 70	+ 4 26
405	Hewlett Packard	416	415 60	415 60	+ 0 14
31	Hitachi	31 10	32	32	+ 2 89
905	Hoechst	912	910	915	+ 0 33
94	I.C.I.	91	90	87	- 4 40
280	I.B.M.	280 90	285 50	285	+ 1 46
410	I.T.T.	419 80	420	415 80	- 0 95
184	Ito Yokado	163	165 60	165 60	+ 1 60
49	Matsushita	49 05	50 10	50 10	+ 2 14
270	Mc Donald's	270 10	278 50	274	+ 1 44
210	Merck	206 10	208 90	209 40	+ 1 60
570	Minnesota M.	568	....	...	..
39	Mitsubishi	39 10	39 45	39 45	+ 0 90
380	Mobil corp.	350	....	....	....
335	Morgan J.P.	337 20	342	342	+ 1 42
4010	Nestlé	4002	4020	4050	+ 1 20
129	Norsk Hydro	128	127	127 30	- 0 55
86	OFSL	90	90 50	87 60	- 2 67
1290	Pétrofina	1288	1300	1301	+ 1 01
395	Philip Morris	394 60	384	385 50	- 2 36
70	Philips	68 50	70 20	70	+ 2 04
77	Placer Dome	76 80	78 30	77 20	+ 0 52
275	Procter Gamble	273 20	....	....	....
173	Quilmès	176 50	....	...	...
17 50	Randfontein	17 45	18 45	18	+ 3 16
250	Rhone Poul. Rorer	246 10	245 10	245 60	- 0 20
460	Royal Dutch	464 60	472	470 80	+ 1 33
52	R T Z	51 90	52	52	+ 0 19
15 50	Saat.& Saatchi	15 40	15 85	15 80	+ 2 60
25	St Helena	26 50	29	31	+ 16 9
310	Schlumberger	318	325	325	+ 2 20
46	Shell transp.	46	48 15	48 15	+ 0 33
2230	Siemens	2226	2245	2235	+ 0 40
184	Sony	184 50	187 60	187 60	+ 1 68
86	Sumitomo Bank	87	87 80	87 80	+ 0 92
151	T.D.K.	148 80	....	....	. ..
60	Telefonica	60 10	58 10	58 10	- 3 33
26	Toshiba	26 20	26 45	26 45	+ 0 95
585	Unilever	587	592	593	+ 1 02
245	Unit.Techn.	241 60	246	246	+ 1 82
230	Vaal Reefs	233	239 30	236 50	+ 1 50
950	Volkswagen	960	969	958	+ 0 95
285	Volvo	285	....	....	....
89	West. Deep	92 10	97 70	94 30	+ 2 39
450	Xerox Corp.	451	....	....	....
111	Yamanouchi	110	111 60	111 60	+ 1 45
5 50	Zambia Cop.	5 70	5 85	5 65	- 0 88

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	98 65	8 04
10,80% 79/94	104	5 06
Emp.Etat 13,4% 83	102 51	2 31
10,26% mars 86	105 90	9 75
OAT 10% 5/2000	113 54	7 42
OAT 9,8% 12/1997	108 50	1 92
OAT 9,8% 1/1996	105	0 61
PTT 11,2% 85	108 45	2 45
CFF 10,25% nov 90	111 80	9 66
CNA 10 % 1979	100 20	0 07
CNB Bques 5000F	98 40	1 23
CNB Paribas 5000F	97 50	1 23
CNB Suez 5000F	97 50	1 23
CNI 1/82 5000F	99	1 23
CNT 9 % 86	....	7 12
CRH 10,90% déc.85	111	1 45
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1075	....
Cams	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	598	....
Ly. Eaux cv 6,5%	784	....
Thoms cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1560	....
Arbel	407	405
Bains C.Monaco	890	898
B.Hypoth.Europ.	211 50	....
B.N.P. Intercont.	335 10	....
Bénédictine	2448	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	23 45	35 10
Cambodge	815	....
Carbone Lorraine	314	330
Case Poclain	2 65	....
C.B.C.	283 10	295
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	....
Cerogen	22	....
Champex Ny	19 30	....
CIC (CIP)	199 50	197
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3747	....
Cpt Lyon Alemand	295	291
Concorde	800	....
Constr.Mét.Prov.	16 10	....
Crédit Gén.Ind.	90 50	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	561	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	580	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	303	306
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	480	480
Fidei	379	379
Finalens	301	....
F.I.P.P.	61	....
F.N.A.C.	2298	2256
Foncière (Cie)	449	....
Foncina	331	....
France I.A.R.D.	392	....
France SA (La)	1640	1625
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	446	460
Genefim	260	260
Gévelot	438	....
G.F.C.	348	338 80
Groupe Victoire	791	....
G.T.I (Transport)	211	....
Immobail	335	336
Immobanque	648	648
Im.Marseillaise	4300	....
Invest.(Sté Cie.)	3000	3000
Lille Bonnières	830	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2545	2540
Lucia	207	....
Machines Bull	23 50	25
Mag.Uniprix	154 30	....
Métal Déployé	310	....
Mors	38 60	40
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	243	260
Oréal (CI)	573	584
Origny-Desvroise	574	....
Palais Nouveauté	1100	....
Paluel Marmont	440	....
Parfinance	160	....
Paris France	215	....
Paris Orléans	180	....
Pardens Invest.	238 20	....
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	270	....
Promodès (CI)	382	....
Publicis	625	625
Rochefortaise	135	....
Rosario	145	....
Rougier	193	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	258	....
S.A.F.I.C Alcan	165 10	....
Saga	349	....
Saint Dominique (F.)	120 10	120 10
Salins du Midi	549	561
Savoisienne M.	140	....
Silic	605	....
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	182 20	....
Sofitam (ex Sasam)	82	....
Sofragi	2340	....
Soudure Autogène	689	701
Sovabail	272	....
Stemi	770	....
Taittinger	2080	2070
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1104	....
Vicat	371	385
Viniprix	1510	....
Virax	105	....
Maroc Sté Brasserie	201	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	560	....
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	100	....
American Brands	210	....
Arbed	318	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	605	....
B.Reglements Int.	18490	....
Can.Pacifique	72	....
Chrysler Corp.	217 80	....
C I R	3 15	....
Commerzbank	930	....
Dow Chemical	308 80	308 50
Fiat	18	....
GBL (Brux Lamb.)	485	....
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd	57	....
Goodyear Tire	362	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. Inc.	184 20	....
Johannesburg	60 20	....
Koninklijke Pakhoed	69 50	....
Kubota	25	....
Noranda Mines	79 90	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc	325	309
Ricoh	25	....
Robeco	302 60	306 40
Rodamco NV	141 60	141 10
Rolinco	295	298 60
Saipem	3 86	....
Sama Group	24	....
SKF Aktiebolaget	59 50	....
Tenneco Inc.	240	....
Toray Ind.	28	....
West Rand Cons.	5 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	59	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	582	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soudres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	261	....
Lectures du Monde	240	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	660	....
Particip. Poulet	190 10	....
Rorento N.V.	249 80	....
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	485 50	....
S.E.P.R.	1385*	....
S.M.T. Goupil	0 81	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 19/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	208 29	202 72
Actimonétaire C	30529 41	30529 41
Actimonétaire D	30529 41	30529 41
Amérigan	7530 58	7337 10
Amplitude	665 98	646 58
Antigone trésor	698300 00	698300
Associa Première	31065 72	31065 72
Associc	1091 72	1091 72
Atout Futur	449 71	438 74
Aurecic	1208 16	1168 12•
Avenir Alizes	1776 18	1741 35
Axa Capital	186 24	180 82
Axa Court Terme	8551 07	8551 07
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	927 64	900 62
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn.	818 06	792 29
Axa Europe	128 93	125 17
Axa Investissements	108 77	105 60
Axa NPI	122 42	118 85
Axa Ob.Fr.Extrans.	153 74	149 26
Axa.Ob.Ja.Ex Mu.U.Se	136 84	132 85
Axa Prem.Ex.Agepre.	125 42	121 77
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152 93	148 48
Axa Valeurs PER	130 01	126 22
Cadence 1	1072 18	1051 18
Cadence 2	1056 96	1036 24
Cadence 3	1069 58	1048 61
Capimonétaire	6727 96	6721 24
Capioblig	6881 44	6844 55
Capitacic	1436 20	1414 98
Coavia	1422 68	1387 98•
Comptavalor	3770 30	3764 65
Crediner	461 18	447 75
Credit Mutuel Capital	1368 84	1342
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	713 91	713 91
Cred.Mut.Ep.Indus.	99 40	96 74
Cred.Mut.Ep.J.	74603 79	74603 79
Cred.Mut.Ep.long.T.	204 01	198 55
Créd.Mut.Ep.Monde	1200 07	1167 95•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1122 64	1092 59
Dieze	1423 06	1388 35
Drouot France	895 15	869 08
Drouot Sécurité	241 21	234 18
Ecocic	1118	1085 44
Ecupar	129 96	126 17
Ecur. Capitalisation	2777 74	2750 24•
Ecur. Expansion	615358 86	514586 97•
Ecur. Géovaleurs	2401 46	2331 51
Ecur. Investissement	158 32	153 71
Ecur. Monepremière	72061 93	72061 93•
Ecur. Monétaire	42210 18	42210 18•
Ecur. Trésorerie	2600 86	2600 86•
Ecur. Trimestriel	2047 38	2027 11•
Elancial	117 05	113 64
Energia	281 79	269 01
Eparcic	3873 53	3873 53
Eparcourt-Sicav	4609 20	4597 71•
Epargne Associat.	27070 92	26762 69•
Epargne Capital	11706 96	11591 05
Epargne Croissance	1764 32	1717 10
Epargne Obligat.	213 08	207 38
Epargne-Unie	1356 80	1323 71
Epargne Valeur	458 33	446 06
Eulì Cash capi.	8411 77	8411 77•
Eufinvest capi.	621 76	603 65•
Euro Solidarité	1109 95	1098 96
Eurocic Leaders	1043 77	1013 37
Eurodyn	1189 21	1160 20
Euro Gan	6290 89	6048 93
Fonsicav	15517 66	15517 66
France-gan	10661 72	10251 65
France Garantie	282 08	281 52
France Obligations	509 46	504 42
Francic	473 04	459 26
Francic Pierre	106 27	103 17
Francic-Régions	1139 47	1106 28
Fructi-Associations	37 70	37 70
Fructi-Capi	45 78	45 10
Fructidor	241 14	237 58
Fructifrance action C	964 94	941 40
Fructifrance action D	943 41	920 40
GAN Rendement	5373 19	5283 78
Gestilion	15952 30	15872 94
Gest.Associations	176 80	172 91•
Horizon	1315 65	1277 33
H.L.M Monétaire	14965 96	14965 96•
Indicia	1083 38	1061 98•
Indust.Fse.Court.T.	1581 99	1581 99
Interépar	110493 69	107275 43
Interoblig	15341 66	15040 84
Intersélection Fce	519 26	509 08
Japacic	155 83	161 29
Jeunepargne	305 26	300 75
Latitude	2412 50	2408 69
Lion Association	11100 93	11100 93
Lion Institution	32297 48	32216 94
Lionplus	1070	1049 02
Lion Trésor	2316 05	2293 12
Lion 20 000	28075 62	28075 62
Livret Bourse Inv.	589 39	572 22
Livret Portefeuil.	729 22	707 98
Méditerranée	176 95	171 80
Mensuel CIC	10243 18	10141 76
Moneden	73229 69	73229 69
Mone.J	38859 86	38859 86•
Monévalor	44009 15	44009 15
Mutualité dépôts	14421 71	14392 92
Natio Court Terme	102024 00	101719
Natio Court Terme2	306043 00	306043
Natio-Epargne	19053 99	18865 34
Natio-Ep. Ret.	129 56	126 09
Natio Epargn.Trésor	8369 01	8352 31
Natio-Fran.Index	1050 33	1022 22
Natio-Imm.	1130 43	1100 18
Natio-Inter	1594 54	1551 86
Natio-Monétaire	27051 78	27051 78
Natio-Opportunités	1074 73	1045 97
Natio-Patrimoine	1349 14	1313 03
Natio-Perspectives	1093	1063 75
Natio-Placements	63438 10	63438 10
Natio-Revenu	1060 42	1040 02
Natio Sécurité	11871 70	11871 70
Natio-Valeurs	910 04	885 68
Nippon-Gan	5033 48	4839 88
Nord Sud Dévelop.	1705 85	1702 45
Obli-Associations	188 30	184 65•
Oblicic-Mondial	2788 87	2747 66
Oblicic-Régions	1093 70	1077 54
Oblifutur	3097 85	3022 28
Oblig. tres caté.	189 73	186 83
Oblitop	1514 42	1499 43
Oblisécurité Sicav	13883 53	13883 53
Oraction	1124 53	1097 10
Paribas Capitalisation	1641 73	1617 47•
Paribas Opportunités	127 31	122 12•
Paribas Patrimoine	592 38	568 23•
Patrimoine Retraite	239 08	234 37
Parvalor	597 64	585 92
Placement A	1503 82	1474 33
Placement J	7751 70	7736 23
Placement M	72061 74	71907 92
Placement Nord	943 90	925 39
Pléniade	145 10	140 87
Poste Croissance	23299 06	23275 78
Poste Gestion	70690 03	70690 03•
Première Oblig.	11279 90	11268 63•
Prévoy. Ecureuil	120 07	118 88
Prif'Associations	31586 13	31586 13
Proficic	1009 10	984 49
Quartz	137 88	134 53
Rentacic	163 45	161 03
Revenus Trimestr.	5377 85	5324 41
Revenu-Vert	1173 52	1144 90
St Honoré Vie & Santé	983 44	948 39
St Honoré Bons du Tr.	12016 03	11956 25
St Honoré Invest.	792 37	756 44
St Honoré Pacifique	637 49	608 58
St Honoré Réel	18078 56	18014 50
Sécuricic	1863 21	1863 21
Sécuri-Gan	12623 02	12375 51
Sécuritaux	1489 63	1489 63
Sicasdeo	722 45	711 77
Sicav Associations	1976 03	1976 03
SFI-CNP Assur.	889 57	869 49
S.G. Fr. opport. C et D	1226	1201 96
Sicav 5.000	456 92	444 89
S.I. Est	1324 27	1285 70
Silvafrance	712 14	693 08
Sivam	411 03	400 03
Silvarenta	226 41	221 97
Silvinter	449 69	437 65•
S.N.I.	1122 66	1089 96
Sogenfrance Capita.	1207 26	1183 59
Sogenfrance Distribut.	1166 26	1143 39
Sogépargne	316 12	309 92
Sogenar	1333 22	1307 08
Soleil Investissements	601 82	578 48
Solstice	2229 09	2223 53
State Street Act. Eur.	9574 48	9260 71•
State Street Act. Fran.	10847 70	10631 76•
St. Str. Act.Japon	10614 44	10448 73•
State Street Emer. Mkt	12814 02	12187 96•
St.Street OAT Plus	11279 20	11058 04•
Stratégie Actions	882 39	848 45
Stratégie Rendement	1501 01	1453 78
Technocic	987 22	958 47
Techno-Gan	5758 34	5538 87
Thesora	714 81	707 73•
Trésor Plus	1394 20	1380 40
Trésor Trimestriel	1040 23	1028 93
Trésoricic	139861 57	139861 57
Trilion	5289 91	5222 02
Uni-Associations	120 56	120 56•
Uni-Foncier	1255 87	1225 24
Unifrance	601 94	587 26
Uni Régions	1212 01	1182 46
Univer	251 09	251 09•
Univers Actions	1306 71	1274 84
Univers Obligations	1903 17	1856 75
Valorg	2192 92	2190 73
Valrem	57180 52	57161 94•
Winterthur St-Honoré	226 21	215 95

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 588	5 550	5 2	5 7
Écu	6 575	6 599	....	....
Allemagne (100 dm)	338 700	338 520	328	348
Belgique (100 F)	16 451	16 434	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 840	300 690	290	310
Italie (1000 lires)	3 572	3 539	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 350	88 290	83	91
Irlande (1 iep)	8 258	8 257	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 569	8 011	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 520	2 518	2 1	2 8
Suisse (100 f)	365 390	366 280	355	375
Suède (100 krs)	73 590	73 040	70	79
Norvège (100 k)	79 680	79 610	75	84
Autriche (100 sch)	48 129	48 102	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 736	4 718	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 710	3 700	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 428	4 418	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 664	4 661	4 4	4 6

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	58900	59100
Or fin (en lingot)	59000	59150
Napoléon (20f)	337	344
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	336	340
Pièce Latine (20 f)	336	339
Souverain	428	431
Pièce 20 dollars	2180	2105
Pièce 10 dollars	1102 50	1110
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2195	2195
Pièce 10 florins	346	351

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : 20 h jeu., ven. Charlotte Riedjik, Annick Massis (sopranos), Itxaro Mentxaka (contralto), Paul Riveaux (basson), David Robertson (direction). Giraud, Torstensson, Reich.

LE CERCLE (43-22-50-46). Vienne Express Trio : jusqu'au 28 février 1993. 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. Strauss.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Philharmonia Orchestra : 20 h 30 ven. Thomas Zehetmair (violon), Ivan Fischer (direction). Haydn, Bartok Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 16 h dim. Bartok, Ligeti Akiko Ebi, Xavier Phillips : 12 h 45 lun. Piano, violoncelle. Beethoven, Chostakovitch.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Ensemble Almasis : 21 h sam. J.-F. Vinciguerra (basse), Iakovos Pappas (direction). Mondonville, Rebel.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble Organum : 21 h mer. Marcel Pérès (direction). Plain chant de la cathédrale de Sens.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble orchestral d'Ile-de-France : 21 h mar. Vincent Friberg (hautbois), François Payet (violon), Chœurs de Villeroy, Bruno de Saint-Maurice (direction). Cherubini, Mozart, Haydn.

FIAP (45-55-85-93). Danielle Ripert, Marie-Thérèse Delarue : 20 h 15 sam. Soprano, mezzo-soprano. Richard Maugé (baryton), Reiko Hashimoto (piano).

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Danièle Borst (soprano), Martyn Hill, Ferdinand Seiler (ténors), Hélène Delavault (mezzo-soprano), Nicolas Christou (baryton), Gérard Hulka (basse), Michael Boder (direction). Hindemith, Weill Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 sam. Maurice Bougue (hautbois), Gérard Caussé (alto), Arturo Tamayo (direction). Raskatov, Reverdy, Dufourt.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY. Ensemble Alegria : 20 h 30 sam. ; 17 h 30 dim. Chansons mariales du XIIIe siècle.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Didier Frédéric, Thérèse Cochet : 20 h jeu. Baryton, piano. Beethoven, R. Strauss, Duparc, Montsalvatge.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Délices et tourments sur le mode mineur : jusqu'au 28 février 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Spectacle de Sophie Boulin. Sophie Boulin (soprano), Freddy Eichelberger (clavecin). Musique de Couperin, Lambert.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Shigenori Kudo, Richard Siegel : 20 h 30 lun. Flûte, clavecin. Bach.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Anatol Ugorsky : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Chopin Chœur de Radio-France : 20 h 30 ven. Joëlle Lecocq (harpe), Paul Minck, Jean-Claude Barro, Jean-Paul Gantiez, Alain Courtois (cors), Romano Gandolfi (direction). Schubert, Brahms, Schumann The Nash Ensemble, François Le Roux : 14 h 30 sam. Baryton. Saint-Saëns, Ravel, Milhaud, Poulenc, Stravinsky, Bliss Roger Muraro : 11 h dim. Piano. Moussorgski, Albeniz Youri Boukoff : 20 h 30 mar. Piano. Beethoven, Brahms, Moussorgski.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Michel Béroff (piano), Emmanuel Krivine (direction). Mozart, Rachmaninov, Rimski-Korsakov Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 ven. Brigitte Fournier, Bernarda Fink (sopranos), Jacqueline Mayeur (alto), Jörg Hering (ténor), Jean-François Gardeil (basse), Philippe Corboz (orgue), Ensemble vocal de Lausanne, Michel Corboz (direction). Honegger, Martin, Mozart.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Maurice Bourgue, Sergio Azzolini, Alain Planès : 11 h dim. Hautbois, basson, piano. Haydn, Poulenc, CPE Bach, Schumann Quatuor Alban Berg : 20 h 30 lun. Haydn, Lutoslawski, Ravel Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Gidon Kremer (violon), Vadim Sakharov (piano), Neeme Jarvi (direction). Denisov, Part, Schnittke, Prokofiev.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Véronique Dietschy, Philippe Cassard : 20 h 30 lun. Soprano, piano. Delius, Debussy.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Rié Azayama, Shindji Urakabe : 20 h 30 lun. Soprano, piano. Fauré, Duparc, Ravel, Roussel.

Périphérie

DRANCY. ESPACE CULTUREL DU PARC (48-96-50-00). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Gérard Jarry (violon), Teodor Coman (alto), Jacques Mercier (direction). Rossini, Mozart, Beethoven.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Pascal Monteilhet, Philippe Beaussant : 17 h 30 sam. Théorbe, récitant. Visée. Concert-lecture.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). La Traviata : 19 h 30 mer., jeu., sam., lun., mar. ; 15 h dim. Opéra de Verdi. Giusy Devinu, Veronica Villarol (sopranos), Vincent Ombuena, Jean-Luc Viala (ténors), Victor Torres, Alexandru Agache (barytons), Philharmonia Orchestra, Chœur du Théâtre du Châtelet, Antonio Pappano (direction), Klaus Michel Grüber (mise en scène).

CIRQUE MORENO. L'Histoire du soldat : jusqu'au 11 mars 1993. 20 h mar. De Stravinsky. Compagnie Foraine, Ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction), Jacques Livchine (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : 19 h 30 jeu., sam. Opéra d'Offenbach. Georges Gautier, Robert Dumé, Andreas Jaggi (ténors), Jean-Philippe Lafont, Jean-Marie Fremeau (baryton), Hedwig Fassbender, Françoise Martinaud, Bernadette Antoine (mezzo-sopranos), Sumi Jo, Mara Zampieri, Maria Bayo (sopranos), Pierre Thirion-Vallet, Antoine Garcin (basses), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, John Nelson (direction), Roman Polanski (mise en scène), Redha (chorégraphie).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Fidelio : 19 h 30 mer. Opéra de Beethoven. Zsolt Bende, Gabor Kenesy (basses), Istvan Berczelly (baryton), Andras Molnar, Ferenc Gerdestis (ténors), Marta Szilfai, Cisila Otvos (sopranos), chœurs et orchestre de l'Opéra national de Hongrie, Maximiano Cobra (direction), Olivier de Lavernay (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Une éducation manquée, Rita : jusqu'au 13 mars 1993. 16 h sam. ; 20 h dim., lun. Opérette de Chabrier et opéra de Donizetti. Catherine Hircca, Laurence Orlowski (sopranos), Armelle Orieux (mezzo-soprano), Jean-Philippe Corre, Simon Edwards, Dominique Fresnay, Jean-François Novelli (ténors), Jean-Pierre Belfort, Jérôme Josserand, Igor Lewiss-Borg, Jean-Paul Zucca (barytons), Etienne Lemoine (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Michel Saulnier Quartet : 22 h 30 dim. ; Doctor Jazz Band : jusqu'au 15 mars 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). F. Constantin, C. Obini, I. Diop : 22 h 30 mer. ; Idrissa Diop : 22 h 30 jeu., ven., sam., dim.

BATACLAN (47-00-30-12). Skarface, les Vierges, Molodoï, PKRK, Gondkok : 20 h sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Sylvain Sourdeix Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Polya Jordan Quintet : 22 h 45 lun., mar. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 14 mars 1993. 22 h 45 dim.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Elan : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Siméon Lenoir : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. Terra Nova : 20 h mer., jeu., ven., sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Michel Herblin Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Baby Blues : jusqu'au 28 février 1993. 22 h ven., sam., dim.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Art Mengo : 20 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Frit Kaatee, Jeannette Cordee : 21 h 30 lun., mar.

LE CERCLE (43-22-50-46). Tangonéon Quartet : 20 h 30 mer., jeu., ven. ; Tempo di Tango Sextet : 20 h 30 sam. ; Benjamin Legrand, Olivier Hutman Trio : 20 h 30 lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : jusqu'au 3 mars 1993. 20 h 30 mer. ; Azuquita : jusqu'au 25 février 1993. 20 h jeu. Salsa.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Ze Boom : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Bolthrower, Grave, Vader : 19 h 30 mer. ; Mercury Rev : 19 h 30 mar. ; Hells Angels Support Party : 18 h sam.

LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Blues Power : 21 h ven., sam. ; Alain Pinsolle Trio : 21 h jeu.

FOLIES BERGÈRE (42-46-77-11). Elvis Costello & the Brodsky Quartet : 20 h lun.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 24 février 1993. 22 h 30 mer. ; Blues Acoustic Night : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester : 22 h 30 ven. ; Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 28 février 1993. 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Glen Matlock & the Marvericks : 21 h jeu. ; Street Corwer, Green Hornets, Doud and the Rooster : 20 h 30 ven.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : 21 h ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Luther Guitar Junior Johnson & the Magic Rockers : jusqu'au 6 mars 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Christian Morin, Ellingtonmania de François Biensa : jusqu'au 28 février 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Valery Ponomarev Quartet : 22 h 30 mer. ; Megaswing Quartet + One : 22 h 30 jeu. ; Carol Cass Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Nina et les Funny Boys : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Calligaris : 22 h mer., jeu., ven., sam.

NEW MOON (49-95-92-33). Doc Lebrun : 20 h 30 mer. ; Kiffyz : 20 h 30 jeu. ; Burning Head : 23 h ven. ; Zoran & Friends : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Robben Ford, Roscoe Beck, Tom Brechtelein : 21 h mer., jeu. Guitare, batterie ; Moustique : 21 h ven. ; Dee Dee Bridgewater, Riccardo Del FraDaniël Humair : 19 h 30 dim. Sangoma Everett, Johnny Griffin, Alain Jean-Marie, Steve Lacy, Eric Le Lann, Steve Potts.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Christiane Canavese, Olivier Caillard : 21 h ven., sam. ; Chéri : 21 h mer.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Daniel Humair, Marc Ducret : 18 h 30 ven. Batterie, guitare, Jean-François Jenny-Clark (contrebasse).

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Pierre Bensusan : 19 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h sam. ; Michel Legrand Trio : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Gabrielle Schneider et Coconotes : 21 h mer. ; Just Swing : 21 h jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; Clarinett Connection : 21 h sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mer. Saxophone, piano ; Barney Wilen Trio : 22 h 45 jeu., ven., sam. ; Jocelyne Beroard, Bibi Louison, Eric Vinceno : 22 h 45 mar. Chant, piano, basse, Lucien Dobat (batterie).

PIGALL'S. Raw Stylus : 20 h sam.

REX CLUB (45-08-93-89). Seven Year Bitch : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Les Quatre : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Betty and the Boops : 21 h 30 mer. ; Tony Marlow Blue Five : 21 h 30 jeu., ven. ; Jacques Doudelle : 21 h 30 sam. ; Jean-Marc Fernandez et les Experts : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Tricia Lee Quintet : 22 h 30 mer. ; Inlandsis Sylvain Beuf & Olivier Louvel Quintet : 22 h 30 jeu. ; Michel Graillier, Xávier Richardeau, Michel Zenino : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Gérard di Giusto Trio : jusqu'au 6 mars 1993. 0 h 30 ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Baby Blues : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; 400 Ducks : 22 h ven. ; Fume, c'est du blues : 22 h sam. ; Ducky Smokton & Friends : 22 h lun. ; Badger : 22 h mar. ; RMB : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Antonio Hart : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Laurent De Wilde (piano), Thomas Bramerie (basse), George Brown (batterie).

Périphérie

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 24 février 1993. 21 h mer. ; Melting Potes : 21 h sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Marie Illianeck : 20 h 30 dim., lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Paul et Houria : 23 h sam.

CAFÉ DE LA DANSE. Nuits Silex : jusqu'au 20 mars 1993. 22 h 30 mar. ; Karim Kacel : jusqu'au 20 mars 1993. 20 h 30 mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

OLYMPIA (47-42-25-49). Steve Waring : jusqu'au 28 février 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Michel Fugain : jusqu'au 21 mars 1993. 20 h 30 mar.

PALAIS DES CONGRÈS. Serge Reggiani : jusqu'au 7 mars 1993. 20 h 30 mer., ven., sam., mar. ; 16 h dim.

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : jusqu'au 18 avril 1993. 20 h 30 mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Philippe Léotard : 21 h mer.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Les Timoléon's : jusqu'au 28 février 1993. 19 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Jean-Louis Olivier : 19 h dim., lun.

SENTIER DES HALLES (42-38-37-27). Pascal Joubert : jusqu'au 6 mars 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam.

STUDIO 28 (46-06-36-07). Duettistes Zig'Zinzin : jusqu'au 14 mars 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 14 h 30 21 h dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Christian Lemoine : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ute Lemper : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Françoise Le Golvan : jusqu'au 14 mars 1993. 17 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Georges Chelon : jusqu'au 27 février 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam.f9Périphérief0

TRIANON PALACE (30-84-38-45). Claude Neau : 22 h jeu.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Motus Anima : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Pathétique, Alba, Paolo Campos (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Gulabi Sapera : 20 h 30 mer. Danses kalbelia du Rajasthan Edith Albaladejo : 20 h 30 ven. Théâtre dansé kathakali.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orphée et Eurydice : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. Opéra de Glück. Pina Bausch Tanztheater Wuppertal, Dominique Mercy, Malou Airaudo, Bernd Marszan, Ruth Amarante (danseurs), Pina Bausch (chor.), Chœurs et Orchestre symphonique de Wuppertal, Peter Gülke (direction).

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Christian Bourigault : 21 h mer., jeu. Matériau-désir, Christian Bourigault (chor.) Herman Diephuis, Eric Marin : 19 h 30 mer., jeu. Trio à cordes, Herman Diephuis (chor.) ; Bonus, Eric Marin (chor.) Meg Stuart : 21 h sam. ; 17 h dim. Disfigure Study, Meg Stuart (chor.) Compagnie Tai Gu Tales Dance Theater : 21 h mar. L'Envers de l'au-delà, Hsiu-Wei Lin (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). A Donnisulana : 20 h 30 lun. Polyphonies corses.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble Alevi : 20 h 30 jeu. Musique de Turquie.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 FÉVRIER

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra Garnier : de la rotonde des abonnés au plafond de Chagall et au musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« La cathédrale orthodoxe russe et ses icônes » (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

« Victor Hugo, des *Misérables* à *Notre-Dame* » (limité à trente personnes), 14 h 30, 6, place des Vosges (Visites pour les jeunes Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier et son musée », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Les Catacombes, une des plus fantastiques nécropoles du monde », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste rive gauche », 14 h 30, square Gabriel-Pierné, à l'angle de la rue de Seine et de la rue Mazarine (A nous deux, Paris).

« Versailles : les réservoirs du château et de la rue du Peintre-Lebrun » (avec projection), 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme de Versailles).

« Le chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Les nouveaux aménagements du Musée Bourdelle », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (D. Bouchard).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

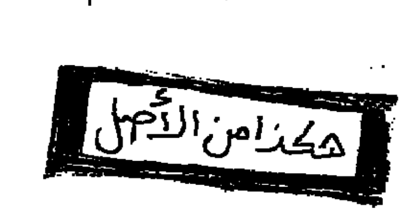
CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Oxford et Cambridge » (Paris et son histoire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « L'obélisque de Louxor à la place de la Concorde » (avec diapositives), par M.-B. d'Ameville (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

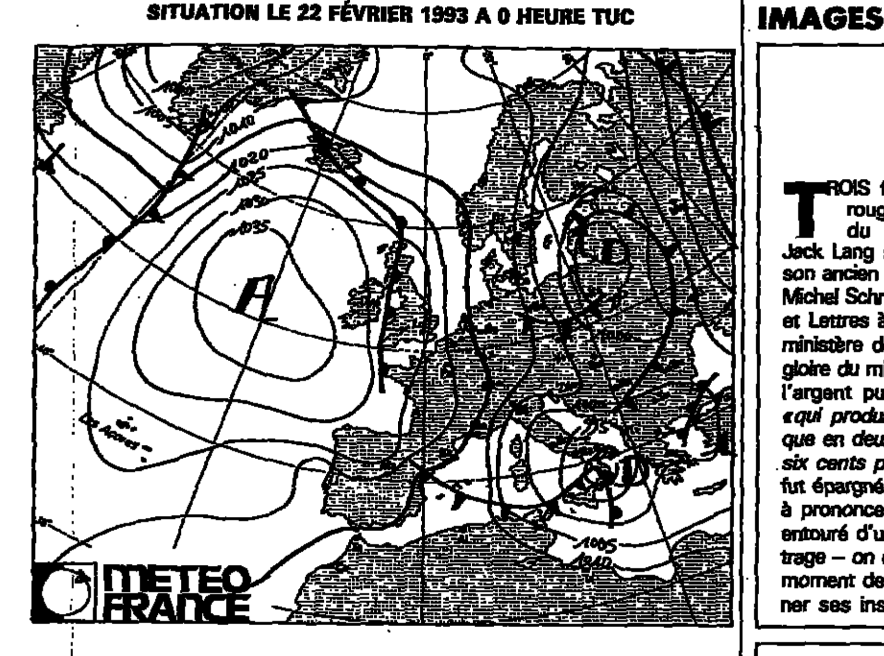
Galerie nationale du Jeu de paume (salle audiovisuelle), place de la Concorde, 18 h 30 : « Nouvelles Chines, images de la diaspora chinoise », présentées par B. Reynaud (L'Art contemporain en question).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Vaincre la colopathie fonctionnelle par l'auto-hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

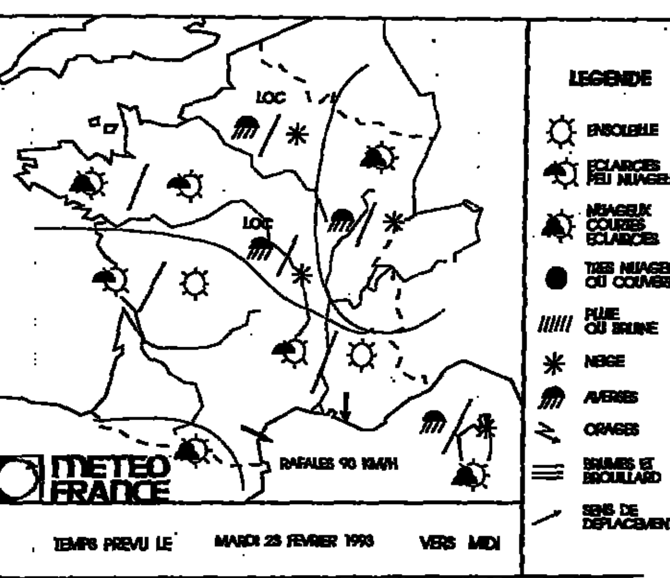


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 1993



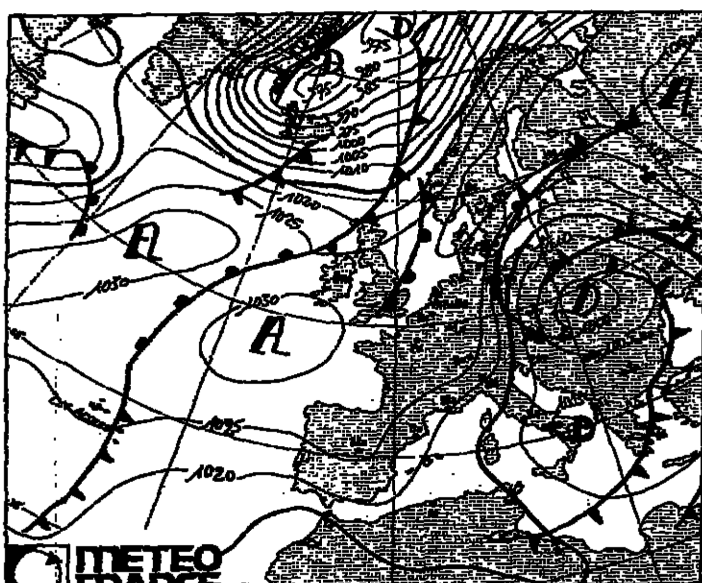
Averses de neige sur l'est, éclaircies gagnant par l'ouest. – Sur le nord-est du pays, les passages nuageux laisseront peu de place aux éclaircies en début de journée. Sur la Lorraine, l'Alsace et jusqu'au nord de Rhône-Alpes, des averses de neige se produiront dès la matinée. Elles s'étendront en milieu de journée, jusqu'au nord, l'Ile-de-France et l'est de la région Centre. Par contre dans l'après-midi, le soleil fera de plus belles apparitions et ces averses se limiteront au Jura et au nord des Alpes.

De la Bretagne et de la basse Normandie jusqu'au sud, le soleil se montrera plus largement l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen, le mistral et la tramontane, jusqu'à 90 km/h, dégageront le ciel. La Corse aura un temps plus mitigé avec des averses de neige.

Les températures minimales seront généralement comprises entre – 1 et – 5 degrés dans l'intérieur, légèrement positives près des côtes, jusqu'à 3 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront le plus souvent 0 à 3 degrés sur l'est, 3 à 6 degrés sur l'ouest, jusqu'à 7 sur l'extrême sud et localement 9 sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-2-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-2-1993 à 18 heures TUC et le 22-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	13	– 1	D
BIARRITZ	11	2	D
BORDEAUX	12	– 2	D
BOURGES	7	– 3	D
BREST	10	5	N
CAEN	8	4	C
CHERBOURG	8	2	N
CLERMONT-FER.	6	0	C
DIJON	6	0	A
GRENOBLE	5	0	N
LILLE	6	1	A
LIMOGES	7	– 2	N
LYON	5	1	C
MARSEILLE	13	4	D
NANCY	5	0	C
NANTES	11	0	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS.	8	2	C
PAU	7	– 1	D
PERPIGNAN	12	4	D
POINTE-A-PITRE	29	18	D
RENNES	10	0	D
ST-ETIENNE	5	– 1	C
STRASBOURG	6	0	C
TOULOUSE	8	0	D
TOURS	9	– 2	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	6	N
AMSTERDAM	6	0	D
ATHÈNES	10	4	C
BANGKOK	35	23	N
BARCELONE	15	5	N
BELGRADE	4	– 2	C
BERLIN	2	– 7	D
BRUXELLES	5	– 1	D
COPENHAGUE	– 1	– 9	D
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	4	– 1	N
ISTANBUL	10	7	N
JÉRUSALEM	13	3	N
LE CAIRE	21	11	D
LISBONNE	19	10	D
LONDRES	7	1	C
LOS ANGELES	13	8	N
LUXEMBOURG	3	– 2	D
MADRID	19	5	N
MARRAKECH	26	14	N
MEXICO	25	11	D
MILAN	13	– 6	D
MONTRÉAL	– 19	– 25	*
MOSCOU	0	– 5	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	22	7	N
NEW-YORK	– 1	– 5	P
PALMA	16	8	C
PÉKIN	4	– 7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	3	N
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	22	6	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	– 4	– 11	A
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	6	4	C
TUNIS	15	8	C
VARSOVIE	2	– 4	A
VENISE	11	1	N
VIENNE	5	– 3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Trois figures au crépuscule

TROIS figures, dans la fresque rougeoyante du crépuscule du pouvoir. Chez Pivot, Jack Lang subissait les assauts de son ancien directeur de la musique, Michel Schneider. Médaille des Arts et Lettres à Stallone, édition par le ministère de livres somptueux à la gloire du ministre, accaparement de l'argent public par Pierre Boulez, *«qui produit six minutes de musique en deux ans pour un public de six cents personnes»* : rien ne lui fut épargné. Refusant de s'abaisser à prononcer le nom de l'assaillant, entouré d'une garde raidie par l'outrage – on croyait revoir Giscard au moment des diamants, – il fit donner ses instituts, ses écoles, ses lois, comme un général en déroute actionna sur le papier des divisions fantomatiques. On souffrait pour lui. *Mais où sont les œuvres?* avait-on envie de lui demander gentiment. Où sont les films, les pièces, les tableaux marquants de ces dix ans? Et surtout, où est le public?

La vérité est qu'après dix ans de beauté et d'intelligence le public du samedi soir reste condamné à des productions comme «Salut les Artistes», sur France 2, qui défie toute description. On y annonçait un morceau de choix : Ségolène Royal. Allait-on lui demander de fabriquer une nouille chinoise? La déguiser en hallebardier du XVIII[e] siècle? Non. Il lui revint de faire franchir à un chien un parcours d'obstacles. *«Slalome, Tom, saute! Dessus! Dessus!»* s'époumona-t-elle, songeant sans doute pour se soutenir, à ses électeurs des Deux-Sèvres. Le jury récompensa sa vaillance d'un neuf sur dix. Elle glissa un mot sur *«les beaux produits du terroir»*, mojette, cerise, chabichou, que deux candidats disposèrent sur une carte de France, extraite du dernier livre de Madame la ministre. *«Pas de blabla!»* l'avait avertie d'emblée l'animateur. Elle obtempéra. Il paraît qu'*«on»* avait dissuadé Ségolène de participer à cette émission. *«On a peur que je fasse rire»* avait-elle confié en arrivant. *«On»* peut se rassurer : cette tentation ne menaçait personne. Chez Anne Sinclair, Michel Rocard fit enfin cadeau à la politique d'un bol d'oxygène, en expliquant comment la purger de l'arrogance et du rejet de l'autre. Sentiment curieux : il sembla à cet instant avoir enfin trouvé ses rails, s'être soudain cristallisé. Pour agréger Fiterman et Kouchner, Lalonde et Méhaignerie, la formation continue – même rebaptisée *«égalité continue des chances»*, – et *«l'environnement»* au sens large, seront-ils un ciment assez solide? Au moins ce défi le projeta-t-il, et nous avec, dans l'aube prochaine. Ce fut déjà, en soi, salutaire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 février

TF 1

20.45 **Variétés : Stars 90.** Top-modèles. Avec Estelle Lefébure, Michel Leeb, Guy Montagné, Serge Lama, Michel Fugain, Indra, Marc Lavoine, Louis Chedid, Carole Laure, Claude Barzotti.
22.40 **Magazine : Ciné stars.** Invité : Roger Hanin.
23.50 **Documentaire : Vues sur l'Indochine.** Tournage du film *Indochine*, de Régis Wargnier.
0.35 **Divertissement : Le Bébête Show.**
0.40 **Journal et Météo.**
0.45 **Série : Intrigues.**

FRANCE 2

20.50 **Téléfilm : Senso.** De Gérard Vergez.
22.20 **Magazine : Savoir plus.** Puberté : l'éveil du désir.
23.40 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Spécial langues. Invités : Pierre Perret ; Alain Rey ; Jean-Paul Collin ; Louis-Jean Calvet *(Histoires de mots)* ; Jo Privat ; Milton Hatoum, auteur brésilien.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Hibernatus.** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1969).
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Hommage à François Reichenbach.** Michel Legrand, itinéraire : documentaire de François Reichenbach.
23.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : L'Eveil.** ■ Film américain de Penny Marshall (1990).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Le Journal du cinéma.**
22.40 **Cinéma : Le Juge et l'Assassin.** ■■■ Film français de Bertrand Tavernier (1975).
0.45 **Cinéma : Chucky, la poupée de sang.** □ Film américain de John Lafia (1990).

ARTE

20.40 **Cinéma : America, America.** ■■■ Film américain d'Elia Kazan (1963).
23.20 **Cinéma : La Citadelle.** ■ Film algérien de Mohamed Choulkh (1988).

M 6

20.45 ▶ **Cinéma : Willow.** ■■ Film américain de Ron Howard (1988).
22.55 **Cinéma : Tiger Joe.** Film italien d'Anthony M. Dawson.
0.25 **Informations : Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Grand Débat.** Faut-il sauver le cinéma français? Avec Dominique Wallon, René Bonnell, Daniel Toscan du Plantier, Hubert Astier, Robert Enrico (2).
21.30 **Le Théâtre maghrébin.** 9. L'Escargot entêté, de Rachid Boudjedra.
22.40 **La Radio dans les yeux.** Hommage à Juan Benet.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Pierre Notte (la Chanson de Madame Rosenfelt).
0.50 **Musique : Coda.** Elise Caron.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 30 janvier au Théâtre du Châtelet) : Deux portraits pour violon et orchestre op. 5, Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Bartok ; Suite Scythe, L'Amour des trois oranges, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Jacques Prat, violon, Zoltan Kocsis, piano.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.** De Pierre Henry.
23.19 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et cordes n° 2 en la majeur op. 26, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano en la mineur op. 36, de Grieg.
0.33 **L'Heure bleue.**

Mardi 23 février

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.05 **Feuilleton : Santa Barbara.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Hold-up.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1984).
22.45 **Magazine : Durand la nuit.** Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.45 **Magazine : Le Club de l'enjeu.** Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

15.25 **Variétés : La Chance aux chansons** Emission présentée par Pascal Sevran. 36 chansons, 36 chandelles : Jean Nohain.
16.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.40 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.05 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Police Academy 6.** □ Film américain de Peter Bonerz (1989).
22.20 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Ma vie d'enfant.
23.25 **Journal des courses, Journal et Météo.**
23.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Invités : Bernard Lavilliers, qui parle de Cuba ; Agnès Varda, cinéaste ; Jannette Habel, écrivain sociologue ; Claude Nedjar, producteur ; Raul Roa Kouri, ambassadeur de Cuba à l'UNESCO ; Moïses Finale, peintre.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** Les Guides du routard *Hôtels et restos de France* et *Restos et bistrots de Paris*.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (13e épisode).
21.35 **Documentaire : Planète chaude.** Palestine, histoire d'une terre, de Simone Bitton (2e partie). *Des années 50 à 1991 : de la création de l'OLP à la conférence de Madrid.*
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Téléfilm : Joanna et les clones.** De Philip Saville (2e partie).
0.15 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.55 **Cinéma : Extremities.** ■ Film américain de Robert M. Young (1986).
17.35 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.00 **Canaille peluche.** Sandokan.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Rediffusion des meilleures émissions.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Predator 2.** □ Film américain de Stephen Hopkins (1990).
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Mon père, ce héros.** ■■ Film français de Gérard Lauzier (1991).
0.05 **Cinéma : L'Enquête de l'inspecteur Morgan.** ■■ Film britannique de Joseph Losey (1959).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Macadam.** Les Transmusicales de Rennes 1992 (rediff.).
18.00 **Documentaire : Dans l'ombre des conquérants.** Les Tarahumaras du Mexique (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Stephen Frears/David Ridgway.
19.30 **Documentaire : Staline.** De Hartmut Kaminski et Dimitri Volkogonov. 1. La révolution.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Berlinale 93.** 43e Festival international du cinéma de Berlin. Soirée proposée par Noëlle Audejean et Anne Schafer, présentée par Michael Strauven et réalisée par Claude Vajda.
21.00 **Cinéma des pays de l'Est.** La Pierre, d'Alexander Sokourov ; La Ruelle des juifs, d'Herz Frank ; Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade, de Juraj Jakoubisko ; Les Enfants perdus de Roumanie, de Lucian Pintilié.
22.10 **Documentaire : 1951-Berlin-1993.** De Michael Strauven.
22.50 **Débat : Au Café Einstein.**
23.25 **Cinéma : Alphaville.** ■■ Film franco-italien de Jean-Luc Godard (1965).

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.** Mylène Farmer.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Le Mardi, c'est permis.**
20.45 **Téléfilm : Sur la piste des voleurs de chiens.** De Greg Beeman.
22.25 **Série : Amicalement vôtre.**
23.25 **Série : Soko, brigade des stups.**
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** L'écologie des peuplements. Avec Robert Barbault.
21.30 **Débat.** Retrouver l'Europe : rencontre philosophique à Leipzig, ex-RDA. Avec Alain Badiou, Karl-Heinz Barck, Petra Kaysa, Jean-Luc Nancy, Mikhail Ryklin, Ulrich Schneider.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Antoine Compagnon (Chat en poche – Montaigne et l'allégorie).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 octobre 1992 à l'Opéra-Bastille) : Trois poèmes de Lucile de Chateaubriand op. 10, D'un cahier du Journal d'Eugénie de Guérin op. 27, Deux poèmes de Coventry Patmore op. 30, Alissa op. 9, de Milhaud, par Florence Datz, mezzo-soprano, Sege Cyferstein, piano.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraleb. Œuvres de Lalo, Gounod, Saint-Saëns, Massé.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.** Fantaisie pour violon et piano en ut majeur D 934, de Schubert ; Lieder, de Brahms ; Sonate pour piano n° 14 en la mineur D 784, de Schubert.
0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Précisant sa conception de la rénovation

M. Rocard souhaite un congrès du PS dès le mois de juin

M. Michel Rocard s'est prononcé, dimanche 21 février, sur TF 1, pour l'organisation d'un congrès du Parti socialiste au mois de juin prochain. *« Il nous faut un congrès rapidement, en juin, ou quelque chose comme cela*, a déclaré l'ancien premier ministre. *Ce n'est pas à moi de le décider, mais c'est à moi, fermement, de le suggérer. »*

Expliquant que le sens du vote socialiste est, désormais, de *« fonder une renaissance »*, M. Rocard, se référant à son discours du 17 février à Montlouis-sur-Loire, a affirmé, dimanche, lors de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1 : *« La transformation à laquelle j'appelle commencera, dans les faits, le lendemain matin du scrutin. » « Cette campagne sombrait dans la lassitude d'un excès d'arrogance, d'un côté, et de désespérance, de l'autre*, a-t-il déclaré. *Il faut dire juste au bon moment. Beaucoup de gens, dans ce pays, n'en pouvaient plus de cette attente et de cet horizon bouché. »*

Interrogé sur sa conception de ce que devra être le nouveau parti qu'il souhaite voir naître, il a dit : *« Mettons-nous d'abord d'accord sur les objectifs. Le nom de baptême et qui commande, on verra après. L'essentiel est d'être capables, en venant de diverses origines politiques et, d'abord, du PS, de définir les objectifs à transformer. »* Il a indiqué que l'ouverture de la réflexion sur le nouveau mouvement, pour lequel il a en tête, a-t-il dit, *« une idée fédérale »*, doit se faire *« très vite, dès avril, sans rien imposer »*.

M. Rocard a affirmé, d'autre part, que *« le dispositif de la présidentielle est acquis »* à gauche – *« Je suis candidat »*, a-t-il observé – tandis qu' *« à droite, ils sont deux et ils se battent »*. Il a rappelé qu'il est partisan du quinquennat renouvelable et d'une *« dose »* de représentation proportionnelle aux élections législatives.

Répondant à M. François Mitterrand, qui avait déclaré, le 18 février, sur France 3, qu'avant de s'élargir le PS doit *« se rassembler »*, M. Rocard a affirmé que *« rassemblement et rénovation vont de pair et se feront l'un par l'autre »*, étant entendu qu'il ne croit pas *« à l'efficacité d'un rassemblement des socialistes entre eux, tout seuls ». « M. Mitterrand s'est parfaitement fait comprendre*, a-t-il ajouté. *Ses responsabilités sont celles de garantir la continuité des grandes orientations (...) jusqu'à la fin de son mandat. Il n'incombe pas à sa charge de procéder à une refonte ni à la restructuration des forces politiques. »*

Il a expliqué que le président de la République a le droit de s'engager dans la campagne. *« La Constitution ne fait pas du chef de l'Etat un neutre et moins encore un eunuque*, a-t-il dit. *Il s'engage, c'est bien normal, et, par conséquent, il fait partie des combattants qui seront sanctionnés. C'est l'évidence même, c'est notre vie publique. »*

M. Fabius : intéressant

L'ancien premier ministre a déclaré, au sujet du tour de table d'Adidas, ancienne propriété de M. Bernard Tapie, ministre de la ville, qu'il *« ne trouve pas choquant »* qu'un organisme public ait pris une participation dans cette société. S'agissant du prêt sans intérêt accordé à M. Pierre Bérégovoy par Roger-Patrice Pelat, il a déclaré : *« Pierre Bérégovoy, que personne, à ma connaissance, ne prend pour un malhonnête homme, sait aujourd'hui fort bien qu'il a commis une maladresse, qui tient plus à la personne qui l'a aidé dans un dépannage. »*

M. Rocard a ajouté que *« quand un homme politique en est à l'emprunt en fin de carrière pour acheter son logement principal, cela veut dire qu'il ne s'est pas enrichi »*. Il a souligné qu'il y avait *« deux poids et deux mesures dans les commentaires »* si l'on compare cette affaire aux *« vacances de haut luxe »* de M. Jacques Chirac, dont un voyage en jet privé à Mascate a coûté 500 000 F, sans que l'identité du payeur soit connue (*le Monde* du 18 février). *« 500 000 F pour des vacances d'ultra-luxe, c'est une autre manière de vivre que celle d'emprunter pour sa résidence principale, même si le prêteur se trouvait peu recommandable »*, a-t-il dit.

Interrogé lundi 22 février sur RTL, M. Laurent Fabius a déclaré nécessaire de rénover le Parti socialiste, mais ajouté que le *« big bang »* proposé par M. Rocard ne doit pas aboutir à une dissolution de la gauche. *« L'idée de la rénovation est une bonne chose. Elle est dans l'air, et c'est à ce titre que je suis arrivé à la tête du Parti socialiste. Sur ce plan-là, il n'y a pas de contestation »*, a dit le premier secrétaire. Il juge *« intéressante »* la proposition d'avancer la date du prochain congrès ordinaire du PS, tout en rappelant que celui-ci est *« prévu pour la fin de l'année ». « Sur la date exacte »*, il a précisé qu'il fera ses *« propositions dès après les élections »*.

Une élection municipale partielle en Nouvelle-Calédonie

Le RPCR s'allie à des indépendantistes à Lifou

Le second tour des élections municipales partielles de Lifou s'est soldé par un coup de théâtre : la liste de M. Macate Wénéwa, qui emporte la majorité des sièges, est une coalition pour le moins hétéroclite composée de militants coutumiers et de membres du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste). Après s'être présentés séparément lors du premier tour, ces deux courants avaient fusionné afin de faire barrage à la liste de M. Cono Hamu, l'ancien maire, qui, en dépit de la fronde des autorités coutumières dirigée contre lui, avait réalisé un bon score (26,03 %) et menaçait de reconquérir la mairie.

Le prix à payer pour cette « union sacrée » contre M. Cono Hamu aura été très lourd, puisque le RPCR « officiel » de Lifou, qui a infligé une sévère défaite aux « dissidents » du mouvement, amis locaux de M. Ukeiwé, va devoir gérer la mairie en compagnie de militants coutumiers dont certains sont issus de la branche dure de la mouvance indépendantiste.

Si le porte-drapeau de cette liste d'union, M. Macate Wénéwa, affilié au parti Libération kANAKE socialiste (LKS), peut difficilement être considéré comme un extrémiste, d'autres de ses colistiers sont des militants notoires du Congrès populaire kanak, mouvement hostile aux accords de Matignon et partisan d'une « indépendance immédiate ».

Dirigé par M. Yann Céléné Urégei, le Congrès populaire kanak a réussi à placer ses proches en bonne position dans cette liste d'union (troisième et septième place). Parmi eux figure M. Pierre Xulué, ancien « ambassadeur » en Libye du Front uni de libération kanak (FULK), parti qui a refusé de condamner l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou en mai 1989 avant de se saborder pour renaître sous le nouveau nom de Congrès populaire kanak. Même s'il était prévisible que le micro-climat de Lifou conduise à de alliances inédites, cette coalition entres fidèles de M. Lafleur et d'anciens zélateurs du colonel Khadaf ne manque pas de surprendre.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les résultats du deuxième tour

I., 6785; V., 4366; A., 35,65 %; E., 4341.

Liste conduite par M. Macate Wénéwa, 1681 (38,72 %) 20 ELUS; liste conduite par M. Cono Hamu, div. indép., 1403 (32,31 %) 5 ELUS; liste conduite par Xeine Kokothéa, FLNKS, 974 (22,44 %) 3 ELUS; liste conduite par M. Cesar Queneguei, RPCR diss., 283 (6,52 %) 1 ELU.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants.

I., 6785; V., 3782; A., 44,25 %; E., 3756. Liste conduite par M. Cono Hamu, div. indép., 978 (26,03 %); liste conduite par M. Macate Wénéwa, 819 (21,80 %); liste conduite par Xeine Kokoetha, FLNKS, 710 (18,90 %); liste conduite par M. Goine Wamo, RPCR, 584 (15,54 %); liste conduite par M. Cesar Quenegei, RPCR diss., 403 (10,72 %); liste conduite par M. Edouard Wapaé, div. indép., 262 (6,97 %). En mars 1989, les résultats du second tour avaient été les suivants. I : 6620; V, 4609; E, 4600; A, 30,38 %. Liste UC, indép., (42,65 %) 21 ELUS; liste RPCR, RPR, (39,38 %), 6 ELUS; liste FULK, indép., (13,2 %) 2 ELUS.

Manifestations contre la politique agricole commune

Le trafic ferroviaire est perturbé par des agriculteurs

Le trafic SNCF a été perturbé lundi matin, 22 février, en France, sauf au nord et à l'est, par des manifestations d'agriculteurs lancées par la coordination rurale.

Le mouvement est particulièrement dur dans les régions de Bordeaux, Toulouse, Limoges et Tours. Mais, des perturbations ont aussi été signalées vers Montargis, Orléans et Chartres ainsi que dans la vallée du Rhône, en Bretagne et dans la région de Rouen et du Havre, entraînant des retards dans les trains. A Paris-Austerlitz, la SNCF a dû renoncer un moment à faire partir des trains en raison de perturbations à Tours. Par cette action, la coordination rurale veut obtenir que le gouvernement français fasse jouer son veto au volet agricole du GATT.

A Paris

Fin de la grève à La Poste

En net recul dès la fin de la semaine dernière, la grève de La Poste à Paris semblait terminée lundi 22 février. La direction générale ne disposait, en milieu de matinée d'aucune indication sur d'éventuels débrayages et évaluait à 2 % le nombre de grévistes (mais de 38 à 40 % dans la distribution) dans les 9e et 18e arrondissements, d'où était parti le conflit. Seuls la CGT et le Syndicat Unité Démocratie (SUD) continuaient à appeler à l'action.

En province demeurent deux mouvements locaux, au Havre et à Marseille. Les assemblées générales, convoquées en début de service, n'ont pas été suivies de nouveaux mots d'ordre.

EN BREF

□ **M. Delors dénonce le « manque de leadership » économique.** – Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a critiqué samedi 20 février, lors d'une conférence de presse donnée à Oxford, le *« manque de vision à long terme »* des politiques économiques dans le monde. Il a également dénoncé le *« manque de leadership »* économique dans le monde et a encouragé les responsables européens à tout faire pour endiguer la montée du chômage. *« Il n'est pas possible de vivre avec trois millions de chômeurs dans chaque grand pays »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'*« avec un si fort taux de chômage il est impossible de démontrer les aspects positifs de la construction européenne »*. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : M. Les Aspin hospitalisé pour une défaillance respiratoire.** – Le secrétaire américain à la défense, M. Les Aspin, a été admis, dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 février, à l'hôpital Georgetown de Washington, à la suite d'une défaillance respiratoire liée à des problèmes cardiaques, a annoncé le département de la défense. Cette défaillance a été provoquée par une série de vaccinations qu'il avait reçues samedi dans la perspective de voyages à l'étranger, a ajouté le communiqué. Agé de cinquante-quatre ans, M. Aspin, dont l'état *« s'améliore rapidement »*, selon le Pentagone, avait déjà été hospitalisé en 1991 pour une défaillance respiratoire liée à des problèmes cardiaques. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Bagdad autorise les familles de trois détenus suédois à leur rendre visite.** – Détenus depuis plus de cinq mois en Irak, trois ingénieurs suédois, condamnés à sept ans de prison pour avoir franchi *« illégalement »* la frontière avec le Koweït, ont reçu la visite de membres de leurs familles samedi 20 février à la prison d'Abou-Gharib, à l'ouest de Bagdad. L'Irak avait rejeté en décembre dernier un appel en faveur de la libération des trois détenus. – *(AFP.)*

□ **M. François Lochon président de Gamma.** – A l'occasion d'une augmentation de capital dont le montant n'est pas encore arrêté définitivement, M. François Lochon, trente-trois ans, photographe, vient de prendre la présidence de l'agence Gamma, qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 90 millions de francs. Il conservera son poste de directeur général de l'Agence générale d'images (AGI), holding de contrôle de Gamma.

A la requête de la COB

L'éditeur Nicolas Miguet a été écroué

M. Nicolas Miguet, auteur de nombreux guides de conseils fiscaux et financiers, éditeur des journaux économiques et financiers *Capital Bourse, Argent Plus, la Lettre de la Bourse* et du *Vernolien* l'hebdomadaire de Verneuil-sur-Avre, la ville dont il est l'un des conseillers municipaux, élu de l'opposition, a été inculpé, jeudi 18 février, d'*« abus de biens sociaux, escroquerie et travail clandestin »*. Il a été écroué.

Après l'annonce de cet emprisonnement par *Paris Normandie*, on précisait, lundi matin 22 février, au palais de justice d'Evreux, que cette mesure faisait suite *« à une réquisition de la Commission des opérations de Bourse (COB) »*. A NCM Communication, la société fondée en 1986 par M. Miguet, le personnel paraissait découvrir l'affaire, M. Miguet ayant déclaré qu'il partait *« en vacances »*.

En 1991, dans son rapport annuel, la COB notait que M. Miguet avait conseillé dans ses journaux le rachat d'actions de sa société, au marché hors cote de la Bourse de Paris, entre septembre 1989 et février 1990, sa société, alors éditrice du quotidien *le Temps de la finance*, ayant déposé son bilan en mars 1990. La COB notait que *« les articles faisaient état de faits faux et de perspectives d'évolution très optimistes de l'activité de NCM Communication, alors que le président ne pouvait ignorer la situation critique où elle se trouvait »*. A la suite de plaintes d'actionnaires de NCM, la COB avait saisi la justice le 19 février 1991 pour ces motifs, et y avait joint une demande d'information judiciaire sur le *« délit d'initié »* concernant les titres de NCM, imputable à M. Miguet.

Y.-M. L.

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Elie Cohen 2

ÉTRANGER

La relance du processus de paix au Proche-Orient 3

Sénégal : des violences en Casamance ont marqué le premier tour de l'élection présidentielle 4

Afrique de Sud : deux métis et un Indien vont faire leur entrée au gouvernement 4

Italie : M. Amato procède à un remaniement ministériel limité 6

Bosnie : le HCR reprend ses opérations humanitaires 6

Nicaragua : un entretien avec le lieutenant-colonel Frank Ibarra, chef des « escadrons de la mort » sandinistes 7

POLITIQUE

La mort de Jean Lecanuet 8

La préparation des élections législatives : Haute-Normandie, le retour à l'équilibre droite-gauche 9

SOCIÉTÉ

Arrestation à Toulouse d'un membre présumé d'ETA 11

M. Pagano a été remis à la police italienne 11

Mme Ségolène Royal lance un ultimatum aux professionnels de la santé pour l'élimination des déchets hospitaliers 12

SPORTS

Rugby : les ailes coupées du jeu français dans le Tournoi des cinq nations ; tennis : Martina Navratilova bat Monica Seles en finale de l'Open féminin de Paris ; voile : l'écueil des « quarantièmes rugissants » 14

CULTURE

Théâtre : La trilogie *Henry VI* de Shakespeare présentée à Poitiers 16

Danse : Jeunes Chorégraphes au Théâtre de la Bastille 17

ÉCONOMIE

Le déficit de la Sécurité sociale a atteint 12,5 milliards de francs en 1992 18

Les difficultés de l'industrie aéronautique : M. Clinton accuse à nouveau Airbus de concurrence déloyale 18

Le gouvernement Major retarde la fermeture des hôpitaux londoniens les plus déficitaires 19

L'ÉCONOMIE

• Les grands débats électoraux : un contrat pour les campagnes • L'effondrement de l'empire KIO en Espagne • Réalisme syndical à la britannique • Opinions : un entretien avec lord Skidelsky • La chronique de *Paul Fabra* : « Omniprésentes idéologies » ...... 25 à 32

Services

Abonnements 20
Annonces classées 17
Carnet 17
Loto, Loto sportif 17
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 17
Radio-télévision 23
Spectacles 22

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 21-22 février 1993 a été tiré à 507 428 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : la science sans prétention

Devant l'engouement des parasciences, la science s'interroge sur elle-même. Peut-être doit-elle remettre en cause le rôle idéologique qu'on lui assigne parfois.

هكذا من الأصل

Le Monde

Réalisme syndical à la britannique



L'« affaire Hoover » ne trouble pas les syndicats britanniques, qui n'y voient pas trace de « dumping social ». Après quatre ans de récession, ils se félicitent plutôt des emplois créés par les investisseurs étrangers.

page 27

Keynes retrouvé



Non, Keynes n'avait pas d'indulgence pour l'inflation. Oui, son idée que l'Etat ne peut laisser l'économie à elle-même reste valable : *un entretien avec lord Skidelsky, qui publie à Londres la suite de sa biographie de Keynes.*

page 30

Omniprésentes idéologies



Le déficit est aussi un « prélèvement obligatoire », écrit Paul Fabra. Les mots cachent l'idéologie : le capital est détourné au profit de ces compères que sont désormais le Trésor public et les gentlemen du fric.

page 31

MODE D'EMPLOI 26
Finances : Les sicav monétaires dans le collimateur. Humeur, par Josée Doyère : Litotomania. La cote des mots : « Stop and go ». Bloc-notes. Lois et décrets.
ACTUALITÉ .... 27 et 28
PERSPECTIVES 29
OPINIONS .... 30 et 31
Livres : La fin des solidarités nationales, une critique de l'*Economie mondialisée*, le dernier livre de Robert Reich.
CONJONCTURE 32
Les taux d'intérêt : Inquiétudes. L'Amérique du Sud : Victoires sur l'inflation. La Colombie : Optimisme justifié. L'ameublement : Craquements.

L'ÉCONOMIE

Premiers de cordée

Rois du piolet ou du crampon les fabricants français de matériel de montagne innovent et savent se battre

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Depuis plus de deux siècles, Chamonix s'enorgueillit du titre de « capitale mondiale de l'alpinisme ». De la première ascension du mont Blanc, un certain jour d'août 1786, à la récente réussite de Catherine Destivelle dans la face nord des Grandes Jorasses, en passant par les prouesses du célèbre alpiniste victorien, Edward Whymper, c'est la ville de tous les exploits.

Eté comme hiver, ses rues fourmillent d'une faune hétéroclite unie par une même passion, une même obsession : la conquête des sommets. Ce petit monde qui compte en France moins d'un million de pratiquants (1) est à l'origine d'une micro-industrie performante : le matériel de montagne – le « matos » dans le jargon des initiés.

La démocratisation des loisirs d'altitude et, partant, l'exigence de sécurité ont permis à quelques audacieux de se placer à la pointe de la fabrication de mousquetons, crampons, piolets et autres sangles ou harnais. Deux noms du cru, Simond et Charlet, ont dominé l'histoire de cette industrie.

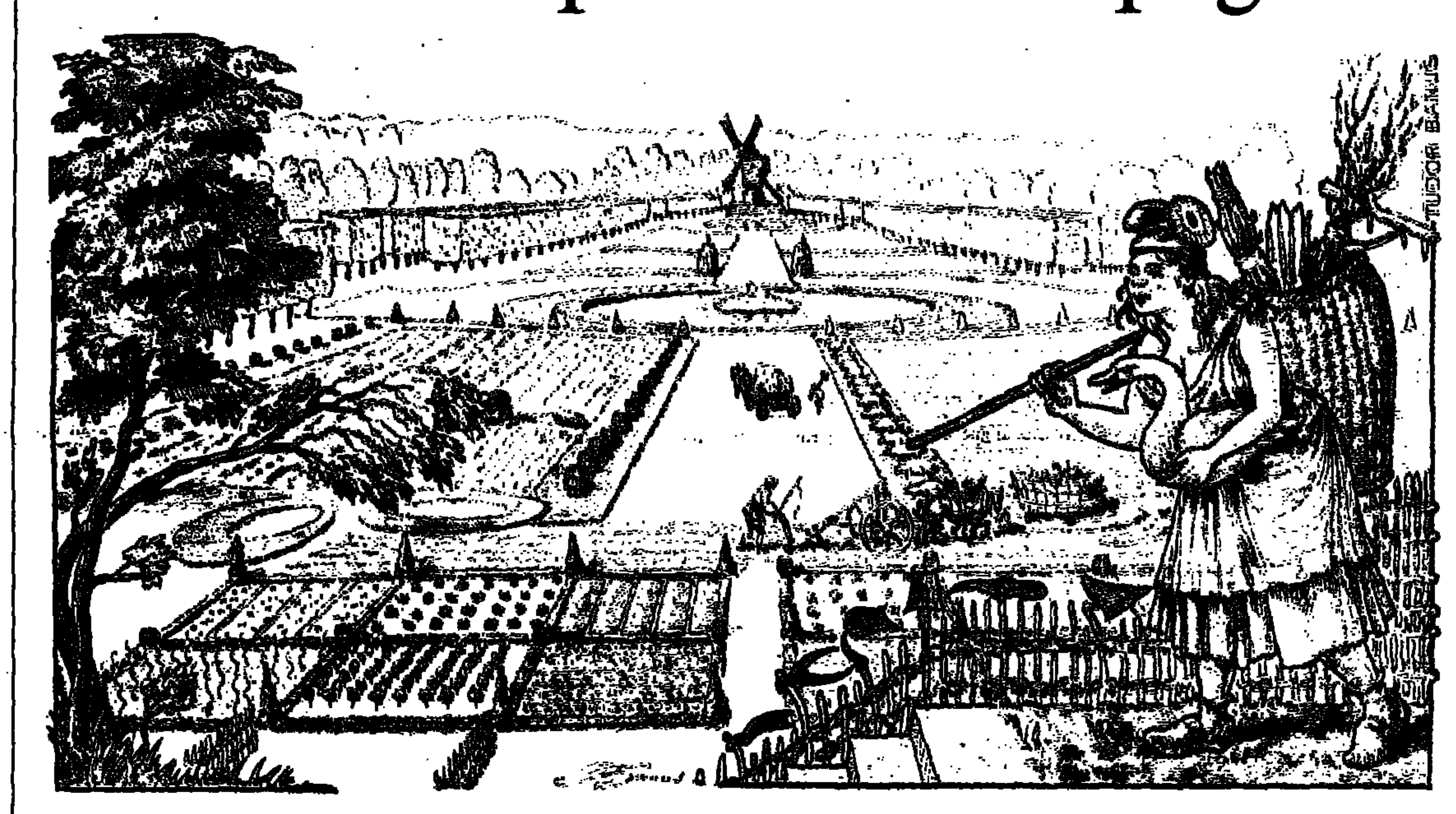
Acacio Pereira

Lire la suite page 29

(1) On évalue à 850 000 le nombre de pratiquants de l'escalade et à 150 000 celui de l'alpinisme.

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (V)

Un contrat pour les campagnes



La réforme de la politique agricole européenne et les négociations du GATT ont aggravé le malaise des paysans français, suscité par la disparition des exploitations, la baisse des revenus et les mises en jachère. Pour défendre cette profession, les partis politiques reprennent un argument avancé par les agriculteurs eux-mêmes : la nécessité de conserver et d'aménager l'espace rural.

Lire page 28 les articles de François Grosrichard ainsi que le point de vue de Michel Godet

L'effondrement de l'empire KIO en Espagne

Le Kuwait Investment Office aurait perdu quelque 20 milliards de francs sur ses investissements espagnols. Mauvaise gestion ? Malversations ? Le scandale est énorme, et 30 000 emplois sont menacés

MADRID
de notre correspondant

DEPUIS la fin de l'an dernier, les travaux se sont arrêtés dans les deux tours inclinées de la place de Castille à Madrid. Les grues sont immobiles et le revêtement extérieur de ces sœurs jumelles appelées Porte de l'Europe n'est qu'à moitié posé. Quand seront-elles achevées ces deux tours qui ferment le paseo de la Castellana, également connues sous le nom de tours KIO (Kuwait Investment Office) ? La reprise de la construction dépend d'un éventuel acquéreur pour ces deux fois vingt-sept étages de bureaux. Le moins que l'on puisse dire est que les acheteurs ne se précipitent pas depuis que le groupe Torras, filiale à 100 % du KIO, s'est déclaré en cessation de paiements, le 4 décembre.

Ces deux tours inachevées sont désormais l'exemple vivant de l'écroulement de l'empire koweïtien en Espagne et le symbole de la crise économique. C'est aussi l'illustration d'un scandale financier et politique dont les retombées peuvent être très préjudiciables pour le gouvernement socialiste. Entre malversations – qui restent à prouver – et mauvaise gestion, les investissements de l'émirat dans la péninsule, soit 500 milliards de pesetas (25 milliards de francs), se sont pratiquement volatilisés : ce n'est pas une bonne publicité pour des investisseurs potentiels. Beaucoup pensent que le crédit de l'Etat est désormais entaché. S'il n'est pas encore établi que le gouvernement se soit laissé berner dans cette affaire, de sérieux doutes existent. L'opposition, l'accusant d'avoir été au moins *« imprudent »*, au plus *« complice »*, demande avec insistance l'ouverture d'une enquête parlementaire.

Devant la commission économique du Congrès, Carlos Solchaga, ministre de l'économie et des finances, n'a pas caché, mardi 9 février, que le KIO avait pu tromper le gouvernement et a annoncé qu'une enquête avait été ouverte pour savoir si la loi avait ou non été respectée en matière d'investissements étrangers.

ESCROQUERIE • Le ministre a néanmoins écarté toute *« responsabilité juridique »* ou négligence du pouvoir dans cette affaire, indiquant que seule sa *« responsabilité politique »* pouvait à la limite être retenue. Le président de la commission nationale du marché des valeurs, Luis Carlos Croissier, a fait lui aussi part, mercredi 10 février, de ses soupçons sur de possibles violations de la loi régissant les OPA (offres publiques d'achat). Petit à petit, le scandale financier se déplace sur le terrain politique. Sur le plan pénal, la plainte déposée par la nouvelle équipe dirigeante du KIO contre l'ancienne, et notamment contre Javier de la Rosa, homme de confiance des Koweïtiens en Espagne, a été rejetée à deux reprises par le magistrat chargé des délits financiers. La plus grande faillite qu'ait jamais connue le pays, et ce qui est supposé être une gigantesque escroquerie, n'a donc pas, pour l'instant, de responsables reconnus.

Dans leur plainte – jugée irrecevable parce que les délits n'étaient pas caractérisés, – les actuels dirigeants du KIO estiment que le financier catalan Javier de la Rosa et six autres personnages, dont deux Koweïtiens, Fahad Al Sabah, ex-président du KIO et de Torras, et Fouad Jaffar, ancien vice-président du KIO à Londres, ont détourné au moins 125 milliards de pesetas (6 milliards de francs). *« Le grand pillage »*, titre la presse espagnole. *Cambio 16* s'interroge, dans un éditorial, si *« voler, c'est bien »* puisque aucune poursuite n'est engagée après *« un délit gigantesque de 125 milliards de pesetas »*.

Le nouveau président du KIO, Ali Rashid Al Badr, a annoncé, fin janvier, que des poursuites seraient aussi engagées en Grande-Bretagne et au Koweït, et que toutes les possibilités qu'offrait la justice espagnole seraient exploitées pour récupérer une partie des fonds perdus estimés, selon lui, à plus de 400 milliards de pesetas (20 milliards de francs). Le chiffre définitif dépendra du résultat de la liquidation du holding Torras. Carlos Solchaga, devant le Congrès des députés, a évalué à 471 milliards de pesetas (23 milliards de francs) le montant total des investissements du KIO en Espagne, sur lequel les Koweïtiens n'ont récupéré que 61 milliards de pesetas. Ce qui fait une différence de 410 milliards. A cette somme il faut ajouter, toujours selon le ministre, 125 milliards de pesetas d'aides de l'Etat ou d'avantages fiscaux accordés afin de faciliter la venue de ces capitaux.

Ces chiffres illustrent l'ampleur d'un scandale qui touche de nombreux secteurs de l'industrie ainsi que des sociétés de services dans lesquels le KIO a pris des participations et dont il tente aujourd'hui de se dégager. Ce qui risque de mettre au chômage environ trente mille personnes et en touchera indirectement plus de soixante mille. Un séisme national. La menace est sérieuse puisque la presque totalité des entreprises dans lesquelles le KIO détient un pourcentage significatif d'actions perdent de l'argent, à l'exception d'Ebro Agricolas, seul joyau de la couronne koweïtienne en Espagne. Le premier conflit s'est produit au mois de janvier avec le licenciement prévu de dix-neuf cents employés de Fesa-Enfersa, des usines de produits chimiques et d'engrais contrôlées par Ercros, une filiale du KIO.

Michel Bole-Richard

Lire la suite page 27

MODE D'EMPLOI

FINANCES

Les sicav monétaires dans le collimateur

Les Français ont retiré en décembre dernier près de 10 % de leurs placements sur ces produits d'épargne défiscalisés. Tactique ou inquiétude devant les projets de l'opposition de taxation des sicav à court terme ?

AU mois de janvier dernier, Alain Ernewein, directeur général d'Euro-Performance, organisme spécialisé dans l'évaluation des sicav (sociétés d'investissement à capital variable), estimait qu'il se passait *« quelque chose sur les sicav monétaires »* au vu de la décollecte particulièrement significative que celles-ci avaient connue en décembre. Au cours de ce seul mois, pas moins de 63 milliards de francs ont été retirés, du *« jamais vu »* de l'avis même d'Alain Ernewein. On peut l'expliquer par l'anticipation d'une prochaine baisse des taux qui rendrait moins attractifs les placements monétaires et aurait conduit les investisseurs vers les obligations. Mais l'on peut avancer une autre raison : l'approche du 31 décembre, date à laquelle le seuil d'exonération fiscale sur les plus-values de cession allait être diminué de moitié, nombre de détenteurs ont vendu leurs parts pour les racheter après le 1er janvier. Selon Alain Ernewein, la moitié seulement des capitaux seraient revenus courant janvier...

Ces produits financiers très rémunérateurs sont depuis quelques semaines dans le collimateur de l'opposition. De Gérard Longuet à Philippe Séguin, qui dans les colonnes de notre confrère *la Tribune* estimait que le taux d'imposition sur le revenu pourrait être abaissé si l'on taxait tous les revenus du capital, *« y compris les plus-values, de la même manière que les revenus du travail »*. Et d'ajouter que, dans cet esprit, il fallait taxer les placements en sicav monétaires dont les revenus ne doivent plus bénéficier des exonérations fiscales. Il faut réintégrer ceux-ci dans le revenu imposable au premier franc, et taxer ces revenus au taux marginal.

Ce point de vue est également partagé par le président de l'UAP, Jean Peyrelevade, qui, dans un entretien accordé à *Paris-Match*, a dénoncé les avantages dont bénéficie l'épargne à court terme, qui n'apporte pas *« un sou de fonds propres et donc de puissance à l'économie française »*. Selon lui, il faut *« retaxer au droit commun la fausse épargne, notamment les sicav monétaires. Et réserver les avantages fiscaux à la seule vraie épargne, celle que les Français acceptent d'immobiliser pendant plusieurs années »*. Une fiscalité moins favorable, estime le président de l'UAP, devrait faire prendre conscience aux Français que l'argent qu'ils placent sur les sicav monétaires, les dépôts à vue ou à six mois, n'apporte pas un sou.

DÉLOCALISATION • Tout en rejetant l'idée d'une fiscalité alourdie sur les placements monétaires, Patrice Cahart, délégué général de l'Association française des banques (AFB), préconise pour sa part la suppression de l'exonération fiscale qui s'applique au nouveau seuil de cession (162 900 francs depuis le 1er janvier) et lui préfère la taxation au premier franc au taux de 18,1 %. La réintégration des revenus de ces produits dans les revenus soumis à l'impôt sur le revenu en les imposant au taux marginal accentuerait le risque de voir une délocalisation de l'épargne vers d'autres pays. Cette délocalisation vers d'autres pays est également redoutée par Edouard Balladur, qui estimait, il y a quelques jours devant la presse étrangère, qu'il fallait être *« très attentif à ce que toute modification n'entraîne pas de fuite de capitaux »* et ne nuise pas aux *« titulaires de revenus modestes »*.

Pour Alain Madelin, vice-président de l'UDF, l'idée selon laquelle l'opposition aurait l'intention d'alourdir la fiscalité des sicav monétaires n'a aucun fondement, quand bien même celle-ci déplore que l'épargne des Français soit mobilisée sur des produits de court terme. Le vice-président de l'UDF estime que *« répondre à une situation monétaire d'exception, caractérisée par des taux d'intérêt réels courts records, par une fiscalité d'exception sur les sicav monétaires ne résoudrait rien. Les conséquences ne pourraient être que néfastes dans un espace européen où la règle est devenue celle de la libre circulation des capitaux »*.

Reste que, malgré le discours apaisant d'Alain Madelin, cette polémique, à un mois d'un probable changement de majorité, a déclenché de vives réactions. Réactions entre autres sur le thème : il est scandaleux de changer la règle en cours de jeu à des fins démagogiques.

Alain Ernewein estime pour sa part que l'attrait incontestable des sicav monétaires aux yeux des particuliers – qui en détiennent de 600 à 700 millions de francs – va s'affaiblir. L'une des conséquences pourrait être, mis à part une fuite des capitaux, un transfert de l'épargne vers les obligations. Dans l'immédiat, la nouvelle fiscalité concernant les sicav monétaires reste celle qui est entrée en vigueur au 1er janvier de cette année, soit une taxation de 18,1 %, si le montant des cessions excède 162 900 francs, ce qui, si l'on prend un rendement moyen de l'ordre de 10 % par an, représente un portefeuille d'environ 1,6 million de francs.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Litotomania

Plus ça va, plus notre langage s'édulcore, s'affadit, s'adoucit, comme si le mot lénifiant avait une vertu curative, gommait la réalité honteuse, douloureuse ou simplement gênante. Mon amie Sonia parle allégrement d'« euphémisation » du langage, mon ami Pierre, grand amateur de littérature classique, d'« art de la litote généralisé », et moi, qui adore les néologismes les plus barbares, j'appellerais ça volontiers « euphémismomanie » ou « litotomania ».

Autrefois, une entreprise faisait faillite, et si cette faillite s'avérait frauduleuse on parlait tout crûment de banqueroute. Pour le malheureux chef d'entreprise responsable du désastre ou victime de la conjoncture, c'était la honte et certains n'y résistaient pas. Ces mots n'existent plus aujourd'hui. A vrai dire, le langage s'est affiné et les différentes étapes – toutes douloureuses – de la disparition d'une société ont trouvé des termes précis, sinon clairs, du moins dédramatisants. Une firme est « en cessation de paiement », puis « dépose son bilan », voire demande la nomination d'un « administrateur provisoire ».

Si aux Etats-Unis on demande pudiquement le « bénéfice de l'article 11 », qui permet à l'entreprise de continuer à tourner, ici on demande la « suspension provisoire de poursuite », avant de se retrouver en « règlement judiciaire », en « redressement judiciaire », avant d'en arriver à la triste « liquidation ». Je me suis laissé dire que ces étapes analgésiques et adoucissantes étaient ruineuses (certains audits et gestionnaires de la dernière heure se payant sur la bête) et plus coûteuses encore pour les créanciers, surtout s'ils ne sont pas « de premier rang ».

Dans le monde du travail, la crise et sa traduction la plus angoissante pour les salariés (le chômage) se parent aussi de ces stop-douleurs que sont les mots. Autrefois, on licenciait. Maintenant, quand on y est vraiment contraint, on parle « licenciements secs » après avoir – un temps – précisé : « licenciements économiques ». Puis, il n'a plus été question que de « suppressions d'emplois ». C'est vrai que ce n'est pas tout à fait la même chose ! Ne pas remplacer les gens qui quittent volontairement, pour des raisons personnelles, leur boulot ou ceux qui prennent leur retraite en est une. Envoyer une rafale de lettres recommandées, le tout constituant une « charrette », en est une autre.

Mais dans ces « suppressions d'emplois » elles-mêmes, les *« départs en préretraite »* ont fait place à des « mesures d'âge », puis à des « cessations anticipées d'activité », tout ça parce que c'est gênant de dire tout cru à des gens de cinquante-cinq ans, qui se sentent encore dynamiques, pleins de vie : *« Désolés, on ne veut plus de vous, votre salaire est beaucoup plus élevé que celui d'un petit jeune qui n'a pas votre expérience – ni surtout votre ancienneté. »*

Le gouvernement n'échappe pas à ce goût du pansement verbal. Après avoir inventé le « traitement social du chômage », il a exigé des chefs d'entreprises qu'ils mettent au point des « plans sociaux », pour que la douloureuse opération prenne mieux en compte les difficultés des salariés victimes de ces « contractions d'effectifs », souvent neés d'« indispensables restructurations » et de la nécessité de « réduire la masse salariale ». Les intéressés se sont emparés de ce vocabulaire nouveau, et il n'est plus question désormais que de « plan social d'accompagnement », même si les « accompagnés » se sentent des exclus du monde du travail. ■

LA COTE DES MOTS

« Stop and go »

Les responsables des ressources humaines de grandes entreprises reconnaissent que faire alterner des recrutements massifs (d'ingénieurs, de cadres...) quand on est en période de « vaches grasses » avec un arrêt total de l'embauche dans les heures de crise, de récession, aboutit à une situation préoccupante, voire désastreuse, pour lesdites entreprises.

C'est ce que les gestionnaires appellent, par une formule anglo-saxonne qui a l'avantage de la brièveté, le *« stop and go »*. Expression coup de fouet, elliptique, qu'il est bien difficile de remplacer par une formule française de longueur équivalente... à moins de recourir là aussi à l'ellipse : la politique du *« robinet ouvert/fermé »*, la pratique du *« recrutement/non-recrutement »*, etc. Mais tout cela n'est pas très satisfaisant, et il n'y a pas grand risque à tolérer cet anglo-américanisme (entre guillemets et/ou en italique), dont l'utilisation ne dépassera pas le cercle des « chercheurs de têtes » et des directions de personnel...

Les conséquences fâcheuses que peut entraîner le *« stop and go »* concernent principalement les ingénieurs et autres techniciens de haut niveau. Faute de flux régulier d'arrivée de jeunes ingénieurs, par exemple, il se constitue une pyramide d'âges formée de couches de population bien distinctes. La transmission du savoir et le renouvellement des compétences se produisent donc par à-coups. Pallier brutalement le départ en retraite d'un grand nombre de cadres et de techniciens supérieurs n'est sans doute pas la meilleure façon d'assurer le suivi économique et technologique au sein de la plupart des groupes et sociétés...

Jean-Pierre Colignon

★ Une correspondante suggère *forplacement* comme substitut d'*outplacement*. La proposition n'est pas inintéressante, car le mot est logiquement formé, mais le terme peut-il être retenu, alors qu'il est marqué du même aspect obsolète qui affecte notamment des mots comme *forclore*, *forfaire*, *forjeter*, *forlancer*, etc. ?

BLOC-NOTES

D'une semaine...

133 000 EMPLOIS SALARIÉS PERDUS EN 1992. Selon les chiffres provisoires publiés par l'INSEE le **15 février**, on comptait 14 737 100 emplois en France au 31 décembre 1992 contre 14 870 000 au 31 décembre 1991, soit une baisse de 0,9 % en un an (*le Monde* du 17 février).

LES PAYS-BAS CÈDENT A DASA LEURS PARTS DANS FOKKER. La participation de 31,8 % de l'Etat néerlandais dans le constructeur aéronautique Fokker a été cédée le **16 février** à Deutsche Aerospace (DASA), filiale du groupe Daimler Benz. Prix de la transaction : 954 millions de francs, est inférieur à ce qui était prévu (*le Monde* du 17 février).

FORTE BAISSE DE WALL STREET. Après l'allocution télévisée du président Bill Clinton lundi **15 février** annonçant des hausses d'impôts, la Bourse de New-York a enregistré le **16 février** une baisse de 2,4 %, la plus forte depuis quinze mois (*le Monde* du 18 février).

BÉNÉFICE EN HAUSSE DE 31 % POUR EDF. Electricité de France n'a pas encore été touchée par la crise et a pu annoncer un bénéfice de 2,5 milliards de francs en 1992, dû notamment à son effort de désendettement (*le Monde* du 18 février).

DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE 230 MILLIARDS DE FRANCS EN 1992. Le ministère du budget a annoncé le **17 février** que l'exercice 1992 s'était soldé par un déficit de 209 milliards de francs en gestion (du 1er janvier au 31 décembre) mais qu'en exécution (avec la période complémentaire du 1er janvier au 3 mars 1993), le déficit atteindrait 230 milliards, soit 3,2 % du PIB (*le Monde* des 17 et 19 février).

L'OPEP RÉDUIT SA PRODUCTION. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole réunie à Vienne, en Autriche, a décidé le **16 février** de réduire de 1,4 million de barils par jour la production de ses douze pays membres, afin de soutenir les cours du pétrole (*le Monde* du 18 février).

HAUSSE DES IMPOTS ET TAXE SUR L'ÉNERGIE AUX ÉTATS-UNIS. Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Bill Clinton a annoncé 245 milliards de dollars de recettes nouvelles sur cinq ans et 245 autres milliards de coupes dans les dépenses, mesures drastiques destinées à maîtriser le déficit budgétaire. Une taxe élargie sur l'énergie sera introduite à partir du 1er juillet 1994 (*le Monde* des 19 et 20 février).

... à l'autre

MARDI 23 FÉVRIER. **France.** L'Observatoire des retraites envoie un dossier sur la retraite complémentaire à tous les candidats aux élections législatives.
Moscou. Manifestation de la coalition conservatrice Unité russe contre le référendum sur la constitution prévu le 11 avril.
Bruxelles-CEE. Session plénière du Conseil économique et social européen (jusqu'au 25 février).

MERCREDI 24 FÉVRIER. **Washington.** Rencontre entre John Major et Bill Clinton.

JEUDI 25 FÉVRIER. **France.** Grève des dockers. Jean-Marc Vernes remet sa démission de président-directeur général au conseil d'administration d'Eridania-Beghin Say. Manifestation d'agricultrices retraitées du Sud-Ouest pour protester contre la faiblesse de leur pension (1300 francs par mois), à Villefranche-du-Périgord.
Bruxelles-CEE. Conseil des ministres de l'industrie consacré à la restructuration de la sidérurgie européenne.
Maroc. Visite de Jacques Delors, président de la Commission européenne.

VENDREDI 26 FÉVRIER. **Japon.** Visite officielle du chancelier allemand Helmut Kohl.
Lille. Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais présente en deuxième lecture le budget de la région pour 1993.

SAMEDI 27 FÉVRIER. **Londres.** Réunion ministérielle des pays membres du G7 Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Canada (jusqu'au 28 février).

DIMANCHE 28 FÉVRIER. **Paris.** Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, et Edmond Alphandéry, son possible successeur, invités du 19/20 sur France 3. Semaine internationale de l'agriculture et du monde rural 1993. Fin du mandat de Jacques Fournier à la présidence de la SNCF.

LUNDI 1er MARS. **France.** Ouverture officielle de la campagne des élections législatives.
Europe centrale. Entrée en vigueur de l'accord centre-européen de libre-échange (CEFTA) entre la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie.
Economie internationale. Entrée en vigueur de la réduction temporaire de la production de pétrole par les douze pays membres de l'OPEP (jusqu'au 30 juin).

LOIS ET DÉCRETS

Impôt sur les sociétés

■ La loi de finances 1993 porte l'impôt des sociétés à 33 1/3 % au lieu de 34 % des bénéfices. Pour chaque exercice social, l'impôt sur les sociétés donne lieu normalement au versement de quatre acomptes à date fixe ; un décret fixe le montant de chacun des acomptes depuis le 1er janvier 1993 à 8 1/3 % du bénéfice de référence au lieu de 9 %.

Décret nº 93-178 du 5 février 1993, *Journal officiel* du 7 février 1993, p. 2112.

Agriculture

■ Un arrêté précise les manifestations de la Semaine internationale de l'agriculture et du monde rural organisées du 28 février au 7 mars 1993 : durant cette période, le Salon international de l'agriculture se tiendra au Parc des expositions de la porte de Versailles, tandis que le Salon professionnel international de l'agro-fourniture (Sima) aura lieu au Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte du 28 février au 4 mars.

Arrêté du 8 février 1993, *Journal officiel* du 12 février 1993, p. 2347.

□ **Précision.** – Dans le graphique qui illustrait l'article de conjoncture sur les transports maritimes (*le Monde – L'Economie* daté mardi 16 février, page 34), le volume des carnets de commandes de navires était exprimé en milliers de tonneaux de jauge brute.

Le nouveau réalisme des syndicats britanniques

L' « affaire Hoover » justifie, pour beaucoup de Britanniques, le refus de leur pays de souscrire au « chapitre social » de l'Europe de Maastricht. Quant aux syndicats, face à la récession, ils font preuve de souplesse

LONDRES
de notre correspondant

« *LES Français sont livides !* » : c'est sur un ton sardonique qu'Alan Duncan, parlementaire conservateur, avait commenté à la télévision les réactions un peu disproportionnées des responsables français devant l'« affaire Hoover », le fabricant américain d'aspirateurs ayant décidé le transfert d'emplois de l'usine de Longvic, dans la Côte-d'Or, à celle de Cambuslang, près de Glasgow. Il ajoutait : « *Cela devrait leur servir d'exemple. Notre gouvernement, lui, est réaliste : il sait que la libre entreprise est le seul moyen de créer des emplois durables et d'attirer des investissements étrangers.* » Hormis cette tirade, le gouvernement de John Major n'a guère commenté l'attaque en règle lancée à Paris et à Bruxelles contre le « *dumping social* » auquel se livrerait la Grande-Bretagne.

Le premier ministre y a fait brièvement allusion lors d'un voyage en Ecosse, parce que le cas de Hoover sert ses intérêts politiques : au moment où le gouvernement fait face à une offensive parlementaire pour le forcer à abandonner l'exemption des dispositions sociales du traité de Maastricht obtenue par la Grande-Bretagne, il n'est pas sans intérêt de souligner que cette « délocalisation sauvage » est une conséquence de la singularité britannique. Le « chapitre social », dit-on à Londres, détruit les emplois. Dans le cas de Hoover, la relation entre les deux phénomènes est loin d'être établie, mais peu importe : la politique, à Londres comme à Paris, a ses exigences.

LATITUDE • La campagne électorale française, dominée par le chômage, qui se greffe sur des relations bilatérales traditionnellement exacerbées, explique largement, selon les Britanniques, ce « procès d'intention ». Car, sur le fond du débat, on a de ce côté-ci de la Manche bien des arguments à faire valoir. S'agissant notamment des négociations entre employeurs et syndicats, le cas de Hoover est exemplaire sans être atypique : bien d'autres accords de ce type sont conclus dans diverses régions de Grande-Bretagne, sans susciter la moindre passion. Les entreprises japonaises, par exemple, qui ont fortement investi dans l'automobile et l'électronique britanniques, sont coutumières de ce qui apparait, sur le continent, comme la disposition la plus choquante, l'engagement du non-recours à la grève.

C'est oublier que si, en France, la grève est une liberté constitutionnelle, en Grande-Bretagne elle ne constitue même pas un droit : les organisateurs d'actions revendicatives ne bénéficient d'une immunité en matière de responsabilité civile qu'à condition d'agir « *dans le but de faire progresser ou de prévenir un conflit de travail* », une définition qui laisse à l'employeur une grande latitude d'action. Le cas de Hoover illustre, d'autre part, la nouvelle donne des relations sociales en Grande-Bretagne. Celles-ci s'appuient certes sur les restrictions syndicales issues de la législation des années Thatcher et sur la suppression de certaines obligations incombant aux employeurs, mais elles sont surtout profondément influencées par la récession économique.

Ainsi que le souligne David Lea, secrétaire général adjoint du Trades Union Congress (TUC), la confédération syndicale britannique, « *les avancées sociales ne peuvent aller de pair qu'avec les avancées économiques* ». « *Il est extrêmement difficile*, ajoute-t-il, *d'obtenir les premières dans une période de retraite économique.* » Cette position témoigne du grand réalisme dont fait preuve le mouvement syndical, qui a dû accepter un *aggiornamento* avec le gouvernement et le patronat. « *Les syndicats*, indique le Dr Raymond Richardson, spécialiste des relations industrielles à la London School of Economics (LSE), *ont démontré leur volonté de conclure des accords avec le souci de sauver des emplois et d'accroître la productivité* ».

> **La loi ne protège un salarié contre un licenciement non justifié et ne lui accorde des droits statutaires qu'après une durée d'emploi ininterrompue de... deux ans.**

Ils le font d'autant plus librement que ce type de négociations s'effectue au niveau local et dans le cadre de l'entreprise. La négociation collective, traditionnellement faible en Grande-Bretagne, est de moins en moins pratiquée, et la notion de partenaires sociaux à la française n'existe pas. Chaque syndicat bénéficiant d'une forte autonomie de décision, le TUC – comme dans le cas de Hoover – n'a pas son mot à dire. Une entreprise qui veut s'implanter dans une région négocie simplement au mieux de ses intérêts avec les syndicats locaux et parvient, la plupart du temps, à imposer ses conditions. Si Hoover propose des contrat de travail de deux ans, c'est évidemment parce que la loi ne protège un salarié contre un licenciement non justifié et ne lui accorde des droits statutaires qu'après une durée d'emploi ininterrompue de... deux ans.

CHANTAGE • Ce chantage social est facilité par la situation de l'emploi, mais, paradoxalement, les syndicats y trouvent parfois leur compte : accepter des relations de travail restrictives peut souvent constituer pour un syndicat le seul moyen de s'implanter dans une entreprise. « *C'est largement le résultat de l'influence japonaise, parce qu'il y a une sorte de troc entre la fixation de nouvelles normes de production, les droits des salariés et le fait qu'une grande partie des relations industrielles se déroulent sans arbitrage indépendant* », souligne David Lea. Quant à Hoover... « *Ce n'est pas la fonction du TUC de donner des notes sur les accords qui sont conclus, même si, en effet, il ne s'agit pas d'une grande victoire du mouvement syndical.* » « *Mais*, ajoute-t-il, *que veut-on ? Est-ce que des accords qui sont acceptables pour les travailleurs locaux, que les syndicats jugent raisonnablement comparables à d'autres accords passés dans la même région, devraient être repoussés simplement parce qu'ils impliquent des transferts de production ?* »

Les accusations concernant le « *dumping social* » sont-elles dès lors fondées ? Les Britanniques soulignent que l'exemple de Hoover a été, dans la même semaine, équilibré par celui de Nestlé (cas plus complexe, la création d'emplois à Dijon résultant, indirectement, de la fermeture de l'usine de Glasgow). Ils estiment surtout que le déplacement d'activités fait intrinsèquement partie d'une économie de marché ouverte, c'est-à-dire non protectionniste : c'est cette logique économique qui conduit British Aérospace à conclure une joint-venture avec Taiwan Aerospace, tout en annonçant la fermeture de son usine de Hatfield (et 3 000 licenciements). Ford, d'autre part, prend constamment des décisions de ce genre concernant ses usines européennes, en fonction de différents critères, au premier rang desquels les coûts de production.

« *Bien sûr que le capital et l'investissement se dirigent vers les pays où les coûts de production sont le moins élevés*, insiste le Dr Richardson. *Si des industries se sont installées en Espagne il y a bien des années, si des entreprises s'expatrient en Asie, si les Américains et les Japonais viennent en Europe, ce n'est pas par hasard... C'est un processus permanent, parfaitement compatible avec l'idée d'intégration européenne... Des entreprises changent de site en France pour exactement les mêmes raisons qu'elles le font en Europe ou dans le reste du monde. Ce n'est pas un processus qui peut ou doit être stoppé, c'est un signe de santé.* »

AVANTAGE • Pour le Dr David Marsden, autre expert des relations industrielles de la LSE, il est maintenant admis, au sein de la CEE, que « *chaque pays puisse mettre en avant la faiblesse de coûts de production pour attirer des investissements* ». « *Sinon*, ajoute-t-il, *comment l'Espagne, le Portugal et la Grèce pourront-ils atteindre ces fameux critères de convergence ?* » Le Dr Marsden estime que le procès en « *dumping social* » dépend de l' « *intentionnalité* ». Quel est, sur ce point, la responsabilité du gouvernement britannique ? S'agissant de Hoover, elle est – apparemment – nulle, puisque l'accord se déroule entre deux parties indépendantes de l'action des pouvoirs publics.

Mais la situation économique de la Grande-Bretagne et la politique de son gouvernement favorisent les investissements étrangers. Ceux-ci représentaient 3 % du PNB britannique en 1990, soit le taux le plus élevé de la CEE. La Grande-Bretagne est, dans ce domaine, le pays-phare en Europe : le Royaume-Uni reçoit respectivement 29 % et 23 % des investissements des Etats-Unis et du Japon dans l'industrie européenne. Et 59 % et 41 % des investissements européens de ces deux pays dans les services financiers.

Il ne fait pas de doute que la main-d'œuvre britannique est moins chère que celle d'autres pays de la Communauté (notamment l'Allemagne et la France), plus flexible, plus facile à embaucher et à licencier. Le gouvernement de John Major voit dans cette réalité un avantage et, du moins à court terme, il n'a pas tort. Il y a donc de sa part une réelle logique économique – à défaut d'une solidarité européenne – dans ce refus persistant à accepter les dispositions sociales du traité de Maastricht. *Le gouvernement a constamment cherché à démanteler les restrictions et contrôles qui ont longtemps marqué les relations sociales dans l'entreprise*, rappelle le Dr Marsden, *donc l'idée de permettre à Bruxelles d'en imposer de nouveaux* via *le « chapitre social » est totalement contraire à sa politique.* »

> **La dévaluation continue de la livre sterling constitue une autre puissante incitation pour les compagnies étrangères à investir tout en stimulant les exportations britanniques.**

Pour les mêmes raisons, la Grande-Bretagne reste le seul pays européen où le salaire minimum n'est pas garanti au niveau national, les pouvoirs publics expliquant que la fixation d'un tel plancher est à la fois contraire au principe de la liberté du marché du travail et destructeur d'emploi. Ces atouts de l'économie britannique sont renforcés par une politique économique et monétaire qui tend à accentuer la baisse des taux d'intérêt. La dévaluation continue de la livre sterling constitue une autre puissante incitation pour les compagnies étrangères à investir en Grande-Bretagne, tout en stimulant les exportations britanniques. Enfin, la récession économique a pour effet d'accroître la productivité des entreprises, point faible chronique de l'industrie britannique.

Ces résultats se soldent par une diminution de la protection sociale des salariés, et ce d'autant plus lorsque le gouvernement s'efforce d'alléger les charges des entreprises, pourtant déjà bien plus faibles qu'en France ou en Allemagne. Une évolution qui ne peut que s'accélérer : face à un déficit budgétaire proliférant, les principaux acquis du *Welfare State* (l'Etat-providence) font actuellement l'objet d'une étude serrée pour réduire le poids des dépenses sociales. La Grande-Bretagne peut-elle pour autant parier sur les investissements étrangers pour favoriser le redressement de son économie ? Et jusqu'où peut-elle exploiter le « filon » de faibles coûts de production et de la flexibilité de son marché du travail ? La réponse réside probablement dans le niveau de productivité de son industrie et de ses infrastructures.

HANDICAPS • Or, dans ce domaine, les carences britanniques sont nombreuses. Bien des signes montrent que les investissements japonais commencent à se diriger de préférence vers l'Allemagne, au détriment de la Grande-Bretagne, un pays perçu comme faisant mouvement vers les marges de l'Europe. Or les investisseurs étrangers voyaient jusque-là dans la Grande-Bretagne un pays libéral acceptant de promouvoir leurs intérêts dans la CEE. Ce qu'ils visent, ce sont les débouchés du grand marché unique européen.

Face à ce défi, la Grande-Bretagne est moins bien armée que ses concurrents, notamment en raison de son manque de main-d'œuvre qualifiée, du déclin de l'apprentissage et d'un effort très insuffisant en matière de formation professionnelle. Le pourcentage de jeunes de seize à dix-neuf ans en cours d'éducation ou de formation est de 37,9 % en Grande-Bretagne, contre 69,1 % en France et 81,4 % en Allemagne.

Ces chiffres illustrent les lourds handicaps britanniques. Au bout du compte, les succès obtenus pour attirer des investissements tout en favorisant les marges bénéficiaires des entreprises pourraient bien se transformer en une victoire à la Pyrrhus.

Laurent Zecchini

(1) Chiffres contenus dans un récent rapport, « *Britain, Europe and the Square Mile* », dont M. Evan Davis est le coauteur.

L'effondrement de l'empire KIO en Espagne

Suite la page 25

Ercros, en cessation de paiement depuis le mois de juillet dernier, a été contraint, dans l'immédiat, de faire marche arrière. La liquidation de Torras risque de provoquer encore bien des soubresauts, même si le KIO continue de dire qu'il « *ne partira pas d'Espagne et continuera à investir si les perpectives sont bonnes* », comme l'affirme son nouveau président.

Il est encore trop tôt pour débrouiller complètement cet écheveau compliqué dans lequel la justice s'est plongée et que le pouvoir tente également de démêler. Il paraît évident que certains se sont servis, qu'ils ont abusé de la confiance des Koweïtiens, qu'ils ont perçu des commissions exorbitantes, se sont octroyé des contrats en or et en ont tiré de larges bénéfices, qu'ils ont jonglé avec les opérations en Bourse... Reste à savoir s'ils l'ont fait suffisamment habilement pour qu'il ne leur soit rien reproché sur le plan pénal.

« DISGRACE » • Les autorités de l'émirat sont décidées à aller jusqu'au bout pour tirer au clair ce que le ministre des finances, Nasser Al Rodhan, a appelé « *une disgrâce pour l'histoire du Koweït* ». Les comptes en banque de trois anciens dirigeants du KIO ont été bloqués et leurs biens placés sous séquestre. L'opposition s'est emparée de ce scandale, dénonçant la dilapidation de l'argent de l'Etat par la famille royale, dont l'un des membres, Fahad Al Sabah, cousin de l'émir, était le président du KIO à cette époque.

Javier de la Rosa a eu beau jeu de mettre sur le compte de « *querelles politiques koweïtiennes* » la plainte déposée à son encontre pour escroquerie, faux en écritures publiques et abus de confiance, pour ne citer qu'une partie du répertoire. Ce Barcelonais de quarante-cinq ans a répliqué en faisant remarquer qu'entre 1986 et 1992 « *toutes les opérations effectuées ont été approuvées et ratifiées par le conseil d'administration du groupe Torras* » et que, quand il a donné sa démission, le 26 mai 1992, les responsables de Torras ont encore approuvé sans réserve sa gestion. Qu'il ne s'agit donc que d'une mauvaise querelle et que justice lui a été rendue quand le magistrat des délits financiers a refusé de faire droit à la requête des plaignants. Ceux-ci ont estimé que ce rejet constituait « *un exemple anthologique d'ignorance juridique* ». Mais Javier de la Rosa persiste et affirme que « *tout s'est fait légalement* ». *Qu'il n'a rien à cacher et que tout a été communiqué au gouvernement* ».

FORTUNE • Toujours est-il que ce Catalan, fils d'avocat, a, en quelques années, amassé une coquette fortune. Responsable, en 1985, d'un trou de presque 100 milliards de pesetas à la banque Garriga Nogués pour lequel la Banesto a jugé bon de ne pas porter plainte, Javier de la Rosa a constitué en février 1986 sa propre société d'investissement, Quail Espana, au capital de 200 millions de pesetas et qui, aujourd'hui, est évalué à 20 milliards de pesetas (1 milliard de francs).

Lui-même estime que sa participation dans de multiples entreprises est de l'ordre de 50 milliards de pesetas et ne cache ni son yacht, ni son Falcon-50, ni son hélicoptère. Il reconnaît volontiers que sa « *relation* » avec Torras lui a permis de constituer sa fortune personnelle mais ajoute, pour nuancer, que c'est aussi le fruit « *de son travail individuel ou avec d'autres associés* ». Cet homme n'avait pas inspiré confiance au gouvernement. Carlos Solchaga a révélé que, en 1987, il avait déclaré aux Koweïtiens que Javier de la Rosa n'était « *pas un interlocuteur valable* » pour la bonne et simple raison que son rôle n'était pas élucidé dans la faillite de la banque Garriga Nogués. Il ne le sera jamais d'ailleurs. Qu'en sera-t-il pour le KIO ? S'agit-il d'un « *hold-up parfait* », comme l'a suggéré *El País* ?

Et ce n'était pas du vol, dans les bureaux du ministère de l'économie et des finances, le 4 février, de dix-huit disquettes sur les activités du KIO dont parlait le quotidien, mais de la disparition d'au moins 400 milliards de pesetas en quelques années. « *Ce pays n'est pas une République bananière* », s'était insurgé un chroniqueur face à la menace des Koweïtiens de plier bagage en constatant l'ampleur du désastre. Il rappelait, à bon escient, que les B-52 décollaient d'une base espagnole pendant la guerre du Golfe et qu'on ne pouvait pas laisser choir son pays comme cela. A condition de ne pas s'y laisser plumer.

Michel Bole-Richard

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (V)

Un contrat pour les campagnes

Tout le monde compte sur l'« aménagement rural » pour résoudre les problèmes des agriculteurs français : baisse des revenus, disparition des exploitations et contraction programmée des productions

DEPUIS ce mémorable « Dimanche des Terres de France » le 29 septembre 1991, marqué par l'envahissement pacifique du pavé parisien par près de 300 000 paysans, l'agriculture et la ruralité forment un couple indissociable. Pas de revendication des syndicats d'exploitants, des organisations professionnelles, des chambres consulaires qui n'intègre désormais mêmement la défense du produit et celle du territoire. Pays, paysan, paysage s'enracinent dans une identité gémellaire, et Ségolène Royal, ministre de l'environnement, en a même fait le titre de son dernier livre. Défendre l'élevage bovin du Cantal ou la culture des pêches sur les coteaux ardéchois, c'est préserver une histoire, respecter un système, sauver un terroir.

Pour se prémunir contre une marginalisation annoncée, la paysannerie s'est mise, depuis peu, à développer une excellente contre-offensive. Au lieu de s'arc-bouter aux seuls prix garantis, aux indemnisations anti-sécheresse ou anti-inondations, aux fonds de calamités, aux exportations subventionnées, que les négociations actuelles du GATT vont irrémédiablement réduire, la grande famille, qui a encore du ressort, s'est lancée dans une croisade pour les valeurs du pays de Giono qui se meurt, pour celles de l'Aubrac solitaire et contre les villes insensées qui avalent goulûment prés et bois.

ESPACES • En même temps, l'aménagement du territoire, qui éveille toujours beaucoup d'intérêt dans les périodes électorales, a tendance à se réduire au seul aménagement rural, la géographie reprenant des droits que lui avait ravis l'économie : en effet, 80 % de la superficie de la France sont encore couverts de champs, de prairies, de forêts, de landes ou d'espaces vierges en montagne.

Les partis et dirigeants politiques ne s'y sont pas trompés, car si les voix spécifiquement paysannes tendent à se raréfier, la population qui vit (en permanence ou épisodiquement) ou qui vote dans des communes rurales et des petites villes se maintient, voire augmente (1).

Ce n'est pas innocemment que Jean-Pierre Soisson, succédant en octobre 1992 à Louis Mermaz, a exigé de porter le titre de ministre de l'agriculture et du développement rural... avec les crédits spécifiques qui se rattachent à cette attribution (540 millions de francs en 1993). Le credo du gouvernement Bérégovoy tient dans le « pacte rural » rendu public le 18 février par le maire d'Auxerre, après maints atermoiements, et destiné à *« réconcilier la nation avec son territoire dans toute sa diversité »*.

ŒCUMÉNISME • Quant au programme de l'Union pour la France (UPF), présenté le 10 février, il affirme en priorité, avant d'évoquer une « politique globale pour la ville et les banlieues » : *« On ne peut laisser se défaire l'agriculture et le monde rural sans réagir rapidement et vigoureusement... Nous voulons leur offrir un pacte d'avenir. »* Au niveau des principes ou des incantations, l'œcuménisme, sur ce chapitre-là en tout cas, fleurit.

On se plaît à souligner depuis plusieurs années le déclin de l'agriculture, le malaise des paysans, leurs jacqueries, leurs éruptions de colère ou leurs tentatives d'encerclement, comme celle, avortée, de la capitale en juin 1992. Il faudrait d'abord connaître la force de la France agricole et rappeler des évidences : un solde positif de 45 à 50 milliards de francs, bienvenu dans la balance commerciale ; des entreprises, publiques ou coopératives, connues dans le monde entier ; le quart de toute la production agricole de la CEE ; Rouen premier port du monde pour les exportations de blé ; un million d'exploitations, soit quatre fois plus d'emplois que l'industrie automobile...

Quant à l'espace, les Douze commencent à comprendre qu'il s'agit d'une matière première rare et, par conséquent, négociable. Or la France constitue précisément (avec l'Irlande) un « cas » d'espèce, avec les plus fortes réserves d'espaces naturels, bien placée de surcroît entre le nord et le sud de la Communauté et ouverte sur trois façades littorales.

A l'inverse, sans céder forcément au catastrophisme et reprendre le slogan d'une « sidérurgie verte », il faut bien admettre que l'agriculture et ses territoires affrontent de périlleuses épreuves. Qu'il s'agisse du niveau des prix ou des revenus, des difficultés d'accès des ruraux à la culture ou à l'enseignement supérieur – malgré les rattrapages des dernières décennies, – du poids politique de la paysannerie, les courbes vont vers le bas. Quatre exemples :

– En 1977, 39 % des maires étaient des agriculteurs en 1989 ils n'étaient plus que 28 %.

– Les comptes en banque des paysans sont de plus en plus alimentés par des subventions, nationales ou européennes, et de moins en moins par le produit de leurs ventes : les aides représentent 35 % du revenu d'un arboriculteur et 68 % de celui de l'éleveur de moutons. La réforme de la politique agricole commune (PAC), adoptée au printemps dernier, a déjà eu des conséquences sensibles dans le secteur des oléagineux : les prix garantis ont baissé l'an dernier de 43 %, alors que les subventions aux producteurs ont augmenté de 3,3 milliards de francs.

– En quatre ans, 140 000 exploitations ont été rayées des statistiques.

– Aux 4 millions d'hectares qui seront mis cette année en jachère dans la CEE, la France contribuera pour 1,5 million...

Les cantons les plus agricoles



Les cantons ruraux en crise

Les chefs d'exploitations les plus âgés



Les cantons de faible pluriactivité



On pourrait multiplier les signes objectifs de crise économique. Mais – et c'est plus grave – les agriculteurs souffrent tout autant de se croire situés « à la marge » : en marge de la modernité, du progrès, des techniques, du profit, de l'inventivité, de l'utilité.

Comment d'ailleurs ne pas se sentir déboussolé quand, après avoir entendu depuis trente ans qu'il fallait produire davantage, arrivent des messages de Bercy ou de Bruxelles exhortant désormais les producteurs de nourriture à rentrer les tracteurs, à dénaturer les fruits ou légumes excédentaires, à vider les étables ? Le quota a remplacé l'encouragement et la jachère, la productivité. Et l'aliment de base des volailles et des porcs n'est plus ni le maïs ni les déchets des minoteries, mais les tourteaux de manioc thaïlandais ou la farine de poisson chilienne.

Pas étonnant, dans ces conditions, que les agriculteurs, qui regardent comme tout le monde les images révoltantes de Somalie ou de Bosnie, s'interrogent sur leur rôle d'agents économiques responsables. A ceux qui, pessimistes ou trop lucides, se demandent : *« Sommes-nous encore utiles ? »*, on ne peut que citer la page du *Soulier de satin* dans laquelle Claudel fait dire à Don Rodrigue : *« Qu'est-ce qu'on appelle mourir, sinon cesser d'être nécessaire ? »*

La défense du territoire et les soucis d'environnement fournissent au monde paysan l'occasion d'une reconversion partielle, d'un élargissement de leurs fonctions, d'une revalorisation de leur audience. Selon les études réalisées pour la DATAR, environ 430 cantons, des Ardennes aux Pyrénées, peuvent être classés « fragile », car ils cumulent à la fois une démographie déclinante, l'isolement, un poids agricole excessif, une insuffisante diversification des activités.

SPIRALE • Depuis vingt ans, aucun gouvernement n'a été capable de freiner la spirale, et aujourd'hui la prédominance boulimique de l'Ile-de-France n'est pas moins réelle qu'en 1963, date de création de la DATAR. Le discours ambiant sur les fonctions majeures des villes dans le développement économique, culturel et scientifique, s'il n'est pas nouveau – *« la ville est avant tout domination »*, disait déjà Fernand Braudel, – a toutefois pour conséquence de rejeter dans une sorte de marginalité les zones rurales, cataloguées *« réserves d'espace et d'oxygène »* pour les citadins stressés.

Les paysans veulent bien assumer désormais cette mission de gardiens du patrimoine terrien (2), mais à une double condition : qu'elle n'élimine pas les autres fonctions productives (y compris la filière des biocarburants, où la Picardie et Champagne-Ardenne, notamment, se sont lancées vigoureusement) et qu'elle soit rémunérée. Mais par qui et à quel niveau ? Là évidemment est la vraie question.

François Grosrichard

(1) *Naissance de nouvelles campagnes*, ouvrage dirigé par Bernard Kayser, DATAR-éditions de l'Aube, 1993.

(2) *France rurale : vers un nouveau contrat*, rapport de la commission de préparation du XI[e] Plan, présidée par Philippe Mangin, février 1993 (*le Monde* du 18 février).

Les programmes des partis

Contrat, convention, pacte, réconciliation... A droite comme à gauche, les programmes des partis s'appuient quasiment tous sur ces notions qui font davantage appel aux sentiments qu'aux subventions.

Le *« pacte rural »* de Jean-Pierre Soisson souligne que *« les villes étouffent quand les campagnes ne respirent plus »*. Il propose de créer un institut de développement rural, veut diversifier le plus possible les activités (artisanat, tourisme).

Le Parti socialiste, pour sa part, estime nécessaire de *« mieux intégrer l'agriculture aux grandes préoccupations de notre société »*. Outre sa fonction de production, son rôle pour l'environnement ou l'occupation de l'espace doit être reconnu. Il faut encourager les modes de production plus extensifs, ce qui suppose une réforme de l'impôt sur le foncier non bâti et la valorisation systématique des produits de qualité.

REVITALISER • L'opposition n'accepte pas *« de laisser les campagnes se vider et les banlieues exploser »*. L'Union pour la France (UPF), dans son programme, entend défendre *« beaucoup plus fermement, au niveau européen et international, les intérêts vitaux de notre agriculture. Le pré-accord du GATT n'est pas acceptable en l'état »*. Pour cela, elle veut agir prioritairement sur la fiscalité et les charges sociales qui pèsent sur l'agriculture et créer des « zones de revitalisation rurale ». *« Le monde agricole*, affirme-t-elle, *n'est pas un boulet économique et financier attaché aux pieds des Français. Il assure trois fonctions essentielles pour la survie même de la Nation : autosuffisance alimentaire, équilibre de l'environnement, enracinement du peuple. »*

Le Front national s'engage à revaloriser les retraites, instituer un moratoire des dettes, réduire la bureaucratie, valoriser les forêts, freiner la pratique des remembrements.

Pour le Parti communiste, *« la France doit défendre son atout agricole et agroalimentaire en refusant de céder aux Etats-Unis qui prétendent dominer le marché mondial pour disposer de l'arme alimentaire »*. Pour le PC, il faudra supprimer les quotas, réduire les charges des petites exploitations, faire de l'installation des jeunes une priorité, reconquérir les industries des engrais et du machinisme agricole, accroître les moyens de la recherche et démocratiser la gestion du Crédit agricole.

Les Verts, enfin, dénoncent *« la croissance désastreuse de l'Ile-de-France, qui nuit non seulement au reste de la France mais également aux Franciliens eux-mêmes. Le soutien aux initiatives de développement, de services et de production de biens immatériels en milieu rural et dans les petites villes, la décentralisation des services publics sur l'ensemble du territoire est une œuvre de longue haleine qui n'a que trop tardé à être entreprise »* (1).

F. Gr.

(1) Interview de Dominique Voynet et d'Alain Rist à *Inter Régions*, n° 159, février 1993.

Un épi sur trois

Selon les Comptes de la nation, l'agriculture contribue pour 3,6 % au produit intérieur brut et les industries agricoles et alimentaires pour 3,2 %. Le poids de l'agroalimentaire dans l'économie nationale est désormais inférieur à 7 % contre 11,4 % il y a vingt ans.

Si l'on compte encore 2 900 000 personnes vivant sur les exploitations agricoles, le nombre des exploitants familiaux diminue vite (au rythme de 3,5 % par an sur les vingt dernières années). Cent quarante mille personnes environ sont salariés agricoles mais leur nombre diminue encore plus vite : de 4,3 % par an depuis 1970. En trente ans, l'effectif de la population active agricole en France a été divisé par trois. D'après le recensement de 1990, seulement 1 « actif occupant un emploi » sur 17 est agriculteur. On en comptait 1 sur 4 en 1954. La France se rapproche ainsi de ses partenaires d'Europe du Nord, comme la Grande-Bretagne où les paysans sont quasi marginaux.

Majoritairement masculine, la population agricole, souligne l'INSEE, reste âgée. Si les tendances actuelles se prolongent, indépendamment des effets de la réforme de la politique agricole commune (PAC), il n'y aurait plus que 700 000 exploitants à l'horizon 2000. Toutefois, si le nombre de jeunes agriculteurs diminue, leur entrée dans l'agriculture, souvent plus tardive qu'avant, est en général quasi définitive. La France est la première puissance agricole de la CEE, en termes de valeur des productions, suivie par l'Italie et l'Allemagne. Elle fournit notamment le tiers des céréales produites dans la Communauté.

Le revenu des agriculteurs, en moyenne, ne suit pas celui des autres catégories de Français. En 1992 il a baissé de 5,9 % après une chute de 2,2 % en 1991. Du coup, la part des subventions dans le revenu des paysans est de plus en plus importante. En francs constants, les prix agricoles ont baissé de 20 % depuis 1980. Fierté de l'agriculture, pourtant : elle dégage un solde commercial positif considérable : 48 milliards de francs l'an dernier.

La situation des agriculteurs est très contrastée selon les régions : pour une moyenne française de 100, la Marne (grâce au champagne notamment) est à l'indice 332, l'Eure-et-Loir à 188 (à cause des céréales) mais le Cantal, qui ne produit que du lait et de la viande bovine, tombe à 72, l'Hérault à 47 malgré ou à cause de ses vignobles, la Creuse à 35.

Le budget du ministère de l'agriculture proprement dit est de 39,7 milliards de francs, mais si l'on ajoute le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) et les concours à la CEE, le total des concours bénéficiant à l'agriculture atteint 153 milliards de francs.

F. Gr.

POINT DE VUE

Les retraités à la rescousse

par MICHEL GODET (*)

LE déclin du monde rural est souvent synonyme de vieillissement des populations. Il faut dès maintenant réviser cette idée reçue car le retour au pays des retraités stimule de plus en plus le développement des bourgs et des petites villes où il fait bon vivre. A cet égard, l'évolution démographique des communes rurales entre 1975-1982 et 1982-1990 est riche d'enseignements. Les communes éloignées des zones urbaines, qualifiées de « rural profond », ont vu leur population cesser de décroître pour augmenter légèrement, de 0,1 %. Certes, cette moyenne recouvre des situations très variables : dynamique de développement dans les Hautes-Alpes, la Vendée, l'Eure ou le Morbihan, et déclin accentué par l'exode rural dans l'Allier et la Lozère (1). Mais il faut cesser de nier la réalité : plus de 97 % des communes ont moins de 10 000 habitants (dont 88 % moins de 2 000 habitants), et la moitié des Français y vivent généralement mieux que les 15 % qui résident dans des grandes villes de plus de 100 000 habitants.

La qualité de la vie (espace, convivialité, sécurité, etc.) dans les villes petites et moyennes de province incite les retraités à fuir les mégapoles encombrées, anonymes, peu sûres ; ils contribuent ainsi par leur pouvoir d'achat à soutenir les activités locales.

Le papy-boom ou plutôt le mamy-boom ne fait que commencer. Conséquence du baby-boom de l'après-guerre, il va s'amplifier d'ici à 2020 et conjuguer ses effets avec l'allongement de la formation initiale et la diminution du temps de travail. Il y a aujourd'hui 21 millions d'actifs et 3 millions de chômeurs pour 32 millions d'inactifs se répartissant comme suit : 2 millions d'enfants non scolarisés ; 15 millions d'élèves, étudiants, stagiaires ; 8 millions de retraités ; 7 millions de femmes au foyer. Au total, il y aurait en 2020 moins de trois Français sur dix réellement au travail (contre 3,7 aujourd'hui).

La tendance au vieillissement sera d'autant plus marquée et durable que l'espérance de vie continue à augmenter en moyenne d'un an tous les trois ou quatre ans (ces dix dernières années). En envisageant des hypothèses de mortalité faible, on aurait, entre 2000 et 2020, une forte augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 80 ans (de 1,9 million à 3,2 millions). Au-delà, vers 2030 et 2040, il y aurait 5 à 6 millions de personnes âgées de plus de 80 ans. Dans l'ensemble, il s'agira de personnes seules, le plus souvent des femmes. D'où l'inévitable augmentation des dépenses de santé et le développement des services à domicile. Une conjecture : les bourgs et les petites villes de province ne vont pas se vider mais se remplir de millions de panthères grises ! En 2020, la France comptera 8 millions de 55-65 ans, qui seront retraités ou mis à l'écart du système productif, et autant de 65-80 ans.

En bonne santé, cultivés, plus aisés que la moyenne de la population (le pouvoir d'achat des inactifs est plus élevé que celui des actifs), ces « vieux » de plus en plus jeunes sont aussi des « jeunes » de plus en plus vieux. Ils n'acceptent plus de finir leurs jours dans des hôpitaux locaux transformés en mouroirs. Ces retraités dynamiques prennent leurs dipositions pour assurer le confort de leur quatrième âge, quitte à liquider, le moment venu, leur patrimoine pour se faire assister à domicile ou dans un hôtel spécialisé, le plus longtemps possible, et tant pis pour les héritiers.

En attendant, les nouveaux retraités ayant vingt ans d'espérance de vie devant eux seront désireux d'entretenir leur cerveau autant que leur corps. Ils ne vont pas rester inactifs dans une société civile où ils représentent souvent plus du tiers de la population locale. Disponibles et compétents pour s'engager dans la vie associative et politique, ils vont gérer, en bon grand-père de famille, le monde rural, c'est-à-dire les quatre cinquièmes du territoire. Le contraste n'en sera que plus grand avec les mégalopoles jeunes et explosives à tous égards.

(1) Cf. l'article de B. Kayser, « L'avenir des espaces ruraux », *Futuribles*, juillet-août 1992.

(*) **Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.**

Premiers de cordée

Suite de la page 25

« Avant 1983, Ludger Simond et Germain Charlet changeaient de trottoir lorsqu'ils se croisaient pour ne pas avoir à se saluer. » L'anecdote, rapportée par Denis Lozachmeur, l'actuel PDG des établissements Charlet-Moser, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. Germain Charlet a revendu son entreprise et a quitté la vallée, Ludger Simond a développé la sienne jusqu'à en faire le leader français du mousqueton.

La saga des Simond remonte à la fin du dix-neuvième siècle. D'abord fabrique de clarines (cloches à vache), l'entreprise fondée par François, grand-père de Ludger, se spécialise très vite dans la production de piolets. Elle vivote sans vraie concurrence jusqu'à l'explosion de la pratique de l'escalade, dans les années 80 où la progression du marché atteint des pointes à 20 %.

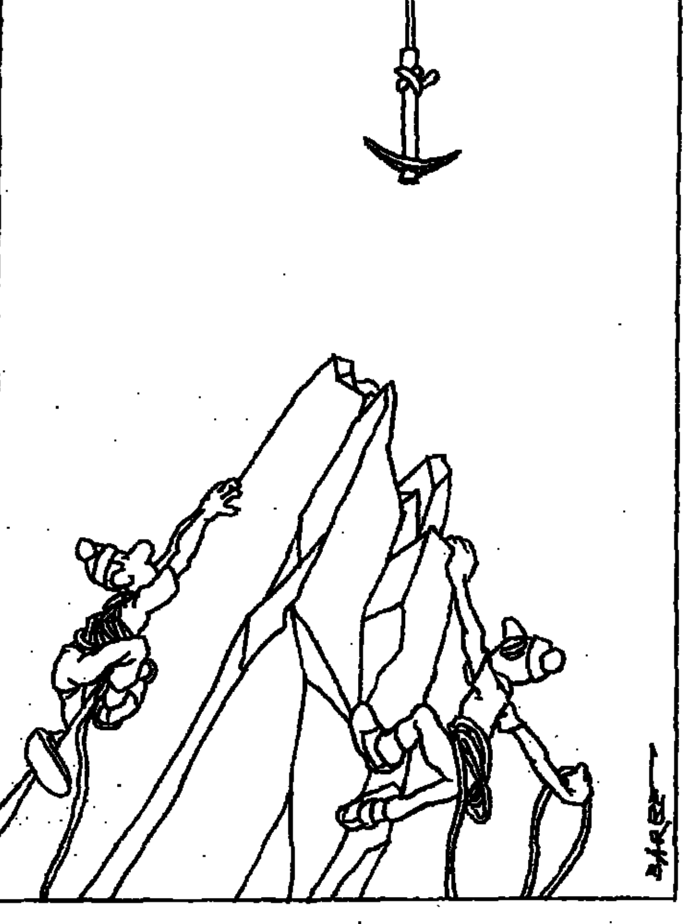
VIRAGE • Entre-temps, Germain Charlet, ancien ouvrier des établissements Simond, a créé sa propre société. Son amour de la montagne et sa créativité ne suffisent pourtant pas à contrer l'énergie et le culot de Ludger Simond. L'un privilégie le travail artisanal et gère son affaire de façon quelque peu « folklorique », alors que l'autre prend le virage de l'industrialisation en faisant appel à la sous-traitance pour éviter des investissements en machines très lourds.

En 1983, au bord de l'asphyxie financière, Charlet-Moser est racheté par Leborgne, PME savoyarde d'outillages à mains. Forte d'une ancestrale tradition de forge, Leborgne va offrir à sa nouvelle acquisition les capacités de production qui lui faisaient défaut. Charlet-Moser quitte « Cham' » pour se retrouver à Arvillard, en Savoie. Une ambition : rattraper, voire dépasser le concurrent de toujours. Si Ludger Simond domine le marché français du mousqueton, on peut, pense-t-on en substance chez Leborgne, lui tailler des croupières sur celui du crampon et du piolet.

L'étroitesse du marché n'offre que des perspectives de croissance limitées. Aussi, la guerre commerciale intense entre fabricants se réduit à prendre des parts de marché au concurrent. Bien sûr, dans ce petit univers où tout le monde se connaît et se tutoie, on ne pratique pas les

Dans ce petit univers où tout le monde se connaît... on a le culte du secret.

méthodes sauvages des grands groupes industriels. Mais on a le culte du secret. Par peur des réactions de la concurrence, par crainte de se faire dépasser technologiquement, par souci de préserver une image de marque et une notoriété souvent sans rapport avec leur poids économique réel, les entreprises du secteur prennent un malin plaisir à cacher leurs résultats ou, pis, à semer la zizanie en lançant des chiffres invérifiables. Rien n'empêche, alors, de se proclamer numéro un, qui du crampon, qui du piolet...



PARANOÏA • La paranoïa et l'esbroufe sont telles dans ce microcosme que, lorsqu'un produit se vend moins bien, il devient impossible de savoir si c'est la part de marché qui baisse ou si c'est le marché lui-même qui se réduit. *« Je défie quiconque de donner, par exemple, l'état réel du marché du crampon en France »*, lance Denis Lozachmeur. Les évaluations varient de 10 000 à 20 000 ! Le PDG de Charlet-Moser a beau plaider pour la création d'une instance syndicale qui permettrait de connaître enfin la réalité des chiffres, il est obligé de suivre le mouvement. *« Je ne peux pas être le seul à jouer franc jeu, sinon je condamne mon entreprise »*, avoue-t-il.

Reconnue unanimement comme l'une des plus belles réussites du secteur de ces dernières années, Petzl pratique, elle aussi, la loi du silence. Les résultats sont bons *(voir tableau ci-dessus)*, pourtant, on n'aime pas chez Petzl le faire savoir. *« On ne veut pas éveiller l'attention de la concurrence. On préfère se concentrer sur... la qualité et l'industrialisation de la production »*, assure Christophe Raylat, responsable de la communication.

D'abord spécialisée dans le matériel de spéléologie, l'entreprise grenobloise, créée en 1975, a profité du boom de l'escalade pour poursuivre son développement. Ce *« technicien de la verticalité »*, qui s'est révélé un as du marketing, se propulse à la première place mondiale du marché du harnais et peaufine sa réputation en liant son nom à celui de Patrick Edlinger, le grimpeur le plus médiatique des années 80. Les stars de la grimpe rebaptisées « conseillers techniques » font partie d'une politique d'image. Si Petzl avance Jean-Christophe Lafaille, Jeff Lowe ou Lynn Hill, Simond rétorque avec Christophe Profit, Chantal Mauduit ou Alain Gershen. Chaque fabricant a son joker, censé stimuler l'innovation.

BREVETS • « Innovation »... Le mot est dans toutes les bouches. Chacun en fait le moteur de son activité, presque sa raison d'être. Alors, on se bat à coups de brevets (Petzl en a déposé 125 depuis sa création) ; on investit en recherche et développement. C'est à qui découvrira enfin le mousqueton le plus sûr, le piolet le plus ancrant, le harnais le plus confortable. Et, à ce jeu, les petits ne sont pas les moins entreprenants. Ainsi, New Alp. Jean-Paul Fréchin, son PDG, à la fois guide à Chamonix et ingénieur Arts et Métiers, a toujours travaillé dans l'industrie du loisir de montagne : d'abord chez des fabricants de skis et de fixations, puis pour une filiale de Simond. En 1984, il crée sa propre affaire lorsqu'il invente l'anti-bottes (2).

EXPORTATION • Dans son bureau, installé à quelques mètres de l'ENSA (Ecole nationale de ski et d'alpinisme), le patron de New Alp se plaît à faire la liste des produits qu'il a mis au point. Sa société, qui sous-traite la fabrication, n'emploie que six salariés pour le contrôle des produits finis. Son vrai problème : faire accepter l'innovation comme un gage de sécurité. *« Les grimpeurs restent des gens assez traditionalistes, ils ne sont pas toujours prêts à prendre le risque de la nouveauté »*, regrette-t-il. Alors, Jean-Paul Fréchin regarde au-delà des frontières, où son entreprise est encore peu présente, suivant en cela ses « aînés », pour lesquels l'exportation peut représenter plus de 50 % du chiffre d'affaires. Les Etats-Unis, notamment, sont un marché prometteur. Hier marginale, l'escalade est en train d'y acquérir la même image positive qu'en France : un sport « nature », à la fois accessible et dépaysant. Ce n'est pas un hasard si Petzl a décidé de lancer sa fabrication de mousquetons à Salt-Lake-City. Autres pistes de développement : Petzl se diversifie en créant une filiale travaillant pour l'industrie et Charlet-Moser envisage de se lancer dans une politique d'acquisitions. Simond préfère, pour sa part, renforcer ses points forts et ne pas se disperser. *« Nous sommes sûrs de nos produits et la concurrence ne nous fait pas peur »*, affirme sa directrice commerciale, Nathalie Simond.

Les fabricants français vont devoir jouer serré avec l'arrivée des pays de l'Est.

Mais, avec l'arrivée des pays de l'Est sur le marché, les fabricants français, qui bénéficient aujourd'hui d'une aura certaine, vont devoir jouer serré : n'a-t-on pas vu, l'été dernier, des grimpeurs bulgares arpenter les rues de Chamonix pour vendre à des prix défiant toute concurrence des broches à glace en titane ?

Acacio Pereira

(2) Semelle en caoutchouc que l'on fixe sous les crampons et qui évite l'accumulation de neige et donc les risques de glissade.

Chiffres-clés

Fabricants	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires hors taxes (en milliers de francs)		Résultats nets
		Total	dont exportation	
Petzl	40	57 252	27 053	8 732
Simond	36	21 987	6 463	1 103
Charlet-Moser	15	10 977	5 383	236
New Alp	6	1 324	169	18

Normaliser la sécurité

Parce que l'erreur est fatale, elle est interdite aux fabricants de matériel de montagne. Pendu dans le vide avec pour seul lien avec le rocher un mousqueton d'une quarantaine de grammes reliant la corde au piton, le grimpeur – varappeur occasionnel ou alpiniste confirmé – doit pouvoir faire une confiance absolue à l'équipement qu'il utilise. Sa sécurité et donc sa vie en dépendent.

Qu'un mousqueton casse et c'est la réputation du fabricant qui est brisée. En conséquence, la sécurité est depuis toujours l'argument marketing le mieux utilisé.

C'est pour satisfaire à cette exigence de sécurité que l'Union internationale des associations d'alpinistes (UIAA) a, depuis longtemps, édicté une série de normes non obligatoires mais qui constituent une garantie pour le consommateur. Etablie en décembre 1989, une directive européenne sur les équipements de protection individuelle (EPI, dans le jargon bruxellois) va progressivement remplacer les normes UIAA. Cette directive obligatoire ne contient pas de spécifications techniques et renvoie à de nouvelles normes qu'un Comité européen de normalisation (CEN) est chargé d'établir en liaison avec les fabricants. Si les Français ont mis longtemps à s'intéresser sérieusement à la question, les Allemands, eux, se sont très vite impliqués et ont réussi bien des fois à imposer leur manière de voir. Peter Popall, directeur technique chez Petzl, regrette l'attentisme français qui *« n'a pas permis aux fabricants hexagonaux de faire front commun »*. Si des fabricants – allemands ou italiens, par exemple – réussissent à faire adopter leurs normes, elles s'imposeront à tous. Les fabricants français ont depuis peu pris conscience du danger et profitent d'un retard dans la mise en œuvre des nouvelles spécifications pour mener enfin une vraie politique de lobbying en direction du CEN. *« Nous nous devons de mettre la barre très haut en matière de sécurité, la norme doit être la plus draconienne possible »*, affirme Denis Lozachmeur. Une stratégie d'autant plus facile à suivre que, pour la plupart, les fabricants hexagonaux s'imposent déjà des contraintes qui devraient satisfaire aux futures normes européennes.

A. Pe.

La panoplie du grimpeur

■ **La corde** : d'une longueur variant de 40 à 100 mètres, conçue pour amortir la chute du grimpeur, elle est fabriquée dans un matériau élastique du type nylon.

■ **Le mousqueton** : élément essentiel de la chaîne d'assurage, cette boucle en alliage léger assure la liaison entre la corde qui retient le grimpeur et le piton ancré dans le rocher.

■ **Le piolet** : pioche d'alpinisme qui permet, grâce à son ancrage, d'évoluer sur neige ou glace.

■ **Les crampons** : pièce de métal munie de pointes qui s'adapte à la chaussure de l'alpiniste et lui permet de marcher sur la neige dure ou la glace en limitant les risques de glissade.

■ **Le harnais** : on utilise plus couramment les termes « baudrier » ou « cuissard ». Il s'agit d'un système de sangles qui relie le grimpeur à la corde et améliore son confort.

■ **Le piton** : gros clou dont la tête est en forme d'anneau et que l'on ancre dans le rocher pour servir de point d'appui.

■ **la broche** : elle a le même usage que les pitons, mais est utilisée sur glace.

■ **Le huit** : pièce métallique ayant la forme d'un huit et qui, en faisant office de frein, permet les descentes en rappel ou les manœuvres d'assurage.

■ **Le chausson** : composé d'une semelle en gomme très adhérente, il enserre le pied du grimpeur pour lui permettre de bien ressentir le rocher.

OPINIONS

UN ENTRETIEN AVEC LORD SKIDELSKY

Keynes retrouvé

Les années 80 ont vu le triomphe du monétarisme, symbolisé par le reaganisme aux Etats-Unis et le thatchérisme en Grande-Bretagne. La victoire de Bill Clinton, la politique de relance de John Major, sont souvent interprétées comme allant dans le sens d'un retour au keynésianisme, la pensée économique développée lors de l'entre-deux-guerres par John Maynard Keynes. Nul économiste n'a sans doute davantage influencé la pensée économique contemporaine que cet économiste anglais, né en 1883, mort en 1946, auteur de *la Théorie générale de l'intérêt, de l'emploi et de la monnaie* (1936). Pour lutter contre le chômage, ce fonctionnaire du Trésor, professeur au King's College de Cambridge, avait préconisé une intervention des pouvoirs publics pour assurer le plein-emploi par une politique fiscale et monétaire favorisant la consommation.

Depuis le triomphe, en 1983, du premier volume de sa biographie de lord Keynes, les décideurs angoissés ont recours à lord Skidelsky, historien formé à Oxford, professeur d'économie politique à l'université de Warwick. Robert Skidelsky vient de publier le deuxième volume de cet ouvrage, *The Economist as Saviour*, 1920-1937, chez l'éditeur Macmillan. Spécialiste de l'entre-deux-guerres en Grande-Bretagne, auteur d'une biographie réputée du fasciste Oswald Mosley, ce pair du Royaume n'a pas fait qu'offrir à la curiosité publique les idées de Keynes. Il a ouvert le rideau sur sa vie privée, ce qui lui vaut des controverses, pas toujours amicales, avec les défenseurs du maître.

Lui-même vit avec sa famille dans la maison du Sussex habitée par Keynes de 1925 à 1946. Il a choisi le nom du village de Tilton, où se niche la demeure comme titre nobiliaire. Lord Skidelsky préside également un centre de recherche, la Social Market Foundation, grand fournisseur de matière grise de Whitehall et cheval de bataille du néo-keynésianisme, aujourd'hui à la « une » de l'actualité.

PHOTOS : DAVID TOWNEND



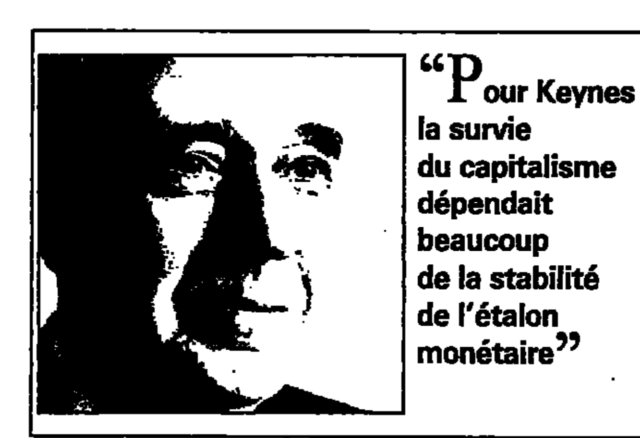
« Pourquoi vous êtes-vous intéressé à Keynes ?

– Keynes m'obsède depuis mes études d'histoire à Oxford. J'ai écrit une thèse sur les effets de la grande dépression des années 30 sur la politique britannique. C'est à ce moment-là que ses théories se sont imposées. Keynes est l'un des personnages les plus fascinants du XX[e] siècle. Anglais peu commun, il avait des centres d'intérêt très variés, comme la littérature, la philosophie, les arts, la politique, une intelligence hors du commun, un engouement pour les débats d'idées, une vie privée complexe... Bref, tous les ingrédients étaient réunis pour une grande saga de l'avant-guerre.

– Quel est pour vous l'apport principal de Keynes ?

– Deux contributions me semblent essentielles. D'abord, l'idée de la volatilité et de l'instabilité propres aux économies non supervisées par l'Etat. Ensuite, le fait qu'une récession peut se poursuivre pendant une ou deux décennies si l'on ne fait rien pour l'endiguer.

On a connu cela lors des années 80. En revanche, de 1948 à 1970, la grande période du keynésianisme, le cycle conjoncturel avait virtuellement disparu, si ce n'est quelques variations épisodiques. Deux principes gouvernaient ce régime foncièrement stable : la stratégie de plein-emploi suivie par les pouvoirs publics et la discipline des taux de change fixes du système monétaire international créé à Bretton-Woods en 1944.



“Pour Keynes la survie du capitalisme dépendait beaucoup de la stabilité de l'étalon monétaire”

– Dans quel contexte a-t-il développé ses thèses ?

– La *Théorie générale* est née des retombées de la première guerre mondiale. Keynes était un opposant déclaré aux énormes réparations exigées de l'Allemagne, qui, selon lui, plongeraient l'Europe inéluctablement dans le chaos. Cela l'a mené à s'interroger sur les conséquences des crises monétaires. Plus tard, ses adversaires dénonceront le caractère inflationniste de ses théories alors que, paradoxalement, la lutte contre la vie chère était au cœur de ses réflexions.

Dans les années 20, Keynes a été l'un des premiers à affirmer qu'une stabilisation économique passait d'abord par l'absence de fluctuation des prix. A ses yeux, le régime de l'étalon-or, en vigueur à l'époque, était instable par nature car rien n'était fait pour contrôler la quantité de monnaie en circulation. N'est-il pas pas ironique que Milton Friedmann (1) considère que le livre de Keynes *The Track on Monetary Reform*, écrit en 1923, marque le vrai début de la réflexion monétariste ?

Il faut aussi se rappeler que Keynes s'est intéressé à ces sujets dans la foulée de la révolution d'octobre 1917, de la venue au pouvoir de Mussolini en Italie, et de la montée en puissance du nazisme en Allemagne. Le système politique libéral était gravement menacé. Pour Keynes, la survie du capitalisme dépendait beaucoup de la stabilité de l'étalon monétaire. Si ce dernier est soumis à trop de fluctuations, il en découle des bouleversements économiques et sociaux qui se répercutent sur les institutions politiques.

Enfin a joué la décision de Churchill de réintégrer l'étalon-or à une parité que Keynes jugeait trop élevée par rapport au dollar. La surévaluation d'une devise crée automatiquement du chômage si l'on veut maintenir prix et salaires à un niveau compétitif. Enfin, ses idées sur les grands travaux comme instruments de relance sont venus plus tard, en 1929, dans un article intitulé « Lloyd George peut-il réussir ? ».

– L'intuition a-t-elle joué un rôle dans sa pensée ?

– Fondamental ! Keynes savait « sentir » l'atmosphère du moment. Il n'aimait pas l'économétrie consistant à prévoir l'avenir en analysant les données du passé. C'était un grand matheux mais qui n'a jamais commis l'erreur de tant d'économistes de penser que les statistiques pouvaient donner des prévisions. Pour Keynes, l'économie reliait la tour d'ivoire et le monde réel, l'imagination et les chiffres. Il avait une grande expérience pratique, fréquentait la City, spéculait...

– Peut-on dire que sa vie privée ait influencé sur son œuvre ?

– Il faisait partie d'un monde d'artistes et d'écrivains, le « groupe de Bloomsbury ». Il avait épousé une danseuse. Il était bisexuel. On ne peut affirmer qu'une théorie économique est le résultat de la personnalité de son auteur. Cela dit, il y a un lien indirect ; celui qui défie les règles sexuelles victoriennes a tendance à faire preuve de scepticisme à l'égard de toutes les règles et les diktats.

– Quel est pour vous le plus grand succès de ses théories ?

– Quel rôle a joué l'application des recettes de Keynes dans le formidable boom économique qu'a connu l'Occident entre 1950 et 1970 ? Certains affirment qu'il s'agit d'un cycle naturel de trente ans et que l'influence de Keynes a été minime. Je leur réponds qu'on n'avait jamais connu auparavant une période de prospérité aussi longue. Le milieu du XIX[e] siècle, autre moment faste comparable, a été secoué par de courtes mais graves récessions et le taux de croissance était très inférieur à celui de l'après-guerre.

– L'échec le plus retentissant ?

– L'inflation apparue à la fin des années 60. Les anti-keynésiens affirment que la politique économique inspirée de ses idées a gonflé la demande, alimentant la hausse des prix et des salaires, créant la fameuse spirale inflationniste. Ils ont en partie raison, mais, à mon avis, les gouvernements n'ont pas attendu Keynes pour créer l'inflation, surtout quand il s'agissait de financer une guerre. Je pense que ce sont les Etats-Unis qui sont responsables. Ils n'ont pas voulu augmenter les impôts pour payer la guerre du Vietnam. Le fait que l'inflation se soit accélérée parallèlement à l'effondrement du système monétaire international des changes fixes n'est pas une coïncidence.

– Comment expliquez-vous le peu d'influence de Keynes en France ?

– Son hostilité aux réparations allemandes, en 1918-1919 l'avait rendu très impopulaire. En France, l'économie n'a jamais été considérée comme une discipline intellectuelle, ce qui a toujours été le cas dans les pays anglo-saxons. L'économiste était généralement un inspecteur des finances ou un haut fonctionnaire, rarement un penseur.

Après la guerre, une poignée de grands économistes se sont distingués, mais leurs contributions étaient surtout philosophiques et historiques. La France n'a jamais connu, à mon sens, de période « keynésienne » au sens où on l'entend en Grande-Bretagne, peut-être en raison de l'importance de la planification. Pierre Mendès France et son entourage sont les seuls disciples qui me viennent à l'esprit.

– Quels étaient à l'époque ses détracteurs ?

– Les partisans de l'école classique : pour eux, les désordres économiques se corrigent d'eux-mêmes et le plein-emploi se rétablit automatiquement. Pour d'autres, une récession est le prix à payer pour une période de prospérité ; il faut laisser le temps à la confiance de revenir, grâce notamment à l'augmentation de l'épargne et à la baisse de la consommation : c'est la thèse défendue par ses opposants, Hayek, Schumpeter et Rueff.

– Comment expliquer le déclin du « Keynesianisme » et l'engouement pour l'école « monétariste » ?

– Les keynésiens ont été incapables d'expliquer la « *stagflation* » des années 70, c'est-à-dire la conjonction de l'inflation et de la stagnation de l'activité. Les fils spirituels de Keynes, comme Paul Samuelson, n'ont pas su tirer le meilleur parti des mises en garde de Keynes à l'égard de l'inflation. Ils n'ont pas pris en compte l'importance du lien entre quantité de monnaie et prix. Les monétaristes ont saisi la balle au bond. Le vent avait tourné. L'échec des remèdes keynésiens contre l'inflation – une politique des revenus et un contrôle des salaires – s'explique notamment par le pouvoir des syndicats et l'absence de consensus politique permettant de maîtriser les coûts.

– Un retour aux idées keynésiennes de relance est-il concevable aujourd'hui ?

– Peut-être, mais sous une forme différente des années 70. Le concept de « plein-emploi » a changé : la révolution monétariste a eu au moins un effet positif, celui de faire accepter le principe du taux de chômage « naturel ». Il s'agit d'un pourcentage que l'on ne peut réduire sans faire monter les prix – disons 5 % à 6 % – en recourant à la politique monétaire. Pour le réduire davantage, des modifications fondamentales sont nécessaires au niveau micro-économique, que ce soit sur le marché du travail ou dans l'appareil de production. Les néo-keynésiens doivent reconnaître les limites de l'intervention publique. On sait désormais que l'Etat n'est pas seulement constitué d'agents éclairés, ayant à cœur le bien des gouvernés.

– Quelles leçons peut-on tirer de l'œuvre de Keynes ?

– L'idée qu'un gouvernement ne peut laisser l'économie à elle-même. On en voit l'effet dans la récession actuelle, entraînée notamment par la domination de l'économie réelle par le monde de la finance. L'effondrement qui s'est ensuivi résulte directement du refus d'intervention des autorités. La stabilité de l'économie réelle est essentielle. Je suis favorable à une politique de croissance raisonnable et surtout au système de changes fixes.

– La mondialisation de l'économie n'a-t-elle pas radicalement changé les données à partir desquelles il a jadis développé ses théories ?

– La déréglementation financière quasi totale est l'un des grands problèmes actuels. Les limitations imposées aux mouvements privés de capitaux a été l'un des facteurs de succès du système keynésien de Bretton-Woods. Il est vrai que l'on ne disposait pas d'une technologie permettant de transférer des milliards en temps réel.

Le mouvement perpétuel des monnaies et des taux d'intérêt est un grand facteur d'instabilité, d'autant plus dangereux qu'il est autonome. Les banquiers sont comme des moutons : ils vont tous dans la même direction, par exemple en prêtant au tiers-monde sans discernement, puis changent brutalement de cap en coupant les vivres à ces mêmes pays. Pour compenser les excès des prêts bancaires, il faut re-réglementer les circuits financiers en serrant les boulons.

– Le programme de Bill Clinton aux Etats-Unis et le retour possible d'un certain interventionnisme de l'Etat vous semblent-ils s'inspirer des thèses keynésiennes ?

– Le programme Clinton est très incohérent. Il s'inspire vaguement de Keynes, par exemple en promettant des dépenses d'infrastructure. Pour Clinton, le point de départ est problématique : comment engager ces programmes d'investissements publics avec un énorme déficit budgétaire ? Il y a 20 ou 30 ans, un président américain pouvait dire : on est en récession, mais le budget est équilibré. Je vais momentanément faire des largesses pour stimuler l'économie. Aujourd'hui ce n'est plus plausible. Le public est persuadé qu'un accroissement des impôts est inévitable pour financer ces grands travaux et réduit dès lors par anticipation ses dépenses de consommation. Avec un tel trou des finances publiques, il faut réduire les taux d'intérêt et non pas accroître le déficit budgétaire.



“Rééquiper la Russie peut contribuer à la reprise de l'Occident. Cette idée aurait plu à Keynes”

– Peut-on qualifier de néo-keynésienne l'initiative de relance européenne décidée au conseil d'Edimbourg ?

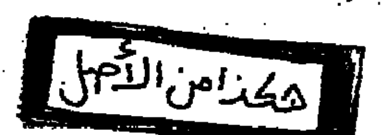
– Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de mieux coordonner les politiques économiques... généralement, ça ne débouche pas sur grand-chose. Nous sommes dans une situation intermédiaire : on a perdu confiance dans le monétarisme mais le néo-keynésianisme ne s'est pas encore imposé. Le monde d'aujourd'hui est totalement différent de celui de Keynes. Il faut attacher une plus grande importance au contrôle de la finance publique.

– Les principes keynésiens sont-ils applicables aux pays de l'Est ?

– Ces nations ont des préoccupations bien plus primordiales en ce moment. Keynes était un ardent défenseur des investissements en biens d'équipement. Il existe une pénurie de biens de production à l'Est et une capacité excédentaire à l'Ouest. Rééquiper la Russie peut contribuer à la reprise en Occident. Cette idée aurait plu à Keynes, en espérant que ce transfert provoquerait l'écroulement du communisme. Cette combinaison entre l'altruisme et l'intérêt bien compris a été à l'origine du plan Marshall. »

Propos recueillis par
Marc Roche

(1) Economiste américain, théoricien de l'Ecole de Chicago, il affirme que les fluctuations de l'activité économique dépendent non pas des variations de l'investissement, ainsi que l'affirme Keynes, mais de celles de l'offre mondiale.



OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Omniprésentes idéologies

IL est à la mode de ne s'intéresser qu'aux idées des artistes, peintres et sculpteurs, et non plus à leurs œuvres, s'ils daignent en produire. Dans le débat politico-économique actuel, on assiste à une même stérilisation. De vaines constructions de l'esprit tiennent lieu de résultats concrets. L'idéologie, qu'on dit morte, a simplement cessé d'être militante pour devenir la référence commune de l'établissement.

La question des prélèvements obligatoires revient sur le tapis avec la campagne électorale. Lors de la discussion de la loi de finances, à la fin de l'année dernière, Edouard Balladur et ses amis s'en sont pris à la prétention des socialistes d'en avoir bloqué la progression. L'opposition soutenait que, pour se faire une idée juste du montant total du prélèvement public sur le produit national, il convenait d'ajouter au montant global des impôts et cotisations de Sécurité sociale celui du déficit. C'est elle qui avait raison contre le secrétaire d'Etat au budget. Martin Malvy qualifia à cette occasion d'*« original »* mais infondé le mode de calcul de ses adversaires politiques. La question qui se pose est de savoir si la droite revenue au pouvoir s'appliquera à elle-même sa conception rigoureuse.

On s'étonnera qu'on doive compter le déficit, c'est-à-dire la partie des dépenses publiques financée par l'emprunt, parmi les prélèvements dits obligatoires. Cependant, le paradoxe n'est qu'apparent. A partir du moment où l'Etat dépense, il ponctionne (en gros pour le bon motif, mais cela est une autre affaire) le produit national. Que la dépense soit réglée par l'impôt (obligatoire) ou par l'emprunt (volontaire, du point de vue du souscripteur) ne change rien à son caractère définitif.

Ignorer cet aspect des choses, c'est transformer la notion de prélèvement obligatoire en un slogan vide de sens. Au départ, l'objectif proposé était de stabiliser la part du « public » dans l'économie. Omettre le déficit, ce serait se comporter comme le mauvais mari suivant un régime. Assis à la table conjugale, il prend le parti d'oublier qu'il a déjà dîné chez sa maîtresse. Un autre glissement de sens propre à fausser gravement toute politique économique résulte de la confusion entretenue autour de la fonction du capital. Tout auteur à succès se doit d'embrouiller un peu plus la question. Robert Reich, l'ami de Clinton promu secrétaire au travail, n'y manque pas. Pour lui *(voir ci-contre l'article consacré à son dernier livre)*, le passage de la production de masse, sous-traitée dans les pays en voie de développement, aux industries modernes à haute valeur ajoutée implique un changement radical du capitalisme : la « vraie » valeur des nouvelles entreprises dépend du cerveau de ses salariés.

Le fond de la thèse, pas nouveau, de Reich repose en réalité sur la métaphore détestable, à forte connotation idéologique, du « capital humain ». D'où la fausse bonne idée que le « capital » d'un pays c'est aujourd'hui la formation de ses hommes. La vérité économique est que toute production résulte du travail, mais les notions de valeur et de capital ne s'appliquent qu'aux produits de ce travail, si qualifié et « créatif » soit-il. En élevant le niveau intellectuel, on accroît non pas le « capital », mais la capacité de tirer parti du capital disponible (épargne accumulée). Distinction purement sémantique, dira-t-on, sans portée pratique ou politique. Voire. Risquons cette affirmation : la cause la plus importante du chômage est qu'il n'y a pas assez de capital disposé à créer des postes de travail. Les déficits expliquent en partie cette insuffisance. La prolifération du capital employé à la spéculation y est aussi pour quelque chose.

Prenons l'exemple d'une théorie apparemment neutre mais propre à décourager les réformes à mettre d'urgence en chantier si l'on veut brider les pratiques spéculatives les plus troublantes. Selon les théoriciens modernes de la monnaie, il est impossible de faire fonctionner un système monétaire de changes fixes si les Etats concernés entendent simultanément conserver l'autonomie de leurs politiques monétaires respectives (taux d'intérêt, etc.) et laisser entièrement libres les mouvements de capitaux. En conséquence de quoi la France et la Grande-Bretagne ont fait des choix inverses.

A première vue, chacun a obtenu ce qu'il voulait. En Grande-Bretagne, les taux d'intérêt à court terme ont été abaissés, après le flottement de la livre, jusqu'à 6 %. Si, en France, leur niveau a dû être porté au double, ou peu s'en faut, le franc est resté accroché au mark. Mais le tableau n'est brillant ni d'un côté ni de l'autre de la Manche.

La livre sterling va à la dérive. Cela risque de déclencher toute une série de phénomènes pervers. A terme plus ou moins rapproché, l'« autonomie » retrouvée se révélera sans doute illusoire. La théorie moderne ne s'est pas interrogée sur le contenu réel de ce concept. Elle s'est contentée de supposer, selon l'idéologie ambiante, qu'un abandon de discipline (ici, celle du change) devait bien se traduire par une liberté accrue. Mais la France n'est guère en meilleure posture avec ses taux prohibitifs dans une conjoncture dépressive.

C'est ici que la théorie vient au secours des gouvernements politico-économiques du monde entier. Son dogmatisme en fait une idéologie les exonérant de leur responsabilité.

Que dit la théorie ? Que les soubresauts des marchés des changes ont pour origine la liberté quasi complète des mouvements de capitaux. Ce serait le prix à payer pour la levée de contrôles que personne, à juste titre du reste, ne souhaite rétablir. Mais l'excuse que fournit la théorie ne vaut rien. Dans l'histoire, des régimes de taux de change fixes n'ont pu être maintenus pendant de longues périodes que parce que, normalement, les mouvements spéculatifs ont un effet stabilisant. L'étalon-or d'avant 1914 en est le meilleur exemple.

La liberté des mouvements de capitaux devient facteur de perturbation à partir du moment où l'appareil du crédit est déréglé par une cause générale faisant universellement sentir ses effets. C'est la création anarchique de capitaux qui est à l'origine du mal. Pour expliquer le formidable « boom » spéculatif des années 1988 à 1990, dont nous n'avons pas fini de supporter les séquelles, il faut d'abord savoir comment les établissements de crédit ont été à même de fournir les liquidités correspondantes. En l'absence de ces facilités, ni la brutale hausse de l'immobilier à Paris, à New-York, à Tokyo, etc., ni l'ascension vertigineuse de la Bourse japonaise, sans parler de celles de Stockholm, de Mexico, de Milan et, bien sûr, de Wall Street, n'auraient été possibles. Or, de la fin de 1986 au début de 1989, on a assisté à de colossales interventions sur les marchés des changes pour soutenir le dollar.

NICOLAS GUILBERT

En vertu de ces opérations, les banques centrales du monde entier ont augmenté leurs réserves de change en devises d'un bon tiers (150 milliards de dollars). Les dollars ainsi acquis ont été placés en bons du Trésor américain ; cela a fourni aux Etats-Unis les moyens de financer un déficit budgétaire accru sans rien demander à l'épargne nationale. Quant aux banques centrales d'Europe et d'Asie, elles ont pareillement augmenté dans d'énormes proportions la capacité de création de crédit par les banques commerciales. Contre remise de dollars, elles ont fourni à ces dernières des liquidités en monnaie nationale.

DE cette fantastique création monétaire, on ne parle jamais. Cela reviendrait à remettre en question la sagesse du « saint des saints », le groupe des Sept, où ces décisions sont prises. La fantomatique « manne pétrolière » a réponse à tout.

Autre source d'incroyables désordres : la « déréglementation » financière, présentée comme une libéralisation des mouvements de capitaux. A l'origine de toutes les techniques financières (swaps de taux d'intérêt, etc.) permettant d'accroître considérablement les facultés d'emprunts des « agents économiques », il y eut le besoin des Trésors publics de lever tous les obstacles à la satisfaction de leurs propres besoins de financement. Le zèle des socialistes français n'eut d'égal que celui de l'administration Reagan.

Un financier de haut vol, Georges Sōros, se vante d'avoir gagné plus de 2 milliards de livres sterling en jouant la chute de cette monnaie. Cela suppose que les banques ont pu lui ouvrir un crédit peut-être quatre ou cinq fois supérieur à celui des fonds propres de sa société. Georges Sōros assure qu'une conversation téléphonique avec un membre du cabinet du ministre français des finances l'a convaincu de ne pas spéculer contre le franc. Le contraire, en quelque sorte, d'un délit d'initié.

Les prélèvements obligatoires sont l'alibi du déficit. Le capital humain masque les dévoiements du capital tout court détourné au profit de ces compères que sont désormais le Trésor public et les gentlemen du fric.

LIVRES

La fin des solidarités nationales

Pour Robert Reich, l'internationalisation des productions et des entreprises entraîne un accroissement des inégalités sociales dans chaque pays

L'ÉCONOMIE MONDIALISÉE
de Robert Reich
Dunod, 336 pages, 148 F.

S'il faut lire *l'Economie mondialisée*, ce n'est pas seulement parce que son auteur est, selon l'éditeur, *« le plus proche conseiller du président Bill Clinton »*, mais aussi et surtout parce qu'il pose une question essentielle : *« L'idée d'une nation-Etat comme ensemble d'individus partageant la même responsabilité quant à leur bien-être mutuel appartient-elle au passé ? »*

A cette question, Robert Reich, hier professeur à Harvard, aujourd'hui secrétaire d'Etat au travail, répond sans ambiguïté : oui. Contrairement à ce que beaucoup croient encore, tous ceux qui vivent dans un même pays ne sont plus *« dans le même bateau »*. Au contraire, plus la mondialisation de l'économie progresse et plus les inégalités au sein d'une même nation vont s'aviver. La conclusion mérite débat, car elle prend à contre-pied non seulement les intuitions les plus communes, mais aussi beaucoup des politiques mises en œuvre ici et là pour soutenir *« l'intérêt économique national »*.

L'analyse part d'un constat : la mobilité des marchandises, des capitaux, des entreprises, des savoir-faire, des informations est aujourd'hui telle que le destin économique d'une nation est de moins en moins lié à celui de « ses » firmes, à la compétitivité de « ses » produits. Pour la raison très simple que la nationalité des entreprises est de plus en plus ambiguë et la fabrication des produits toujours plus internationalisée : *« Le succès économique d'une nation ne doit pas être jugé en fonction de la capacité de ses firmes à faire des profits et à accroître leurs parts de marché ; il doit être apprécié en dernier ressort sur le niveau de vie que ses citoyens peuvent atteindre et sur la possibilité de le conserver et de l'améliorer dans le futur. »*

Les Etats n'ont donc plus aucune raison de s'effacer. Au contraire, *« il existe une relation croissante entre le montant et la nature des investissements que le secteur public entreprend et la capacité d'une nation à attirer le capital mondial... Des individus bien formés et des infrastructures modernes attirent les réseaux mondiaux qui investissent et apportent des emplois relativement satisfaisants »*.

Ce point établi, Reich avance la partie plus originale de sa thèse : de cette concurrence avivée entre espaces économiques au sein de l'économie mondialisée résulte une inégalité croissante des revenus au sein de chacun de ces espaces. *« Chaque heure, la population mondiale s'accroît de plusieurs dizaines de milliers d'habitants dont la plupart seront plus tard heureux de travailler pour une petite fraction des salaires que les travailleurs routiniers reçoivent aux Etats-Unis. »*

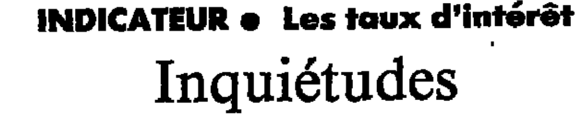
D'où une dissociation croissante entre le sort de ces travailleurs directement en compétition avec ceux du reste du monde et celui des *« manipulateurs de symboles »* qui remplissent des fonctions sophistiquées. D'où aussi cette rupture des solidarités au sein de chaque communauté nationale : *« L'ingénieur en logiciel américain, lié à son réseau mondial par des ordinateurs, des modems, des fax, est plus dépendant d'ingénieurs de Kuala-Lumpur, de fabricants de Taïwan, de banquiers de Tokyo et de Bonn, et de spécialistes des ventes et du marketing de Paris et de Milan que de travailleurs routiniers exerçant leur activité dans une usine située de l'autre côté de la ville. »*

La seule critique que l'on peut faire à Robert Reich est que sa vision de l'évolution de nos sociétés est un peu trop lisse, un peu trop baignée par le soleil de la Silicon Valley. Les risques politiques nés de cette tendance à des inégalités toujours croissantes dans la société américaine sont sérieusement minorés : *« La docilité des quatre cinquièmes de la population les moins avantagés s'explique par le sentiment que l'action politique n'aurait de toute façon aucun effet. Ils sont résignés à ce qui arrive, parce qu'ils admettent que les manipulateurs de symboles détiennent toutes les cartes. »*

Les émeutes de Los Angeles sont là pourtant pour rappeler que, lorsqu'un jeu est trop truqué, certains finissent toujours par en rejeter les règles. Dès lors, réduire le dualisme grandissant et les exclusions qu'il génère va devenir une priorité, même pour la minorité de privilégiés. Sauf à accepter de devoir demain quitter les Etats-Unis, ceux-ci sont moins indépendants du reste de la société américaine qu'il n'y paraît. Sauront-ils découvrir qu'ils sont bel et bien tous « dans le même bateau »... avant qu'une partie trop importante de l'équipage ne se mutine ?

Anton Brender

C O N J O N C T U R E



INDICATEUR • Les taux d'intérêt

Inquiétudes

QUEL économiste, financier ou politique n'a misé sur la détente des taux d'intérêt en Allemagne pour redonner à la conjoncture économique européenne quelques chances de redémarrage en 1993? Abaissés pour la première fois à l'automne, les taux allemands ont été à nouveau réduits début février, perdant ainsi plus d'un point durant les six derniers mois, pour les taux à court terme. La situation ne s'est guère apaisée pour autant dans les autres pays d'Europe occidentale.

A l'exception de la Grande-Bretagne qui, en sortant du système monétaire européen le 16 septembre, a clairement opté pour une politique isolée (au prix d'une dépréciation de 20 % de la livre), rares sont les pays qui ont pu tirer bénéfice de ce changement. L'Italie et l'Espagne, malgré les dévaluations de leurs monnaies, ont à peine retrouvé des niveaux de taux comparables à ceux de l'été, encore très pénalisants pour leurs économies en récession. En France la baisse de novembre dura le temps d'un feu de paille. Les taux d'intérêt d'un à six mois frôlent les 12 % depuis décembre.

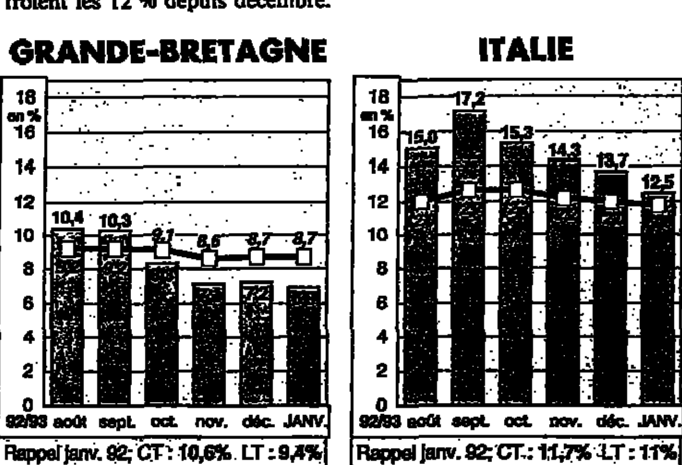
Une nouvelle détente, probable, des taux allemands serait-elle plus efficace? Rien n'est moins sûr. L'Espagne et l'Italie, contraintes par les difficultés structurelles et les risques d'inflation, ne peuvent guère escompter revenir à des niveaux de taux compatibles avec une reprise de leur activité avant plusieurs mois. La France, parce qu'elle traverse une période préélectorale qui multiplie les anticipations contradictoires sur l'avenir du franc, pourrait aussi être contrainte de maintenir des taux relativement élevés, afin de convaincre les marchés de la détermination des futures autorités à préserver la parité du franc face au mark. Combien de temps une telle situation peut-elle durer sans produire des effets dévastateurs sur les économies concernées?

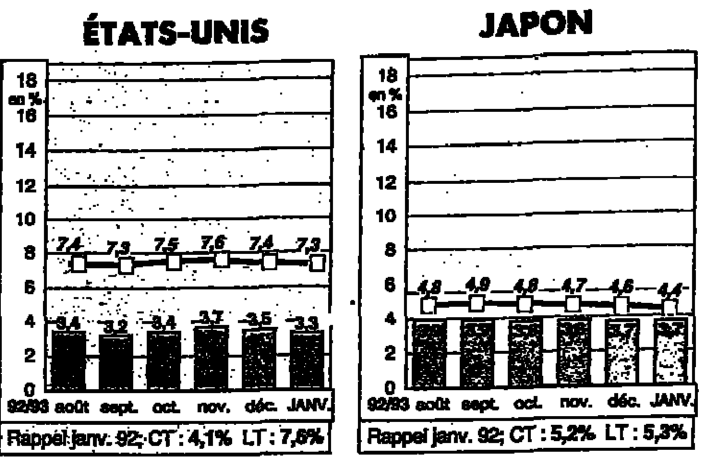
ALLEMAGNE

18 en %
9,8 9,2 8,8 8,9 8,9 8,4
92/93 août sept. oct. nov. déc. JANV.
Rappel janv. 92; CT : 9,5% LT : 8,2%

FRANCE

18 en %
10,3 10,8 11 9,7 11,1 11,9
92/93 août sept. oct. nov. déc. JANV.
Rappel janv. 92; CT : 9,9% LT : 8,5%





En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Sud

Victoires sur l'inflation

LE rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies (CEPAL) souligne les bonnes performances de la zone en 1992 : le produit intérieur brut a augmenté de 2,4 % et le revenu par habitant de 0,5 %. Presque tous les pays ont fait des progrès, mais l'économie du Brésil, en pleine récession, a tiré la moyenne continentale vers le bas. Si l'on excepte ce pays, la croissance latino-américaine passe en effet à 4,3 %.

Les pays exportateurs de pétrole (Bolivie, Colombie, Equateur, Mexique, Pérou, Trinité-et-Tobago et Vénézuela) se sont mieux comportés que les autres avec une moyenne de 3,4 %, les non producteurs (y compris le Brésil dont le PIB a baissé de 1,5 %) n'obtenant que 1,6 %.

La CEPAL se félicite de la poursuite de la résorption d'inflation qui concerne la totalité des pays, toujours à la notable exception du Brésil, dont la hausse des prix à la consommation a atteint 1 131,5 % en 1992, contre 475,8 % l'année précédente.

Pour la deuxième année consécutive, la région a bénéficié d'un solde positif des flux de capitaux : 57 milliards de dollars, contre 39,2 milliards en 1991. Ce résultat favorable s'explique certes par les taux d'intérêt particulièrement élevés servis sur les marchés financiers d'Amérique du Sud, mais aussi par la poursuite des opérations de privatisation dans plusieurs pays.

Ces entrées massives de capitaux extérieurs ont permis de développer le crédit non inflationniste au secteur privé, aussi bien pour financer les investissements que pour relancer la consommation. Elles ont aussi contribué à compenser les effets négatifs de la détérioration continue des termes de l'échange pour les produits sud-américains. L'indice des prix à l'exportation de ces produits, sur une base 100 en 1980, s'est situé à 72 en 1992 contre 74 en 1991, soit une nouvelle dégradation de 2,7 %.

Jouant de la diversification, de plus en plus nécessaire, des exportations et des différents moyens d'attirer les capitaux étrangers (ou latino-américains réfugiés à l'étranger), la plupart des pays ont amélioré les résultats de leurs balances des paiements, l'exception étant ici le Venezuela, dont le solde a été négatif (– 1,6 milliard de dollars) alors qu'il était encore largement positif en 1991 (+ 2,3 milliards).

Pour l'ensemble des pays de la zone, l'excédent des paiements a atteint 24,3 milliards de dollars, contre 19,8 milliards l'année précédente. Ces résultats ont généralement permis une meilleure gestion de la dette extérieure (451 milliards au total) bien que certains pays, au premier rang desquels le Brésil, n'aient toujours pas réussi à satisfaire aux conditions nécessaires pour pouvoir bénéficier des financements du Fonds monétaire international.

L'Amérique du Sud a poursuivi en 1992 l'application de politiques économiques orthodoxes, faisant porter les principaux efforts sur la limitation des déficits budgétaires, voire la constitution d'excédents comme au Chili, au Mexique et en Uruguay.

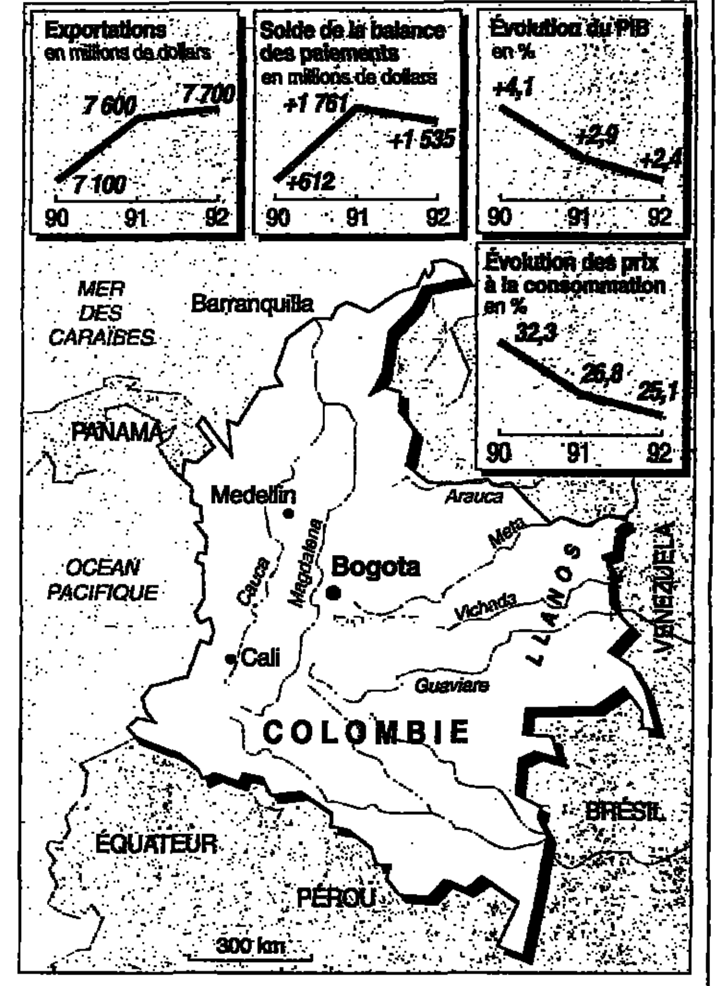
Le Brésil lui-même, dont les finances publiques faisaient apparaître un solde négatif équivalant à 6,9 % du PIB en 1989, est parvenu à un excédent en 1991 (0,3 %) et à un déficit raisonnable en 1992 (– 1,5 %). S'il est vrai que cette médication a été sans effet sur l'inflation de ce pays, il n'en a pas été de même ailleurs : on peut même dire que c'est sur le front des prix que les pays d'Amérique du Sud ont remporté leurs plus remarquables victoires en 1992.

En Argentine, la hausse des prix de 17,5 % constitue une performance spectaculaire, comparée aux résultats de 1991 (172 %) et de 1990 (2 341 %). Un seuil psychologique très important semble avoir été franchi dans ce pays, un sondage organisé en fin d'année montrant que l'opinion publique anticipe désormais la poursuite de la désinflation. Au Pérou, l'inflation est passée de 139 % en 1991 à 56,7 % en 1992, grâce à une politique monétaire très restrictive qui a malheureusement aussi contribué à la baisse de la production nationale (– 2,5 %).

L'Uruguay et le Chili ont pu, quant à eux, concilier une forte croissance économique (respectivement 7 % et 9,5 %) et la diminution de l'inflation (58,9 % et 12,7 %, contre 81,5 % et 18,7 % l'année précédente). En revanche, la hausse des prix s'est maintenue au Venezuela (31,9 % au lieu de 31 %), ce qui a justifié la poursuite d'une politique monétaire assortie de taux d'intérêt exceptionnellement élevés qui ont pesé sur la Bourse de Caracas, l'une des seules en Amérique du Sud à n'avoir pas enregistré de progression en 1992.

Presque toutes les expériences réussies de lutte contre l'inflation se sont accompagnées de la surévaluation des monnaies nationales, contrepartie nécessaire des politiques d'ouverture des frontières. Cette surévaluation apparaît dangereuse à terme, car elle menace les équilibres commerciaux. L'Argentine en fait déjà la difficile expérience (elle a subi un déficit commercial de 365 millions de dollars en 1992, au lieu d'un excédent de 4,5 milliards l'année précédente), et il paraît impossible dans ces conditions que la parité dollar-peso puisse être encore maintenue longtemps, notamment en raison du dynamisme des exportateurs brésiliens, qui ont conquis d'importantes parts de marché en Argentine l'année dernière.

Jean-Luc Chalumeau
Economiste
de la Banque Sudameris



PAYS • La Colombie

Optimisme justifié

LA Colombie semble n'avoir pas trop souffert en 1992 des divers maux qui se sont abattus sur elle : crise du marché international du café, recrudescence de la guérilla et du trafic de la drogue, ce qui a conduit au rétablissement de l'état d'urgence le 8 novembre, enfin, rationnement énergétique, dû à la fois à la sécheresse et aux sabotages des oléoducs.

La croissance a en effet atteint 2,4 % (avec une progression de la construction de 9 %, mais un fléchissement de la production agricole de 0,9 %), l'excédent commercial a atteint 2 milliards de dollars et l'inflation a été stabilisée à 25,1 %.

Officiellement placée sous le régime de l'économie mixte depuis l'adoption d'une nouvelle Constitution en juillet 1991, la Colombie a continué à mettre en place un cadre juridique favorable au redressement économique : réforme fiscale imposant une augmentation générale et temporaire des impôts en particulier, et libéralisation quasi complète du régime des investissements étrangers comme des Bourses de valeurs. La découverte du très important gisement de pétrole de Cusiana a été de nature à renforcer la confiance des Colombiens et l'intérêt de leurs partenaires étrangers. Avec un minimum de 2 milliards de barils de réserves (à comparer avec la production annuelle actuelle de 160 millions de barils), les champs de Cusiana, exploités à parité par les sociétés Triton, BP et Total d'une part et le groupe public Ecopetrol d'autre part, permettront de développer les exportations de pétrole, qui représentent actuellement environ 1,5 milliard de dollars par an (20 % du total, devant le café), et d'améliorer ainsi des comptes extérieurs déjà bons.

Les importations ont certes augmenté de 26,6 % en 1992 alors que les exportations sont restées stables, mais la balance des paiements a été largement excédentaire (1,5 milliard de dollars) grâce à un renversement du solde des mouvements de capitaux. Ces derniers, traditionnellement déficitaires, sont devenus positifs en 1992 (435 millions).

Les entrées de capitaux s'expliquent par le haut niveau des taux d'intérêt offerts sur le marché financier colombien. Il est donc d'autant plus remarquable que les autorités aient réussi à éviter l'aggravation de l'inflation dans ces conditions.

Elles y sont parvenu en pratiquant une politique économique orthodoxe appuyée sur le contrôle de la monnaie en circulation et sur la limitation du déficit budgétaire à 1 % du PIB. Il reste encore à obtenir une amélioration substantielle du taux d'investissement, tombé à 17 % de la production nationale, sans doute par suite du climat d'insécurité. Cependant, l'optimisme officiel concernant la situation économique de la Colombie paraît amplement justifié.

J.-L. C.

SECTEUR • L'ameublement

Craquements

LES premiers craquements s'étaient fait sentir dès 1990, avec un début de récession dans le meuble de cuisine. Les difficultés s'étaient généralisées l'année suivante, avec une baisse de 4 % d'un marché français du meuble tombant à 72,9 milliards de francs.

La crise s'est prolongée en 1992, avec une nouvelle chute de la consommation de 4,9 % en volume (– 2,3 % en valeur), selon la Banque de France. Et encore, on n'y parvenait que grâce à un quatrième trimestre un peu meilleur, les achats de meubles ayant oscillé pendant les huit premiers mois de l'année entre – 5 % et – 8 % (en volume), après une petite ruée en février.

A l'heure où les Français se détournent des boutiques, le meuble s'avère l'un des achats les plus aisés à différer. Et il ne peut plus, comme l'habillement, jouer des soldes : les fausses promotions – ces fameuses remises de 30 à 50 % affichées en vitrine toute l'année – ont tué la poule aux œufs d'or. *« Les commerçants en ont pris conscience, les pouvoirs publics ont sévi »*, souligne pourtant un professionnel. Un « consumérisme » un peu tardif, si l'on en juge par les difficultés spécifiques des fabricants de cuisines équipées, dont la mauvaise image a pesé lourd dans l'effondrement de leur segment du marché (– 21 % depuis 1990) (« le Monde de l'économie » du 5 janvier).

Cette bouderie, les distributeurs l'ont subie de plein fouet. Mobilier de France et Lévitan ont changé de mains. Darnal et Pier Import ont fusionné. Habitat est tombé dans le giron du géant suédois Ikea. Mobis a été cédé par Conforama. Les magasins Vogica se sont restructurés à tout va.

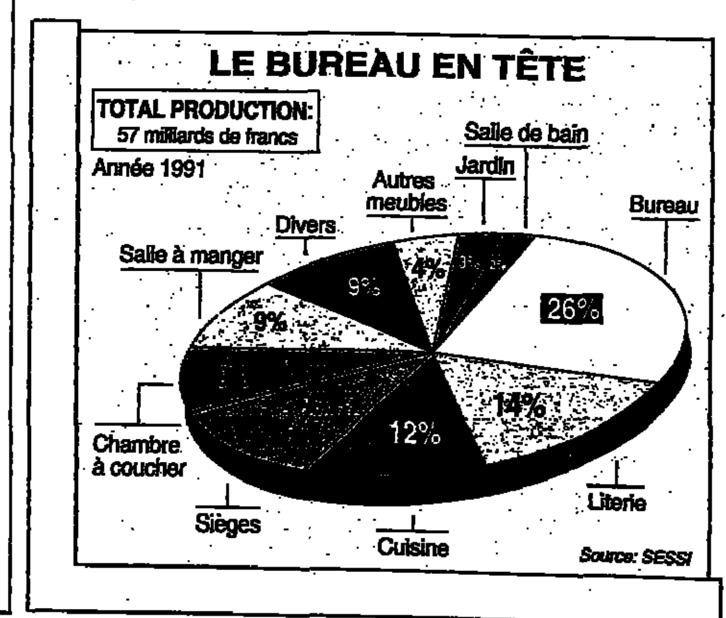
Les fabricants de meubles n'ont pas été mieux lotis. Pinault a vendu ses meubles de cuisine à IFI et ses meubles de bureau Ordo à l'américain Hayworth. Dumeste a repris les canapés Valnor France (ex-Veldeman) puis les matelas Simmons. Duvivier a racheté les sièges Ranguen Duchesne et Parisot pourrait reprendre les chaises Founchot-Ressa. Un inventaire que les mois à venir devraient enrichir.

« Cette crise, l'industrie du meuble l'a pourtant abordée dans de bien meilleures conditions que les précédentes, explique Jean-François Stordeur, secrétaire général du Comité de développement des industries françaises de l'ameublement (CODIFA). *La qualité du management a progressé ; les effectifs ont été ajustés à temps. »*

Ce redressement a permis d'éviter le pire puisque, avec une production en baisse de 6,2 % en volume sur les neuf premiers mois de 1992 (– 3,1 % en chiffre d'affaires), les industriels français ne se sont pas trop mal défendus. Les importations ont été mieux que contenues (sur neuf mois, elles ont baissé de 8,8 %) et les exportations plus soutenues (+ 4 %). Du coup, la balance commerciale du meuble, traditionnellement déficitaire, devrait se redresser. Et revenir de – 9 milliards de francs en 1991 à – 6,6 milliards de francs, environ, en 1992. Cette performance sera toutefois difficile à renouveler. Bien que modestes (elles ne représentent que 9,7 % du total de celles de la CEE), les exportations françaises ont progressé ces dernières années plus vite que celles de nos voisins. Mais elles l'ont fait, chaque année, d'une façon plus concentrée vers la Communauté européenne, la Suisse et l'Amérique de Nord : 75,4 % du total en 1988, 77,3 % en 1991. Des marchés qui, à l'exception de ceux d'outre-Atlantique, devraient tous être affectés par la récession qui s'amplifie en Europe.

Les importations, en revanche, se diversifient. Gros fournisseurs traditionnels, l'Allemagne et l'Italie perdent des parts de marché au profit de nouveaux venus. Le Portugal avec des pieds de table Louis-Philippe, la Roumanie avec des portes de cuisine en pin, la Pologne avec des canapés en cuir et même l'Indonésie avec des chaises et meubles de rangement grignotent des parts de marché, relève l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA). Des nouveaux venus qui ne seront pas faciles à déloger, on peut le parier.

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.